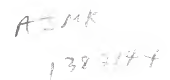


Usage de la langue au Canada

Par John de Vries et Frank G. Vallee

Étude analytique du recensement



Usage de la langue au Canada

par John de Vries et Frank G. Vallee

Publication autorisée par
le président du Conseil du Trésor

Février 1980
8-0003-526

Prix. $2.80

Catalogue 99-762F

Ottawa

This publication is available in English
upon request (Catalogue 99-762E)

AVANT-PROPOS

Le recensement du Canada représente une mine de renseignements sur la situation des groupes et collectivités du peuple canadien, pour une période s'étendant sur de nombreuses années. Il s'est révélé avantageux au Canada, comme dans d'autres pays, de compléter ces rapports statistiques de recensement par des monographies analytiques sur un certain nombre de sujets choisis. Le recensement de 1931 a servi de source à plusieurs monographies très utiles, mais, pour diverses raisons, il a été impossible de reprendre cette formule dans un programme semblable avant 1961. Les monographies du recensement de 1961 ont été bien reçues par le public, et ont été citées à plusieurs reprises dans de nombreux documents donnant sur les problèmes de planification ayant rapport à diverses questions telles que la main-d'oeuvre, l'urbanisation, le revenu, le statut de la femme et les tendances du marché. Elles ont eu aussi une importance capitale dans l'évaluation et l'amélioration dans la qualité et la pertinence des données sociales et économiques fournies par Statistique Canada. Cet heureux résultat a mené à la décision d'élargir ce programme d'études analytiques de recensement en passant un contrat avec la Fédération canadienne des sciences sociales. La présente série d'analyses est largement basée sur les résultats du recensement de 1971.

L'objet de ces études est de fournir une analyse des phénomènes sociaux et économiques au Canada. Bien que s'appuyant en grande partie sur les résultats du recensement de 1971, ces études ont aussi utilisé des renseignements provenant d'autres sources. Ces exposés sont présentés de telle façon que leurs conclusions essentielles et leurs interprétations peuvent être comprises par une audience générale de citoyens et de fonctionnaires intéressés, qui très souvent ne disposent pas des ressources nécessaires pour interpréter et digérer les rangées de chiffres qui apparaissent dans les bulletins statistiques de recensement. Pour ces personnes, des textes interprétatifs qui ramènent à la vie des statistiques arides sont un aspect important de la diffusion des données de recensement. Ces textes sont souvent la seule façon que les citoyens et fonctionnaires intéressés ont pour percevoir les bénéfices de placements de fonds nationaux dans le recensement. Le présent ouvrage s'inscrit dans le cadre de la série qui sera publiée traitant de plusieurs aspects de la population canadienne, comprenant le revenu, l'usage de la langue, l'agriculture, la composition de la famille, la migration, l'immigration, la fécondité humaine, la participation à la main-d'oeuvre, le logement, le trajet journalier entre la résidence et le lieu de travail et la répartition de la population.

Je tiens à remercier les universités qui ont permis aux membres de leur personnel de contribuer à cette série, les auteurs à Statistique Canada qui ont donné généreusement un effort supplémentaire, en dehors des heures de bureau, dans la préparation de leurs études, et un certain nombre d'autres membres de Statistique Canada qui ont également prêté main-forte. Un comité de direction de la Fédération canadienne des sciences sociales a organisé et dirigé le progrès de la sélection des auteurs pour plusieurs de ces études, et a pris les dispositions nécessaires pour la critique de sept des manuscrits. Nous remercions également les divers lecteurs, tous experts dans leur domaine, dont les observations ont grandement aidé les auteurs.

Bien que ces études aient été rédigées à la demande de Statistique Canada qui se charge de les publier, chaque auteur assume l'entière responsabilité de ses analyses et conclusions.

Le statisticien en chef du Canada,

PETER G. KIRKHAM.

PRÉFACE

Dans la présente étude, nous avons essayé d'analyser une série de caractéristiques linguistiques de la population canadienne à l'aide des données du recensement de la population de 1971. Nous nous sommes efforcés de nous limiter aux analyses dans lesquelles les diverses caractéristiques linguistiques sont des variables dépendantes, et nous avons délibérément exclu toutes les analyses dans lesquelles ces caractéristiques constituent des variables indépendantes ou d'intervention. Par conséquent, le lecteur trouvera dans les pages qui suivent des analyses des relations entre le niveau de scolarité et le bilinguisme; par contre, il ne pourra y trouver d'analyses sur les relations entre le bilinguisme et le revenu.

Autant que nous sachions, bon nombre de nos analyses sont inédites; on n'en trouvera d'autres exemples nulle part au Canada ni à l'étranger. Nos observations appellent donc certaines réserves, surtout dans ces cas, en attendant d'être corroborées par d'autres recherches.

Nous aimerions signaler l'aide financière que Statistique Canada nous a apportée pour effectuer les recherches sur lesquelles cette étude est fondée. Nous remercions également notre assistant de recherche, M. Zbigniew Gryz, qui s'est acquitté des multiples tâches complexes qui accompagnent forcément un travail de ce genre. Nous aimerions aussi remercier nos nombreux collègues et étudiants ainsi que les trois conseillers anonymes qui ont commenté les premières versions, de même que M. L.O. Stone, qui a participé à la rédaction. Nous remercions tout particulièrement Frances Aubry et son équipe pour leur travail minutieux lors de la révision du manuscrit et de la préparation du document en vue de sa publication.

Enfin, nous remercions les membres de notre famille pour la patience et la compréhension dont ils ont fait preuve au cours des années qui ont été consacrées à la rédaction de ce document.

J. de Vries,
F.G. Vallee,
Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Carleton.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES - suite

LISTE DES TABLEAUX

Tableau | Page

CHAPITRE 1

APERÇU DES BUTS ET DE LA PORTÉE DE LA PRÉSENTE ÉTUDE

1.1. Introduction

Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance de la recherche sur les caractéristiques linguistiques du Canada. Certains événements politiques récents ont une influence directe sur les langues. La Loi sur les langues officielles de 1969 était destinée à définir le caractère bilingue du Canada. La déclaration relative à une politique multiculturelle de 1971 apportait un certain appui officiel à la conservation des langues autres que l'anglais et le français. Les lois adoptées par le Québec depuis l'élection du Parti québécois en 1976 ont renforcé la relation entre la langue et l'idéologie et mis, de ce fait, encore plus en évidence l'importance de la question linguistique pour la survivance de la société canadienne telle qu'elle existe aujourd'hui.

Il y a eu, de plus, une recrudescence d'intérêt pour les langues des Indiens autochtones et des Inuit, qui constituent des éléments importants de leur culture et de leur identité et qu'on essaie actuellement de conserver et, dans certains cas, de faire revivre (voir, par exemple, Darnell, 1977: 410; Hobart, 1977:391, 394). Bien que ces questions n'aient pas, aux yeux du public et des personnes chargées de prendre les décisions politiques, la même importance que la question de l'unité nationale, elles méritent qu'on les étudie de façon approfondie.

Si nous voulons régler les conflits de langues, concevoir de bonnes lois et élaborer des programmes réalisables, nous avons besoin de renseignements valables et fiables au sujet de la composition linguistique du pays et des besoins de ses habitants en matière de langue. Des recherches systématiques peuvent également être très utiles à cet égard.

Nous n'avons pas l'intention de traiter directement de la question de la politique linguistique dans la présente étude. Nous voulons plutôt analyser la composition linguistique de la population du Canada telle qu'elle ressort du recensement de 1971, afin d'identifier les contraintes démographiques et sociologiques dans le cadre desquelles les politiques et les programmes doivent être appliqués.

Au cours de l'évolution historique du Canada, les langues parlées par ses habitants se sont rangées dans quatre catégories: l'anglais; le français; les diverses langues indiennes autochtones et l'inuktitut, langue des Inuit; et les langues des "immigrants", comme le chinois, l'allemand, l'italien et l'ukrainien pour n'en nommer que quelques-unes. Nous avons certaines choses à dire au sujet de chacune des ces <u>catégories</u> de langues. Toutefois, parce que les publications du recensement du Canada ne donnent des renseignements détaillés au niveau des provinces et des secteurs du recensement que pour un <u>certain nombre de langues</u>, nous devons nous restreindre à n'étudier que les langues en question dans la présente étude.

Nous examinons un certain nombre de questions différentes dans les chapitres qui suivent, mais elles ont toutes un facteur en commun. Elles visent toutes à expliquer les caractéristiques linguistiques de la population canadienne. Ces caractéristiques sont des variables dépendantes et, étant

donné que nous n'étudions les caractéristiques linguistiques qu'à titre de variables dépendantes, nous nous contentons de les décrire et d'analyser leurs déterminants sociaux et démographiques sans traiter de leurs conséquences.

1.2. Aperçu des sujets et des constatations

Dans la suite du présent chapitre, nous mentionnons les sujets traités et résumons les principales constatations relatives à chaque sujet.

A. Le chapitre 2 traite des questions du recensement sur lesquelles ont été basés les travaux antérieurs dans ce domaine et qui, naturellement, constituent la base de notre étude. Ce chapitre contient, de plus, un résumé et une analyse de certaines recherches antérieures sur les caractéristiques linguistiques de la population canadienne. Certaines des constatations résultant des recherches précédentes ont servi d'hypothèses de travail dans la présente étude.

B. Le chapitre 3 contient une analyse du "bilinguisme officiel", qui est la capacité (telle qu'elle est indiqué dans les données du recensement) de parler l'anglais et le français. Notre analyse est, en partie, descriptive. Nous présentons un tableau des variations systématiques de l'importance du bilinguisme officiel. Nous étudions ces aspects dans le sens spatial (en utilisant comme unité d'analyse les provinces et, dans une certaine mesure, les comtés et les divisions de recensement). Nous étudions également différents aspects de la composition de la population, en particulier l'âge, le sexe, la langue maternelle et l'éducation. Puis, nous étudions les effets combinés des caractéristiques spatiales et de composition sur l'importance du bilinguisme officiel.

En outre, nous essayons, dans ce chapitre, de vérifier plusieurs hypothèses relatives à l'importance du bilinguisme, qui sont dérivées des théories de l'acquisition et de la conservation de la langue seconde.

Les principales constatations de ce chapitre sont résumés ci-dessous:

1. Le pourcentage des bilingues officiels a augmenté depuis le recensement de 1961. Une certaine partie de cette augmentation est "fausse", n'étant que le résultat des méthodes de préparation des données (voir chapitre 2), mais une autre partie est réelle.
2. Pour l'ensemble du Canada, les personnes de langue maternelle française comptent un pourcentage beaucoup plus élevé de bilingues officiels que les personnes de tout autre langue maternelle, malgré que, au Québec, les personnes de langue maternelle autre que le français comptent un pourcentage plus élevé de bilingues que les personnes de langue maternelle française.
3. Une grande partie de la variation de l'importance du bilinguisme peut être expliquée par la notion de l'adaptation de la minorité. Les Français constituent une minorité linguistique en Amérique du Nord et comptent un pourcentage plus élevé de bilingues que les autres groupes linguistiques dans l'enemble du Canada, alors que certaines langues maternelles autres que le français sont en position minoritaires au Québec et que les personnes qui

les parlent comptent un pourcentage plus élevé de bilingues que les francophones de cette province.

4. Le Québec et les comtés du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario qui le jouxtent comptent plus de 86 % de tous les bilingues officiels du Canada et la région métropolitaine de Montréal compte 35 % de ces bilingues.

5. Le pourcentage de bilingues officiels est plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

6. La relation entre l'âge et le bilinguisme officiel est curvilinéaire; les pourcentages les plus élevés de bilingues officiels se trouvent chez les jeunes adultes.

7. À l'intérieur de certaines limites, il existe une corrélation positive entre le nombre d'années de scolarité et la tendance à être bilingue officiel. Nous en déduisons que l'éducation est la principale raison de l'augmentation du bilinguisme.

C. Au chapitre 4, nous traitons de ce que nous appelons le "bilinguisme non officiel", qui est l'aptitude d'un recensé à parler deux langues ou plus, dont l'une au moins n'est ni l'anglais ni le français. Nous appelons "bilingues non officiels-anglais" les personnes qui parlent l'anglais et au moins une langue autre que le français et "bilingues non officiels-français" les personnes qui parlent le français et au moins une langue autre que l'anglais. Pour analyser le bilinguisme non officiel, nous avons dû utiliser simultanément de nouvelles combinaisons des réponses faites à plusieurs questions du recensement.

Nous résumons ci-dessous les principales constatations de ce chapitre:

1. Au Canada, il y a autant de bilingues non officiels que de bilingues officiels.

2. La grande majorité des bilingues non officiels parlent l'anglais plutôt que le français, plus une autre langue. En d'autres mots les personnes dont la langue maternelle est ni l'anglais, ni le français adoptent plutôt l'anglais comme langue officielle, même au Québec.

3. Alors que la plupart des bilingues officiels habitent le Québec et les comtés du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario qui le jouxtent, les bilingues non officiels sont concentrés dans les provinces de l'Ouest et dans la plupart des régions de l'Ontario.

4. Chez les groupes plus âgés, on trouve de plus fortes proportions de bilingues non officiels que de bilingues officiels.

5. La corrélation entre l'éducation et le bilinguisme officiel mentionnée au chapitre 3 n'est pas valable pour le bilinguisme non officiel.

6. Plus les immigrants sont arrivés au Canada depuis longtemps, plus il est vraisemblable qu'ils soient bilingues non officiels.

7. Plus les immigrants sont arrivés au Canada à un jeune âge, plus il est vraisemblable qu'ils soient devenus unilingues anglais.

D. Le chapitre 5 contient une analyse de la conservation et du changement de la langue maternelle. Nous avons utilisé ici les données du recensement de façon nouvelle, en combinant les données

sur l'origine ethnique, la langue maternelle et la langue parlée à la maison pour analyser les variations de deux formes de changement de langue. Nous avons appelé l'une de ces formes: "changement par les ascendants" (parce qu'on peut démontrer que tout changement constaté de ce type remonte aux ascendants du recensé) et l'autre: "changement actuel" (parce qu'on peut démontrer que tout changement constaté de ce type doit s'être produit au cours de la vie du recensé).

Nous résumons ci-dessous certaines des principales constatations de ce chapitre:

1. Le changement de langue maternelle dû aux ascendants (mesuré d'après le pourcentage des personnes d'une origine ethnique donnée dont la langue maternelle correspond à ce groupe ethnique) se fait surtout vers l'anglais; il existe au Québec un léger changement vers le français, particulièrement chez des personnes d'origine britannique ou italienne.

2. On trouve le plus important changement par les ascendants chez les groupes ethniques dont l'immigration remonte le plus loin dans le temps. Les personnes d'origine scandinave, juive, allemande ou néerlandaise présentent le plus fort degré de changement vers l'anglais par les ascendants. On trouve le degré de changement de langue maternelle le plus faible chez les Chinois et les Italiens. Les personnes des autres origines ethniques occupent des positions intermédiaires sur cette échelle.

3. Le changement des personnes d'origine française vers la langue maternelle anglaise augmente selon un gradient qui varie avec l'éloignement du Québec. Ce n'est que dans les comtés du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario qui jouxtent le Québec (et particulièrement dans les comtés de la première de ces provinces) que le français est conservé de façon appréciable mais, même dans ces régions, on constate un changement important des personnes d'origine française vers la langue maternelle anglaise.

4. Le degré d'assimilation des personnes dont le changement de langue maternelle remonte aux ascendants est plus fort dans les provinces de l'Atlantique, mais un peu moins fort dans les Territoires du Nord-Ouest, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, un peu plus faible au Manitoba et en Ontario et il est le plus faible au Québec.

5. Les caractéristiques du changement actuel de langue maternelle (établi d'après le pourcentage des personnes d'une langue maternelle donnée qui parlent cette langue maternelle à la maison), sont semblables à celles du changement de langue par les ascendants. Par exemple, le changement actuel s'effectue la plupart du temps vers l'anglais plutôt que vers le français.

6. Les plus forts taux de changement actuel vers l'anglais se trouvent chez les répondants dont la langue maternelle est une langue scandinave, le néerlandais, l'allemand ou le yiddish. Les plus forts taux de conservation de la langue maternelle (autre que l'anglais ou le français) se trouvent chez les recensés dont l'immigration est la plus récente (par exemple, les Chinois et les Italiens) et chez les recensés de langue maternelle indienne autochtone ou inuktitut, particulièrement dans les parties du nord des provinces et dans les Territoires du Nord-Ouest.

7. En ce qui concerne les changements par les ascendants et les changements actuels, il y a convergence vers l'anglais en fonction de l'âge et de la durée de résidence au Canada. Les

différences relatives aux origines ethniques et aux langues maternelles dans la conservation de la langue maternelle diminuent à mesure qu'une plus grande partie des recensés de ces groupes sont nés au Canada et ont au moins un parent né au Canada.

E. Au chapitre 6, nous étudions les aspects de la langue d'usage des personnes bilingues, d'après les réponses faites à la question correspondante. Nous étudions tous les groupes de bilingues en utilisant le classement par capacité linguistique expliquée au chapitre 4. Certaines des conclusions de ce chapitre portent sur l'analyse de l'acquisition, de la conservation et du changement de langue.

Nous résumons ci-dessous les principales constatations de ce chapitre:

1. Une bonne partie des bilingues, et particulièrement des bilingues officiels, continuent à utiliser leur langue maternelle comme langue d'usage (langue parlée à la maison).

2. Dans certaines régions situées hors du Québec, on note un changement considérable vers la langue d'usage anglaise chez des bilingues de langue maternelle française.

3. Dans la population bilingue non officielle, la langue anglaise acquise a beaucoup plus de chances de devenir la langue d'usage que la langue française acquise.

4. Chez les bilingues, la langue d'usage (tout comme l'importance du bilinguisme et l'importance du changement de langue maternelle par les ascendants ou du changement actuel) suit les caractéristiques indiquées dans les chapitres précédents.

5. Chez les bilingues non officiels nés au Canada, ce sont les bilingues des Territoires du Nord-Ouest dont la langue maternelle est une langue indienne autochtone ou inuktitut qui présentent le plus faible degré de changement de langue, c'est-à-dire que la plupart d'entre eux parlent leur langue maternelle à la maison.

6. Chez les bilingues non officiels nés à l'étranger, la tendance à utiliser l'anglais comme langue d'usage est fortement proportionnelle à la durée de leur résidence au Canada. Cette relation n'est ni si évidente ni si forte pour les bilingues non officiels-français.

7. Il est moins vraisemblable que les personnes qui ont acquis leur langue seconde principalement à l'école utilisent cette langue comme langue d'usage que les personnes qui ont acquis cette langue seconde principalement hors de l'école.

F. Au chapitre 7, nous analysons les structures des caractéristiques des mariages interlinguistiques (entre personnes de langue différente) et interethniques (entre personnes appartenant à des ethnies différentes). Comme dans les chapitres précédents, nous étudions des problèmes qui, jusqu'à ces derniers temps, n'ont pas été étudiés de façon très approfondie à l'échelle nationale au Canada. Notre approche est, ici encore, principalement descriptive et inductive. Comme dans les autres analyses contenues dans la présente étude, nous introduisons des variables spatiales et de composition pour essayer de déterminer la nature des structures observées.

Nous résumons ci-dessous les principales constatations de ce chapitre:

1. Le pourcentage des personnes qui se marient avec une personne de leur propre groupe ethnique (endogamie ethnique) est plus élevé dans les régions où les membres de ce groupe sont plus concentrés.

2. À l'exception des Britanniques, des Français et des autochtones, les taux d'endogamie sont plus faibles chez les personnes nées au Canada que chez les personnes nées à l'étranger.

3. Les mariages entre personnes ayant la même langue maternelle (endogamie linguistique) sont plus fréquents que les mariages entre personnes appartenant au même groupe ethnique (endogamie ethnique).

4. En étudiant l'endogamie linguistique, nous trouvons le même classement des groupes ethniques que celui des analyses précédentes portant sur le changement de langue, c'est-à-dire que les Scandinaves présentent le taux de plus fort de mariage en dehors de leur ethnie et les Français, Anglais, Italiens, Indiens autochtones et Inuit, le taux le plus faible, et que les catégories de personnes dont la langue maternelle est autre occupent une position intermédiaire.

5. L'endogamie augmente généralement avec l'âge pour l'origine ethnique et la langue maternelle, bien que nous ayions remarqué des exceptions intéressantes.

6. La ségrégation linguistique semble diminuer chez les Canadiens de langue maternelle différente, spécialement chez les personnes d'origine scandinave, néerlandaise, allemande, polonaise et ukrainienne. Ce phénomène constitue l'un des aspects de la convergence indiquée au chapitre 5.

G. Le chapitre 8 contient nos conclusions, une analyse de certaines implications de nos constatations et des suggestions pour des recherches ultérieures.

1.3. Méthode utilisée

Notre analyse est presque entièrement basée sur les données du recensement de la population du Canada de 1971. Il est inutile d'expliquer les raisons de ce choix: l'un des buts principaux du programme de recherches qui a subventionné notre étude était de promouvoir l'étude des données de ce recensement. Étant ainsi engagés par notre proposition initiale, nous étions évidemment liés par cette contrainte et nous n'avons utilisé d'autres données que dans quelques cas. Il nous a été presque impossible d'utiliser d'autres données parce que nous étions pressés par le temps, que les ressources étaient plutôt limitées et que les autres données étaient généralement de mauvaise qualité.

Nous devons signaler que la validité et la fiabilité des données du recensement sur les caractéristiques linguistiques sont loin d'être acceptées universellement, comme nous le verrons particulièrement dans le chapitre 2. Un grand nombre de linguistes professionnels, par exemple, contestent la validité des "données inscrites par le recensé". Ces chercheurs considèrent que les questions et les réponses des questionnaires remplis par les répondants sont trop "vagues" pour fournir l'information détaillée nécessaire à une analyse valable.

D'un autre côté, il a été fait un certain nombre d'études qui visaient à valider les mesures des caractéristiques linguistiques inscrites par les recensés. Les constatations contenues dans ces études nous donnent suffisamment confiance dans la validité des données sur la langue inscrites par les recensés. Les lecteurs intéressés peuvent consulter, par exemple, Lamy (1977) ou Fishman et Terry (1969).

Nous somme d'avis qu'en dépit de quelques insuffisances que nous indiquerons ultérieurement, les données du recensement sur les caractéristiques linguistiques sont suffisamment valides peut être utilisées dans une analyse systématique. Nous montrerons que nos mesures n'ont pas seulement une structure régulière (ce qui contredit l'opinion selon laquelle nous ne mesurons que des observations faites au hasard), mais également que les variations observées peuvent, dans une grande mesure, être expliquées par des théories qui ont été élaborées avant notre analyse et indépendamment de celle-ci. C'est pourquoi nous pensons que la validité des données sur les langues du recensement de 1971 est pour le moins acceptable.

Certains indices indiquent que les données du recensement de 1971 ont également un degré de fiabilité acceptable. Brackstone (1971) a traité des différentes sources d'erreur dans les données et indique l'ordre de grandeur de ces erreurs et leurs répercussions sur l'ensemble des données. Bien que ces données contiennent certainement des erreurs, nous sommes convaincus qu'elles sont suffisamment fiables aux fins des analyses de la présente étude.

Nous avons utilisé une stratégie principalement descriptive et inductive pour l'étude de la plupart des sujets. Bien qu'il existe des exposés théoriques et des recherches qui traitent de certains de ceux-ci, de nombreux aspects des caractéristiques linguistiques de la population canadienne n'ont, à notre connaissance, jamais été étudiés. En fait, nous pensons qu'une grande partie de ce que nous essayons de faire n'a pas de précédent dans les ouvrages scientifiques que nous connaissons. Il apparaît clairement que, dans ces domaines, il est impossible de reproduire des analyses antérieures. Il est même parfois difficile de faire des analyses basées sur des perspectives théoriques, soit parce qu'on ne peut trouver de théorie adéquate, soit parce que les données disponibles ne permettent pas de tester une théorie particulière. C'est pourquoi nous avons essayé de vérifier des hypothèses lorsque c'était possible, et de procéder de façon descriptive et théorique quand on ne pouvait utiliser une approche déductive pour vérifier les hypothèses.

Nous avons utilisé des méthodes d'analyse simples pour différentes raisons. Nos principaux outils d'analyse sont le tableau des fréquences et son dérivé, le tableau des pourcentages. Nous utilisons une stratégie d'élaboration dans laquelle des modèles à une variable sont décomposés en modèles à deux variables, puis en structures plus complexes à plusieurs variables. Nous utilisons également, de temps en temps, des analyses de corrélation et de régression, principalement pour exploiter toute la gamme des variations possibles de plusieurs de nos variables. Cette préférence délibérée pour l'emploi de méthodes "simples" provient de çe que nous désirons que la présente étude soit accessible à un maximum de personnes plutôt qu'à un groupe restreint de chercheurs professionnels en sciences sociales. Nous sommes parfaitement au courant de l'existence de méthodes d'analyse plus "performantes" ou plus "raffinées". De plus, nous nous occupons, comme nous l'avons mentionné, de faire un certain nombre d'analyses exploratoires pour lesquelles la supériorité de techniques plus raffinées est contestable.

Les analyses exploratoires dépendent fréquemment de la mise en évidence de déviations subtiles par rapport aux caractéristiques attendues. L'utilisation de techniques complexes empêche trop souvent les chercheurs de remarquer les déviations et d'en chercher la cause.

Bien que nous ayions pris une position définitive en faveur de l'utilisation des données du recensement portant sur les caractéristiques linguistiques, nous devons toutefois reconnaître que ces données ne sont pas sans défaut. Dans le chapitre 2, nous inclurons, entre autres choses, des études relativement détaillées des questions relatives aux langues contenues dans le recensement, et de leurs limites. Nous nous sommes efforcés, de plus, d'indiquer des problèmes spécifiques reliés à nos analyses. Ces études figurent dans tous les chapitres consacrés aux analyses. Il est particulièrement important de connaître ces limites dans les cas où nous avons construit de nouvelles variables.

En plus des problèmes associés aux questions individuelles de langue ou aux combinaisons de celles-ci, nous devons indiquer qu'il existe une autre difficulté. Étant donné que les données du recensement décrivent la situation à un moment donné, nous n'obtenons qu'une "coupe" de la population, un "instantané" pour ainsi dire. Une grande partie de ce que nous voulons faire traite des résultats de "processus", c'est-à-dire que nous voudrions reconstruire les divers faits et gestes qui ont eu pour résultat une condition donnée ce qui est, naturellement, possible dans une certaine mesure en utilisant les données du recensement. Par exemple, comparer le lieu de naissance et le lieu de résidence d'une personne nous permet de faire certaines déductions sur sa mobilité résidentielle. Toutefois, ces déductions sont évidemment imparfaites. Nous pouvons déduire qu'une personne donnée a changé de lieu de résidence au moins une fois, mais nous ne pouvons rien dire sur l'année au cours de laquelle elle s'est déplacée, ni savoir les causes des décisions qui ont entraîné un déplacement particulier. Un danger bien connu des déductions dynamiques faites à partir de données transversales devient manifeste lorsqu'on analyse des données relatives à des groupes d'âges. Il est tentant de traduire des variations observées chez différents groupes d'âges en interprétations basées sur le cycle de vie des personnes. Dans de nombreux cas, ces déductions sont soit simplistes, soit tout simplement inexactes. L'exactitude ou l'inexactitude de ces déductions ne peut généralement être établie que si nous avons accès à des données supplémentaires décrivant la situation à un moment différent. Ces données ne sont, malheureusement, que rarement disponibles. Nous avons essayé de n'agir qu'avec grande prudence dans ce domaine, mais il est vraisemblable que nous nous soyions trompés dans certains cas. Caveat emptor!

Les insuffisances des données du recensement font également qu'elles ne nous donnent pas de renseignements sur les structures sociales. Nous utilisons des termes comme "communauté", "société", "institution", etc., avec l'hypothèse implicite qu'ils décrivent des modèles relativement structurés d'interaction sociales. Même dans les meilleurs des cas, les données du recensement ne nous permettent pas d'utiliser des mesures "de remplacement" pour ces termes. Malheureusement, nous n'avons que peu (ou pas) l'occasion de vérifier la validité de ces hypothèses. Considérons, par exemple, le terme "groupe linguistique". Une grande partie de la littérature sur les relations ethniques et linguistiques est basée sur l'hypothèse que les membres d'un groupe linguistique donné partagent certains éléments de culture. Il existe de plus, ou du moins implicitement, l'hypothèse que les membres d'un tel groupe s'influencent plus les uns les autres qu'ils n'influencent des "éléments extérieurs".

Les données du recensement ne permettent aux recensés que de se classer dans une seule catégorie linguistique. Ces mesures ne sont évidemment pas très fiables comme indicateurs des modes d'interaction entre les individus.

Il existe un dernier aspect de notre méthodologie qu'il convient de mettre en évidence: une grande partie de notre analyse initiale a été faite à l'aide des données des fichiers échantillon à grande diffusion, qui sont le fichier sur les individus et le fichier sur les familles de recensement. Ces fichiers ne contiennent des données que sur 1 % de la population canadienne. En dépit de quelques défauts, dont le principal est que les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ne sont pas inclus dans l'échantillon, ces fichiers nous ont été d'une grande utilité. D'après notre expérience, les répartitions de ces fichiers, sont tout à fait représentatives des répartitions observées dans toute la population. Les différences sont généralement très petites et n'ont pas, jusqu'à présent, conduit à des conclusions très divergentes. Toutefois, la plupart des tableaux utilisés dans la présente étude portent sur la population totale.

CHAPITRE 2

LES LANGUES AU CANADA: CARACTÉRISTIQUES ET ÉVOLUTION

2.1. Introduction

Dans ce chapitre, nous étudions la grille des questions sur l'origine ethnique et la langue, qui ont été posées lors des recensements de la population au Canada. Nous présentons ensuite une brève étude de la recherche sur la conservation et le changement de langue au Canada.

Une partie importante de la recherche publiée sur la langue et l'origine ethnique au Canada a été basée sur des renseignements extraits des recensements de la population. Comme nous l'avons déjà indiqué, notre étude suit la tradition, c'est-à-dire que nos analyses sont basées presque exclusivement sur les données du recensement de la population de 1971. C'est pourquoi il est important que nous discutions les questions sur la langue de façon assez approfondie et que nous mettions en évidence les problèmes inhérents aux applications de ces données faites au cours des recherches. John Kralt, dans deux récentes études schématiques intitulées "Les langues au Canada" (1976) et "Les origines ethniques des Canadiens" (1977) qu'on peut consulter avec profit, a très bien expliqué les questions relatives au recensement.

Bien qu'il existe des problèmes au sujet des questions du recensement relatives aux langues et que la grille complète des questions ne couvre pas l'ensemble des phénomènes du comportement des langues comme le préconise, entre autres, Lieberson (1966), ces questions constituent probablement l'ensemble de données le plus complet qui ait été rassemblé par un pays sur le sujet.

2.2. Questions sur les langues et l'origine ethnique posées au cours des recensements de la population

La première question qui nous intéresse dans les recensements de la population du Canada était destinée à mesurer la composition ethnique de la population. Une question de ce type a été posée au cours de chaque recensement décennal depuis 1871, sauf en 1891. Jusqu'en 1941, on demanda aux recensés d'indiquer leur "origine raciale"; au cours des recensements plus récents, on leur demanda d'indiquer leur "origine ethnique ou culturelle". Bien que la tâche principale des recensés ait consisté à s'identifier à un certain groupe racial, culturel ou ethnique d'après leurs ascendants paternels, il y a eu des exceptions à cette règle générale. Hurd (1941:29) a indiqué ces exceptions: pour les personnes dont les ascendants paternels ou maternels appartenaient aux races "noire, jaune ou amérindienne", l'origine était indiquée d'après la race du parent non blanc. Dans le recensement de 1941, les descendants des mariages entre Indiens et blancs étaient indiqués comme étant des métis.

En 1891, la classification détaillée par origine ethnique ou raciale et le lieu de naissance fut remplacée par un ensemble beaucoup plus général de catégories. Les recensés furent divisés par lieu de naissance en "nés au Canada" et "nés en dehors du Canada". Le groupe des "nés au Canada" fut subdivisé en un groupe "francophone" et "tous les autres". Pour des raisons qui n'ont pas été

indiquées par les agents de recensement, le recensement de 1901 revint à la classification antérieure, qui ne fut plus modifiée par la suite. Cette longue série de questions, et les réponses ainsi obtenues, donnent des renseignements intéressants sur l'histoire du Canada, mais les commenter nous obligerait à nous éloigner de notre sujet.

Les questions reliées directement aux langues apparurent pour la première fois dans le recensement de 1901 et, depuis, chaque recensement décennal a contenu au moins une question directement reliée aux caractéristiques linguistiques. Dans son étude schématique intitulée "Les langues au Canada", Kralt résume clairement la série de questions sur les langues (1976:5, figure I), dont nous donnons une version à la figure A ci-dessous.

Figure A. Concepts linguistiques, 1901-1971

Année	Langue officielle	Langue maternelle	Langue d'usage
1901	Aptitude à parler suffisamment l'anglais, le français ou les deux langues pour soutenir une conversation (anglais seulement, français seulement, les deux, ni l'un ni l'autre).	La langue maternelle est la langue natale d'une personne, la langue de sa race; mais pas nécessairement celle dans laquelle elle pense, celle qu'elle parle le plus couramment ou celle qu'elle utilise le plus pour la conversation.	Pas demandé
1911	Même	Pas demandé	Langue parlée le plus souvent à la maison.
1921	Même	Langue que la personne parle habituellement.	Pas demandé
1931	Même	Langue apprise pendant l'enfance et encore parlée ou langue de la famille, que la personne l'ait apprise ou non (par ex., les bébés).	Pas demandé
1941	Même	Première langue apprise pendant l'enfance si la personne la comprend encore. Les personnes qui ne comprenaient plus la première langue apprise déclaraient la seconde langue apprise et encore comprise.	Pas demandé
1951	Même	Même	Pas demandé
1961	Même	Même	Pas demandé
1971	Même	Même	Langue parlée plus souvent par la personne à la maison.

Source: Kralt, 1976:5.

Comme l'indique Kralt (1976:4), les données linguistiques obtenues au cours des recensements antérieurs à 1931 n'ont, pour un certain nombre de raisons, qu'une utilité limitée pour l'analyse des données chronologiques. La raison principale est que, avant 1931, les données n'étaient disponibles que pour les personnes âgées de 10 ans et plus. De plus, les commentaires sur le concept de la "langue maternelle" varient considérablement, comme le montre la figure A. Enfin, les tableaux publiés à partir des anciens recensements, spécialement ceux de 1901 et 1911, contiennent très peu de données sur les langues. En fait, les publications sur le recensement de 1911 ne contiennent aucun tableau sur les langues.

De 1931 à 1971, nous avons une série remarquablement stable de questions sur les langues. La question sur les "langues officielles", qui comprend la même question et les mêmes catégories de réponse dans tous les recensements, mesure la capacité du recensé à parler l'anglais, le français ou les deux suffisamment bien pour soutenir une conversation.

Il y a eu une légère modification en 1941 à la question sur la "langue maternelle". Alors que la définition précédente de la langue maternelle du recensé stipulait que cette langue devait encore être parlée, les recensements ultérieurs (c'est-à-dire ceux de 1941 à 1971), exigeaient seulement que la langue soit encore comprise par le recensé. Cette modification de la définition a évidemment faussé toute analyse longitudinale, spécialement pour les groupes qui sont très avancés dans leur assimilation à la société canadienne.

En 1971, une question fut ajoutée à la série de questions sur les langues: on demanda aux recensés d'indiquer la langue qu'ils parlaient le plus souvent à la maison (question sur la "langue d'usage"). Cette question fut ajoutée à la suite des recommendations faites par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1967:18). Elle correspond également aux recommendations faites par les Nations Unies en 1970 au sujet des questions de recensement relatives aux langues et aux origines ethniques (pour des précisions supplémentaires, voir Shryock et Siegel, 1973:276).

Bien que les données du recensement canadien sur les langues et l'origine ethnique soient généralement considérées comme étant de très bonne qualité, elles ne sont pas sans défaut. En vérité, on peut trouver des commentaires critiques sur une ou plusieurs de ces questions dans la littérature des sciences sociales. La critique la plus défavorable sur la question sur l'origine ethnique est probablement celle de Ryder (1955). Il convient de prendre note des points suivants:

(a) avant 1951, il n'existait pas de définition claire du concept "d'origine". Hurd (1941:29) souligne que l'expression: "origine raciale ou ethnique" n'a pas de signification claire ou simple, mais, il affirme qu'il ne semble pas que les recensés aient éprouvé de grandes difficultés à répondre à cette question;

(b) les critères à utiliser pour s'identifier à une catégorie ethnique ont consisté en un mélange confus de facteurs, notamment la couleur de la peau, la langue, la religion, le lieu de naissance et la nationalité;

(c) pour plusieurs des catégories indiquées, les réponses ont fluctué de façon importante de recensement en recensement, et d'une manière qu'on ne peut expliquer en termes de déplacements "réels" de la population. En d'autres mots, l'identification des recensés à des catégories ethniques particulières n'est pas une décision prise sans ambiguïté, car elle est influencée par les conditions politiques du moment (par exemple, le nombre des recensés qui ont indiquée "allemand" comme origine ethnique a diminué, de 1931 à 1941. Le fait que différents pays ont pris part à la Seconde Guerre mondiale explique probablement en bonne partie ce phénomène); et

(d) Ryder conclut que les données canadiennes sur l'origine ne peuvent être analysées que si nous les classons en quatre catégories: Britanniques, Français, autres blancs et non-blancs (1955:476).

Jusqu'à ces derniers temps, l'article de Ryder constituait pratiquement la seule critique détaillée publiée sur les statistiques canadiennes sur l'origine. Il n'a provoqué presque aucune réaction de la part des personnes chargées d'élaborer les questionnaires du recensement dans les années qui l'ont suivi, à l'exception de celle de Krotki, dans la Note technique n° 3 du Bureau fédéral de la statistique intitulée: "Some Comments on Norman Ryder's Article on Ethnic Origin". Il faut remarquer qu'il s'est écoulé presque exactement une décennie entre la publication de l'article de Ryder et celle de la note technique de Krotki, où celui-ci ne soulève que de faibles objections aux critiques de Ryder; certaines de ces objections paraissent basées sur des malentendus ou des différences d'interprétation.

Depuis 1974, il y a eu une augmentation considérable du nombre des critiques publiées sur la question de l'origine (voir, par exemple, Henripin, 1974, 1975; Gryz, 1977). Jusqu'à tout récemment, de nombreux chercheurs ont soit utilisé les données sur l'origine ethnique sans les critiquer, soit cité d'abord l'article de Ryder en guise d'avertissement, puis utilisé tout de même ces données. Les données sur l'origine ethnique ont, par exemple, été fréquemment utilisées comme base pour évaluer les changements de langue. Les comparaisons faites entre le nombre des personnes qui indiquent une certaine langue comme étant leur langue maternelle et le nombre de celles qui indiquent une origine ethnique correspondante montrent habituellement que le premier nombre est plus petit que le deuxième. On en déduit ensuite que la différence entre les deux nombres représente le nombre de personnes appartenant au groupe ethnique en question qui sont passé à l'anglais ou au français langue maternelle. Étant donné toutefois la façon dont l'origine ethnique est déterminée, il est possible que cette assimilation se soit produite au cours d'une génération précédente. Des publications récentes (par exemple, Henripin, 1975:135ss) montrent qu'on est conscient de la nécessité d'établir une distinction entre ce que nous appelons les changements de langue par les ascendants et les changements actuels de langue (voir chapitre 5 de la présente étude).

Étant donné toutes les difficultés relatives à la question sur l'origine ethnique que nous avons identifiées, nous concluons que, de toutes les questions du recensement, c'est celle sur l'origine ethnique qui nous en dit le moins sur les caractéristiques linguistiques.

Bien que la question sur la langue maternelle paraisse donner une meilleure mesure des caractéristiques linguistiques actuelles de la population canadienne, elle n'est pas sans présenter également des problèmes. Nous avons déjà indiqué la différence entre la définition de 1931 et celle de 1941. Dans les deux définitions, c'est-à-dire si la première langue apprise dans l'enfance est encore encore parlée (avant 1941) ou seulement comprise (1941 et après), on peut supposer sans risque de se tromper qu'il existe encore une certaine relation entre le recensé et la langue. Nous devrions comprendre que, pour les personnes qui sont en train de changer leur comportement linguistique, il est possible, d'après les définitions du recensement, de "changer" de langue maternelle. Si une personne ne peut plus comprendre la première langue apprise dans l'enfance, une autre langue, apprise plus récemment, devient la langue maternelle. En fait, Lieberson a pensé que ce phénomène s'était produit dans une faible mesure entre les recensements de 1951 et de 1961 (1966:146-147; 1970:17). Vallee et de Vries (1975:28-33) présentent une autre analyse de la question de la redéfinition de la langue maternelle, ainsi qu'une analyse des groupes d'âge pour tenir compte des changements intervenus entre les recensements jusqu'à 1971 dans la répartition selon les langues maternelles.

Une autre difficulté présentée par la question sur la langue maternelle est que les réponses multiples n'étaient pas permises dans le recensement de 1971. (Nous sommes heureux d'indiquer que le recensement de 1976 les a permis.) Ainsi, pour 1971, nous n'avons pas d'information sur le nombre de personnes qui ont appris simultanément deux ou plusieurs langues dans leur enfance. Une étude faite à titre de supplément à l'étude mensuelle sur la main-d'oeuvre, effectuée pour le compte du Secrétariat d'État du Canada en 1975, permet de croire qu'il existe un grand nombre de personnes de ce type au Canada. Au cours de cette étude, on a posé la question sur la langue maternelle en utilisant la même formulation que lors du recensement. On ajouta, toutefois, une catégorie unique de réponse: "anglaise et française". D'après les réponses obtenues, on peut estimer qu'environ 300,000 personnes de la population cible (personnes de 15 ans et plus de la population civile hors institution du Canada Canada — à l'exclusion des résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest) ont indiqué avoir appris simultanément l'anglais et le français comme langue maternelle (voir Castonguay, 1977:8).

Dans le recensement de 1971, on demanda aux recensés de ne noircir qu'un cercle de la liste suivante pour indiquer la "première langue apprise dans l'enfance et encore comprise":

o Anglais
o Français
o Allemand
o Italien
o Autre (préciser)

Il y avait ainsi quatre réponses possible "à marquer" et une option "à inscrire". Lorsque des recensés indiquaient plus d'une langue comme étant leur langue maternelle, on n'en retenait qu'une seule, selon une méthode de préparation des données très compliquée qui donnait plus d'importance aux langues "marquées" qu'aux langues "inscrites". Si deux cercles "à marquer" étaient noircis, la sélection favorisait le cercle le plus foncé (pour des précisions supplémentaires, voir Kralt, 1976:7). Parce qu'on n'a pas élaboré d'état indiquant le nombre des réponses déterminées ainsi et les résultats de ces choix, il nous est impossible d'estimer les répercussions des méthodes de préparation sur les données de la langue maternelle.

En dépit de ces lacunes, et du fait que la question sur la langue maternelle n'est pas destinée à fournir des informations sur l'utilisation de cette langue dans la vie de tous les jours, le "contenu" linguistique de cette question est sans aucun doute plus significatif que celui de la question sur l'origine ethnique.

La question sur la langue officielle, tout en ne donnant pas d'information sur l'utilisation réelle de cette langue, nous permet de faire certaines déductions plus fiables sur le comportement linguistique que la question sur la langue maternelle ou celle sur l'origine ethnique. La question demandait si les répondants pouvaient parler l'anglais ou le français suffisamment bien pour soutenir une conversation. Quatre catégories de réponse étaient prévues: anglais seulement, français seulement, anglais et français, ni l'anglais ni le français. Le livret d'instruction qui accompagnait les questionnaires du recensement de 1971 ne permettait pas aux recensés d'interpréter cette question parce qu'il précisait qu'il ne fallait indiquer que les langues dans lesquelles "ils pouvaient soutenir une conversation assez longue sur différents sujets". Parce que presque toutes les données du recensement de 1971 ont été recueillies par autodénombrement, on pourrait croire que les différentes interprétations de ce que signifie "soutenir une conversation" pourraient être comprises entre la capacité de demander un pain à l'épicerie et celle de parler d'unité nationale à une réception. Toutefois, il existe des preuves qui indiquent une corrélation généralement forte entre les caractéristiques linguistiques autodénombrées et les mesures plus probantes obtenues au cours des recensements effectués par des interviewers (Lamy, 1977) ou par divers tests de connaissance des langues (Fishman et Terry, 1969).

Il convient également de remarquer que les méthodes de préparation des données utilisées par Statistique Canada ont eu pour résultats certaines "corrections" qui ont augmenté le nombre des personnes bilingues officielles. Les réponses des personnes de langue maternelle anglaise qui avaient répondu "français seulement" à la question sur les langues officielles ont été changées en "anglaise et française". La même règle fut appliquée aux réponses des personnes de langue maternelle française qui avaient répondu "anglais seulement" à cette question. Comme nous l'avons déjà mentionné dans nos commentaires sur la question sur la langue maternelle, il est permis de croire que certaines personnes "oublient" leur langue maternelle. Les méthodes de préparation des données semblables à celles que nous avons indiqué ci-dessus impliquent, naturellement, que les personnes qui ont appris l'anglais ou le français comme langue première ne peuvent "oublier" cette langue.

Kralt (1976:7) évalue le nombre des personnes dont les réponses ont été changées par cette méthode de préparation des données et donne une certaine idée de la direction et de l'importance de la déviation qui en résulte. Il observe que ces changements "ont eu pour résultat d'augmenter le degré selon lequel les Canadiens se considèrent bilingues". de Vries et Vallee (1975:20) mentionnent les chiffres suivants:

(a) anglais seulement, valeur indiquée: 14,469,540, trop faible de 97,000;

(b) français seulement, valeur indiquée: 3,879,225, trop faible de 32,000;

(c) anglais et français, valeur indiquée: 2,900,155, trop grande de 129,000; et

(d) ni anglais ni français, valeur indiquée: 319,360, sans changement.

En plus d'illustrer l'importance des répercussions des méthodes de préparation des données, ces chiffres nous donnent une idée du nombre de recensés qui, d'après les renseignements qu'ils ont inscrits sur les questionnaires du recensement de 1971, ont oublié leur langue maternelle. Par exemple, 97,000 personnes de langue maternelle française indiquent ne pouvoir parler que l'anglais, ce qui représente 1.7 % de la population totale de langue maternelle française.

La plus récente question ajoutée à la série de questions sur la langue: "Actuellement, quelle est la langue que vous parlez le plus souvent à la maison?" a été bien accueillie par les personnes qui s'intéressent aux questions linguistiques au Canada. C'est la seule question du recensement 1971 qui donne des renseignements sur la langue d'usage réelle. Toutefois, divers auteurs ont soulevé certaines limites intrinsèques à cette question et aux données qu'elle procure. L'une de ces limites est la même que nous mentionnons ci-dessus au sujet de la question sur la langue maternelle: il n'est pas permis aux recensés d'indiquer plus d'une langue. Il est évident que, dans de nombreux foyers, deux langues ou plus sont parlées selon une fréquence plus ou moins égale. Bien que le but de la question soit d'expliciter les réponses sur la langue d'usage d'une personne, la question telle qu'elle est rédigée rend malheureusement possible l'interprétation "langue d'usage de plusieurs personnes". Lorsque les répondants ont indiqué qu'ils utilisaient plusieurs langues, des méthodes de préparation des données semblables à celles que nous avons décrites pour les données de la langue maternelle ont ramené ces mentions multiples à une réponse simple.

Il est probable que les réponses sont également biaisées et favorisent l'uniformité de la langue au foyer. Il est vraisemblable que dans la plupart des ménages, une seule personne a rempli le questionnaire pour tous. Dans les cas où les membres du ménage utilisent deux ou plusieurs langues avec une fréquence approximativement égale, nous croyons que la personne qui a rempli le questionnaire a indiqué une seule langue comme étant la langue d'usage de tous les membres. Les données qui en résultent nous en disent plus, par conséquent, sur les caractéristiques linguistiques des ménages que sur la langue d'usage des personnes qui le composent.

Enfin, nous devons rappeler que le comportement linguistique est, pour un grand nombre de personnes, un phénomène qui comporte plusieurs aspects. La linguistique utilise le concept de "domaine" pour regrouper ces différents aspects. Ces domaines sont assez comparables à ce qu'on appelle en sociologie des "institutions". Bien que la littérature sur la linguistique présente différents schémas pour délimiter ces différents domaines, les spécialistes s'accordent pour dire que ces domaines sont, entre autres la famille, l'école, le lieu de culte, le milieu de travail et les amis. (Voir de Vries, 1977; et Darbelnet, 1977 et les références qu'ils citent pour une analyse du concept des domaines.) La question sur la langue d'usage mesure, tout au plus, la langue d'usage dans l'un de ces domaines, c'est-à-dire la maison. Il est regrettable qu'aucune donnée du recensement ne fournisse d'information sur la langue d'usage dans les autres domaines.

2.3. Bref aperçu de la recherche antérieure sur les langues

Les lecteurs d'un compte rendu récent sur les recherches linguistiques entreprises au Canada (Coons, 1977) sont impressionnés par le grand nombre et la grande variété des études qui ont un certain rapport avec la langue. Utilisant de nombreuses méthodes de collecte des données, des

anthropologues, des démographes, des linguistes, des politicologues, des psychologues et des sociologues essaient de répondre à de nombreuses questions sur des sujets comme l'acquisition des langues, le comportement et les attitudes des personnes de langue maternelle différente dans les milieux où elles se rencontrent et les conflits sur les droits linguistiques. Dans cet ensemble plutôt impressionnant de textes, nous ne sélectionnons comme devant faire l'objet d'une attention spéciale que les études qui portent sur l'ensemble de la population du Canada, sur la population d'une province ou d'une région entière, ou sur un groupe ethnique. En raison de la grande portée de ces études, leurs auteurs ont tendance à n'utiliser qu'une seule méthode de collecte de données. La principale source de données est la séquence des données sur la langue et l'origine ethnique contenues dans le recensement de la population, mais des études plus récentes ont également utilisé des données d'enquêtes faites à l'échelle nationale.

Les premiers travaux de cette nature sont constitués par une série de trois monographies sur le recensement dans lesquelles l'auteur a étudié les origines ethniques et raciales, la composition linguistique, le pays de naissance et la nationalité de la population canadienne (Hurd, 1929; 1937; 1941). Ces monographies, basées respectivement sur les recensements de 1921, 1931 et 1941, ont porté principalement sur l'assimilation des immigrants dans la société canadienne. En ce qui concerne le comportement linguistique, l'auteur a particulièrement analysé l'acquisition de l'anglais ou du français par les personnes dont la langue maternelle n'était pas l'une des langues officielles. Il est quelque peu surprenant, tout au moins dans une perspective moderne, que l'auteur n'ait fait aucun effort pour analyser l'information disponible sur le bilinguisme officiel. En fait, une très petite partie des analyses dans ces monographies porte sur les relations entre les segments anglais et français de la population canadienne. À titre d'exemple, nous pouvons résumer brièvement les éléments pertinents de la monographie de 1941: le chapitre 9 traite des "langues" en six pages seulement (126-131). La plus grande partie de ce chapitre (pages 127-130) traite des personnes qui ne peuvent parler aucune des langues officielles et la deuxième partie la plus importante traite de l'acquisition de l'anglais ou du français par les personnes de langue maternelle "autre" (pages 130-131).

Il semble que le gouvernement canadien a montré beaucoup moins d'intérêt pour l'analyse des aspects linguistiques des différentes ethnies et l'adaptation des immigrants dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. La monographie sur le recensement de 1941 n'a été publié que pour diffusion restreinte en 1964. Le programme de monographies sur le recensement de 1961, par ailleurs très complet, ne contenait pas une seule étude spécialisée sur les ethnies ou les caractéristiques linguistiques et les monographies qui ont utilisé des répartitions de la population par ethnie ou langue ont eu tendance à n'utiliser que les données sur l'origine ethnique (qui ne sont pas très fiables) et, occasionnellement, les données sur la langue maternelle.

En bref, les monographies des recensements de 1921 à 1961 — des ouvrages précurseurs, en un sens, de la présente étude — fournissent beaucoup plus de renseignements détaillés sur les personnes qui ne parlent qu'une ou ne parlent aucune des langues officielles qu'elles ne fournissent sur les bilingues officiels ou sur des sujets comme la conservation ou l'abandon de la langue française.

Le recensement de 1961 a constitué une importante source de données pour les chercheurs non subventionnés par le gouvernement fédéral qui ont fait des études sur le bilinguisme officiel et la conservation ou l'abandon de la langue maternelle. Il est difficile de dire quelle est la proportion de ces recherches qui a été inspirée par les travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui ont débuté en 1963. Bien qu'une grande partie des recherches linguistiques ait été commandées directement par cette commission, la seule étude sur la conservation et l'abandon des langues effectuée par son compte fut celle d'Henripin, Charbonneau et Mertens intitulée: "Étude des aspects démographiques des problèmes ethniques et linguistiques du Canada", qui ne fut jamais publiée bien qu'elle ait été fréquemment mentionnée dans le volume I du rapport de la Commission, Les langues officielles (1967) et dans le volume IV, L'apport culturel des autres groupes ethniques (1969). Parce que le recensement de 1961 ne contenait pas de question sur la langue d'usage, Henripin et al., ont basé leurs analyses sur les données sur l'origine ethnique, la langue maternelle et les langues officielles, en utilisant comme unités spatiales d'analyse les provinces, les comtés et divisions de recensement, et les plus grandes villes.

En 1967, année de parution du premier volume du rapport de la C.R.E.B.B., Richard Joy a publié son livre "Languages in Conflict", ouvrage de démographie historique dans lequel l'auteur analyse la répartition géographique des populations francophones du Canada et fait des hypothèses fondées sur l'histoire pour expliquer l'évolution de ce phénomène. Il est possible que la plus importante contribution apportée par cet ouvrage soit la délimitation précise des "régions linguistiques" du Canada. Ces régions sont construites à partir des données des comtés et des divisions de recensement selon la composition de la population par langue maternelle et par langue officielle. Joy a publié depuis plusieurs autres ouvrages dans lesquels il raffine et développe son travail initial qu'il met à jour en se basant sur les données du recensement de 1971 (voir, par exemple, Joy, 1977).

Les régions linguistiques canadiennes ainsi créées ont servi de cadre à d'autres analyses des caractéristiques historiques, démographiques et sociologiques de ces zones (voir, par exemple, Vallee et Dufour, 1974). Cette division a également influencé les recherches faites pour le Conseil consultatif des districts bilingues (par exemple, Cartwright, 1976).

Depuis 1967, en plus des travaux que nous venons de mentionner, il a été publié un grand nombre de rapports, de livres et d'autres ouvrages qui utilisent les données des recensements pour analyser les caractéristiques et les tendances de la conservation et du changement de langue chez les anglophones et les francophones du Canada. À quelques exceptions près, que nous mentionnons ici, la plupart de ces études se bornent à décrire les caractéristiques et les tendances à différents niveaux d'agrégation: Canada, les provinces ou des régions métropolitaines déterminées. Plusieurs de ces études contiennent, de plus, des projections des tendances observées jusqu'à des dates déterminées. On trouve dans les études faites, en particulier, par les chercheurs francophones, beaucoup de considérations théoriques sur les répercussions politiques des tendances observées et des projections. On trouve des exemples de ces hypothèses dans de nombreux articles publiés ces dernières années dans les Cahiers québécois de démographie, dont un numéro (vol. 5, n° 3) est consacré aux conditions difficiles dans lesquelles se trouvera la langue française. Parmi ces études on peut citer: Arès, 1975; Castonguay, 1976a; Henripin, 1974, 1975; et Maheu, 1970. Il est compréhensible que ces auteurs se préoccupent principalement de l'avenir de la langue et de la culture françaises au Canada. Dans cet

esprit, et particulièrement en raison de l'affaissement du taux d'accroissement naturel au Québec, ces auteurs n'ont pas tellement étudié le bilinguisme proprement dit. Ils ne se sont pas non plus souciés d'expliquer autrement les tendances observées et n'ont étudié qu'un ensemble restreint de variables, principalement des variables démographiques ou écologiques comme l'emplacement des populations francophones par région et la densité, l'âge et le sexe de ces populations.

Mentionnons l'ouvrage de Robert Maheu comme exemple d'étude de ce type. Dans son ouvrage intitulé: "Les francophones du Canada" (1970), il étudie, par groupes d'âges, les taux d'assimilation des francophones au milieu anglais pour les données des recensements de 1941 à 1961. Il extrapole ensuite ces taux jusqu'à 1991 en formulant différentes hypothèses de fertilité et de migration. Il fait porter ses analyses sur les classes d'âges, ce qui constitue une caractéristique particulière qui n'avait pas été utilisée par les chercheurs qui, avant lui, avaient fait des études de ce type. Comme le font les autres auteurs mentionnés, Maheu étudie également les répercussions de l'emplacement des populations francophones.

Nous trouvons dans Henripin (1975:136) un bref résumé des conclusions d'un grand nombre de ces études:

(a) le changement du français à l'anglais augmente proportionnellement, à la distance du Québec, spécialement pour les personnes des groupes d'âges des plus jeunes qui vivent dans des régions où la population francophone ne constitue qu'une petite partie de la population totale;

(b) la conservation du français est forte au Québec, où les "pertes" du français vers l'anglais sont compensées par les "gains" de l'anglais vers le français;

(c) un plus grand nombre d'immigrants adoptent l'anglais que le français, même au Québec; et

(d) le mariage avec un ou une non francophone augmente fortement la probabilité d'un changement vers l'anglais.

Parmi les ouvrages que nous avons étudiés, la plupart des études portent sur un ensemble limité de variables et peu d'entre elles tentent de fournir des explications approfondies des phénomènes observés. L'ouvrage de Lieberson: Language and Ethnic Relations in Canada (1970), constitue une exception notable. Ce titre est trompeur, car le livre ne contient qu'une très petite analyse des langues autres que l'anglais et le français.

Lieberson s'appuie surtout sur les données du recensement de 1961 et des recensements antérieurs mais, à l'inverse de Joy, il ajoute à ces données provenant d'autres sources, comme la langue ou les langues utilisées dans les "pages jaunes" des annuaires téléphoniques de plusieurs villes et dans les offres d'emploi publiées dans les journaux montréalais. Les causes du bilinguisme et de la conservation de la langue maternelle sont les deux sujets traités le plus en détail. Suivant une orientation exprimée antérieurement par Fishman (1966), Lieberson soutient que le bilinguisme est une condition nécessaire mais non suffisante pour qu'il y ait changement de langue maternelle d'une génération à l'autre. Il se sert de différentes approches et données et d'un grand nombre d'indices,

dont certains semblent avoir été créés spécialement pour cette analyse. Dans son introduction, Lieberson indique que son but est d'étudier "l'importance quantitative d'un nombre minimal de forces" au lieu d'utiliser un très grand réseau de variables explicatives. Il écrit:

> "Le comportement linguistique est considéré comme une forme d'adaptation à un ensemble de conditions institutionnelles et démographiques de la société qui sont, notamment, la composition linguistique et ethnique de la population, le degré de ségrégation, les forces professionnelles émanant de la structure industrielle de la société, et l'âge." (1970:14) (traduction libre).

Nous traiterons des différents aspects de l'analyse de Lieberson dans les chapitres suivants. Nous ne mentionnons ici que quelques-uns des faits saillants de son analyse. Lieberson a montré que la proportion de bilingues chez les francophones était inversement proportionnelle au degré de ségrégation résidentielle et que cette ségrégation est en corrélation positive avec le degré de conservation de la langue maternelle d'une génération de francophones à l'autre. Plusieurs des études antérieures en étaient arrivées aux mêmes conclusions, mais Lieberson va beaucoup plus loin et démontre la complexité des mécanismes de causalité qui expliquent ces phénomènes.

Lieberson note un important accroissement de l'acquisition de la langue seconde pendant les années scolaires et soutient que les pressions dues à la scolarisation sont plus fortes que celles qui sont dues au voisinage (1970:22-23). Il montre également, toutefois, que le soutien apporté par la communauté et l'influence de l'école ont une grande importance lorsque les personnes qui parlent la langue minoritaire sont numériquement faibles (le français hors du Québec, l'anglais au Québec). À partir de la fin de l'adolescence, il existe des différences importantes dans l'importance du bilinguisme chez les hommes et chez les femmes, la proportion de ceux-ci est plus forte chez les premiers parce que, pense Lieberson, il y a une plus grande proportion d'hommes qui travaillent. Certains secteurs du monde du travail sont plus susceptibles que d'autres de favoriser le bilinguisme et augmentent ainsi le risque de changement de langue d'une génération à l'autre. Par exemple, dans un secteur économique où la langue anglaise domine, les collets blancs sont plus fortement incités à parler l'anglais que les ouvriers, même lorsque la majorité de la population n'est pas anglophone. Dans la même région, les travailleurs de l'industrie ne sont pas aussi fortement incités à apprendre l'anglais (Lieberson, 1970:27).

Toutefois, Lieberson montre également que l'influence du secteur professionnel sur le bilinguisme et sur la conservation de la langue maternelle varie selon la composition de la population des régions et des communautés. Dans ce qu'il appelle les "petites villes", où les personnes de langue maternelle française constituent moins de 10 % de la population, le taux de bilinguisme de ces personnes est plutôt uniformément fort, mais le taux de conservation de la langue maternelle française d'une génération à l'autre varie considérablement selon les villes (1970:236ss). Ceci ne constitue qu'un des cas mentionnés par Lieberson, qui montre l'indépendance des causes du bilinguisme et de celles de la conservation ou du maintien de la langue maternelle.

Bien que l'ouvrage de Lieberson constitue sans aucun doute un événement marquant dans l'étude démographique des langues au Canada et qu'il contienne un grand nombre d'idées nouvelles, il n'en souffre pas moins de quelques lacunes majeures. Premièrement, dans plusieurs cas, les constatations indiquées et les conclusions qu'il en tire dépendent directement de ses hypothèses. Ces hypothèses n'étant pas toujours formulées explicitement, les constatations de certaines des analyses incitent à une interprétation plus certaine qu'elle ne devrait l'être. Gryz (1977) l'a clairement démontré dans une autre estimation du changement de langue maternelle d'une génération à l'autre. Deuxièmement, un grand nombre de ses analyses sont quelque peu superficielles; elles dépassent rarement le niveau des analyses à deux variables. Certaines techniques d'analyse à plusieurs variables montreraient que, dans certains cas, l'analyse à deux variables est insuffisante, et même impropre (voir, par exemple, de Vries, 1975). Un certain nombre d'exemples supplémentaires illustrant ce point suivront dans la présente étude, spécialement dans le chapitre 3.

De cet aperçu sur la recherche linguistique au Canada, il ressort évidemment que, comme c'est le cas pour d'autres aspects de la société canadienne, on étudie très peu les conditions des populations autochtones du Canada, les Indiens et les Inuit. Kralt mentionne certaines concentrations régionales de personnes parlant une langue indienne ou l'inuktitut (1976:28) et, très brièvement, indique certaines caractéristiques particulières à ces groupes, par exemple leurs très petits nombres de bilingues officiels et le très faible degré d'utilisation de l'une des langues officielles chez ceux dont la langue maternelle est également la langue d'usage (1976:53). Vallee et de Vries (1975) indiquent que les différences régionales (spécialement du nord au sud), les contrastes urbains-ruraux et les différences d'âge constituent certaines causes des variations de la conservation et du changement de la langue chez les autochtones du Canada. Ils citent également une étude linguistique effectuée dans le district du Mackenzie des Territoires du Nord-Ouest, qui a montré que le plus important facteur influençant la langue d'usage des autochtones était la mesure dans laquelle une langue donnée constituait la langue dominante d'une communauté (Barrados et Van Dine, à paraître). En d'autres mots, chez les autochtones, la densité de la langue constitue un facteur-clé pour expliquer les constructures des caractéristiques de la langue d'usage ainsi que les taux de conservation et de changement de la langue.

En plus des ouvrages mentionnés jusqu'ici, qui sont tous basés presque entièrement sur les données des recensements, il existe également quelques études basées en grande partie sur des enquêtes. Aucune de ces enquêtes n'a porté sur la population du Canada en tant qu'ensemble global. La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a subventionné un assez grand nombre d'enquêtes portant sur des sous-populations particulières: les principales d'entre elles étaient celle qui a porté sur les adolescents du Canada (Johnstone, 1969), l'étude sur les fonctionnaires fédéraux (Beattie, 1975) et celle sur les Forces armées du Canada (Coulombe). Au Québec, la Commission Gendron a fait faire un certain nombre d'études portant surtout sur la langue de travail (Gendron, 1972). L'étude sur les langues "non officielles" commandée par le Secrétariat d'État (O'Bryan et al., 1975) est un sous-produit des travaux de la Commission royale.

Le principal avantage de ces études est qu'elles fournissent souvent des renseignements supplémentaires sur le comportement linguistique, par exemple dans certains domaines que les données du recensement ignorent. Entre autres, la langue du travail est étudiée de façon assez extensive.

Le principal inconvénient est qu'elles ont tendance à étudier des populations quelque peu restreintes (par exemple les fonctionnaires ou les adolescents seulement) et qu'elles portent sur des échantillons relativement petits. Dans son étude, par exemple, Johnstone utilise un échantillon national de 1,365 répondants âgés de 13 à 20 ans. Surtout lorsqu'on souhaite faire des répartitions spatiales assez raffinées des variations du comportement linguistique, de tels échantillons deviennent trop petits, et leur utilité pour les analyses s'en trouve très diminuée. Ce n'est que sporadiquement que nous mentionnerons les résultats de ces études dans nos analyses.

Qu'ont nos analyses en commun avec les travaux linguistiques antérieurs résumés dans le présent chapitre? Tout d'abord, nous étudions les langues dans l'ensemble de la population canadienne. Dans la plupart de nos analyses, nous essayons d'étudier la population totale du Canada (dans notre analyse du bilinguisme, par exemple) ou, du moins, tous les membres de cette population qui sont exposés à un risque particulier (comme dans notre analyse des mariages interethniques et interlinguistiques, dans laquelle nos recherches portent sur les familles époux-épouse dont les deux conjoints sont présents). Deuxièmement, nous travaillons, naturellement, à partir des données du recensement de 1971 et nous mettons ainsi à jour des études antérieures. Troisièmement, nos analyses font plus que seulement "mettre à jour" les études précédentes. Nous avons tenté de donner des explications assez complexes des variations observées des structures linguistiques en utilisant un grand nombre de totalisations spéciales. De plus, nous abordons plusieurs domaines auxquels aucun de nos prédecesseurs n'avait touché. Par exemple, notre analyse du bilinguisme non officiel, aussi élémentaire qu'elle soit, n'a pas de précédent dans les études antérieures. Il en est de même de nos analyses sur la langue d'usage des bilingues.

Enfin, tout en donnant des explications, nous avons essayé de garder une certaine indépendance d'esprit. Étant parfaitement conscients de la valeur scientifique incertaine des explications "après coup", nous avons essayé d'apporter plusieurs explications, lorsque c'était possible, aux phénomènes observés. Ce faisant, nous avons de temps en temps remis en question des "idées bien établies" et des explications acceptées depuis longtemps. Bien que nous ne souhaitions pas soutenir que nos nouvelles explications sont meilleures que les premières, nous espérons avoir formulé des réserves sur la valeur de certaines conclusions généralement acceptées relatives aux caractéristiques linguistiques du Canada, et incité les chercheurs à étudier ces questions de façon plus approfondie.

CHAPITRE 3

DÉTERMINANTS DU BILINGUISME OFFICIEL

3.1. Introduction

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction du chapitre 1, notre première analyse porte sur le bilinguisme officiel, défini comme étant la capacité de parler l'anglais et le français. Nous mesurons le bilinguisme officiel d'après les réponses faites à la question suivante: "Connaissez-vous assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation?", les catégories de réponse étant: l'anglais seulement, le français seulement, l'anglais et le français, ni l'anglais ni le français.

Nous répétons que, pour les fins de cette analyse, nous ne nous soucions pas du degré de compétence linguistique des répondants; nous acceptons leur estimation de leur capacité de parler l'anglais et le français comme mesure valide du bilinguisme officiel.

Certaines études antérieures sur le bilinguisme au Canada ont servi à déterminer le cadre de notre analyse. Comme nous l'avons mentionné au chapitre 2, nous nous sommes inspirés pour nos analyses des travaux d'Arès, Henripin, Joy, Lieberson et autres chercheurs qui ont fait des recherches sur ce que nous avons appelé des "macro-catégories". Ces études ont mis en évidence l'importance de variables comme l'origine ethnique, la langue maternelle, la région, la résidence rurale ou urbaine, l'âge et le sexe pour expliquer les variations systématiques de la prévalence du bilinguisme officiel au Canada.

Dans la première partie du présent chapitre, nous commençons par l'analyse des caractéristiques individuelles utilisées pour "expliquer" les variations de la prévalence du bilinguisme officiel. Nous inspirant de nos prédécesseurs, nous commençons par l'ensemble des variables explicatives qui résultent de leurs études. Comme nous l'avons indiqué dans notre introduction, nous considérons ensemble, et non séparément, plusieurs de ces variables indépendantes dans l'espoir d'isoler les répercussions distinctes qu'ont chacune d'elles sur le bilinguisme officiel.

Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous passons de l'étude du bilinguisme des recensés à l'étude de la prévalence du bilinguisme dans les comtés et les divisions de recensement. Comme nous l'avons déjà mentionné au chapitre 2, il existe des variations géographiques très distinctes dans presque tous les aspects de l'utilisation des langues au Canada. On peut soutenir que les caractéristiques des recensés que nous discuterons dans la première partie de ce chapitre, ont leurs propres répercussions sur le bilinguisme des recensés. Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous essayons d'établir des relations entre ces deux groupes de facteurs.

3.2. Aspects particuliers du bilinguisme officiel

3.2.1. Répartition spatiale

Pour l'ensemble du pays, nous constatons que plus des deux tiers de la population ne peuvent parler que l'anglais seulement, un peu plus d'un sixième que le français, un peu moins d'un septième peut parler l'anglais et le français et le reste ne peut parler aucune des langues officielles.

Bien que, au moins au début, nous présentions l'information relative à ces quatre catégories, les analyses contenues dans ce chapitre porteront surtout sur les bilingues. Pour simplifier la phraséologie utilisée, nous appelons "anglophones" ceux qui ne peuvent parler que l'anglais, "francophones" ceux qui ne peuvent parler que le français, "bilingues" ceux qui peuvent parler l'anglais et le français et "allophones" ceux qui ne peuvent parler ni l'anglais ni le français (tableau 3.1.).

Il est évident que chacune des ces quatre catégories de personnes a ses propres caractéristiques de concentration par région au Canada. Les anglophones sont plus concentrés dans les provinces de l'Atlantique (sauf au Nouveau-Brunswick), en Ontario, dans les provinces de l'Ouest et au Yukon. Les francophones sont concentrés au Québec mais comptent d'importants groupes de personnes dans les provinces adjacentes du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Remarquons, toutefois, que les francophones de l'Ontario, bien que presque aussi nombreux que ceux du Nouveau-Brunswick, ne représentent que 1.2 % de la population ontarienne, alors que les francophones du Nouveau-Brunswick constituent presque 16 % de la population de cette province. Les bilingues sont surtout concentrés au Québec; mais il y en a beaucoup aussi en Ontario et au Nouveau-Brunswick. En outre, cette dernière province compte une plus forte proportion de bilingues que la première, bien que leur nombre absolu soit beaucoup plus petit. Les allophones sont fortement concentrés en Ontario. En termes de concentration relative, nous devons également indiquer que les allophones constituent un cinquième de la population des Territoires du Nord-Ouest. On trouve dans Kralt (1976:21-28) une analyse similaire sur la répartition spatiale de la population par langue maternelle et par langue d'usage. Sous une forme très simplifiée, nous pouvons dire que le Québec et, dans une mesure moindre, le Nouveau-Brunswick, constituent le château fort de la langue française au Canada et que la langue anglaise domine dans le reste du pays.

Ce dualisme canadien peut être constaté plus facilement dans les tableaux 3.2 et 3.3, où nous trouvons que le Québec compte 94.6 % de la population francophone bien qu'il ne compte que 27.9 % de la population totale du Canada. Presque tous les francophones habitant hors du Québec se trouvent au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Ces trois provinces ensemble comptent 99.6 % de la population francophone alors que les autres provinces et territoires se partagent le reste, ce qui n'est vraiment pas beaucoup.

Par contre, la population anglophone est beaucoup plus dispersée. La province où se trouve la plus grande partie de la population anglophone, l'Ontario, compte presque la moitié de cette population et seulement 35.7 % de la population totale du pays. Toutefois, les trois provinces qui contiennent la plus grande proportion d'anglophones, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ne comptent ensemble que 71.2 % de la population anglophone. Rappelons que les trois provinces qui comptent ensemble le plus grand nombre de francophones comptent 99.6 % des francophones.

TABLEAU 3.1. Répartitions de la population selon la langue officielle, Canada et provinces, 1971

Province	Total	Langue officielle			
		Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Ni l'anglais ni le français
		Répartition numérique			
Canada	21,568,311	14,469,540	3,879,260	2,900,150	319,360
Terre-Neuve	522,104	511,625	510	9,350	625
Île-du-Prince-Édouard	111,641	101,820	680	9,110	30
Nouvelle-Écosse	788,960	730,700	4,190	53,035	1,030
Nouveau-Brunswick	634,557	396,855	100,985	136,115	600
Québec	6,027,764	632,510	3,668,015	1,663,790	63,440
Ontario	7,703,106	6,724,100	92,845	716,065	170,095
Manitoba	988,247	881,710	5,020	80,930	20,585
Saskatchewan	926,242	867,315	1,830	45,985	11,115
Alberta	1,627,874	1,525,575	3,305	81,005	17,995
Colombie-Britannique	2,184,621	2,054,680	1,775	101,435	26,725
Yukon	18,388	17,130	5	1,210	35
Territoires du Nord-Ouest	34,807	25,500	100	2,120	7,085
		Répartition en pourcentage			
Canada	100.0	67.1	18.0	13.4	1.5
Terre-Neuve	100.0	98.0	0.1	1.8	0.1
Île-du-Prince-Édouard	100.0	91.2	0.6	8.2	0.0
Nouvelle-Écosse	100.0	92.6	0.5	6.7	0.1
Nouveau-Brunswick	100.0	62.5	15.9	21.4	0.1
Québec	100.0	10.5	60.9	27.6	1.1
Ontario	100.0	87.3	1.2	9.3	2.2
Manitoba	100.0	89.2	0.5	8.2	2.1
Saskatchewan	100.0	93.6	0.2	5.0	1.2
Alberta	100.0	93.7	0.2	4.6	1.1
Colombie-Britannique	100.0	94.1	0.1	4.6	1.2
Yukon	100.0	93.2	0.0	6.6	0.2
Territoires du Nord-Ouest	100.0	73.3	0.3	6.1	20.4

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 92-726 au catalogue, bulletin 1.3-5, tableau 27.

TABLEAU 3.2. Répartition en pourcentage de la population, par langue officielle, Canada et provinces, 1971

Province	Population totale	Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Ni l'anglais ni le français
Terre-Neuve	2.4	3.5	0.0	0.3	0.2
Île-du-Prince-Édouard	0.5	0.7	0.0	0.3	0.0
Nouvelle-Écosse	3.7	5.0	0.1	1.8	0.3
Nouveau-Brunswick	2.9	2.7	2.6	4.7	0.2
Québec	27.9	4.4	94.6	57.4	19.9
Ontario	35.7	46.5	2.4	24.7	53.3
Manitoba	4.6	6.1	0.1	2.8	6.4
Saskatchewan	4.3	6.0	0.0	1.6	3.5
Alberta	7.5	10.5	0.1	2.8	5.6
Colombie-Britannique	10.1	14.2	0.0	3.5	8.4
Yukon	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0
Territoires du Nord-Ouest	0.1	0.1	0.0	0.0	2.2
Canada	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 92-726 au catalogue, bulletin 1.3-5, tableau 26.

TABLEAU 3.3. Pourcentages cumulés, de la population totale, par langue officielle, par province, Canada, 1971

Province	Pourcentage cumulé	Province	Pourcentage cumulé	Province	Pourcentage cumulé
Population totale		Anglais seulement		Français seulement	
Ontario	35.7	Ontario	46.5	Québec	94.6
Québec	63.6	Colombie-Britannique	60.7	Nouveau-Brunswick	97.2
Colombie-Britannique	73.7	Alberta	71.2	Ontario	99.6
Alberta	81.2	Manitoba	77.3	Manitoba	99.7
Manitoba	85.8	Saskatchewan	83.3	Nouvelle-Écosse	99.8
Saskatchewan	90.1	Nouvelle-Écosse	88.4	Alberta	99.9
Nouvelle-Écosse	93.8	Québec	92.8	Saskatchewan	100.0
Nouveau-Brunswick	96.7	Terre-Neuve	96.3	Colombie-Britannique	100.0
Terre-Neuve	99.1	Nouveau-Brunswick	99.0	Île-du-Prince-Édouard	100.0
Île-du-Prince-Édouard	99.6	Île-du-Prince-Édouard	99.7	Terre-Neuve	100.0
Territoires du Nord-Ouest	99.8	Territoires du Nord-Ouest	99.9	Territoires du Nord-Ouest	100.0
Yukon	99.9	Yukon	100.0	Yukon	100.0
Anglais et français		Ni l'anglais ni le français			
Québec	57.4	Ontario	53.3		
Ontario	82.2	Québec	73.2		
Nouveau-Brunswick	86.9	Colombie-Britannique	81.6		
Colombie-Britannique	90.4	Manitoba	88.0		
Alberta	93.2	Alberta	93.6		
Manitoba	96.0	Saskatchewan	97.1		
Nouvelle-Écosse	97.8	Territoires du Nord-Ouest	99.3		
Saskatchewan	99.1	Nouvelle-Écosse	99.6		
Terre-Neuve	99.6	Terre-Neuve	99.8		
Île-du-Prince-Édouard	99.9	Nouveau-Brunswick	100.0		
Territoires du Nord-Ouest	100.0	Yukon	100.0		
Yukon	100.0	Île-du-Prince-Édouard	100.0		

Source: Dérivé du tableau 3.2.

La population bilingue officielle tend à se trouver dans les mêmes provinces que celles qui contiennent également les plus fortes concentrations de francophones unilingues (Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick), mais nous trouvons, de plus, des nombres importants de bilingues officiels dans les quatre provinces de l'Ouest.

Enfin, les plus fortes concentrations d'allophones se trouvent en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. La plus grande partie d'entre eux, un peu plus de la moitié de tous les allophones du Canada, se trouvent en Ontario, alors que très peu de personnes appartenant à cette catégorie se trouvent dans les provinces de l'Atlantique.

On peut voir un autre aspect de la répartition relative décrite ci-dessus en lisant transversalement les colonnes du tableau 3.3, qui est organisé selon les catégories de langues. Par exemple, à la troisième ligne, nous voyons que les trois provinces les plus populeuses (Ontario, Québec et Colombie-Britannique) comptent 73.7 % de la population totale du Canada. Lorsque nous considérons les quatre catégories de langues par ordre décroissant de concentration dans trois provinces seulement, nous voyons 99.6 % de la population francophone au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario (les trois provinces comptant les plus grandes parts de francophones); 86.9 % de la population bilingue au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick; 81.6 % de la population allophone en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique; et 71.2 % seulement de la population anglophone en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta.

Cette caractéristique des concentrations régionales par catégorie de langues est encore mieux mise en évidence lorsque nous calculons les indices de ségrégation en utilisant comme base la répartition par province du tableau 3.2[1]; la matrice des indices de ségrégation des autres catégories est présentée dans le tableau 3.4.

TABLEAU 3.4. Indices de ségrégation entre quatre catégories de réponse à la question sur les langues officielles, basés sur les fréquences par province, Canada, 1971

Langue officielle	Langue officielle			
	Français seulement	Anglais et Français	Ni l'anglais ni le français	Anglais seulement
Français seulement	—	37.2	74.7	90.2
Anglais et français	37.2	—	37.5	55.0
Ni l'anglais ni le français	74.7	37.5	—	22.6
Anglais seulement	90.2	55.0	22.6	—

Source: Dérivé du tableau 3.2.

Les anglophones et les francophones sont très ségrégués les uns des autres, comme le montre la valeur 90.2 de l'indice de ségrégation. Remarquons qu'une ségrégation complète serait indiquée par l'indice 100. Dans notre cas, ségrégation complète signifierait qu'aucune province du Canada ne

Voir note(s) à la page 80.

contient, à la fois, des anglophones et des francophones. Pour exprimer la valeur de l'indice par une phrase, nous pourrions dire qu'il faudrait déménager 90.2 % de tous les francophones (ou de tous les anglophones) dans d'autres provinces pour que les deux répartitions soient égales.

Les catégories des bilingues et des allophones occupent des positions intermédiaires: les bilingues sont relativement près des francophones puisque l'indice de ségrégation pour ces deux catégories est 37.2, alors que les allophones sont relativement près des anglophones. L'indice de ségrégation pour ces deux catégories (22.6) est la valeur la plus faible du tableau 3.4. Nous devons également indiquer que l'indice de ségrégation est, dans une certaine mesure, une fonction de l'unité spatiale dans laquelle on mesure les répartitions. Si nous avions utilisé une répartition plus raffinée, les comtés et les divisions de recensement par exemple, les indices de ségrégation auraient été probablement plus forts que ceux du tableau 3.4. Ils pourraient avoir les mêmes valeurs que celles de ce tableau; ils ne pourraient pas être plus faibles.

Nous pouvons observer que les caractéristiques de la concentration provinciale par catégorie de langues forment à peu près un gradient centré sur le Québec. En allant de l'est à l'ouest, il y a Terre-Neuve, avec 98 % d'anglophones. La proportion d'anglophones diminue jusqu'à 10.5 % au Québec, puis augmente jusqu'à la valeur maximale de 94.1 % en Colombie-Britannique, à l'extrémité ouest. Les indices pour les francophones et les bilingues forment des gradients contraires: leurs valeurs inférieures sont situées aux deux extrémités du pays et leur valeur supérieure au Québec. La catégorie allophone est quelque peu différente: elle est pratiquement absente dans les provinces de l'Atlantique, atteint sa plus forte valeur (2.2 %) en Ontario et diminue ensuite légèrement en allant vers l'ouest, pour remonter à nouveau légèrement en Colombie-Britannique. Elle est encore plus différente si l'on tient également compte des Territoires du Nord-Ouest, qui présentent la plus forte concentration d'allophones, soit 20.3 %. Il est intéressant d'observer que le gradient est-ouest des bilingues se retrouve pour tous les recensements précédents, depuis celui de 1901 (Vallee et de Vries, 1978).

Si nous utilisons une répartition spatiale plus raffinée que la répartition par province, nous constatons que la concentration des bilingues est encore plus prononcée que ne l'indiquait l'analyse précédente. Nous avons montré que les bilingues étaient très concentrés dans le Québec. Dans cette province, la concentration la plus importante de bilingues se trouve dans la division de recensement constituée par l'Île de Montréal qui, à elle seule, contient plus de 800,000 bilingues, soit environ 29 % de tous les bilingues du pays. Si nous considérons la région métropolitaine de Montréal, nous constatons qu'elle contient un peu plus d'un million de bilingues officiels, soit 35 % de tous les bilingues du pays.

3.2.2. Résidence en milieu urbain/rural

Si nous divisons la population par lieu de résidence, c'est-à-dire en milieu urbain, rural non agricole et rural agricole, nous obtenons une répartition quelque peu différente des quatre catégories de caractéristiques des langues officielles, comme l'indique le tableau 3.5.

TABLEAU 3.5. Répartition en pourcentage des catégories de langue officielle, par régions urbaines et rurales, Canada, 1971

Langue officielle	Canada	Régions urbaines	Régions rurales non agricoles	Régions rurales agricoles
Anglais seulement	67.1	66.2	68.5	73.1
Français seulement	18.0	17.3	20.5	19.8
Anglais et français	13.4	14.9	9.7	6.4
Ni l'anglais ni le français	1.5	1.6	1.3	0.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 92-726 au catalogue, bulletin 1.3-5, tableau 27.

Nous constatons qu'il existe des concentrations beaucoup plus fortes de bilingues et d'allophones dans la population urbaine que dans l'un ou l'autre des segments de la population rurale. En d'autres mots, l'unilinguisme officiel apparaît comme une caractéristique dominante plus importante dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains au Canada, alors que le bilinguisme officiel ou l'incapacité de parler l'une ou l'autre des langues officielles est plus caractéristique des milieux urbains. Il est intéressant de remarquer que la plus forte prévalence du bilinguisme dans les régions urbaines a été observée également au cours de recherches portant sur d'autres sociétés (voir, par exemple, les constations de de Vries, 1975, sur la Finlande et sur les blancs d'Afrique du Sud).

3.2.3. Résidence en milieu urbain/rural, par province

Il est tentant d'expliquer les caractéristiques indiquées-ci-dessus (plus de bilingues et d'allophones dans les villes et plus d'unilingues dans les régions rurales) par des notions simples, faisant appel au sens commun, soit l'homogénéité et l'isolement des régions rurales et l'hétérogénéité des villes qui reçoivent de grands nombres d'immigrants. Toutefois, lorsque nous étudions les différences des caractéristiques des bilingues officiels par régions urbaines et par régions rurales au niveau des provinces et des divisions de recensement, nous constatons que les facteurs résidentiels sont plus complexes qu'ils ne le paraissent lorsqu'on les détermine à partir de données obtenues pour tout le Canada. Le tableau 3.6 montre les résultats des calculs effectués par références croisées d'après le tableau 3.5, pour chaque province.

En ce qui concerne le bilinguisme officiel, le tableau 3.6 montre que le classement "à l'échelon national" indiqué dans le tableau 3.5 ne subsiste que pour le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Si nous combinons les secteurs ruraux non agricoles et agricoles, nous retrouvons également les mêmes caractéristiques "nationales" pour Terre-Neuve, l'Ontario, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Toutefois, pour la Nouvelle-Écosse, le Manitoba et la Saskatchewan, nous trouvons plus de bilingues officiels dans les régions rurales non agricoles et moins dans les régions urbaines et rurales agricoles. Ce phénomène découle des caractéristiques de l'établissement des personnes d'origine française et de langue maternelle française en dehors du Québec. Dans le paragraphe consacré à la langue maternelle et au bilinguisme officiel dans le présent chapitre, nous démontrons ce que tout le monde sait déjà, à savoir que les personnes de langue maternelle française

TABLEAU 3.6. Répartition en pourcentage des catégories de langue officielle, par résidence et province, Canada, 1971

Langue officielle	Urbaine	Rurale non agricole	Rurale agricole	Urbaine	Rurale non agricole	Rurale agricole	Urbaine	Rurale non agricole	Rurale agricole
		Terre-Neuve			Île-du-Prince-Édouard			Nouvelle-Écosse	
Anglais seulement	97.6	98.6	97.7	92.7	88.8	93.5	94.3	90.0	95.3
Français seulement	0.2	0.0	0.0	0.1	1.1	0.5	0.2	1.0	0.4
Anglais et français	2.2	1.2	2.3	7.2	10.0	6.0	5.3	8.9	4.2
Ni l'un ni l'autre[1]	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1
		Nouveau-Brunswick			Québec			Ontario	
Anglais seulement	66.6	56.1	67.0	11.7	6.0	4.0	87.1	86.9	91.2
Français seulement	9.8	24.6	19.2	56.2	78.1	87.6	0.9	2.6	2.1
Anglais et français	23.5	19.2	13.8	31.0	15.0	8.4	9.4	9.6	6.1
Ni l'un ni l'autre[1]	0.1	0.1	0.0	1.1	0.9	0.1	2.5	0.9	0.6
		Manitoba			Saskatchewan			Alberta	
Anglais seulement	90.6	83.8	89.2	94.6	90.9	94.0	93.9	92.3	94.0
Français seulement	0.4	0.9	0.7	0.1	0.3	0.2	0.2	0.3	0.3
Anglais et français	7.7	10.1	8.4	4.6	5.6	5.2	5.0	4.9	4.8
Ni l'un ni l'autre[1]	1.4	5.2	1.7	0.7	3.1	0.6	0.9	2.6	0.9
		Colombie-Britannique			Yukon[2]			Territoires du Nord-Ouest[2]	
Anglais seulement	93.7	95.2	95.7	92.5	94.2		85.6	61.6	
Français seulement	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0		0.4	0.2	
Anglais et français	4.9	4.0	3.4	7.3	5.5		9.3	3.0	
Ni l'un ni l'autre[1]	1.4	0.7	0.9	0.1	0.3		4.7	35.2	

[1] Ni l'anglais ni le français.

[2] Les données pour le rural du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont la somme du rural non agricole et du rural agricole.

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 92-726 au catalogue, bulletin 1.3-5, tableau 27.

forment une partie beaucoup plus importante de la population bilingue officielle que les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français. En Nouvelle-Écosse, la population de langue maternelle française, qui est principalement d'origine acadienne, est surreprésentée chez les populations rurales non agricoles des villages et hameaux de moins de 1,000 habitants, particulièrement dans les comtés de Digby, Inverness, Richmond et Yarmouth. (Voir le rapport du Conseil consultatif des districts bilingues, 1975:53-58.) Comme la Nouvelle-Écosse, le Manitoba et la Saskatchewan comportent également de nombreux villages et hameaux dont la population comprend de nombreux bilingues de langue maternelle française qui descendent des immigrants français qui se sont installés sur des concessions statutaires il y a deux générations ou plus (de Vries et Vallee, 1975:63).

La répartition des allophones varie également selon les provinces. Les caractéristiques nationales, qui indiquent qu'il y a moins d'allophones quand on passe des secteurs urbains aux secteurs ruraux, ne se retrouvent qu'au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick. À Terre-Neuve, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, nous constatons que les allophones sont surreprésentés dans la population rurale non agricole. La population rurale des Territoires du Nord-Ouest comporte une très forte concentration d'allophones. Enfin, dans les autres provinces, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Yukon, il y a si peu d'allophones qu'il ne serait pas justifié d'analyser leur répartition particulière.

La principale raison qui explique la proportion relativement forte d'allophones dans les parties rurales non agricoles des provinces indiquées ci-dessus est que ces parties comprennent de fortes concentrations de personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Dans les Territoires du Nord-Ouest et dans les parties septentrionales de plusieurs provinces, la proportion des personnes parlant l'une des langues indiennes autochtones ou l'inuktitut est très forte (de Vries et Vallee, 1975:43-45). Une autre catégorie d'allophones, principalement d'origine slave, est fortement représentée dans les concessions statutaires, particulièrement en Saskatchewan. On peut trouver dans Anderson (1977:187-236) un compte rendu des caractéristiques culturelles et linguistiques de ces régions.

Les caractéristiques nationales des deux catégories unilingues ne sont pas, non plus, uniformes dans toutes les provinces. Les anglophones sont surreprésentés dans les secteurs urbains de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest. En d'autres termes, leur répartition n'est pas conforme aux caractéristiques nationales dans la plupart des provinces. En outre, les anglophones sont sous-représentés dans les milieux ruraux non agricoles de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Au niveau provincial, la répartition des francophones suit de plus près les caractéristiques nationales que ne le font celles des autres catégories linguistiques; la population urbaine ne contient une plus forte concentration de francophones dans les secteurs urbains que dans les secteurs ruraux qu'à Terre-Neuve, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest. De plus, les deux segments de la population rurale ne suivent pas les caractéristiques nationales dans toutes les

provinces; la population rurale non agricole du Québec et de l'Alberta comprend de plus faibles concentrations de francophones que les populations rurales agricoles de ces provinces.

Il semble donc évident que les caractéristiques nationales que nous avons identifiées dans le paragraphe précédent sont le résultat "d'effets composites", c'est-à-dire que les caractéristiques nationales de la catégorie des bilingues officiels dérivent des caractéristiques du Québec et du Nouveau-Brunswick, où nous trouvons la majorité des bilingues officiels du Canada. Pour la même raison, les caractéristiques nationales des allophones indiquent une prédominance urbaine, parce que c'est ce qu'on observe en Ontario et au Québec. Les caractéristiques nationales des anglophones sont fortement influencées par celles de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, alors que les caractéristiques des francophones sont fondamentalement celles du Québec. Nous reviendrons à l'analyse des différences entre secteurs urbains/ruraux dans l'étude des caractéristiques du bilinguisme officiel selon la langue maternelle et l'éducation.

3.2.4. Sexe

Comme nous l'avons déjà mentionné dans notre étude de la littérature, il y a une proportion légèrement plus forte de bilingues officiels chez les hommes que chez les femmes, alors qu'on trouve chez ces dernières une proportion un peu plus forte d'allophones que chez les hommes. Le tableau 3.7 montre que la différentielle selon le sexe du bilinguisme officiel est essentiellement la même que celle que Lieberson (1970), Joy (1967), et de Vries (1975) ont indiqué pour les recensements canadiens précédents, et qu'elle correspond également aux différentielles calculées par de Vries pour la Finlande, 1950 et l'Afrique du Sud, 1951 (1975). La différence selon le sexe pour les allophones est semblable à celle qui est généralement indiquée dans les études de l'assimilation des immigrants.

TABLEAU 3.7. Répartition en pourcentage des catégories de langue officielle selon le sexe, Canada, 1971

Langue officielle	Total	Hommes	Femmes
Anglais seulement	67.1	67.3	66.8
Français seulement	18.0	16.8	19.1
Anglais et français	13.4	14.6	12.3
Ni l'anglais ni le français	1.5	1.2	1.8
Total	100.0	100.0	100.0

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 92-729 au catalogue, bulletin 1.3-5, tableau 25.

Bien qu'il convienne de considérer que les conclusions suivantes ressortent quelque peu de la prévision, nous pouvons au moins dire que les caractéristiques observées permettent de conclure ce qui suit sur l'acquisition des langues:

(a) chez les personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, les hommes sont plus susceptibles d'apprendre une langue officielle que les femmes;

(b) les personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français sont plus susceptibles d'apprendre l'anglais que le français;

(c) chez les personnes de langue maternelle française, les hommes sont plus susceptibles d'apprendre l'anglais que les femmes; et

(d) la probabilité que des personnes de langue maternelle anglaise apprennent le français est plus faible que celle que des personnes de langue maternelle française apprennent l'anglais, quel que soit leur sexe.

Nous reviendrons sur cet ensemble de relations postulées dans le chapitre suivant, qui traite du "bilinguisme non officiel".

3.2.5. Âge

Lorsque nous classons par recoupement les catégories de langues officielles selon l'âge, nous obtenons certaines caractéristiques distinctives montrées dans le tableau 3.8. Considérant d'abord les anglophones, nous constatons que leur part de la population totale d'un groupe d'âges donné est plus forte pour les deux groupes d'âges les plus jeunes (0-4 et 5-9). Nous trouvons ensuite un léger déclin jusqu'à 19 ans, une proportion presque constante pour tous les groupes d'âges jusqu'à 29 ans, puis des augmentations modérées avec l'âge.

TABLEAU 3.8. Répartition en pourcentage des catégories de langue officielle, par groupe d'âges, Canada, 1971

Groupe d'âges	Langue officielle			
	Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Ni l'anglais ni le français
0-4	69.2	23.4	2.8	4.5
5-9	70.1	23.9	5.2	0.8
10-14	68.0	23.6	8.3	0.2
15-19	63.6	19.5	16.6	0.3
20-24	63.5	15.6	20.1	0.8
25-29	63.3	16.1	19.4	1.1
30-34	65.0	15.5	17.9	1.6
35-39	65.5	15.3	17.5	1.7
40-44	66.0	14.9	17.4	1.6
45-49	67.3	14.1	17.1	1.5
50-54	68.2	14.0	16.5	1.3
55-59	68.8	14.3	15.2	1.7
60-64	68.9	15.0	14.0	2.2
65-69	69.9	15.2	12.3	2.6
70-74	71.2	14.8	11.1	2.9
75-79	73.6	13.8	9.7	2.8
80-84	75.7	12.9	8.5	2.9
85-89	77.6	11.9	7.7	2.7
90-94	79.0	11.1	7.2	2.8
95 et plus	77.3	11.6	8.3	2.9

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 92-733 au catalogue, bulletin 1.4-5, tableau 10.

La proportion de francophones est la plus forte pour les groupes d'âges 0-14, elle décline brusquement jusqu'à l'âge 24, elle reste assez uniforme jusqu'à l'âge 74, puis diminue légèrement

aux âges avancés. La proportion de bilingues augmente régulièrement et fortement du groupe d'âges le plus jeune (0-4) jusqu'à l'âge 24, après quoi elle diminue régulièrement.

Enfin, les caractéristiques des allophones sont quelque peu curieuses: leur plus forte concentration se trouve dans le groupe d'âges le plus jeune, puis leur concentration diminue jusqu'à n'être plus qu'un pourcentage minime pour le groupe d'âges 10-14, puis elle augmente lentement avec l'âge.

Avant de commencer à tirer des conclusions basées sur ces données, sur les mécanismes relatifs à l'acquisition, à la conservation et à l'oubli des langues, nous devons souligner qu'on risque de se tromper en tirant des conclusions dynamiques basées sur des données transversales. Par exemple, le fait que le groupe d'âges 20-24 est plus bilingue que le groupe d'âges 30-34 peut être expliqué de différentes façons. On pourrait tout d'abord supposer que les groupes plus âgés ont, jusqu'à un certain point, "oublié" leur deuxième langue. L'hypothèse de base serait, naturellement, qu'il y a 10 ans le groupe plus âgé était aussi bilingue que le groupe le plus jeune l'est actuellement mais que, n'utilisant pas sa deuxième langue, son bilinguisme a diminué. Une deuxième possibilité serait, toutefois, que les groupes qui sont entrés récemment dans le système scolaire ou dans le monde du travail sont simplement plus bilingues que les groupes antérieurs équivalents. Si l'on est d'avis que les politiques gouvernementales sur le bilinguisme ont produit un certain effet, nous ne pouvons ignorer ce deuxième facteur ni attribuer les variations observées du bilinguisme selon l'âge au premier facteur seulement.

L'analyse par groupe d'âges est l'une des méthodes qui nous permet d'estimer la mesure de l'influence des phénomènes historiques sur les caractéristiques observées pour chacun de ces groupes. Selon cette méthode, nous "suivons" des groupes de personnes nées au cours d'une certaine période à l'aide des données des recensements précédents et nous reconstruisons leur histoire linguistique à partir de ces données. Si "l'oubli de la langue" était le seul facteur déterminant, nous devrions constater que la proportion de bilingues chez les personnes classées dans le groupe d'âges 30-34 en 1971 était plus forte chez ces mêmes personnes en 1961. En fait, nous devrions trouver une valeur assez proche de celle que nous avons observée en 1971 pour le groupe d'âges 20-24. Si le facteur "phénomène historique" joue, nous devrions constater que le bilinguisme des différents groupes d'âges n'a que peu ou n'a pas du tout changé au cours de la période 1961-1971. Étudions le tableau 3.9, qui indique la proportion de bilingues pour les différents groupes d'âges en 1961 et 1971.

Il semble que chacune des deux explications "oubli de la langue" et "phénomène historique" ait une certaine influence. En lisant les colonnes transversalement, nous trouvons que le bilinguisme augmente entre 1961 et 1971 dans les groupes d'âges les plus jeunes qui comprennent les personnes nées après 1941. Pour les groupes d'âges composés de personnes plus âgées, nous constatons de légères diminutions du bilinguisme officiel, sauf pour le groupe des personnes les plus âgées. Ces diminutions deviennent proportionnellement plus fortes pour les personnes des groupes plus âgés, ce qui joue en faveur du facteur "oubli de la langue". En vieillissant, ces personnes ont de moins en moins de relations sociales parce que leurs enfants les quittent, leur conjoint décède, elles prennent leur retraite, etc. À mesure que le cercle des relations se rétrécit, l'utilisation des langues revient de plus en plus à ses caractéristiques premières, les langues acquises les dernières sont moins fréquemment utilisées et peuvent être oubliées (voir Edwards, 1977, au sujet de l'"oubli").

TABLEAU 3.9. Pourcentages de bilingues officiels, par cohorte quinquennale de naissances, Canada, 1961 et 1971

Années de naissances	Pourcentages de bilingues par cohorte		Différence
	1961	1971	(1971-1961)
1957-1961	1.7	8.3	6.6
1952-1956	4.5	16.6	12.1
1947-1951	7.5	20.1	12.6
1942-1946	15.6	19.4	3.8
1937-1941	18.5	17.9	-0.6
1932-1936	18.2	17.5	-0.7
1927-1931	18.0	17.4	-0.6
1922-1926	18.0	17.1	-0.9
1917-1921	17.7	16.5	-1.2
1912-1916	17.0	15.2	-1.8
1907-1911	16.2	14.0	-2.2
1902-1906	15.0	12.3	-2.7
1897-1901	13.8	11.1	-2.7
1892-1896	12.2	9.7	-2.5
1887-1891	10.5	8.5	-2.0
1882-1886	9.1	7.7	-1.4
1877-1881	8.4	7.2	-1.2
1876 et années précédentes	7.9	8.3	0.4

Source: Recensement du Canada de 1961, volume I - partie 3, tableau 96; et
Recensement du Canada de 1971, n° 92-733 au catalogue, bulletin 1.4-5, tableau 25.

De plus, le facteur "phénomène historique" semble également jouer un rôle. Pour l'analyser, nous devons comparer, dans le tableau 3.9, les chiffres de la colonne pour 1961 avec le chiffres situées deux lignes plus haut dans la colonne pour 1971. Par exemple, les personnes âgées de 10-14 ans en 1961 se trouvent sur la troisième ligne du tableau et leur pourcentage de bilingues officiels est de 7.5; le groupe des personnes âgées de 10-14 ans en 1971 (c'est-à-dire le groupe qui en est à la même étape de la vie) se trouve sur la première ligne de la colonne pour 1971 et son pourcentage de bilingues officiels est de 8.3. Comme nous pouvons le constater, nous trouvons des valeurs plus fortes en 1971 qu'en 1961 dans les quatre premières comparaisons. Ces périodes couvrent le grand groupe d'âges 10-29, qui comprend pratiquement toute la population d'âge scolaire. Il apparaît ainsi que la société canadienne (et plus particulièrement, probablement, son système scolaire) a produit un pourcentage un peu plus fort de bilingues dans les années qui ont précédé le recensement de 1971 que dans celles qui ont précédé celui de 1961.

On pourrait supposer que le facteur "phénomène historique", cause de l'augmentation du bilinguisme officiel dans le grand groupe d'âges 10-29 pour tout le Canada, est attribuable aux tendances du Québec. Pour vérifier cette hypothèse, nous comparons la relation entre l'âge et le bilinguisme au Québec et dans le reste du Canada. Le tableau 3.10 donne le même profil pour le Québec et pour le reste du Canada, bien que les valeurs du bilinguisme soient plus fortes au Québec, fait qui n'est jamais contesté.

TABLEAU 3.10. Pourcentages de bilingues officiels, par cohorte quinquennale de naissances, province de Québec et reste du Canada, 1961 et 1971

Années de naissances	Province de Québec			Reste du Canada		
	Pourcentages de bilingues par cohorte			Pourcentages de bilingues par cohorte		
	1961	1971	Différence (1971-1961)	1961	1971	Différence (1971-1961)
1957-1961	1.8	12.6	10.8	1.6	6.5	4.9
1952-1956	5.7	28.0	22.3	3.9	11.8	7.9
1947-1951	11.6	40.2	28.6	5.6	11.8	6.2
1937-1946	32.4	38.6	6.2	9.7	10.3	0.6
1927-1936	38.6	38.3	-0.3	9.4	9.2	-0.2
1917-1926	40.8	38.6	-2.2	9.0	8.7	-0.3
1907-1916	39.1	34.3	-4.8	8.2	7.6	-0.6
1906 et années précédentes	30.7	25.7	-5.0	6.5	6.0	-0.5

Sources: Recensement du Canada de 1961, volume I - partie 3, tableaux 95 et 96; et Recensement du Canada de 1971, n° 92-733 au catalogue, bulletin 1.4-5, tableaux 10 et 11.

TABLEAU 3.11. Pourcentages de bilingues officiels, par langue maternelle et groupe d'âges, province de Québec, 1971

Groupe d'âges	Langue maternelle		
	Anglais	Français	Toutes autres
0-4	10.4	3.4	6.7
5-19	32.1	12.6	38.9
20 et plus	42.1	36.1	34.4

Source: Recensement du Canada de 1971, donnée non publiées.

Il y a une caractéristique intéressante de la relation entre l'âge et le bilinguisme au Québec qui ne s'applique pas au reste du Canada. Pour le grand groupe d'âges 5-19 dont la plus grande partie des membres sont d'âge scolaire, ce sont les groupes de personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français qui comportent la plus forte proportion de bilingues officiels dans cette province, comme le montre le tableau 3.11.

Il est vraisemblable qu'au Québec l'augmentation du bilinguisme des groupes d'âges les plus jeunes depuis 1961 peut être expliquée non par l'augmentation de la proportion des bilingues parmi les personnes de langue maternelle française mais par l'augmentation du bilinguisme parmi celles dont la langue maternelle est l'anglais ou une autre langue (Vallee et de Vries, 1978). Nous reviendrons sur ce sujet lorsque nous discuterons de la langue maternelle et des résultats de nos analyses à plusieurs variables dans la suite du présent chapitre.

Dans cette étude, nous essayons à différentes reprises de tenir compte des répercussions de la migration et de la mortalité sur les tendances linguistiques. Nous ne disposons pas de données qui permettent d'isoler les répercussions de la migration entre les provinces. Toutefois, nous disposons de certaines données qui nous permettent d'étudier les répercussions possibles de l'immigration sur les tendances du bilinguisme officiel entre 1961 et 1971. Les personnes vivantes et résidant encore au Canada qui ont immigré au Canada au cours de cette décennie, ont été recensées en 1971 mais non en 1961. De plus, il y a eu, au cours de la même décennie, une certaine émigration hors du Canada. Il s'ensuit que les statistiques de certaines personnes sont incluses dans les données de 1961 mais non dans celles de 1971. Enfin, il est survenu des décès dans tous les groupes d'âges, ce qui produit le même résultat. Il n'existe malheureusement pas de données précises qui permettent d'estimer les répercussions de la mortalité et de l'émigration. Nous avons pu obtenir une estimation approximative des répercussions de l'immigration sur les modifications du bilinguisme officiel dans les différents groupes d'âges entre 1961 et 1971. Nous avons d'abord obtenu, par groupe d'âges, le nombre des personnes qui ont immigré entre 1961 et 1971. Nous avons ensuite obtenu la répartition de ces immigrants par langue officielle. Afin de calculer des valeurs "rectifiées" pour la proportion de bilingues officiels dans les différents groupes d'âges, nous avons soustrait le nombre total des immigrants des totaux des groupes d'âges du recensement de 1971, ainsi que le nombre des immigrants bilingues de chaque groupe d'âges du nombre des bilingues du même groupe. Le tableau 3.12 montre les résultats obtenus.

Après avoir rectifié les pourcentages en fonction des répercussions de l'immigration, la situation devient plus intelligible. La proportion de l'oubli de la deuxième langue est beaucoup plus petite après cette rectification. L'oubli par groupe d'âges semble commencer à une âge plus avancé que la valeur obtenue selon le tableau 3.9 (âges 35-39, en 1971 et âges 30-34, en 1961). Lorsque nous considérons des étapes comparables de la vie, nous constatons que les augmentations dues au "phénomène historique" sont plus fortes que celles qui sont indiquées par le tableau 3.9, et que les légères diminutions constatées dans ce tableau pour le groupe d'âges 30-34 se transforment en légères augmentations.

TABLEAU 3.12. Comparaison du bilinguisme, par cohorte quinquennale de naissances, Canada, 1961 et 1971 (À l'exclusion des personnes qui ont immigré au Canada entre 1961 et 1971)

Années de naissances	Pourcentages de bilingues par cohorte		Différence
	1961	1971	(1971-1961)
1957-1961	1.7	8.3	6.6
1952-1956	4.5	16.7	12.2
1947-1951	7.5	20.7	13.2
1942-1946	15.6	20.2	4.6
1937-1941	18.5	18.8	0.3
1932-1936	18.2	18.0	-0.2
1927-1931	18.0	17.7	-0.3
1922-1926	18.0	17.3	-0.7
1917-1921	17.7	16.7	-1.0
1912-1916	16.9	15.3	-1.6
1907-1911	16.2	14.2	-2.0
1902-1906	15.0	12.5	-2.5
1901 et années précédentes	11.4	9.8	-1.5

Source: Recensement du Canada de 1961, volume I - partie 3, tableau 96; Recensement du Canada de 1971, n° 92-733 au catalogue, bulletin 1.4-5, tableau 25 et n° 92-740 au catalogue, bulletin 1.4-12, tableau 33; et bandes-échantillon à grande diffusion.

Nous devons naturellement nous rappeler que des déductions comme celles-ci sont basées sur des données imparfaites et incomplètes et qu'elles sont faites à l'aide de techniques d'estimation imparfaites. Toutefois, sur la base des données présentées, nous penchons en faveur de la prédominance du phénomène historique pour expliquer les différences d'âges chez les bilingues officiels, c'est-à-dire que nous postulons que la société a augmenté sa "productivité" de personnes bilingues, ce qui est probablement dû principalement à la nature des systèmes scolaires du pays.

Après cette diversion dans l'analyse des cohortes de naissances, cherchons ce que nous pouvons encore trouver en étudiant les caractéristiques du tableau 3.8. Nous pouvons, en fait, à partir de ces données, formuler plusieurs hypothèses sur l'acquisition et l'oubli des langues. Il faut rappeler que ces données ne donnent qu'une coupe de renseignements et que de ce fait, les déductions dynamiques ne sont pas parfaitement fiables. Par exemple, la diminution de la proportion d'anglophones des groupes d'âges 5-9 à 25-29 pourrait être attribuée à l'acquisition du français par ces anglophones, sans doute en raison de la nature de leur système d'éducation. Nous pourrions ainsi supposer que les personnes qui commencent par parler l'anglais et deviennent ensuite bilingues le deviennent au cours de leur éducation secondaire. Le fait que nous trouvons des proportions croissantes d'anglophones dans les groupes de personnes plus âgées peut être expliqué par un certain oubli de la deuxième langue chez les bilingues de langue maternelle anglaise, mais pourrait également être expliqué par une tendance moins forte à apprendre le français chez les jeunes de langue maternelle anglaise. La proportion relativement constante d'anglophones dans le grand groupe d'âges 15-29 indique que peu d'anglophones apprennent le français après avoir terminé leurs études.

Pour les groupes d'âges les plus jeunes, les caractéristiques des francophones sont semblables à celles des anglophones. Nous trouvons également une valeur maximale pour le groupe d'âges 5-9, puis cette valeur diminue, dans ce cas, jusqu'au groupe d'âges 20-24 ans. Il apparaît que les unilingues français acquièrent également une deuxième langue dans leur système scolaire ou ailleurs au cours de cette période de leur vie.

Le dernier aspect à étudier est celui qui traite des données sur les personnes les plus âgées. Nous voyons que la proportion des anglophones augmente régulièrement à partir du groupe d'âges 45-49 alors que la proportion des bilingues diminue presque aussi régulièrement dans presque la même proportion. Dans les groupes de personnes les plus âgées (à partir de 70 ans), la proportion de francophones diminue également. Nous pouvons supposer que l'influence de l'un des processus ou des deux se fait sentir. D'un côté, nous avons déjà mentionné qu'il est possible qu'on oublie, avec l'âge, la langue la plus récemment acquise. Les données transversales du tableau 3.8 permettent alors de faire une déduction quelque peu surprenante. Puisque c'est la langue la plus récemment apprise qui est oubliée, et puisque la proportion des anglophones augmente alors que la proportion des francophones diminue avec l'âge, nous pourrions conclure que ce sont principalement les bilingues anglophones qui oublient la deuxième langue en vieillissant, ce qui est un peu surprenant puisque la contribution du groupe de langue maternelle anglaise au bilinguisme officiel est, et a toujours été, plutôt petite en comparaison de celle de la population de langue maternelle française, comme nous le verrons dans la suite du présent chapitre. Mais souvenez-vous que nous vous avons prévenu qu'il est dangereux de faire des déductions dynamiques à partir de données transversales. Les caractéristiques des groupes d'âges ont, certainement, montré une certaine diminution du bilinguisme officiel dans les groupes de personnes âgées, mais il n'est pas certain que les caractéristiques observées puissent être entièrement causées par ce facteur. Pour les personnes des groupes les plus âgés plus spécialement, l'augmentation de la proportion d'anglophones ne peut pas être expliquée par l'oubli de la deuxième langue par les bilingues officiels de langue maternelle anglaise.

Il existe, toutefois, une autre explication à ce phénomène, c'est la mortalité différentielle. D'après la littérature sur les classes sociales, nous savons que l'espérance de vie est en corrélation positive avec le statut social (voir, par exemple, Moriyama et Guralnick, 1956). Il en résulte que, dans une population donnée, le taux de mortalité selon l'âge est inversement proportionnel au statut social. Nous savons également qu'en général les Canadiens d'origine anglaise tendent à avoir un statut social plus élevé que les Canadiens d'origine française ou d'autre origine (voir Porter, 1965). En combinant ces deux données, nous pouvons formuler l'hypothèse que les taux de mortalité des anglophones sont moins forts que ceux des francophones et des bilingues. La proportion des anglophones augmente par conséquent avec l'âge, puisqu'ils survivent en plus grand nombre que les personnes des autres catégories.

Finalement, commentons les caractéristiques des allophones. Les plus âgés (à partir de 65 ans) figurent en proportion relativement forte dans chaque groupe d'âges, ce qui pourrait être expliqué par l'effet important de l'immigration au cours des premières décennies de ce siècle (autrement dit, par des raisons historiques), ou par l'oubli de la deuxième langue chez les immigrants dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français (autrement dit, par les conséquences du vieillissement), ou par ces deux causes.

présentées séparément pour le Québec et le reste du Canada; elles montrent combien il est trompeur d'attribuer au seul facteur langue maternelle un effet déterminant sur les caractéristiques d'acquisition des langues officielles.

TABLEAU 3.14. Répartition en pourcentage des catégories de langue officielle, pour les principales catégories de langue maternelle, Québec[1] et le reste du Canada, 1971

Langue maternelle	Langue officielle			
	Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Ni l'anglais ni le français
Français	xxx(xxx)	22.2(74.3)	77.8(25.7)	xxx(xxx)
Italien	71.6(13.7)	0.7(23.6)	4.9(40.4)	22.8(22.3)
Polonais	89.3(50.4)	0.1(5.8)	5.1(37.7)	5.5(6.1)
Autres	81.2(47.3)	0.3(8.2)	4.6(28.1)	14.0(16.3)
Néerlandais	93.3(51.0)	0.1(2.5)	5.2(44.6)	1.5(2.2)
Anglais	96.5(63.3)	xxx(xxx)	3.5(36.7)	xxx(xxx)
Allemand	93.4(55.2)	0.1(6.3)	2.6(35.3)	3.3(3.1)
Ukrainien	93.6(51.7)	0.1(2.8)	2.6(40.5)	3.7(5.1)
Scandinave	97.3(68.9)	0.0(1.6)	2.1(27.0)	0.6(2.5)
Indien et Inuktitut	81.4(40.6)	0.1(23.9)	1.1(5.1)	17.4(30.3)

"xxx" indique qu'aucun cas n'est possible dans cette case.

[1]Les pourcentages pour le Québec sont imprimés entre parenthèses.

Source: Même source que celle du tableau 3.13.

Le contraste entre les profils présentés dans le tableau 3.13 et ceux du tableau 3.14 est encore plus marqué dans les colonnes du bilinguisme officiel. Alors que dans le reste du Canada la proportion des personnes de langue maternelle française qui sont bilingues officielles est beaucoup plus forte que la proportion des personnes dont la langue maternelle n'est pas le français, au Québec elle est beaucoup plus faible que celle des personnes de toutes les autres langues maternelles, sauf les langues indienne et inuktitut. Au Québec, les personnes de langue maternelle néerlandaise, ukrainienne et italienne comptent une plus forte proportion de bilingues officiels que les personnes des autres langues maternelles, bien qu'aucun de ces groupes ne compte une proportion de bilingues atteignant 50 %.

3.2.7. Éducation

Il a été indiqué que les individus apprennent une ou plusieurs langues secondes dans différents contextes sociaux: leur famille d'origine, le quartier dans lequel ils habitent, les écoles qu'ils fréquentent, le lieu où ils travaillent et, éventuellement, la famille dans laquelle ils vivent. Nous pourrions probablement ajouter d'autres domaines à cette liste, mais on considère en général que les domaines mentionnés ci-dessus sont les plus importants (voir, par exemple, Gardner, 1977:112-114, pour une discussion sur "contextes d'acquisition des langues").

Lorsque nous considérons le rôle de l'éducation dans l'acquisition d'une deuxième ou d'une deuxième et d'une troisième langues, il est évident que, toutes autres choses étant égales, il y a

une forte probabilité que les personnes les plus éduquées soient les plus bilingues. C'est évidemment généraliser beaucoup trop, car il faut tenir compte des différences dans les programmes ou les possibilités qui sont des caractéristiques des systèmes provinciaux d'éducation, ainsi que des groupes de langue maternelle différente qui peuvent avoir des objectifs différents en matière d'éducation. Ignorant ces objections, étudions les données du tableau 3.15.

TABLEAU 3.15. Répartition en pourcentage des catégories de langue officielle, par le plus haut niveau de scolarité atteint, population âgée de cinq ans et plus, Canada, 1971

Scolarité	Langue officielle			
	Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Ni l'anglais ni le français
Universitaire - 5 ans ou plus	59.8	4.8	35.2	0.2
Universitaire - 1 à 4 ans	67.2	5.3	27.3	0.1
Secondaire - 13e année	86.9	0.8	11.9	0.4
Secondaire - 12e année	75.6	8.3	15.9	0.2
Secondaire - 9e - 11e année	68.3	15.0	16.5	0.3
Élémentaire - 5e - 8e année	61.9	24.2	12.3	1.6
Élémentaire - 1ère - 4e année	64.3	26.0	7.6	2.2
Aucune scolarité (comprend maternelle)	64.2	23.1	5.5	7.2
Total	66.9	17.5	14.4	1.2

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Nous constatons que ce sont les personnes les plus instruites qui comptent la plus forte proportion de bilingues officiels. En lisant la colonne des bilingues de la dernière catégorie (aucune scolarité ou maternelle) à la première (cinq années ou plus d'université), il y a augmentation de la proportion des bilingues officiels, qui passe de 5.5 % pour la dernière catégorie à 16.5 % pour la catégorie "9e - 11e année", puis il y a une certaine diminution pour les catégories "12e année" et "13e année", puis encore de fortes augmentations, jusqu'à 35.2 %, pour les personnes qui ont fait plus de 4 ans d'études universitaires.

Alors que le bilinguisme officiel semble augmenter avec le niveau d'éducation scolaire, nous voyons également des corrélations positives entre le niveau d'éducation et la capacité de parler l'anglais. Dans les colonnes des francophones et des allophones qui, ensemble, constituent le gros de la population qui ne parle pas l'anglais, nous observons des proportions croissantes à mesure que nous descendons vers les niveaux inférieurs d'éducation (à l'exception du cas des personnes qui ont 13 années de scolarité, dont nous discuterons ci-dessous). Environ 5 % seulement des personnes qui ont fait des études universitaires ne parlent pas l'anglais alors que, dans les trois catégories inférieures composées de personnes qui n'ont pas fait d'études secondaires, plus de 25 % ne le parlent pas. Cette corrélation subsiste si l'on considère séparément les francophones et les allophones. La proportion de francophones ne parlant pas l'anglais passe de 5 % à environ 25 % et celle des allophones, d'environ 0.1 % à 7.2 % à mesure qu'on se dirige vers les catégories inférieures.

La corrélation entre le bilinguisme officiel et le niveau d'étude est perturbée dans une certaine mesure pour les deux dernières années d'études secondaires. Il faut souligner que la catégorie "13e année" est fortement surreprésentée par les personnes qui ont terminé leurs études en Ontario, seule province dans laquelle il existe une 13e année d'étude. En fait, les personnes ayant fait 12 et 13 années d'études sont fortement sous-représentées à cause des résidents du Québec. Les pourcentages des personnes résidant au Québec sont: 27.3 % pour les 9e et 10e années, 30.0 % pour la 11e année; 19.5 % pour la 12e année; et 6.0 % pour la 13e année (Recensement du Canada de 1971, bulletin 1.2-8). C'est pourquoi on peut s'attendre à ce que les catégories "12e année" et "13e année" comportent des proportions moindres de francophones et de bilingues que les catégories adjacentes supérieures et inférieures.

Si nous comparons la répartition des pourcentages par niveau d'éducation avec ceux de la population âgée de cinq ans ou plus (indiqués dans la dernière ligne du tableau 3.15), nous pouvons relever des profils très distincts de surreprésentation et de sous-représentation. Les groupes qui ne parlent que le français ou qui ne parlent ni l'anglais ni le français sont surreprésentés dans les trois catégories inférieures alors que le groupe des bilingues officiels est surreprésenté dans les deux catégories "universitaires" ainsi que dans les catégories "9e à 12e année - études secondaires". En se rappelant que les résidents du Québec sont fortement sous-représentés dans la catégorie "13e année", il devient évident que cette dernière année d'études secondaires est également surreprésentée pour ce qui est du bilinguisme officiel. Enfin, le groupe ne parlant que l'anglais est surreprésenté dans les catégories inférieures et, légèrement toutefois, dans toutes les catégories d'études secondaires ainsi que dans la catégorie des quatre premières années d'études universitaires. Une partie de cette surreprésentation au niveau des études secondaires provient de différences entre les systèmes scolaires au niveau secondaire du Québec et de l'Ontario. En d'autres termes, le fait que 86.9 % des personnes ayant 13 années d'études ne parlent que l'anglais est principalement dû à ce que presque toutes ces personnes ont fait leurs études en Ontario et y résident encore.

Encore une fois, ces caractéristiques indiquent un certain mécanisme d'acquisition des langues. À mesure que les individus avancent dans le système d'éducation, ils semblent apprendre une deuxième langue. Le fait que nous trouvions une relation inverse entre les caractéristiques du groupe ne parlant que le français et celles du groupe des bilingues officiels semble encore indiquer que ce sont surtout les personnes de langue maternelle française qui apprennent l'anglais au cours de leurs études. Il semble que cette caractéristique soit plus prononcée au niveau universitaire, où nous ne trouvons que 5 % d'unilingues français. Ce mécanisme d'acquisition ne joue certainement pas aussi fortement pour les personnes de langue maternelle anglaise. Nous n'obtenons pas la même diminution rapide pour le groupe des unilingues anglais que pour le groupe des unilingues français.

Il nous faut encore faire plusieurs commentaires avant d'en terminer avec cette déduction. Tout d'abord, constatons que les observations faites ci-dessus concordent avec celles que nous avons faites dans l'analyse sur la relation entre l'âge et le bilinguisme et entre la langue maternelle et le bilinguisme. Deuxièmement, nous devons toutefois nous méfier de ce type de déduction dynamique faite à partir de données transversales. Le fait que nous trouvons de plus fortes proportions de bilingues à mesure que le niveau d'éducation s'élève pourrait vraiment provenir de ce que les personnes en question apprennent la deuxième langue dans le système scolaire, mais il pourrait également provenir d'un mécanisme de sélection. Il est prouvé que le niveau d'éducation atteint est en forte

corrélation positive avec le statut social, c'est-à-dire qu'il est probable que les enfants des familles à statut social élevé fassent plus d'études que ceux des familles d'un niveau social inférieur (voir, par exemple, Porter et al., 1973). On a également constaté que les personnes d'un niveau social élevé apprennent plus facilement une deuxième langue (voir Gardner, 1977:111 et les références mentionnées). En conséquence, il se pourrait que les personnes qui ont atteint un niveau d'éducation élevé avaient déjà plus d'aptitudes à devenir bilingues que celles qui n'ont pas atteint ce niveau. Il nous est naturellement impossible de vérifier cette hypothèse à partir des données du recensement, mais le lecteur doit être informé qu'il est possible que cette raison soit la cause des caractéristiques observées.

À ce point de notre analyse, nous devons enfin souligner l'augmentation rapide de la connaissance de l'anglais à mesure qu'on monte vers les niveaux supérieurs d'éducation. Dans la catégorie inférieure, 30.3 % des personnes ne parlent pas l'anglais alors que dans les deux catégories supérieures, de 5.0 % à 5.4 % seulement des sujets étudiés ne le parlent pas. Nous ne trouvons pas de caractéristiques aussi marquées pour la langue française. Au niveau inférieur, 71.4 % des personnes ne parlent pas le français alors que de 60.0 % à 67.3 % des catégories supérieures ne le parlent pas (en comparaison à 68.1 % pour la population totale âgée de cinq ans ou plus). Ainsi, il est assez évident que la langue anglaise a pénétré pratiquement tout le système canadien d'éducation supérieure, y compris celui du Québec et, dans une moindre mesure, tout le système d'éducation secondaire. Au niveau universitaire, ce phénomène semble se manifester dans une forte mesure aux dépens du français.

3.2.8. Répercussions du lieu d'éducation

En plus d'étudier quantitativement les répercussions de l'éducation, nous pouvons également étudier les répercussions des lieux d'éducation. Le recensement contient des informations sur la province ou le pays dans lequel le recensé a atteint son plus haut niveau d'éducation élémentaire ou secondaire. Elles ne contiennent évidemment aucune mesure des migrations en cours de scolarité et constituent, de ce fait, une mesure imparfaite de la performance des systèmes d'éducation. Toutefois, considérons le tableau 3.16.

TABLEAU 3.16. Répartition en pourcentage des catégories de langue officielle, par région où a été atteint le plus haut niveau de scolarité (primaire ou secondaire), population âgée de 15 ans et plus, Canada, 1971

Item	Langue officielle			
	Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Ni l'anglais ni le français
Québec	7.5	56.0	36.5	0.0
Autre province canadienne	89.0	0.1	10.0	0.1
Hors du Canada	80.2	3.0	9.6	7.2
Aucune scolarité	54.6	16.2	8.5	20.7

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

En dépit des imperfections de cette variable, nous remarquons qu'elle produit les mêmes caractéristiques générales que celles que nous avons trouvées dans notre analyse par province de résidence, c'est-à-dire qu'ici encore la forte prévalence du bilinguisme est associée au Québec. Un peu plus du tiers des personnes qui ont atteint leur niveau de scolarité le plus haut au Québec se disent bilingues officiels. Par contre, en ce qui concerne tout au moins le bilinguisme officiel, il apparaît qu'il est peu utile d'être éduqué ailleurs au Canada. Des personnes qui ont atteint leur niveau d'éducation le plus haut ailleurs au Canada, 10 % sont bilingues officiels, contre 9.6 % de celles qui ont fait leurs études hors du Canada et 8.5 % de celles qui n'ont aucune scolarité.

3.2.9. Analyses à plusieurs variables

Nous avons établi, dans les paragraphes précédents, les paramètres initiaux qui permettent d'analyser les déterminants du bilinguisme officiel. Pour résumer, disons que la prévalence du bilinguisme officiel varie systématiquement selon les facteurs suivants:

Lieu de résidence: contraste maximal entre le Québec et le reste du pays, avec quelques exceptions importantes où il y a des concentrations de personnes de langue maternelle française hors du Québec.

Résidence: pour le Canada, on trouve un plus fort degré de bilinguisme dans les secteurs urbains, mais il existe des variations importantes entre les provinces.

Sexe et âge: nous avons montré que les hommes sont généralement plus bilingues que les femmes et que la relation entre l'âge et le bilinguisme est curviligne, les jeunes adultes comprenant les plus fortes proportions de bilingues officiels.

Langue maternelle: dans tout le Canada, les personnes de langue maternelle française comprennent une beaucoup plus forte proportion de bilingues que les personnes dont la langue maternelle est une autre langue, avec quelques importantes exceptions au Québec, où la plupart des catégories de personnes dont la langue maternelle n'est pas le français comptent de plus fortes proportions de bilingues que la catégorie des personnes de langue maternelle française.

Éducation: nous avons déduit que le secteur de l'éducation contribue plus à augmenter la bilinguisme que les autres secteurs et que, de façon générale, le bilinguisme est proportionnel à l'éducation.

Nous devons maintenant montrer, en suivant un processus d'élaboration, comment ces relations entre variables se renforcent réciproquement, s'annulent ou sont fausses. Nous procédons en sélectionnant certaines des variables ci-dessus et en étudiant de nouveau leur relation avec le bilinguisme officiel, mais en ajoutant cette fois des variables de contrôle.

La première variable que nous allons étudier à nouveau est l'âge. Nous avons remarqué que les caractéristiques observées indiquent un mécanisme d'apprentissage de la deuxième langue dans la première partie de la vie (âges 0-24), dans la famille d'origine et dans les écoles. Ceci est suivi

par la conservation de la deuxième langue au cours de la vie active et l'oubli de celle-ci dans la vieillesse, spécialement après la retraite. Nous avons indiqué alors certains facteurs qui devraient jouer différemment pour les hommes et pour les femmes. Pour les âges de scolarisation générale, nous ne devrions pas nous attendre à de grandes différences entre les hommes et les femmes (disons jusqu'à 16 ans environ). Toutefois, plus d'hommes que de femmes continuent leurs études dans les catégories supérieures; si, par conséquent, une deuxième langue est apprise à ces niveaux, les hommes devraient devenir plus bilingues que les femmes. Après avoir introduit de nouveau la variable éducation, ces différences devraient diminuer. Après l'âge de 19 ans, à peu près, le milieu de travail pourrait jouer un rôle: si ce milieu aide à conserver une deuxième langue, la proportion de bilingues devrait être plus forte chez les hommes que chez les femmes. Après avoir introduit la variable milieu de travail, ces différences devraient également diminuer. Notre stratégie est, par conséquent, la suivante: nous introduirons, en premier lieu, le sexe, comme variable de contrôle, ensuite l'éducation, et puis le milieu de travail.

3.2.9.1. Bilinguisme officiel par âge et par sexe

Pour ces analyses et les analyses à plusieurs variables qui suivent, nous nous limiterons à indiquer, dans toutes les catégories ou combinaisons de catégories, les pourcentages de personnes qui ont répondu qu'elles parlent l'anglais et le français. Voir les répercussions conjointes de l'âge et du sexe sur le bilinguisme officiel dans le tableau 3.17.

TABLEAU 3.17. Pourcentages de recensés se déclarant bilingues officiels, par groupe d'âges et par sexe, Canada, 1971

Groupe d'âges	Hommes	Femmes
0-4	2.8	2.9
5-9	5.1	5.3
10-14	7.8	8.7
15-19	15.3	17.9
20-24	21.5	18.7
25-29	22.0	16.8
30-34	20.6	15.2
35-39	20.1	14.9
40-44	20.0	14.8
45-49	19.9	14.4
50-54	19.0	14.1
55-59	17.5	13.0
60-64	16.2	11.9
65-69	14.1	10.6
70-74	13.2	9.4
75-79	11.8	8.2
80-84	9.9	7.4
85-89	9.1	6.8
90-94	8.3	6.5
95 et plus	10.7	7.1

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 92-733 au catalogue, bulletin 1.4-5, tableau 10.

Les données montrent que notre hypothèse originale n'est pas vérifiée par les observations. Alors que nous nous attendions à ne pas trouver de différence dans la prévalence du bilinguisme officiel entre les garçons et les filles, les données montrent un niveau de bilinguisme nettement plus fort chez les femmes de tous les groupes d'âges jeunes. En effet, la différence en faveur des femmes augmente jusqu'à l'âge 20, au lieu de diminuer comme nous nous y attendions.

À partir de 20 ans, notre hypothèse semble être vérifiée dans la réalité. La différence entre le bilinguisme des hommes et des femmes reprend la direction attendue pour le groupe d'âges 20-24, augmente jusqu'à presque 5 % pour les groupes d'âges entre 25 et 54 ans, puis diminue pour les groupes d'âges des plus âgés.

Nous nous trouvons ainsi en présence de caractéristiques inexpliquées pour les personnes âgées de moins de 20 ans. Pourquoi, à ces âges, le bilinguisme est-il plus répandu chez les femmes que chez les hommes? Il est évident que jusqu'à 15 ans au moins, l'éducation seule ne peut en être la cause. La Loi impose à toutes les personnes de ces âges d'aller à l'école. C'est pourquoi l'explication doit être cherchée dans le "programme" de l'éducation ou dans les différences entre modes de socialisation, par genre, auxquels sont assujettis les élèves canadiens. Gardner (1977:116) mentionne des données sur l'Australie et la Grande-Bretagne qui confirment ce qui précède. Une étude sur l'Australie indique que les filles sont plus enclines que les garçons à choisir les cours de langues étrangères quand elles le peuvent. Gardner mentionne, en passant, qu'il a constaté la même différence au cours de ses recherches. Une étude sur la Grande-Bretagne indique que les filles apprennent mieux les langues étrangères que les garçons, surtout lorsque ces matières sont obligatoires. Lorsqu'elles sont facultatives, les moins bons étudiants ont tendance à les abandonner, ce qui laisse la prédominance aux filles. Gardner termine cette section de son ouvrage en indiquant qu'il doute que des différences biologiques puissent expliquer ces différences dans les résultats obtenus et qu'on est obligé d'en chercher les raisons dans le fait que ces enfants sont élevés de façon différente, ou dans le fait que les femmes s'intéressent plus que les hommes à l'étude des langues étrangères comme l'indique, par exemple, la prépondérance des femmes parmi les professeurs de langues étrangères.

3.2.9.2. Bilinguisme officiel par âge, sexe et éducation

Lorsque nous introduisons simultanément des variables de contrôle pour l'âge, le sexe et l'éducation, nous obtenons les caractéristiques montrées dans le tableau 3.18. Les données de ce tableau ont une physionomie complexe. Nous avons postulé que l'introduction des variables de contrôle pour l'éducation diminueraient les différences par groupe d'âges de bilinguisme officiel entre les hommes et les femmes. Étudions maintenant les caractéristiques de ces groupes d'âges. Pour le groupe d'âges le plus jeune nous obtenons, après avoir introduit la variable de contrôle pour l'éducation, les mêmes caractéristiques qu'avant. Il y a un peu plus de bilingues chez les filles que chez les garçons, mais la différence n'est pas assez grande pour justifier une étude. Après l'introduction de la variable éducation, le groupe d'âges 10-14 montre des différences encore un peu plus petites entre les filles et les garçons. Remarquons qu'il est difficile de croire à la validité des données pour la 12e année d'études dans ce groupe d'âges; il n'est pas vraisemblable que les élèves aient pu faire de tels progrès. Les populations sur lesquelles ces pourcentages ont été établis sont en fait assez petites: 530 garçons et 500 filles.

TABLEAU 3.18. Pourcentages de recensés se déclarant bilingues officiels, par âge, sexe et plus haut niveau de scolarité atteint, population âgée de cinq ans et plus, Canada, 1971

Groupe d'âges	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	Université		13e année		12e année	
5-9	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
10-14	xxx	xxx	xxx	xxx	23.6	20.0
15-19	28.8	34.4	19.5	28.6	18.5	20.7
20-24	30.9	31.5	14.5	15.8	17.0	15.8
25-29	32.5	27.3	11.7	11.8	16.6	14.4
30-39	31.3	24.5	11.5	10.4	17.0	13.5
40-64	30.6	23.3	10.4	8.8	17.9	12.1
65 et plus	25.2	16.4	6.4	6.0	15.9	10.6
Total	30.8	26.7	11.8	12.0	17.4	14.8
	9e - 11e année		1ère - 8e année		Aucune scolarité	
5-9	xxx	xxx	5.5	5.7	4.2	4.4
10-14	12.3	13.9	7.4	8.1	xxx	xxx
15-19	14.4	16.6	10.3	10.1	5.8	4.7
20-24	22.0	18.1	14.8	11.6	6.3	4.2
25-29	23.0	17.4	16.6	12.4	6.2	4.3
30-39	20.1	15.5	17.6	13.2	7.6	5.7
40-64	17.9	13.8	17.7	13.6	12.9	7.3
65 et plus	12.8	9.2	11.6	8.9	11.7	6.0
Total	17.9	15.2	11.8	9.9	6.1	4.9

"xxx" indique qu'aucun cas n'est possible dans cette case.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Pour le groupe d'âges 15-19, nous voyons se développer une curieuse structure. Dans le tableau 3.17, nous trouvons pour ce groupe d'âges une différence de 2.6 % entre les filles et les garçons. L'introduction de la variable éducation a pour effet de produire des différences encore plus grandes pour les catégories 13e année d'études ou premières années d'études universitaires au moins, des différences plus petites mais toujours à l'avantage des filles pour les catégories de 9e à 12e années d'études et un renversement de la tendance (c'est-à-dire que les garçons sont plus bilingues que les filles) pour les catégories huit années d'études ou moins d'éducation scolaire.

Dans le groupe d'âges 20-24, la distribution du tableau 3.17 montre une proportion légèrement plus forte de bilingues chez les hommes que chez les femmes; cette différence est de 2.8 %. Les variables éducation indiquent que, dans les deux catégories d'éducation les plus élevées, il y a plus de bilingues chez les femmes que chez les hommes, que l'avantage des hommes est ramené de 2.8 % à 1.2 % pour la catégorie 12e année d'études et que la différence augmente pour les catégories entre 1ère et 11e années d'études.

Dans les groupes d'âge les plus âgés, il y a environ 5 % plus de bilingues chez les hommes que chez les femmes entre 25 et 54 ans. Nous constatons que la différence dépasse un peu 5 % dans les groupes qui ont au moins commencé les études universitaires et que cette différence augmente avec l'âge. Les différences sont assez faibles dans la catégorie 13e année d'études mais les niveaux de bilinguisme sont assez faibles de toute façon dans cette catégorie. Dans les catégories 9e à 12e année d'études, les différences sont plus petites dans les groupes d'âges les plus jeunes mais tendent à augmenter avec l'âge. Enfin, pour les deux catégories inférieures d'éducation, les différences tendent à être plus faibles, comme le sont les niveaux généraux de bilinguisme chez les hommes et chez les femmes.

Quelles déductions peut-on tirer de ces caractéristiques? Lorsque nous avons traité des différences par groupe d'âges chez les répondants les plus jeunes, nous avons indiqué que l'explication pourrait être le contenu de l'éducation et non sa quantité. Il faut toutefois admettre que la variable éducation contredit cette hypothèse. Il est certain que nous ne pouvons réellement parler du "contenu de l'éducation" pour les catégories inférieures d'éducation. Cette notion ne s'applique évidemment pas aux personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école et il n'y a généralement aucune liberté de choix au cours des six ou huit premières années d'études. De plus, nous constatons que, dans ces catégories, les différences entre les proportions de bilingues chez les hommes et chez les femmes sont soit très petites, soit en faveur des hommes. Après avoir introduit la variable âge (dans les groupes inférieurs), l'avantage des femmes en matière de bilinguisme officiel semble augmenter avec l'éducation.

Nous pouvons encore tirer d'autres conclusions de ce tableau. Dans notre analyse des caractéristiques par groupe d'âges, nous avons indiqué que la société, et le système scolaire en particulier, pourraient avoir produit plus de bilingues au cours des dernières années. Le tableau 3.18 semble confirmer au moins partiellement cette déduction. Certains gradients la corroborent pour les femmes ayant commencé leurs études universitaires, pour les hommes et les femmes ayant 13 années d'études, pour les femmes ayant 12 années d'études (cependant, parce que les chiffres du groupe d'âges le plus jeune dans la catégorie 12e année d'études sont quelque peu douteux, nous ne devons pas attacher trop

d'importance à la valeur indiquée pour les garçons âgés de 10-14 ans) et pour les femmes ayant de 9 à 11 années d'études jusqu'au groupe d'âges 20-24. Il est plus difficile d'en arriver aux mêmes conclusions pour les hommes ayant une éducation universitaire et ceux des catégories 9e à 12e année d'études. De plus, le fait que nous ne disposons pas du gradient d'âge pour les personnes des catégories inférieures d'éducation, qui n'étudient vraisemblablement que très peu la deuxième langue, rend aussi difficile l'acceptation de ces conclusions.

Considérons enfin les données pour la catégorie "aucune scolarité". Pour les hommes, nous trouvons que l'âge et le bilinguisme sont en nette corrélation positive. Nous trouvons la même corrélation, mais dans une moindre mesure, pour les hommes qui ont fait de une à huit années d'études. En ce qui concerne les personnes qui n'ont jamais été à l'école, en particulier, nous ne pouvons trouver d'explication dans le système scolaire et son évolution. Il est évident que ces personnes ont appris la deuxième langue ailleurs qu'à l'école. Nous nous trouvons ici en présence du phénomène que MacNamara a appelé "l'apprentissage dans la rue" (MacNamara, 1973). Il est évident que les chances d'apprendre "dans la rue" une deuxième langue augmentent avec le temps. Si nous admettons que, chez les adultes, les hommes participent plus que les femmes aux différentes activités des domaines publics, il n'est pas surprenant que nous trouvions une relation positive prononcée entre "l'apprentissage dans la rue" pour les hommes et non pour les femmes.

3.2.9.3. Bilinguisme officiel par sexe, éducation et activité

Dans nos analyses précédentes, nous avons indiqué qu'il se peut que les différences entre les proportions de bilingues pour chaque sexe diminuent si nous introduisons simultanément les variables de contrôle éducation et activité. Pour faciliter les comparaisons, mentionnons que les pourcentages de bilingues officiels chez les personnes âgées de 15 ans et plus sont de 18.6 pour les hommes et de 14.9 pour les femmes.

Le tableau 3.19 montre que lorsque nous introduisons la variable de contrôle activité, les différentielles diminuent réellement pour toutes les catégories d'activité. La différence est plus forte pour la catégorie "population inactive". La catégorie "aucune scolarité" fait exception. Toutes les différences entre le pourcentage de bilingues chez les hommes et chez les femmes sont fortes et sauf pour les travailleurs familiaux non rémunérés, ont approximativement la même valeur.

Il faut également remarquer l'extrêmement faible niveau de bilinguisme officiel trouvé généralement chez les travailleurs familiaux non rémunérés. Il convient de rappeler que, au sens du recensement, les travailleurs familiaux non rémunérés comprennent les personnes qui ont indiqué aider à exploiter une entreprise familiale commerciale ou agricole sans recevoir de rémunération en espèces. Les valeurs du bilinguisme officiel tendent à être bien plus faibles chez les travailleurs familiaux non rémunérés, hommes et femmes, que chez leurs homologues de la "population inactive". Nous ne savons pas encore comment expliquer ce phénomène.

Enfin, nous devons remarquer qu'en introduisant simultanément les variables de contrôle éducation et sexe, les répercussions de l'appartenance à la population active paraissent plutôt faibles. La raison pour laquelle nous obtenons d'assez fortes différences entre les pourcentages des hommes et des femmes de la catégorie "population inactive" est que, pour une certaine raison, les pourcentages

TABLEAU 3.19. Pourcentages de bilingues officiels par sexe, scolarité et situation vis-à-vis de l'activité, population âgée de 15 ans et plus, Canada, 1971

Scolarité	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	Population active		Travailleurs familiaux non rémunérés	
Université	30.5	28.1	29.2	21.6
13e année	11.6	13.2	17.2	8.9
12e année	16.3	15.0	15.2	10.1
9e- 11e année	18.6	16.6	10.5	11.0
1ère- 8e année	16.5	13.7	8.2	9.3
Aucune scolarité	11.6	6.5	7.1	5.1
Total	19.2	17.0	11.6	10.6
	Chômeurs		Population active	
Université	31.7	33.0	34.2	27.4
13e année	16.3	19.7	14.5	13.7
12e année	19.2	16.8	23.1	14.9
9e- 11e année	20.1	16.6	22.4	15.4
1ère- 8e année	17.9	13.6	18.3	13.4
Aucune scolarité	13.6	5.2	11.9	6.0
Total	20.4	18.1	21.6	15.9

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

d'hommes bilingues officiels tendent à être plus forts dans la catégorie "population inactive" que dans celle des travailleurs (pourcentages totaux: 21.6 et 19.2, respectivement), alors que cette relation est inversée pour les femmes (pourcentages totaux: 15.9 et 17.0, respectivement).

Si l'on considère ensuite séparément les valeurs obtenues pour les hommes et les femmes, il semble que les femmes de la population inactive sont légèrement moins bilingues que celles de la population active. Toutefois, les différences sont plutôt faibles et nous préférons ne pas utiliser ces données à l'appui de l'hypothèse "oubli de la langue" qui, comme nous l'avons vu, est généralement proposée dans la littérature consacrée aux recherches de ce type.

3.2.10. Autres caractéristiques spatiales du bilinguisme officiel

Notre deuxième série d'analyses à plusieurs variables porte sur les variables qui comportent un fort élément de localisation. Nous avons vu que le bilinguisme officiel est commun chez l'ensemble des personnes de langue maternelle française au Canada et chez les personnes de certaines autres langues maternelles au Québec. Dans le présent chapitre, nous allons essayer de distinguer les répercussions de ces deux facteurs pour expliquer les variations de la prévalence du bilinguisme officiel.

Si le facteur langue officielle était le seul déterminant important, nous nous attendrions à trouver que la population de langue maternelle française est fortement bilingue dans toutes les provinces et que toutes les autres langues maternelles sont associées à une plus faible degré de bilinguisme. Si le facteur "Québec" était le seul déterminant important, nous trouverions que toutes les categories de langue maternelle sont plus bilingues au Québec que dans le reste du pays. Si les deux facteurs exerçaient leur influence indépendamment, nous trouverions que les personnes de langue maternelle française au Québec composent la catégorie qui présente le plus fort degré de bilinguisme. Élaborons les diagrammes suivants pour résumer ces possibilités:

	I		II		III	
	Langue maternelle seulement		Québec seulement		Les deux facteurs	
	Québec	Ailleurs	Québec	Ailleurs	Québec	Ailleurs
Langue française	Fort	Fort	Fort	Faible	Très fort	Fort
Autre langue	Faible	Faible	Fort	Faible	Fort	Faible

Le tableau 3.20 contient les données nécessaires pour trouver celui de ces "modèles" qui correspond le mieux à la réalité.

TABLEAU 3.20. Pourcentages de bilingues officiels, par langue maternelle et province, Canada, 1971

Province	Langue maternelle		
	Anglais	Français	Autres
Terre-Neuve	1.1	86.1	7.3
Île-du-Prince-Édouard	2.3	90.9	6.5
Nouvelle-Écosse	2.3	89.5	6.0
Nouveau-Brunswick	5.2	53.0	9.2
Québec	36.7	25.7	33.1
Ontario	4.3	81.7	5.0
Manitoba	2.9	92.1	2.3
Saskatchewan	1.9	94.6	1.5
Alberta	2.4	93.4	2.4
Colombie-Britannique	2.9	96.2	3.6
Yukon	4.2	98.9	4.4
Territoires du Nord-Ouest	4.8	92.2	1.6
Total	5.5	34.0	7.8

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 92-776 au catalogue, bulletin SP-6, tableau 2.

L'étude de ce tableau montre qu'aucun de nos trois diagrammes ne correspond à ces données. Il est vrai que le groupe des personnes de langue maternelle française comporte de plus forts pourcentages de bilingues officiels que ceux des personnes des deux autres catégories dans toutes les provinces sauf le Québec. Il est également vrai que les personnes de langue maternelle anglaise et celles "d'autres" langues maternelles sont plus bilingues au Québec qu'en dehors de cette province; toutefois, les personnes de langue maternelle française du Québec sont moins bilingues que celles des autres provinces. Il semble ainsi que nous obtenions une interaction négative entre les deux facteurs identifiés: "langue maternelle française" et "résidence au Québec", ce qu'on peut représenter par un quatrième diagramme:

	IV	
	Interaction négative	
	Québec	Ailleurs
Langue française	Intermédiaire	Très fort
Autre langue	Fort	Très faible

Ce que nous obtenons ici est, naturellement, une situation dans laquelle les minorités s'adaptent au "mélange" de langues de leur milieu. Il est certain que la population de langue maternelle française constitue la minorité dans toutes les provinces sauf au Québec. Même au niveau des comtés et des divisions de recensement, ceci est vrai dans presque tous les cas, sauf dans certains comtés de la "ceinture bilingue" du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. De même, les personnes dont la langue maternelle est autre que le français constituent une minorité au Québec (dans tous les

comtés du Québec sauf ceux de Brome et de Pontiac). Le modèle IV semble indiquer que les minorités s'adaptent à leur milieu en apprenant la langue de la majorité. Étant donné que le Québec constitue une minorité linguistique dans une Amérique du Nord presque exclusivement anglophone et que le Québec a comporté, pendant deux siècles environ, une minorité anglophone qui, jusqu'à ces tous derniers temps, pouvait accéder sans aucune difficulté à des institutions utilisant l'anglais, le mécanisme d'adaptation a plus d'influence sur les minorités de langue maternelle française hors du Québec que sur la minorité de langue maternelle autre que le français au Québec.

3.2.11. Résumé des analyses à plusieurs variables

Nous avons trouvé jusqu'ici que trois facteurs principaux sont utilisés pour expliquer les variations de la prévalence du bilinguisme officiel. Premièrement, la langue maternelle: les personnes de langue maternelle française sont plus disposées à être bilingues officielles au Canada que celles dont la langue maternelle n'est pas le français. Deuxièmement, la composition des langues parlées dans le milieu: la propension à être bilingue officiel est en corrélation négative avec la "densité relative" de la langue maternelle. En d'autres termes et toutes autres choses étant égales, les minorités ont une plus grande propension à être bilingues officielles que les majorités. Troisièmement, l'effet de l'éducation scolaire: dans certaines limites, il y a corrélation positive entre le niveau d'éducation atteint et la propension à être bilingue officiel. Nos analyses par âge et par sexe ont également indiqué que, en plus du nombre d'années d'éducation, il faut également prendre en considération le contenu de celle-ci, mais les données du recensement ne contiennent aucun élément qui permette de mesurer les répercussions de cette composante.

3.3. Aspects spatiaux du bilinguisme officiel

3.3.1. Analyses de régression multiple

Nous avons étudié de plus près le modèle d'adaptation qui a émergé de nos analyses à plusieurs variables du bilinguisme officiel. Si le modèle est exact, il doit également l'être pour des niveaux plus raffinés d'agrégation spatiale. Le premier niveau plus raffiné d'agrégation pour lequel on peut obtenir facilement des données aisément analysables est celui des comtés et divisions de recensement. Nous avons utilisé une analyse de régression multiple en raison du grand nombre de ces divisions géographiques.

Guidés par les constatations faites au cours des premières phases de cette analyse, nous avons utilisé plusieurs variables indépendantes. Nous avons calculé la proportion des personnes qui sont de langue maternelle française. Nous nous attendions à trouver que, chez ces personnes, le bilinguisme officiel est en corrélation négative avec cette variable. Nous avons également calculé la proportion des personnes de langue maternelle anglaise et postulé que la valeur de cette variable était en corrélation négative avec le pourcentage de bilingues officiels chez les personnes de langue maternelle anglaise.

Afin d'évaluer les répercussions de la composition linguistique sur le bilinguisme officiel pour la population entière, nous avons calculé un indice d'hétérogénéité qui est normalement appelé Aw dans la littérature linguistique et sociologique (voir Greenberg, 1956; Lieberson, 1970; et

de Vries, 1975). Brièvement défini, cet indice mesure la probabilité que deux membres d'une population, choisis au hasard, n'aient pas la même langue maternelle. Dans une population totalement homogène eu égard à la langue maternelle, l'indice prend la valeur 0, alors que sa valeur maximale (atteinte lorsque toutes les catégories comportent un nombre égal de membres) est égale à 1-1/K, K étant le nombre de catégories utilisées pour mesurer l'hétérogénéité.

Pour la composition de l'éducation, nous avons calculé le pourcentage de la population totale comptant au moins neuf années d'études. Nous avons également inclus une mesure du lieu de naissance: le pourcentage de la population née au Canada.

Enfin, nous avons fait séparément certaines de nos analyses pour les comtés du Québec, en excluant tous les comtés et divisions de recensement situés hors du Québec et en incluant des variables auxiliaires de valeur zéro pour toutes les unités spatiales hors du Québec.

Nos analyses de régression du bilinguisme officiel peuvent être divisées en trois groupes: bilinguisme de la population totale; bilinguisme de la population de langue maternelle anglaise; et bilinguisme de la population de langue maternelle française.

3.3.2. Bilinguisme officiel de la population totale

Nous avons fait une analyse de régression multiple échelonnée en procédant par sélection progressive, ce qui signifie que les variables explicatives (ou indépendantes) ne sont introduites dans l'équation que si elles satisfont à certains critères statistiques, habituellement une valeur calculée par un test séquentiel de Fisher, différant de façon significative pour certains niveaux de signification spécifiés. Lorsque nous avons analysé les données pour la population canadienne entière, nous avons trouvé la séquence des équations de régression résumées dans le tableau 3.21.

TABLEAU 3.21. Résumé des analyses de régression multiple du bilinguisme officiel selon certaines variables indépendantes, par comtés et divisions de recensement, Canada, 1971

Variable indépendante[1]	Équation				
	1	2	3	4	5
% LMR	0.16	0.21	0.25	0.23	0.17
Aw	—	27.0	28.3	38.3	22.3
Neuf +	—	—	0.28	0.76	—
% Canada	—	—	—	0.84	—
Interaction Québec/Aw	—	—	—	—	29.5
Constante de régression	5.5	-2.5	-18.2	-121.5	-1.1
R^2	0.32	0.52	0.54	0.62	0.58
Erreur-type de l'estimation	9.5	8.0	7.8	7.1	7.5

"—" indique une variable non utilisée dans l'équation.

[1] Les définitions des variables sont:

% LMF: pourcentage de la population de langue maternelle française;
Aw: indice d'hétérogénéité de la langue maternelle;
Neuf +: pourcentage de la population ayant au moins neuf années de scolarité;
% Canada: pourcentage de la population née au Canada; et
Interaction Québec/Aw: variable dont la valeur est fixée à 0 pour les unités situées hors du Québec et à Aw pour les comtés du Québec.

Les équations les plus intéressantes sont les équations 4 (avec le plus grand nombre de variables indépendantes) et 5. Cette dernière montre que l'explication de la fréquence relative du bilinguisme officiel n'est pas, en réalité, constante pour tout le pays. Nous avons par conséquent besoin de deux explications, l'une pour les comtés du Québec et l'autre pour le reste du pays. Comme le montre l'équation 5, la population d'un comté du Québec contiendrait une plus forte proportion de bilingues officiels, pour des niveaux spécifiques d'hétérogénéité de langue maternelle et des proportions spécifiques de population de langue maternelle française, qu'un comté ou une division de recensement situé hors du Québec.

Cette différence entre le Québec et le reste du pays peut être expliquée en partie par la nature différente de l'hétérogénéité de la langue maternelle. Au Québec, cette hétérogénéité est attribuable en grande partie à la présence simultanée de personnes dont la langue maternelle est l'anglais ou le français. Un fort degré d'hétérogénéité au Québec indiquerait par conséquent des concentrations relativement fortes d'anglophones et de francophones dans la même région, situation génératrice de bilinguisme officiel chaque fois qu'une personne de l'une des deux langues maternelles apprend l'autre langue. Hors du Québec, l'hétérogénéité de la langue maternelle résulte en grande partie de la présence de personnes de langue maternelle anglaise et de personnes de langue maternelle "autre", c'est-à-dire de personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Il est évident que cette dernière condition ne produit pas un bilingue officiel chaque fois qu'une personne de l'une des langues maternelles apprend la langue de l'autre segment de la population.

Toutefois, on peut tirer de ces explications différentes d'autres conclusions que celles qui consistent à rappeler les différences entre les groupes qui composent la population linguistiquement hétérogène d'un comté ou d'une division de recensement. Prenons l'exemple hypothétique de deux comtés qui ne contiennent que des personnes de langue maternelle anglaise ou française. Supposons que l'un des comtés soit situé au Québec et que 85 % de sa population soit de langue maternelle française; l'indice d'hétérogénéité de la langue maternelle de ce comté serait de 0.25. En utilisant les coefficients de régression de l'équation 5 du tableau 3.21, nous pouvons estimer que le pourcentage des bilingues officiels de ce comté hypothétique serait égal à:

$$\left[- 1.1 + (0.17 \times 85) + (22.3 \times 0.25) + (29.5 \times 0.25)\right] \quad 26.3$$

Supposons que le deuxième comté soit situé hors du Québec et que les dimensions relatives des deux segments de langue maternelle soient inversées, c'est-à-dire que 15 % de la population de ce comté hypothétique soient de langue maternelle française et 85 % de langue maternelle anglaise. Son indice d'hétérogénéité serait encore de 0.25. À l'aide des coefficients de régression de l'équation 5, nous pourrions calculer que le pourcentage des bilingues officiels serait de:

$$\left[- 1.1 + (0.17 \times 15) + (22.3 \times 0.25)\right] = 7.0$$

Il faut, par conséquent, modifier encore le modèle "adaptation de la minorité" que nous avons construit dans la partie précédente du présent chapitre. Dans l'application ci-dessus, notre exemple hypothétique indique que, dans des circonstances comparables, la majorité au Québec (c'est-à-dire la

population de langue maternelle française) est plus susceptible d'apprendre l'autre langue officielle que la majorité dans les comtés et divisions de recensement situés hors du Québec.

Lorsque nous considérons l'équation 4 du tableau 3.21, nous constatons que la composition des langues maternelles a réellement un effet très important sur la prévalence relative du bilinguisme officiel. De plus, il semble que celle-ci ait également une certaine relation avec le niveau d'éducation de la population. Lorsque nous introduisons la variable de contrôle pour la composition des langues maternelles, nous trouvons que le pourcentage de bilingues officiels augmente lorsque le pourcentage de la population ayant au moins neuf années de scolarité augmente également.

Enfin, il semble qu'il y ait une corrélation positive entre l'importance du bilinguisme officiel et le pourcentage de la population née au Canada. Nous déduisons évidemment de cette observation que les personnes nées au Canada semblent plus enclines à devenir bilingues officielles que celles qui sont nées à l'étranger. Il faut souligner, toutefois, que cette déduction est fausse: la plupart des comtés qui contiennent de fortes proportions de personnes nées au Canada sont également des comtés qui contiennent de fortes proportions de personnes de langue maternelle française. C'est pourquoi cette mesure du "lieu de naissance" n'est, en fait, rien de plus qu'une autre mesure de la concentration des personnes de langue maternelle française.

En plus des interprétations générales de "l'écologie du bilinguisme" basées sur ces analyses de régression, nous pouvons obtenir des informations plus spécifiques. Bien que ces équations fournissent une assez bonne description de la variation spatiale du bilinguisme officiel, il existe toujours des cas qui ne correspondent pas très bien aux résultats de l'équation. Lorsque nous étudions les comtés et divisions de recensement pour lesquels les analyses de régression ne donnent pas de bonnes estimations (c'est-à-dire pour lesquels l'importance réelle du bilinguisme diffère de façon importante de l'importance prévue par les équations), nous constatons que ces cas marginaux sont presque tous des comtés de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick que Joy a mentionné comme faisant partie de la "ceinture bilingue" (1967). Les districts marginaux les plus évidents et les plus persistants sont les comtés de Hull au Québec, Prescott, Russell et Stormont en Ontario et ceux de Gloucester et Kent au Nouveau-Brunswick. Dans tous ces cas, le bilinguisme observé est beaucoup plus fort que celui auquel on pourrait s'attendre d'après les analyses de régression. Nous pouvons en déduire, en particulier, que la nature de "l'adaptation de la minorité" n'est pas entièrement fonction des caractéristiques de l'environnement immédiat indiquées approximativement dans cette analyse par la population même du comté ou de la division de recensement. Nous devrions idéalement, prendre en considération la façon selon laquelle ces comtés se situent par rapport aux populations environnantes. Il est possible que les populations situées dans la ceinture bilingue doivent s'adapter aux caractéristiques des deux segments de population adjacents, celui dont la langue maternelle est le français et celui dont la langue maternelle est l'anglais.

Nous avons encore étudié "l'adaptation de la minorité" d'une autre façon. Alors que le résumé de l'analyse de régression montrait que le principal déterminant de l'importance du bilinguisme officiel est la concentration relative de la population de langue maternelle française, on pouvait tout aussi bien soutenir que cette explication ne s'appliquait pas aux comtés du Québec, dans lesquels c'est évidemment le segment de langue maternelle anglaise de la population qui constitue la minorité,

au moins au sens numérique du terme. C'est pourquoi nous avons fait une analyse de régression distincte du bilinguisme officiel au Québec en prenant comme variable indépendante la concentration relative de la population de langue maternelle anglaise. L'équation de régression qui en résulte est l'équation 6 du tableau 3.22.

TABLEAU 3.22. Résumé des analyses de régression multiple du bilinguisme officiel selon certaines variables indépendantes, par comtés et divisions de recensement, Canada, 1971

Variable indépendante[1]	Équation					
	6	7	8	9	10	11
% LMA	1.5	-0.67	-0.64	-0.38	—	—
$(\% \text{ LMA})^2$	-0.02	—	—	—	—	—
Aw	—	—	-47.2	-22.5	—	—
Interaction Québec/Aw	—	—	—	-68.2	—	—
Partie interceptée (Québec)	—	—	—	33.8	—	—
% LMF	—	—	—	—	-0.85	-0.57
Interaction Québec/LMF	—	—	—	—	—	-0.28
Constante de régression (R)	10.5	58.2	69.4	40.5	97.4	96.0
R^2	0.71	0.78	0.90	0.92	0.96	0.97
Erreur-type de l'estimation	5.8	12.6	8.4	7.6	6.9	5.6

"—" indique une variable non utilisée dans l'équation.

[1]Les définitions des variables sont:

% LMA: pourcentage de la population de langue maternelle anglaise;
$(\% \text{ LMA})^2$: carré du pourcentage de la population de langue maternelle anglaise;
Aw: indice d'hétérogénéité de la langue maternelle
Interaction Québec/Aw: voir tableau 3.21;
Partie interceptée (Québec): variable fixée à 0 pour les unités situées hors du Québec et à 1 pour les comtés du Québec;
Interaction Québec/LMF: variable fixée à 0 pour les unités situées hors du Québec et à % LMF pour les comtés du Québec; et
% LMF: pourcentage de la population de langue maternelle française.

Il est évident, comme on pouvait s'y attendre, que c'est le pourcentage de la population de langue maternelle anglaise qui fournit la meilleure explication de l'importance du bilinguisme officiel au Québec. Remarquons que le relation trouvée dans l'équation 6 est curvilinéaire. On s'attend à ce que le bilinguisme officiel au Québec atteigne son maximum lorsque 38 % de la population sont de langue maternelle anglaise; dans ce cas, le pourcentage estimé de bilingues officiels par rapport à la population totale est de 39 %. Pour des concentrations de personnes de langue maternelle anglaise supérieures ou inférieures à 38 %, nous trouvons que l'importance estimée du bilinguisme diminue. S'il existait au Québec un comté comportant au moins 80 % de population de langue maternelle anglaise, l'importance estimée du bilinguisme officiel tendrait vers zéro (il n'existe, bien sûr, aucun comté de ce type). À l'autre extrême, des comtés ne contenant aucune personne de langue maternelle anglaise comporteraient encore une proportion de bilingues officiels estimée à 10.5 %.

3.3.3. Bilinguisme officiel de la population de langue maternelle anglaise

Nous avons faits d'autres analyses de régression sur l'importance du bilinguisme officiel dans les segments de la population canadienne de langue maternelle anglaise et de langue maternelle française considérés séparément. Si l'hypothèse de "l'adaptation de la minorité" est exacte, nous devons nous attendre à une corrélation négative entre la concentration relative d'une langue maternelle dans une région et l'importance du bilinguisme officiel chez les personnes de même langue maternelle. Les analyses de la population de langue maternelle anglaise sont résumées dans les équations 7, 8 et 9 du tableau 3.22.

Comme nous pouvons le constater, le degré de bilinguisme officiel de la population de langue maternelle anglaise est inversement proportionnel à la concentration relative de celle-ci, ce à quoi nous nous attendions. Comme le montre l'équation 7, la valeur prévisible de la concentration relative seule n'est pas particulièrement forte. Quoique plus des trois-quarts de la variance du bilinguisme officiel chez la population de langue maternelle française soient expliqués, l'erreur-type de l'estimation est relativement forte. Lorsque nous introduisons une mesure de l'hétérogénéité de la langue maternelle, la précision de la prévision déduite de l'équation augmente assez fortement, comme le montrent à la fois l'augmentation de la variance expliquée et la diminution de l'erreur-type de l'estimation. Il est évident que la relation entre la concentration relative de la population de langue maternelle anglaise et le bilinguisme officiel de celle-ci est curvilinéaire et non linéaire. Les comparaisons entre les équations 7 et 8 montrent que la relation linéaire postulée par l'équation 7 sous-estime l'importance du bilinguisme officiel chez la population de langue maternelle anglaise lorsque celle-ci constitue soit une très petite minorité, soit une très grande majorité. Par exemple, lorsque la concentration relative de la population de langue maternelle anglaise est très voisine de zéro, le modèle linéaire de l'équation 7 prévoit qu'un maximum de 58.2 % de cette population serait bilingue (comme l'indique la constante de régression de l'équation), alors que le modèle curvilinéaire de cette équation prévoit que cette valeur atteindrait 69.4 %. Si la concentration relative de la population de langue maternelle anglaise approchait de 100 %, l'équation 7 prévoit, ce qui est physiquement impossible, qu'un pourcentage négatif de la population (-8.8) serait bilingue, alors que l'équation 8 prévoit une valeur plus réaliste de 5.4 %.

L'équation 9 montre que la relation inverse est valable pour le Québec et hors de celui-ci, mais qu'elle est considérablement plus forte au Québec, ce qui confirme encore la valeur du modèle de "l'adaptation de la minorité" que nous avons construit précédemment. Par exemple, dans les cas où la concentration relative de la population de langue maternelle anglaise tend vers zéro, le degré de bilinguisme officiel prévu serait proche de 74 % dans un comté du Québec mais n'atteindrait qu'environ 40 % dans un comté situé hors du Québec.

3.3.4. Bilinguisme officiel de la population de langue maternelle française

Les analyses semblables de l'importance du bilinguisme officiel de la population de langue maternelle française ont produit les équations résumées dans les équations 10 et 11 du tableau 3.22. Indiquons que nous avons exclus de nos analyses les comtés dont la population de langue maternelle française était inférieure à 100 personnes.

Ici encore, les résultats confirment la valeur du modèle de "l'adaptation de la minorité". En comparant cette équation avec la même équation pour le segment de langue maternelle anglaise (équation 7 du tableau 3.22), nous constatons que la description est, en fait, plus précise pour le segment français que pour le segment anglais. Ce fait corrobore la notion que les personnes de langue maternelle française, quelle que soit leur concentration relative au niveau du comté, constituent une minorité au niveau du pays et du continent. Il en résulte que, même dans le cas où il n'est pas nécessaire qu'elle s'adapte aux conditions locales, il est toujours nécessaire pour une certaine proportion de ce segment de la population de communiquer avec le monde extérieur qui est majoritairement anglophone.

Les valeurs de l'équation 11 confirment encore l'exactitude du modèle de l'adaptation. Pour des niveaux égaux de concentration relative, le bilinguisme officiel d'une population de langue maternelle française située hors du Québec serait plus fort que celui d'une population analogue au Québec. Par exemple, dans les comtés où 50 % de la population sont de langue maternelle française, nous prévoirions que 53.5 % de cette population serait composée de bilingues officiels si le comté fait partie du Québec et que cette valeur atteindrait 67.5 % si ce comté est situé hors du Québec.

3.4. Conclusions

Pour terminer nos analyses de l'importance du bilinguisme officiel, passons en revue nos principales constatations et réfléchissons à certaines de leurs implications.

Nous avons trouvé que, dans la population canadienne, le bilinguisme officiel est en assez bonne corrélation avec l'emplacement au Québec ou près de celui-ci. Nous avons montré que la principale concentration de bilingues officiels au Québec se trouve dans la région métropolitaine de Montréal. Hors du Québec, le bilinguisme officiel est plus distinctement associé au segment de la langue maternelle française de la population. Ce facteur explique, par exemple, les variations selon les provinces de l'importance du bilinguisme officiel dans les secteurs urbains et ruraux.

Nous avons constaté que l'importance du bilinguisme officiel par âge et par sexe suit les caractéristiques observées par des chercheurs précédents, comme Lieberson (1970): bilinguisme plus fort chez les hommes que chez les femmes et relation curvilinéaire entre l'âge et le bilinguisme, le maximum étant atteint chez les groupes d'âges constituant les jeunes adultes. Toutefois, nous avons proposé certaines explications différentes de ces caractéristiques; ces explications semblent être appuyées de façon plus convaincante par des analyses minutieuses que par les raisons données dans des recherches précédentes. La principale modification que nous aimerions apporter aux conclusions précédentes est que la relation observée entre l'âge et le bilinguisme n'est pas le résultat de "l'oubli" de la deuxième langue mais qu'elle est d'abord la conséquence des différences dans la tendance à apprendre la deuxième langue. Nous avons indiqué qu'il est possible que, ces dernières années (c'est-à-dire avant 1971), le système d'éducation ait "produit" plus de bilingues qu'auparavant.

Une autre conclusion de la relation entre l'éducation et le bilinguisme ressort de nos analyses. Les chercheurs feraient bien d'étudier le "contenu" de l'éducation d'une personne et non seulement la "quantité" de celle-ci, qui est habituellement mesurée en années d'études. Seules des variables de cette nature peuvent expliquer les différences de bilinguisme entre les hommes et les femmes après l'introduction des variables de contrôle âge, éducation et activité.

L'analyse de l'interaction entre l'éducation, l'âge et le sexe a mis en évidence un autre facteur intéressant. L'étude du segment de la population peu ou pas du tout scolarisé nous a fait comprendre qu'il existe de nombreuses sources éventuelles d'apprentissage de la deuxième langue. Nous avons regroupé toutes les sources "non scolaires" (c'est-à-dire celles qui ne comportent pas de relation enseignant-étudiant) sous l'expression: "apprentissage dans la rue", empruntée à MacNamara (1973). Les données du recensement ne permettent pas d'analyser de façon approfondie les répercussions de la source d'acquisition de la langue seconde sur le comportement linguistique subséquent, bien qu'elles donnent d'autres indications si l'on combine les données sur la langue d'usage (celle qui est parlée à la maison) avec celles des autres questions sur les langues. Nous effectuons cette combinaison dans le chapitre 6, dans lequel nous revenons sur la question de "l'apprentissage à l'école" et de "l'apprentissage dans la rue". Toutefois, pour essayer d'analyser de façon plus approfondie les différences entre les répercussions de ces deux modes d'apprentissage, il est nécessaire d'analyser également de la même façon les données collectées au cours d'enquêtes et d'interrogatoires directs.

Dans nos analyses de "l'écologie" du bilinguisme, nous avons montré que l'acquisition de la deuxième langue officielle par des personnes de langue maternelle anglaise ou française suit un modèle "d'adaptation". C'est plus spécialement sur ce dernier point qu'il nous fait réfléchir, parce qu'il comporte des conséquences importantes pour nos théories du comportement dans les communautés plurilingues.

Expliquons ce que nous voulons dire en postulant deux modèles possibles pour de telles communautés. À l'une des extrêmes, considérons un modèle de "ségrégation", dans lequel chaque membre de la communauté n'a d'interaction qu'avec les personnes dont la langue maternelle est la même que la sienne. Dans ce modèle, il ne serait pas nécessaire que les membres de la communauté soient bilingues pour pouvoir communiquer entre eux. Dans ces conditions, le bilinguisme se produirait au hasard et n'aurait pas de relation statistique avec la concentration relative des différents segments linguistiques de la population.

À l'autre extrême, considérons un modèle "d'interaction aléatoire" dans lequel toutes les interactions entre deux membres de la communauté auraient les mêmes chances de se produire. Dans ce modèle, une certaine proportion de toutes les interactions possibles impliqueraient des personnes de langue maternelle différente. Il serait, par conséquent, nécessaire qu'une au moins des deux personnes soit bilingue. Il est évident que, dans ce deuxième modèle, le bilinguisme ne se produirait pas au hasard, mais qu'il serait proportionnellement plus fort dans la minorité que dans la majorité, parce qu'une plus forte proportion des interactions des membres de la minorité s'effectueraient avec des personnes de langue maternelle différente.

Il ressort de cette analyse de nos constatations que le modèle "d'adaptation" est très semblable au modèle "d'interaction aléatoire" et contraire au modèle de "ségrégation". Rappelons que l'indice d'hétérogénéité A_w mesure la probabilité que deux individus choisis au hasard n'aient pas la même langue maternelle.

En résumé, les données sur le bilinguisme officiel du recensement de 1971 nous portent à croire que, dans les communautés plurilingues, une forte proportion des interactions traversent les limites

linguistiques ou, plus précisément, semblent les ignorer et que les individus s'adaptent à ces conditions en devenant bilingues. Les minorités ressentent généralement plus le besoin de s'adapter que les majorités, c'est pourquoi elles ressentent plus le besoin de devenir bilingues. Ces constatations permettent de remettre en question la véracité de notions comme le "maintien des frontières culturelles" (Barth, 1959), les "groupes créant leurs propres institutions" (Breton, 1964), "les communautés vivant repliées sur elles-mêmes" (Neuwirth, 1969) et d'autres concepts qui sont associés à un modèle d'interaction "ségréguée", au moins en ce qui concerne l'analyse des variations du bilinguisme.

NOTE

[1]La ségrégation s'exprime ordinairement par un indice appelé "indice de dissimilarité" ou "delta" (parce que le symbole utilisé pour le représenter est la lettre grecque delta ($\triangle$). Cet indice prend la valeur 0 en cas d'absence de ségrégation et la valeur 100 en cas de ségrégation complète. Voir la description et la méthode de calcul de l'indice dans Taeuber et Taeuber, 1965, Annexe A.

CHAPITRE 4

DÉTERMINANTS DU BILINGUISME NON OFFICIEL ET DU MULTILINGUISME

4.1. Introduction

Nous continuons dans le présent chapitre nos analyses du bilinguisme au Canada. Toutefois, contrairement à ce que nous avons fait dans le chapitre 3, nous traitons ici des phénomènes du "bilinguisme non officiel" (capacité de parler deux langues dont l'une au moins est une langue officielle du Canada - soit l'anglais ou le français) et du "multilinguisme" (capacité de parler plus de deux langues).

Avant de poursuivre, rappelons que les données du recensement ne contiennent pas de mesure faite de ces phénomènes. Seules les questions sur la langue parlée le plus souvent à la maison et sur les langues officielles parlées mesurent réellement la capacité de parler certaines langues, alors que la question sur "la langue maternelle" constitue une mesure beaucoup plus faible de la capacité linguistique des recensés. De plus, parce qu'une seule réponse était permise pour la "langue parlée à la maison" et la "langue maternelle", aucun recensé ne pouvait indiquer qu'il parlait plus de quatre langues. Nous admettons que les données sur l'anglais et le français constituent des mesures adéquates de la possibilité de parler ces deux langues. Nous considérons de plus que la mention d'une autre langue comme langue parlée à la maison constitue l'indication suffisante que le recensé peut parler cette langue. Toutefois, il est presque certain que la langue ou les autre langues qu'il peut parler ne peuvent être mesurées à partir des données du recensement. En dépit de ces insuffisances, nous avons décidé qu'il était important que ces analyses soient faites.

Comme nous le verrons, le bilinguisme non officiel constitue une caractéristique importante de la vie au Canada, même lorsqu'on l'évalue à l'aide des mesures incomplètes du recensement. En fait, on peut dire que, dans le pays, les bilingues non officiels sont probablement aussi nombreux que les bilingues officiels.

Afin d'effectuer ces analyses, nous avons élaboré une nouvelle variable, que nous appelons "capacité linguistique", à l'aide de combinaisons logiques des réponses faites aux questions sur la langue maternelle, les langues officielles parlées et la langue parlée à la maison. Il en résulte les catégories suivantes:

1. "unilingues autres": personnes qui ont indiqué une langue maternelle et une langue parlée à la maison identique, autre que l'anglais ou le français, et qu'elles ne peuvent parler l'une ou l'autre des langues officielles.
2. "unilingues anglais": personnes dont la langue maternelle et la langue parlée à la maison sont l'anglais et qui ont répondu "anglais seulement" à la question sur les langues officielles.
3. "unilingues français": personnes dont la langue maternelle et la langue parlée à la maison sont le français et qui ont répondu "français seulement" à la question sur les langues officielles.

4. "bilingues officiels": personnes parlant diverses combinaisons d'anglais et de français mais qui n'ont mentionné aucune autre langue (exemples: langue maternelle anglaise et langue française parlée à la maison, ou langue maternelle française et langue anglaise parlée à la maison, etc. Dans tous les cas, la réponse enregistrée est: "l'anglais et le français".

5. "bilingues non officiels-anglais": personnes parlant l'anglais et une autre langue (qui n'est pas le français) mentionnée comme langue maternelle et langue parlée à la maison. Langue officielle: anglais seulement. (Exemple: langue maternelle: italien, langue parlée à la maison: anglais.)

6. "bilingues non officiels-français": personnes parlant le français et une autre langue (qui n'est pas l'anglais) mentionnée comme langue maternelle et langue parlée à la maison. Langue officielle: français seulement.

7. "multilingues" ou "bilingues non officiels-autres": personnes ayant mentionné trois ou quatre langues différentes, ou deux langues "autres" (ni l'anglais ni le français). Cette dernière catégorie est extrêmement petite.

À l'inverse de ce que nous avons fait dans le chapitre précédent, nous n'élaborons pas cette analyse à partir de recherches précédentes. À notre connaissance, aucune autre analyse du bilinguisme non officiel n'a été faite, que ce soit à partir des données du recensement du Canada ou d'un autre recensement. De plus, nous ne pouvons faire de comparaison avec les données des recensements précédents puisque la question sur la langue parlée à la maison a été posée en 1971 mais n'avait été posée auparavant qu'en 1911.

Comme dans le chapitre 3, nous commençons notre analyse par une série d'analyses à deux variables dans lesquelles nous étudions l'importance du bilinguisme non officiel en fonction de variables indépendantes sélectionnées. Dans la dernière partie de nos analyses, nous combinons certains des résultats préliminaires en quelques analyses à plusieurs variables.

4.2. Différents aspects du bilinguisme non officiel

4.2.1. Répartition globale

Le tableau 4.1 montre la répartition que nous avons obtenue dans l'ensemble du Canada pour ce qui est de la capacité linguistique telle que nous l'avons définie. Nous sommes d'avis qu'il est possible d'obtenir des renseignements sur les mécanismes d'acquisition des langues en comparant les données du tableau 4.1 et les données correspondantes du tableau 3.1 (chapitre 3).

TABLEAU 4.1. Répartition de la capacité linguistique, Canada, 1971

Capacité linguistique	Nombre	Pourcentage
Unilingues autres	312,895	1.4
Unilingues anglais	12,177,385	56.5
Unilingues français	3,817,870	17.7
Bilingues officiels	2,670,515	12.4
Bilingues non officiels-anglais	2,244,410	10.4
Bilingues non officiels-français	60,375	0.3
Multilingues	284,865	1.3
Total	21,568,310	100.0

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Pour les catégories unilingues et bilingues anglais (lignes 2 et 5), nous trouvons les chiffres suivants: dans le chapitre 3, 67.1 % de la population totale parlaient l'anglais seulement (réponses à la question sur les langues officielles). Dans le tableau 4.1, nous constatons que 56.5 % de la population sont unilingues anglais et 10.4 %, bilingues non officiels-anglais. Le reste, soit 0.2 % environ, sont des multilingues dont la langue maternelle et la langue parlée à la maison sont autres. Par conséquent, un sixième environ du segment de la population qui a répondu "anglais seulement" à la question sur les langues officielles est constitué de personnes qui parlent une autre langue, soit comme langue parlée à la maison, soit comme langue maternelle, ou les deux.

Considérons maintenant les catégories unilingues et bilingues français (lignes 3 et 6). Dans le chapitre 3, nous trouvons que 18.0 % de la population canadienne totale ne pouvaient parler que le français (d'après les réponses faites à la question sur les langues officielles). Le tableau 4.1 nous montre que 17.7 % de la population sont unilingues français et environ 0.3 % bilingues non officiels-français (c'est-à-dire qu'ils parlent le français et une autre langue qui n'est pas l'anglais). En d'autres termes, un cinquantième seulement du segment "français seulement" peut parler une autre langue, c'est-à-dire une autre langue que l'anglais ou le français.

En ce qui concerne le groupe des bilingues officiels, le tableau 3.1 nous indique le chiffre de 13.4 % alors que, dans le tableau 4.1, nous trouvons que 12.4 % parlent l'anglais et le français sans qu'il soit question d'une autre langue. Par conséquent, la différence qui est de 1.0 % environ, devrait être constituée de multilingues. En d'autres termes, au Canada environ un bilingue officiel sur 13 déclare parler au moins une autre langue, soit comme langue maternelle, soit comme langue parlée à la maison.

Enfin, le groupe qui ne peut parler ni l'anglais ni le français représentait 1.5 % dans le tableau 3.1 alors que nous trouvons 1.4 % d'"unilingues autres" dans le tableau 4.1. Le reste, soit

environ 0.1 % de la population, doit être composé de personnes qui déclarent parler deux "autres" langues comme langue maternelle et langue parlée à la maison. En d'autres mots, environ une personne sur 15 qui ne peut parler ni l'anglais ni le français parle plus d'une langue.

Ces caractéristiques appuient ce que nous avons dit dans le chapitre 3: les personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français sont plus attirées par la communauté de langue anglaise que par celle de langue française.

4.2.2. Répartition par province

D'après nos analyses du bilinguisme officiel mentionnées dans le chapitre 3, il ne serait pas surprenant que la concentration des bilingues non officiels varie selon les provinces. Le tableau 4.2 montre ces variations.

TABLEAU 4.2. Répartition en pourcentage de la capacité linguistique par province, Canada, 1971

Province	Unilingues			Bilingues			Multilingues
	Autres	Anglais	Français	Officiels	Anglais	Français	
Terre-Neuve	0.1	97.4	0.1	1.7	0.6	0.0	0.1
Île-du-Prince-Édouard	0.0	90.2	0.6	8.1	1.0	0.0	0.1
Nouvelle-Écosse	0.1	90.7	0.5	6.6	1.9	0.0	0.2
Nouveau-Brunswick	0.1	61.4	15.9	21.3	1.2	0.0	0.1
Québec	1.0	8.2	59.9	25.4	2.2	0.9	2.3
Ontario	2.2	73.5	1.1	8.4	13.4	0.1	1.3
Manitoba	2.0	64.5	0.5	7.5	24.3	0.0	1.1
Saskatchewan	1.2	72.1	0.2	4.6	21.3	0.0	0.6
Alberta	1.1	75.3	0.2	4.5	18.1	0.0	0.7
Colombie-Britannique	1.2	79.9	0.1	4.1	14.0	0.0	0.8
Yukon	0.2	79.6	0.0	5.9	13.5	0.0	0.8
Territoires du Nord-Ouest	20.3	44.1	0.2	5.2	29.0	0.1	1.0
Canada	1.5	56.5	17.7	12.4	10.4	0.3	1.3

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Étudions d'abord les catégories "anglais" (colonnes 2 et 5). Nous constatons qu'il faut modifier quelque peu notre déduction du chapitre 3 suivant laquelle les anglophones sont surreprésentés dans toutes les provinces sauf au Québec et au Nouveau-Brunswick. Les unilingues anglais sont surreprésentés dans toutes les provinces sauf au Québec et dans les Territoires du Nord-Ouest. Il n'y a, en fait, pour ce groupe, qu'une petite différence entre le Nouveau-Brunswick et le Manitoba. La plus forte concentration d'unilingues anglais se trouve dans les provinces de l'Atlantique mais cette concentration est moins marquée dans les provinces à l'ouest du Québec et au Yukon.

De plus, nous constatons que contrairement à ce que nous avions vu dans le tableau 3.2, le groupe unilingue anglais est fortement sous-représenté dans les Territoires du Nord-Ouest. Sauf le Québec, aucun autre territoire ou province ne contient une aussi faible concentration d'unilingues anglais.

Étudions la catégorie des bilingues non officiels-anglais; nous trouvons de très faibles concentrations dans les provinces de l'Atlantique et au Québec, puis de fortes concentrations en Ontario, dans les provinces de l'Ouest et dans les Territoires du Nord-Ouest, les plus fortes concentrations se trouvant dans les Territoires du Nord-Ouest et au Manitoba, dans cet ordre.

Étudions les catégories "français" (colonnes 3 et 6); il n'y a pas de différence marquée entre les données par province du tableau 4.2 et les caractéristiques décrites dans le chapitre 3. Étant donné la très petite valeur de la catégorie bilingues non officiels-français, cela ne surprend pas. Elle n'est représentée de façon notable qu'au Québec mais, même dans cette province, sa valeur est bien inférieure à celle de la catégorie des bilingues non officiels-anglais. Les multilingues, enfin, sont concentrés surtout au Québec et en Ontario, bien qu'on en trouve également des concentrations d'environ 1 % dans les provinces de l'Ouest et dans les territoires.

Nous pouvons considérer de nouveau la concentration relative des différents groupes linguistiques dans les provinces. Le tableau 4.3 nous rappelle les très fortes concentrations de francophones dans un très petit nombre de provinces: le Québec comprend 94.6 % de tous les unilingues français et 90.3 % des bilingues non officiels-français.

Si, comme dans le chapitre 3, nous lisons transversalement la troisième ligne du tableau nous trouvons, par ordre décroissant de concentration: les unilingues français (au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario), les bilingues non officiels-français (au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique), les multilingues (au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique), les bilingues officiels (au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick), les unilingues autres (en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique) et enfin les bilingues non officiels-anglais et les unilingues anglais (en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta).

Les différences remarquables sont celles qu'on trouve entre les unilingues anglais et les bilingues non officiels-anglais: nous trouvons des concentrations beaucoup moins fortes des premiers dans les quatre premières provinces mentionnées (76.8 % contre 83.4 %). En ce qui concerne les seconds, les quatre provinces de l'Ouest sont moins surreprésentées (par exemple, le Manitoba compte 5.3 % des unilingues anglais mais 10.7 % des bilingues non officiels-anglais) et les provinces de l'Atlantique le sont plus (par exemple, la Nouvelle-Écosse compte 5.9 % des unilingues anglais mais seulement 0.7 % des bilingues non officiels-anglais).

Il apparaît par conséquent, qu'au lieu d'un diptyque comme celui que nous avons décrit dans le chapitre 3, nous nous trouvons réellement en présence d'une sorte de triptyque: les francophones sont concentrés au Québec et dans ses provinces adjacentes soit au Nouveau-Brunswick et en Ontario, les anglophones dans l'Est et dans l'Ouest, et les allophones dans les provinces à l'ouest du Québec. Nous pouvons exprimer différemment cette réalité en disant que les provinces de l'Atlantique sont

TABLEAU 4.3. Répartition en pourcentages cumulés des catégories de capacité linguistique, par province, Canada, 1971

Province	Pourcentage cumulé	Province	Pourcentage cumulé	Province	Pourcentage cumulé
Unilingues autres		Unilingues anglais		Unilingues français	
Ontario	53.2	Ontario	46.5	Québec	94.6
Québec	73.1	Colombie-Britannique	60.8	Nouveau-Brunswick	97.3
Colombie-Britannique	81.5	Alberta	70.9	Ontario	99.6
Manitoba	87.9	Nouvelle-Écosse	76.8	Manitoba	99.7
Alberta	93.5	Saskatchewan	82.3	Nouvelle-Écosse	99.8
Saskatchewan	97.0	Manitoba	87.5	Alberta	99.9
Territoires du Nord-Ouest	99.3	Terre-Neuve	91.7	Saskatchewan	99.9
Nouvelle-Écosse	99.6	Québec	95.7	Colombie-Britannique	100.0
Terre-Neuve	99.8	Nouveau-Brunswick	98.9	Île-du-Prince-Édouard	100.0
Nouveau-Brunswick	100.0	Île-du-Prince-Édouard	99.8	Terre-Neuve	100.0
Yukon	100.0	Territoires du Nord-Ouest	99.9	Territoires du Nord-Ouest	100.0
Île-du-Prince-Édouard	100.0	Yukon	100.0	Yukon	100.0
Bilingues officiels		Bilingues non officiels-anglais		Bilingues non officiels-français	
Québec	57.4	Ontario	45.9	Québec	90.3
Ontario	81.8	Colombie-Britannique	59.6	Ontario	98.0
Nouveau-Brunswick	86.8	Alberta	72.7	Colombie-Britannique	98.5
Colombie-Britannique	90.1	Manitoba	83.4	Manitoba	99.0
Manitoba	92.9	Saskatchewan	92.2	Alberta	99.4
Alberta	95.7	Québec	98.2	Nouveau-Brunswick	99.7
Nouvelle-Écosse	97.6	Nouvelle-Écosse	98.9	Saskatchewan	99.9
Saskatchewan	99.2	Territoires du Nord-Ouest	99.4	Nouvelle-Écosse	99.9
Île-du-Prince-Édouard	99.6	Nouveau-Brunswick	99.7	Territoires du Nord-Ouest	100.0
Terre-Neuve	99.9	Terre-Neuve	99.8	Terre-Neuve	100.0
Territoires du Nord-Ouest	100.0	Yukon	99.9	Île-du-Prince-Édouard	100.0
Yukon	100.0	Île-du-Prince-Édouard	100.0	Yukon	100.0
Multilingues					
Québec	47.9				
Ontario	82.7				
Colombie-Britannique	88.9				
Alberta	93.1				
Manitoba	97.0				
Saskatchewan	98.9				
Nouvelle-Écosse	99.3				
Nouveau-Brunswick	99.7				
Terre-Neuve	99.8				
Territoires du Nord-Ouest	99.9				
Yukon	100.0				
Île-du-Prince-Édouard	100.0				

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

presque complètement unilingues anglaises, le Nouveau-Brunswick est un mélange d'unilingues anglais et de francophones (ce dernier groupe étant divisé presque également en unilingues et bilingues officiels), le Québec est à prédominance française, avec une modeste minorité anglaise et une petite minorité "autre", et le reste du pays est un mélange d'unilingues anglais et de bilingues non officiels-anglais.

Comme dans le chapitre 3, nous pouvons étudier les caractéristiques de cette répartition des langues en calculant des indices de ségrégation (voir la note 1 du chapitre 3). Dans le tableau 4.4, les groupes sont classés dans l'ordre décroissant de leurs similarités par province: les groupes adjacents sont les plus semblables alors que ceux qui sont aux extrémités présentent les distributions les plus dissemblables.

Dans le tableau 4.4, nous trouvons quatre grappes de groupes: les groupes francophones (c'est-à-dire les unilingues français et les bilingues non officiels-français) dont l'indice de dissimilarité est de 6.8, les groupes anglophones (c'est-à-dire les unilingues anglais et les bilingues non officiels-anglais) dont l'indice de dissimilarité est de 14.2, les groupes des bilingues officiels et des multilingues, dont l'indice de dissimilarité est de 16.3 et enfin, les groupes des unilingues "autres" dont l'indice de dissimilarité le plus faible, par rapport au groupe des bilingues non officiels-anglais, est de 23.2. Les groupes les plus dissemblables sont les unilingues français (concentrés au Québec et au Nouveau-Brunswick) et les bilingues non officiels-anglais (concentrés en Ontario et en Colombie-Britannique) pour lesquels l'indice a une valeur de 90.9.

Dans le chapitre 3, nous avons trouvé une valeur de 90.2 pour indiquer la dissimilarité entre les francophones et les anglophones; nous trouvons ici qu'en introduisant des catégories plus raffinées, nous obtenons quatre indices dont la valeur se situe entre 84.3 et 90.9. L'indice dont la valeur est la plus faible est celui des groupes bilingues non officiels. Dans le chapitre 3, nous avons évalué à 37.2 la dissimilarité entre les francophones et les bilingues officiels alors que dans le tableau 4.4, nous trouvons des indices compris entre 32.9 et 49.0 entre les deux groupes francophones et la grappe des bilingues-multilingues. La plus faible de ces valeurs s'applique aux bilingues officiels et les plus fortes, aux multilingues.

Enfin, remarquons que nous devons quelque peu modifier la description des gradients est-ouest mentionnés dans le chapitre 3 lorsque nous augmentons le nombre des groupes. Nous trouvons pour la population anglophone une courbe en U dont les maxima correspondent aux deux provinces périphériques. Le tableau 4.2 nous donne plus de détails. Nous trouvons une certaine distorsion de cette caractéristique en Ontario, qui contient une plus forte proportion d'unilingues anglais que le Manitoba et la Saskatchewan. Le gradient est complètement différent pour les bilingues non officiels-anglais: il est le plus faible, mais sans grande régularité dans les provinces de l'Est, y compris le Québec, il augmente rapidement et atteint son maximum au Manitoba, puis diminue graduellement lorsqu'on se dirige vers l'ouest jusqu'en Colombie-Britannique. Le Yukon est tout à fait semblable à la Colombie-Britannique alors que les Territoires du Nord-Ouest contiennent la plus forte proportion de bilingues non officiels-anglais. Les autres caractéristiques sont généralement les mêmes que celles dont nous avons déjà pris note, les caractéristiques des bilingues non officiels-français étant essentiellement

TABLEAU 4.4. Indices de ségrégation entre catégories de capacité linguistique, basés sur les fréquences par province, Canada, 1971

Capacité linguistique	Unilingues français	Bilingues non officiels-français	Bilingues officiels	Multilingues	Unilingues autres	Bilingues non officiels-anglais	Unilingues anglais
Unilingues français	—	6.8	37.2	49.0	77.1	90.9	90.6
Bilingues non officiels-français	6.8	—	32.9	42.4	70.4	84.3	86.3
Bilingues officiels	37.2	32.9	—	16.3	44.4	57.8	55.3
Multilingues	49.0	42.4	16.3	—	28.5	41.9	43.9
Unilingues autres	77.1	70.4	44.4	28.5	—	23.2	26.0
Bilingues non officiels-anglais	90.9	84.3	57.8	41.9	23.2	—	14.2
Unilingues anglais	90.6	86.3	55.3	43.9	26.0	14.2	—

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

les mêmes que celles des unilingues français et les caractéristiques des multilingues étant comparables à celles des bilingues officiels, mais leur proportion étant quelque peu plus forte dans l'Ouest.

4.2.3. Résidence urbaine/rurale

En divisant la population par résidence comme nous l'avons fait dans le chapitre 3, nous trouvons quelques différences assez fortes dans les caractéristiques résidentielles des différentes catégories. Nous avons déjà mentionné que les allophones sont plus concentrés dans les secteurs urbains que dans les secteurs ruraux. Nous avons mentionné le même fait pour les bilingues officiels. Nous constatons maintenant que cette caractéristique est encore plus prononcée pour les multilingues: la population urbaine compte 1.5 % de multilingues, alors que la population rurale agricole n'en comporte que 0.6 % et la population rurale non agricole, 0.3 %. Le groupe des multilingues est le plus urbanisé de tous les groupes: 92.4 % d'entre eux vivent dans le secteur urbain, en raison de la forte tendance des immigrants à s'installer dans les villes.

TABLEAU 4.5. Répartition en pourcentage de la capacité linguistique par résidence, Canada, 1971

Capacité linguistique	Canada	Urbaine	Rurale non agricole	Rurale agricole
Unilingues autres	1.5	1.6	1.1	0.6
Unilingues anglais	56.2	55.4	59.7	56.8
Unilingues français	17.9	17.0	20.8	20.6
Bilingues officiels	12.4	13.6	9.4	5.7
Bilingues non officiels-anglais	10.5	10.5	8.5	15.7
Bilingues non officiels-français	0.3	0.3	0.2	0.1
Multilingues	1.2	1.5	0.3	0.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

En considérant le segment anglophone de la population (c'est-à-dire celui qui répond "anglais seulement" à la question sur les langues officielles), nous constatons quelques différences entre leurs caractéristiques résidentielles et celles des bilingues non officiels-anglais. Alors que les unilingues anglais sont légèrement sous-représentés dans la population urbaine et légèrement surreprésentés dans la population rurale non agricole, les bilingues non officiels sont fortement surreprésentés dans la population rurale agricole et sous-représentés dans la population rurale non agricole. En comparant ces données avec celles du tableau 3.5, nous constatons que dans la population rurale non agricole environ un anglophone sur huit est un bilingue non officiel alors que cette proportion est d'un peu plus de un sur cinq dans la population rurale agricole et d'un peu plus de un sur sept dans la population urbaine.

Nous remarquons que les bilingues non officiels-français sont fortement surreprésentés dans la population urbaine et, en fait, que les segments ruraux de cette catégorie de langue sont presque négligeables. Il apparaît qu'au Canada, la très petite puissance d'attraction exercée sur les allophones par la langue française est presque entièrement concentré dans les régions urbaines, alors que la langue anglaise ne présente pas cette caractéristique. En résumé, nous pouvons dire, comme dans nos analyses initiales du chapitre 3, que les unilinguismes anglais et français semblent avoir une nature quelque peu rurale, alors que l'unilinguisme "autre", le bilinguisme officiel, le multilinguisme et le bilinguisme non officiel-français semblent avoir une nature plus urbaine. Le bilinguisme non officiel-anglais a ses caractéristiques propres: il est moins commun dans la population rurale non agricole et plus commun dans la population rurale agricole. Avant d'en tirer des conclusions définitives, il nous faut étudier à nouveau la répartition de la population par secteur rural et secteur urbain dans chaque province.

4.2.4. Résidence urbaine/rurale par province

Nous n'étudierons pas les populations des provinces de l'Atlantique dans cette analyse parce que, comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, elle sont soit presque complètement unilingues anglaises, soit composées d'un mélange d'unilingues anglais, d'unilingues français et de bilingues officiels. Il ne serait donc pas très utile de discuter des variations du bilinguisme non officiel et du multilinguisme dans ces provinces. Il existe toutefois de bonnes raisons pour discuter ces variations dans le reste du pays, comme nous le faisons dans le tableau 4.6.

Étudions d'abord le Québec à part, parce que c'est la seule province dans laquelle nous devons traiter du bilinguisme non officiel-français. Nous constatons que toutes les catégories qui comportent une langue autre que le français sont surreprésentées dans les régions urbaines. En étudiant de plus près les données, nous constatons que c'est la région de Montréal qui rassemble la plus grande partie de ces catégories. La région de l'Île-de-Montréal compte les pourcentages suivants: 83.5 % des "unilingues autres", 64.2 % des unilingues anglais, 47.1 % des bilingues officiels, 83.7 % des bilingues non officiels-anglais, 75.5 % des bilingues non officiels-français et 86.7 % des multilingues. Par contre, elle ne contient que 22.8 % des unilingues français, alors que 36.3 % de la population totale du Québec y vivent.

Remarquons que les catégories dont les concentrations sont les plus fortes dans la région de Montréal sont celles des langues "autres", c'est-à-dire des langues autres que l'anglais et le français. Bien que les catégories des unilingues anglais et des bilingues officiels soient surreprésentées dans la région de Montréal, elle le sont moins encore que d'autres catégories, ce qui provient de ce que nous sommes en fait en présence de deux groupes distincts. Nous avons d'un côté les personnes de langue maternelle anglaise, qui sont concentrées dans la région de Montréal ainsi que dans quelques autres régions du Québec, principalement les Cantons de l'Est et les comtés de Pontiac et de Hull dans l'ouest de cette province, et de l'autre côté les personnes de langue maternelle "autre", qui sont très fortement concentrées dans la région de Montréal mais qu'on ne trouve qu'en très petits nombres dans les régions périphériques.

TABLEAU 4.6. Répartition en pourcentage de la capacité linguistique par résidence, pour certaines provinces, Canada, 1971

Capacité linguistique	Urbaine		Rurale		Urbaine		Rurale	
	30,000 et plus	Moins de 30,000	Non agricole	Agricole	30,000 et plus	Moins de 30,000	Non agricole	Agricole
	Québec				Ontario			
Unilingues autres	1.51	0.04	0.86	0.07	3.01	0.53	0.83	0.34
Unilingues anglais	10.32	4.53	5.22	3.66	70.27	80.37	78.39	79.02
Unilingues français	49.09	74.31	77.81	88.19	0.61	1.80	2.61	2.32
Bilingues officiels	30.98	20.15	14.12	7.65	8.16	9.48	9.47	5.40
Bilingues non officiels-anglais	3.43	0.30	1.10	0.10	16.43	7.34	8.21	12.42
Bilingues non officiels-français	1.27	0.23	0.59	0.16	0.07	0.01	0.04	0.03
Multilingues	3.40	0.44	0.30	0.16	1.47	0.47	0.44	0.48
	Manitoba				Saskatchewan			
Unilingues autres	1.54	1.33	5.48	1.75	0.74	1.08	2.97	0.78
Unilingues anglais	68.74	71.90	53.90	53.41	78.98	73.16	64.56	69.00
Unilingues français	0.46	0.47	0.83	0.61	0.10	0.10	0.25	0.30
Bilingues officiels	7.20	5.00	9.41	8.12	3.59	5.56	5.24	4.88
Bilingues non officiels-anglais	21.06	20.30	29.90	34.75	15.88	19.42	26.15	24.53
Bilingues non officiels-français	0.02	0.00	0.00	0.00	0.03	0.00	0.00	0.04
Multilingues	0.98	1.01	0.48	1.37	0.67	0.67	0.84	0.47
	Alberta				Colombie-Britannique			
Unilingues autres	1.03	0.57	2.67	0.84	1.71	0.73	0.75	0.69
Unilingues anglais	76.98	78.45	68.32	70.67	78.64	81.33	81.81	75.07
Unilingues français	0.18	0.17	0.26	0.63	0.06	0.09	0.11	0.00
Bilingues officiels	4.33	5.40	4.40	3.92	4.45	4.24	3.58	2.49
Bilingues non officiels-anglais	16.50	14.94	23.93	23.18	14.40	13.04	13.36	20.22
Bilingues non officiels-français	0.03	0.00	0.00	0.08	0.02	0.02	0.02	0.02
Multilingues	0.94	0.47	0.42	0.67	0.72	0.55	0.37	1.52

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

Ce qui est remarquable, c'est le très petit nombre des bilingues non officiels-français, même au Québec. Spécialement dans la région de Montréal, ils sont beaucoup moins nombreux que les bilingues non officiels-anglais: 113,400 contre 41,160. Il y a également 118,370 multilingues dans cette région. On peut en déduire évidemment que la plupart des personnes qui composent ces trois catégories sont de langue maternelle "autre" et ont appris l'anglais, le français ou ces deux langues. Ainsi, ceux qui désirent apprendre une langue officielle au Canada optent en très grande majorité pour l'anglais, même au Québec. Les dimensions relatives du groupe des bilingues non officiels-français et du groupe multilingue indiquent qu'une très grande partie des personnes qui apprennent le français le font en même temps ou après avoir appris l'anglais.

En ce qui concerne les cinq autres provinces sur lesquelles le tableau 4.6 donne des renseignements, nous constatons qu'il n'est pas nécessaire d'étudier les petits nombres de bilingues non officiels-français qui semblent être concentrés dans les plus grandes villes où ils ne constituent d'ailleurs que de très faibles concentrations.

Nous trouvons deux caractéristiques très différentes pour la catégorie des bilingues non officiels-anglais — une pour l'Ontario et la Colombie Britannique et une autre pour les provinces des Prairies. La première caractéristique, plus faible en Colombie-Britannique, consiste en une surreprésentation dans les plus grandes villes et chez la population rurale agricole. Il est possible que nous nous trouvions en présence de deux "vagues" d'immigrants, la plus récente étant composée de personnes attirées principalement par les plus grandes villes, et la plus ancienne composée de personnes qui se sont installées en grande partie dans les régions rurales agricoles. Remarquons que, dans ces deux provinces, les "unilingues autres" sont également fortement surreprésentés dans les plus grandes régions urbaines, à l'inverse de ce qui se produit dans les trois provinces des Prairies.

Une deuxième caractéristique est observée dans les trois provinces des Prairies: le bilinguisme non officiel-anglais est une caractéristique qu'on trouve plus chez les populations rurales que chez les populations urbaines. Cette caractéristique est plus forte au Manitoba et plus faible en Alberta. Fait à noter, dans les régions rurales non agricoles de ces trois provinces, nous trouvions également des concentrations particulièrement fortes d'"unilingues autres", soit 5.48 % au Manitoba, 2.97 % en Saskatchewan et 2.67 % en Alberta. Il semblerait que cette proportion relativement forte d'"unilingues autres" comprenne deux éléments: les Indiens autochtones des réserves des régions du Nord et une "ancienne" vague d'immigrants originaires d'Europe, comme les Ukrainiens et les Mennonites, qui se sont installés dans des petites villes des Prairies et autour de celles-ci plutôt que dans les plus grands centres urbains de ces provinces.

Les caractéristiques des multilingues tendent à être quelque peu différentes encore une fois. En fait, elles sont différentes dans chacune des cinq provinces. En Ontario, ils sont fortement concentrés dans les plus grandes régions urbaines et sont beaucoup moins bien représentés dans les trois autres segments de la population. Les caractéristiques du Manitoba et de la Saskatchewan sont exactement inverses: au Manitoba, plus fortes valeurs dans le secteur rurale agricole, plus faibles valeurs dans le secteur rural non agricole et valeurs intermédiaires dans les régions urbaines; en Saskatchewan, plus fortes valeurs dans le secteur rural non agricole, plus faibles valeurs dans le secteur

rural agricole et valeurs intermédiaires dans les régions urbaines. En Alberta et en Colombie-Britannique, on trouve de plus fortes valeurs dans les grandes que dans les petites régions urbaines et dans le secteur rural agricole que dans le secteur rural non agricole, mais en Colombie-Britannique, on trouve les plus fortes concentrations de multilingues dans le secteur rural agricole alors qu'en Alberta, elles se trouvent dans les grandes régions urbaines. On peut expliquer sommairement ces variations. Il est vraisemblable que, parce que nous traitons ici des nombres de cas relativement petits, ces variations résultent de la variabilité de l'échantillonnage.

4.2.5. Sexe

La répartition des caractéristiques linguistiques par sexe suit approximativement les mêmes caractéristiques que celles que nous avons indiquées dans le chapitre 3, dans notre analyse du bilinguisme officiel, où nous avons attiré l'attention sur plusieurs mécanismes d'acquisition des langues. Les données du tableau 4.7 confirment ces déductions.

TABLEAU 4.7. Répartition en pourcentage de la capacité linguistique par sexe, Canada, 1971

Capacité linguistique	Hommes	Femmes	Total
Unilingues autres	1.2	1.7	1.5
Unilingues anglais	56.1	56.8	56.5
Unilingues français	16.6	18.9	17.7
Bilingues officiels	13.4	11.4	12.4
Bilingues non officiels-anglais	11.0	9.8	10.4
Bilingues non officiels-français	0.3	0.3	0.3
Multilingues	1.5	1.2	1.3

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Nous avons tout d'abord formulé l'hypothèse que, parmi les personnes d'un même milieu dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, les hommes sont plus susceptibles d'apprendre l'anglais ou le français que les femmes. De plus, les personnes de ces catégories sont plus susceptibles d'apprendre l'anglais que le français. Par conséquent, nous devrions trouver un surplus de femmes dans la catégorie unilingue autre, un surplus d'hommes dans le groupe des bilingues non officiels-anglais et seulement un léger surplus d'hommes dans la catégorie des bilingues non officiels-français. En effet, nous trouvons 1.2 % d'hommes et 1.7 % de femmes dans la catégorie unilingues autres, alors que les chiffres sont respectivement de 11.0 % et 9.8 % pour les groupes de bilingues non officiels-anglais. Nous constatons aussi que les pourcentages sont les mêmes pour les groupes d'hommes et de femmes bilingues non officiels-français et enfin qu'il y a 0.3 point de pourcentage de plus d'hommes que de femmes chez les multilingues.

Nous avions également formulé une autre hypothèse au sujet des personnes de langue maternelle anglaise qui apprennent le français et des personnes de langue maternelle française qui apprennent l'anglais. Nous avons supposé que les hommes étaient plus susceptibles d'apprendre l'autre langue

officielle que les femmes et que ce sont surtout les personnes de langue maternelle française qui apprennent l'anglais. Nous nous attendions par conséquent à trouver un surplus d'hommes parmi les bilingues officiels et un surplus un peu plus important de femmes parmi les unilingues français et c'est ce que confirme le tableau 4.7.

4.2.6. Âge

En classant la capacité linguistique par âge, nous raffinons les caractéristiques décrites dans le chapitre 3. Nous avions indiqué que la courbe des anglophones (qui ne parlent que l'anglais) avait une valeur maximum pour les deux groupes d'âges des plus jeunes, qu'elle baissait ensuite légèrement jusqu'à l'âge 19, que les proportions restaient constantes jusqu'à l'âge 29, puis qu'elle remontait modérément avec l'âge. Rappelons maintenant que les anglophones du chapitre 3 sont répartis en deux groupes dans le présent chapitre: les unilingues anglais et les bilingues non officiels-anglais. Il y en a également une petite proportion dans le groupe des multilingues, mais elle est si petite que nous pouvons l'ignorer sans crainte.

TABLEAU 4.8. Répartition en pourcentage de la capacité linguistique par âge, Canada, 1971

Groupe d'âges	Unilingues			Bilingues			Multilingues
	Autres	Anglais	Français	Officiels	Anglais	Français	
0-4	4.5	63.8	23.2	2.7	5.3	0.2	0.3
5-9	0.8	62.9	23.7	4.8	7.0	0.2	0.6
10-14	0.2	61.0	23.4	7.5	6.9	0.1	0.8
15-19	0.3	56.8	19.4	15.2	6.7	0.1	1.5
20-24	0.8	55.2	15.3	18.6	8.1	0.2	1.7
25-29	1.1	52.9	15.7	18.0	10.2	0.4	1.7
30-39	1.6	50.3	14.8	16.2	14.7	0.5	1.9
40-64	1.6	53.2	14.1	15.0	14.2	0.3	1.6
65 et plus	2.7	57.6	14.1	10.0	14.2	0.2	1.3
Total	1.5	56.5	17.7	12.4	10.4	0.3	1.3

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Le tableau 4.8 montre que les conclusions faites dans le chapitre 3 étaient trop simples, ce qui signifie que les caractéristiques observées dans ce tableau ne sont pas toutes expliquées par nos conclusions antérieures. Comme on peut le voir, les caractéristiques des anglophones sont en réalité composées de deux caractéristiques différentes. Pour les unilingues anglais, nous observons que les proportions diminuent jusqu'à l'âge 39, puis qu'elles augmentent modérément avec l'âge. Pour les bilingues non officiels-anglais, nous trouvons une valeur minimum pour le groupe d'âges 0-4, une proportion relativement constante jusqu'à l'âge 19 puis un taux d'augmentation modéré avec l'âge.

Ces caractéristiques ne peuvent être expliquées simplement. Il apparaît évident qu'une partie de la diminution constatée pour les unilingues anglais vient de ce qu'ils apprennent le français. Elle est toutefois trop importante pour qu'il soit vraisemblable que ce processus continue après le l'âge 24 environ. Mais la diminution continue jusqu'à l'âge 39, de sorte qu'il doit exister d'autres causes à ce phénomène. Il est possible que les immigrants de langues maternelles "autres" qui ont appris l'anglais et sont ainsi classés parmi les bilingues non officiels-anglais apprennent l'anglais à leurs enfants. Les caractéristiques observées pour les deux groupes d'âges les plus jeunes peuvent être expliquées de deux façons: ou bien la proportion d'immigrants qui transmettent l'anglais seulement augmente avec le temps (ce qui aurait pour effet de diminuer les proportions de bilingues non officiels dans les groupes d'âges nés le plus récemment), ou bien certains de ces enfants apprennent l'autre langue un peu plus tard. Il se peut, naturellement, que ces deux facteurs agissent simultanément. Nous ne pouvons malheureusement vérifier ces conclusions en comparant ces données avec celles des recensements précédents. Un autre facteur pourrait aider à expliquer les variations systématiques de la proportion d'unilingues anglais: il se pourrait que des proportions croissantes de parents bilingues officiels transmettent l'anglais plutôt que le français, ou plutôt que l'anglais et le français, à leurs enfants.

Les caractéristiques des bilingues non officiels-français et unilingues français sont essentiellement semblables à celles que nous avons indiquées pour les francophones dans le chapitre 3, et celles des bilingues officiels et des multilingues sont semblables à celles des bilingues, que nous avons décrites dans le même chapitre.

Enfin, il est intéressant de comparer les bilingues officiels et les bilingues non officiels-anglais. En général, ces deux groupes diffèrent relativement peu et ils sont, de plus, semblables en ce sens que, dans une grande mesure, ils témoignent de l'acquisition de l'anglais par les personnes de langue maternelle française dans le premier cas et par les personnes de langue maternelle autre dans le deuxième cas. Alors que les proportions globales ne sont pas très différentes, les différences par groupe d'âges sont assez importantes. Pour les deux groupes d'âges des plus jeunes, le bilinguisme non officiel est plus important que le bilinguisme officiel. Toutefois, pour les âges de 10 à 64, le bilinguisme officiel domine, très fortement au début (jusqu'à l'âge 29) puis beaucoup moins. Le bilinguisme non officiel domine de nouveau chez le groupe d'âges des plus âgés (65 ans et plus).

Nous pouvons dire bien des choses à propos de ces caractéristiques contraires. Dans les groupes d'âges des plus jeunes, il semble que les parents de langue maternelle "autre" sont plus susceptibles de transmettre deux langues (l'anglais et l'autre langue) à leurs enfants que les parents bilingues de langue maternelle française. Il semble que les parents bilingues officiels soient plus enclins à transmettre l'anglais comme première langue à leurs enfants.

Le fait que le bilinguisme officiel "domine ensuite" à partir de l'âge 10 semble être un effet de l'éducation, c'est-à-dire qu'en fréquentant l'école, les jeunes ont la possibilité d'apprendre l'autre langue officielle et, comme nous l'avons montré dans le chapitre 3, certains le font. La situation n'est pas comparable pour les enfants de langue maternelle "autre", c'est-à-dire qu'à très peu d'exceptions près, ils parlent l'une des langues officielles en entrant à l'école et

sont par conséquent déjà des bilingues non officiels. Le système scolaire ne peut, par conséquent, qu'augmenter de façon minime, le cas échéant, le taux de bilinguisme non officiel. D'après la très légère diminution observée des âges 5-9 aux âges 15-19, il semble que le système actuel d'éducation ait légèrement tendance à écarter l'autre langue au bénéfice de l'anglais.

Les augmentations du bilinguisme non officiel des âges 20-24 aux âges 30-39 proviennent évidemment du fait que ces groupes "reçoivent" une grande partie des immigrants alors que le groupe des bilingues officiels en reçoit très peu. La plupart des immigrants au Canada sont de jeunes adultes qui, dans la grande majorité des cas, connaissent déjà l'anglais et (ou) le français à l'arrivée ou apprennent l'une de ces deux langues en quelques années.

Le fait que le taux de bilinguisme non officiel dépasse de nouveau celui du bilinguisme officiel dans les groupes d'âges des plus âgés tient à deux causes. Premièrement, comme nous l'avons déjà indiqué, la société canadienne dans son ensemble est devenu légèrement plus bilingue, ce qui fait que les personnes les plus âgées sont le "produit" d'un moins grand nombre de phases de bilinguisme de l'histoire du Canada. Deuxièmement, les bilingues non officiels plus âgés représentent des vagues relativement importantes d'immigrants; ces vagues ont eu tendance à diminuer au cours des dernières années. De plus, les plus anciens immigrants ont été exposés à l'anglais pendant plus longtemps que les immigrants plus récents.

4.2.7. Langue maternelle

Notre analyse par langue maternelle nous indique deux choses différentes. En ce qui concerne les langues officielles, nous trouvons le déséquilibre habituel entre les proportions d'anglais et de de français qui apprennent l'autre langue officielle: 5.5 % des personnes de langue maternelle anglaise ont appris le français alors que 33.6 % des personnes de langue maternelle française ont appris l'anglais. L'observation des autres groupes est toutefois plus intéressante. Nous pouvons commencer à voir dans quelle mesure les personnes des différentes langues maternelles ont appris l'anglais, le français ou ces deux langues.

TABLEAU 4.9. Répartition en pourcentage de la capacité linguistique par langue maternelle, Canada, 1971

Langue maternelle	Unilingues			Bilingues			Multilingues
	Autres	Anglais	Français	Officiels	Anglais	Français	
Anglais	xxx	93.8	xxx	5.5	0.6	xxx	0.1
Français	xxx	xxx	66.2	33.6	xxx	0.1	0.1
Allemand	3.2	xxx	xxx	xxx	90.6	0.3	5.9
Italien	23.2	xxx	xxx	xxx	56.2	6.2	14.4
Néerlandais	1.6	xxx	xxx	xxx	91.5	0.1	6.8
Polonais	4.1	xxx	xxx	xxx	82.6	0.8	12.5
Scandinave	0.5	xxx	xxx	xxx	94.6	0.2	4.6
Ukrainien	3.7	xxx	xxx	xxx	90.5	0.1	5.7
Indien autochtone	18.0	xxx	xxx	xxx	77.3	2.9	1.8
Autres	14.4	xxx	xxx	xxx	73.7	1.7	10.2
Total	1.5	56.2	17.9	12.4	10.5	0.3	1.2

"xxx" indique qu'aucun cas n'est possible dans cette case.

Source: Recensement du Canada de 1971, bandes-échantillon à grande diffusion.

Les trois colonnes les plus intéressantes du tableau 4.9 sont les colonnes de droite. La colonne des bilingues non officiels-anglais indique la proportion des personnes de langue maternelle anglaise qui parlent une "autre" langue à la maison, soit 0.6 %, proportion négligeable. Pour les autres groupes, à l'exclusion des personnes de langue maternelle française, elle représente la proportion des personnes qui ont répondu qu'elles parlaient l'anglais seulement à la question sur les langue langues officielles.

Nous retrouvons ici à peu près les mêmes classes que celles que nous avons identifiées dans le chapitre 3. Nous trouvons que les personnes dont la langue maternelle est l'une des langues scandinaves, le néerlandais, l'allemand ou l'ukrainien ont appris l'anglais dans la proportion de 90.5 % à 94.6 %. La deuxième classe comprend les personnes de langue maternelle polonaise, indienne autochtone, "autre" ou italienne, dont 56.2 % à 82.6 % ont appris l'anglais.

Dans la première classe, nous trouvons d'extrêmement petites différences en ce qui concerne la répartition de la capacité linguistique: ils peuvent presque tous parler l'anglais ou le français, une très petite partie d'entre eux sont bilingues non officiels-français et une petite partie sont multilingues selon notre définition.

La deuxième classe montre, par contre, de plus importantes différences: alors que 4.1 % seulement des personnes de langue maternelle polonaise ne peuvent parler aucune autre langue, 23.2 % des Italiens sont restés unilingues. Les personnes de langue maternelle indienne autochtone sont également caractérisées par un assez fort degré d'unilinguisme. Le groupe résiduel, composé naturellement de groupes plus petits de diverses langues maternelles, est resté unilingue à 14.4 %. En ce qui concerne les bilingues non officiels-français, les personnes de langue maternelle italienne se distinguent des autres parce que 6.2 % d'entre elles ont appris le français, un très petit pourcentage des autres groupes ayant appris cette langue. La valeur maximale de la catégorie des multilingues est également attribuée aux Italiens; 14.4 %, mais ils sont suivis de près par les Polonais et le groupe résiduel "autre". Très peu d'Indiens autochtones et Inuit sont multilingues.

Il semblerait que la langue française n'ait eu un certain succès que chez les personnes de langue maternelle italienne; 20.6 % d'entre elles ont appris le français, contre 13.3 % seulement des personnes de langue maternelle polonaise (deuxième groupe) et seulement 4.9 % des personnes dont la langue maternelle est l'une des langues scandinaves (la plus faible proportion chez les groupes linguistiques des "immigrants"). Cependant, même dans le groupe des Italiens, un peu plus des deux tiers de ceux qui parlent français parlent également l'anglais. Remarquons que cette proportion est encore plus forte chez les autres groupes sauf celui des Indiens autochtones et Inuit, chez lesquels cette proportion est inférieure à 40 %.

4.2.8. Éducation

Dans le chapitre précédent, nous avons indiqué et démontré l'importance de l'éducation pour l'acquisition de la deuxième langue officielle. Il n'est pas si évident que le même effet puisse être observé en ce qui concerne le bilinguisme non officiel. Du fait que le bilinguisme non officiel provient surtout de l'acquisition de l'anglais et, dans une faible mesure, du français par des immigrants ou leurs enfants, il est vraisemblable que cette forme de bilinguisme est plus fortement liée au degré

d'exposition à l'anglais (ou au français, dans une plus faible mesure) dans tous les domaines de comportement et non seulement dans le domaine scolaire.

TABLEAU 4.10. Répartition en pourcentage de la capacité linguistique par niveau de scolarité le plus élevé atteint, population âgée de cinq ans et plus, Canada, 1971

Scolarité	Unilingues			Bilingues			Multilingues
	Autres	Anglais	Français	Officiels	Anglais	Français	
Aucune scolarité	11.9	41.3	22.0	5.4	17.2	0.7	1.5
1ère - 8e année	1.7	50.2	24.2	9.8	12.5	0.4	1.2
9e - 11e année	0.2	59.6	14.8	15.5	8.5	0.2	1.1
12e année	0.2	65.7	8.2	14.9	9.7	0.1	1.2
13e année	0.4	74.2	0.7	9.5	12.3	0.1	2.8
Université	0.2	55.4	5.1	25.8	9.8	0.1	3.6
Total	1.2	55.8	17.2	13.3	10.9	0.3	1.4

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

En effet, dans le tableau 4.10, nous remarquons l'absence de toute corrélation systématique positive entre le bilinguisme officiel et l'éducation. Par exemple, la plus forte proportion de bilingues non officiels-anglais se trouve chez les personnes qui n'ont aucune scolarité alors que la plus faible proportion se trouve chez celles qui ont 9-11 années d'études. Il existe même une relation négative avec le niveau d'éducation dans le cas des bilingues non officiels-français.

Ce que nous avons défini au début de ce chapitre comme étant la catégorie des "multilingues" présente approximativement les mêmes caractéristiques que celles que nous avons décrites pour le bilinguisme officiel dans le chapitre 3, c'est-à-dire que, plus spécialement dans le cas des recensés ayant dépassé le niveau secondaire, les multilingues sont assez fortement surreprésentés, une valeur maximale de 3.6 % étant atteinte dans le cas des personnes qui ont au moins fait une partie de leurs études universitaires. Il est vraisemblable qu'en ce qui concerne ces multilingues, la première langue officielle (le plus souvent l'anglais) est apprise dans différents contextes (dont l'école) alors que la deuxième est probablement acquise dans une plus forte mesure dans le cadre du système scolaire. Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre 3, ce phénomène peut être dû soit à l'effet de l'apprentissage véritable de la langue aux niveaux les plus élevés du système éducatif, soit à la plus forte probabilité que les personnes bilingues ou, dans ce cas, multilingues, fassent de plus longues études que les autres.

4.2.9. Période d'immigration

Alors qu'il peut être difficile de soutenir que la période d'immigration pourrait être utilisée comme variable explicative du bilinguisme officiel, nous soutenons qu'elle constitue une variable importante pour ce qui est du bilinguisme non officiel. Nous avons déjà montré qu'en grande majorité les bilingues non officiels sont des personnes dont la langue maternelle est autre que l'anglais ou le

français et qui ont appris l'anglais (voir tableau 4.9). Nous avons également montré que l'effet de l'éducation en milieu scolaire sur le bilinguisme non officiel est à peu près inexistant. Enfin, nous avons indiqué que l'apprentissage d'une des deux langues officielles est relié au degré d'exposition à cette langue. C'est pourquoi nous devrions trouver de plus fortes proportions de bilingues non officiels parmi les personnes qui ont résidé le plus longtemps au Canada.

TABLEAU 4.11. Répartition en pourcentage de la capacité linguistique par période d'immigration, Canada, 1971

Période d'immigration	Unilingues			Bilingues			Multilingues
	Autres	Anglais	Français	Officiels	Anglais	Français	
1966-1971	12.8	41.5	2.5	4.9	30.2	1.7	6.4
1961-1965	10.3	34.7	2.1	5.4	37.0	2.4	8.1
1956-1960	6.5	31.0	1.2	4.8	46.1	2.1	8.4
1946-1955	3.3	31.1	0.7	4.6	51.0	1.2	8.1
Avant 1946	2.0	58.9	1.2	5.0	30.2	0.1	2.5
Nés au Canada	0.6	59.1	20.6	13.7	5.4	0.1	0.5
Total	1.5	56.5	17.7	12.4	10.4	0.3	1.3

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Contrairement à ce que nous avons constaté dans le chapitre 3, les données du tableau 4.11 indiquent visiblement certaines caractéristiques. Nous avons soutenu que le bilinguisme non officiel devrait être assez proportionnel à la durée de la résidence au Canada. Nous constatons effectivement des augmentations assez régulières de l'élément non officiel-anglais, qui passe d'un minimum de 30.2 % pour les personnes qui ont immigré au cours de la période 1966-1971 à un maximum de 51.0 % pour celles qui ont immigré au cours de la période 1946-1955. Seuls font exception les personnes arrivées avant 1946, dont seulement 30.2 % sont des bilingues non officiels-anglais; ce phénomène est accompagné d'une brusque augmentation de la proportion des unilingues anglais qui passe de 31.1 % à 58.9 %. Cette déviation des caractéristiques prévues s'explique par le fait que la composition des groupes d'immigrants par pays de naissance est différente. Le groupe des immigrants d'avant 1946 comprend 408,540 personnes nées au Royaume-Uni et 164,800 personnes nées aux États-Unis, qui représentent 60 % de tous les immigrants arrivés au Canada avant 1946 et encore vivants en 1971. Par contre, pour la période 1946-1955, les chiffres correspondants nous indiquent que sur 789,035 immigrants, 194,960 sont nés au Royaume-Uni et 24,340 aux États-Unis et qu'au total, 28 % seulement des immigrants arrivés au Canada de 1946-1955 et encore vivants en 1971 étaient originaires de ces deux pays.

Nous remarquons que les caractéristiques linguistiques des multilingues sont approximativement les mêmes que celles des bilingues non officiels-anglais, c'est-à-dire que cette proportion augmente proportionnellement à la durée de la résidence au Canada. Nous voyons également une forte diminution, de 8.1 % à 2.5 %, à cause des immigrants arrivés avant la Seconde Guerre mondiale.

Il est de nouveau évident que la langue française a relativement peu d'attrait pour les immigrants de langue maternelle "autre". Nous ne voyons que très peu de variations entre les proportions de bilingues non officiels-français et celles des bilingues non officiels-autres et aucune variation selon la durée de résidence. La prolongation de la résidence au Canada paraît n'avoir pratiquement aucune répercussion sur l'acquisition du français alors qu'elle en a sur l'acquisition de l'anglais.

4.2.10. Lieu de naissance

Afin d'évaluer les effets du pays ou de la province de naissance, nous avons analysé la capacité linguistique (telle que nous l'avons définie au début du présent chapitre) en introduisant une variable pour le lieu de naissance. Afin de n'étudier qu'un nombre raisonnable de catégories, nous avons subdivisé les personnes nées au Canada en trois catégories seulement: Québec, Nouveau-Brunswick et reste du Canada. Comme nous l'avons fait dans nos analyses précédentes, nous avons classé ces trois grandes catégories dans l'ordre de présence décroissante de la langue française.

Nous avons subdivisé les personnes nées à l'étranger en quatre catégories regroupant des pays ou des régions linguistiquement semblables:

1. France, Belgique, Suisse et Afrique, qui sont des régions dans lesquelles certains segments de la population parlent français, encore que notre classement de l'Afrique puisse prêter à discussion; toutefois, très peu d'immigrants sont venus des régions anglophones de ce continent.
2. Italie, Portugal et Espagne, pays méditerranéens dans lesquels près de 100 % de la population parlent une langue romane et dont les émigrants sont arrivés relativement récemment au Canada.
3. Royaume-Uni, République d'Irlande et États-Unis, dont la population est anglophone à près de 100 %.
4. Les autres pays étrangers dont presque aucun n'est caractérisé par la présence d'éléments de langue maternelle anglaise ou française. Cette catégorie comprend les pays de l'Est de l'Europe comme la Pologne et la Russie et ceux du Centre et de l'Ouest de l'Europe comme l'Allemagne et la Hollande. Le tableau 4.12 montre ces répartitions.

TABLEAU 4.12. Répartition en pourcentage de la capacité linguistique par lieu de naissance, Canada, 1971

Lieu de naissance	Unilingues			Bilingues			Multilingues
	Autres	Anglais	Français	Officiels	Anglais	Français	
Québec	0.5	8.0	63.1	26.5	0.9	0.3	0.8
Nouveau-Brunswick	0.1	59.7	14.9	24.7	0.6	0.0	0.1
Reste du Canada	0.7	83.4	0.8	7.0	7.8	0.0	0.3
France, Belgique, Suisse, Afrique	0.9	14.6	20.8	31.4	15.4	2.0	14.9
Italie, Espagne, Portugal	24.6	1.9	0.3	0.7	52.9	6.9	12.7
R.-U., Irlande, É.-U.	0.1	88.0	1.0	7.0	3.6	0.0	0.3
Autres pays étrangers	6.2	15.5	0.4	1.9	67.2	0.4	8.4
Total	1.5	56.5	17.7	12.4	10.4	0.3	1.3

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Nous retrouvons au Canada, les caractéristiques familières que nous avons décrites par province de résidence. Environ un quart des personnes nées au Québec ou au Nouveau-Brunswick sont bilingues officielles alors que 7 % seulement des personnes nées ailleurs au Canada le sont. Ici aussi, le Québec est différent parce qu'une grande proportion de sa population est unilingue française. En fait, un peu moins de 10 % seulement des personnes nées au Québec ne peuvent parler français. Nous remarquons que, chez les personnes nées dans les autres provinces canadiennes, la proportion de bilingues non officiels-anglais est plus forte que celle des bilingues officiels, même si nous ajoutons les multilingues aux bilingues officiels.

Parmi les catégories de personnes nées à l'étranger, celle des personnes nées en France, Belgique, Suisse ou Afrique est la plus intéressante. Rappelons que toutes les personnes nées dans ces pays ne sont pas de langue maternelle française: la moitié seulement environ de la population belge et moins d'un tiers de la population suisse sont francophones, par exemple. Cependant, le groupe des personnes nées dans ces pays comprend la plus forte proportion de bilingues officiels (31.4 %) ainsi que la plus forte proportion de multilingues. Une très forte proportion de ces personnes doivent avoir acquis l'anglais, tandis qu'un bon nombre de celles dont le français n'est pas la langue maternelle doivent également avoir acquis cette dernière langue.

Nous avons déjà indiqué que les Italiens semblent être les seuls immigrants attirés jusqu'à un certain point par la langue française. Le tableau 4.12 confirme cette notion: les personnes nées en Italie, en Espagne ou au Portugal forment de loin la plus forte concentration de bilingues non officiels-français. Les fréquences brutes montrent qu'en fait, plus de la moitié des bilingues non officiels-français sont nés dans l'un de ces trois pays. Toutefois, même pour ces immigrants méditerranéens, l'anglais a plus d'attrait que le français: même dans cette catégorie, il y a environ huit fois plus de bilingues non officiels-anglais que de bilingues non officiels-français.

Il y a une très petite différence entre les répartitions des personnes nées dans les pays presque exclusivement anglophones que sont le Royaume-Uni, l'Irlande et les États-Unis et celle des personnes nées dans le reste "non-français" du Canada. La principale différence est qu'il y a un peu plus d'unilingues anglais parmi les personnes nées dans ces pays étrangers et un peu plus de bilingues non officiels-anglais parmi celles qui sont nées au Canada. Il n'y a toutefois pas de différence remarquable entre les deux groupes en ce qui concerne l'acquisition de la langue française, ce qui met en évidence l'échec lamentable de l'acquisition du français dans les parties du Canada dans lesquelles la langue française n'occupe pas une position fortement dominante.

4.3. Analyses à plusieurs variables du bilinguisme non officiel-anglais

Dans les paragraphes précédents du présent chapitre, nous avons montré par des analyses à deux variables du bilinguisme non officiel que le bilinguisme non officiel-anglais regroupe une importante proportion de la population canadienne mais que sa variation systématique est très différente de celle du bilinguisme officiel, que nous avons analysée dans le chapitre précédent. Nous avons également montré que la catégorie des multilingues se comporte essentiellement de la même façon que celle des bilingues officiels. Nous avons montré, enfin, que la forme non officielle-française du bilinguisme est très peu fréquente, très concentrée au Québec, principalement dans la région de Montréal, surtout chez les personnes nées dans le pays de l'Europe comme l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

Compte tenu de ces constatations, nous nous bornerons à n'analyser de façon plus approfondie que l'élément non officiel-anglais du bilinguisme. Nous avons trouvé certaines relations systématiques entre le bilinguisme non officiel-anglais et l'âge, le sexe, la langue maternelle, la période d'immigration et le lieu de naissance, que nous allons expliquer par des analyses à plusieurs variables.

4.3.1. Bilinguisme non officiel-anglais par âge et par sexe

Nous avons vu précédemment dans ce chapitre que la prévalence du bilinguisme non officiel-anglais est un peu plus forte chez les hommes que chez les femmes. Nous avons également montré que sa répartition par âge suit trois caractéristiques distinctes: prévalence relativement faible pour le groupe d'âges des plus jeunes, prévalence pratiquement uniforme entre les âges 5 et 19, puis augmentation parallèle à celle de l'âge. Alors que, pour le bilinguisme officiel, nous avons montré qu'en introduisant des variables de contrôle simultanées pour l'âge et le sexe nous obtenions des relations beaucoup plus complexes, il n'en est pas de même pour le bilinguisme non officiel-anglais, comme le montre le tableau 4.13.

TABLEAU 4.13. Pourcentages de bilingues non officiels-anglais par âge et par sexe, Canada, 1971

Groupe d'âges	Hommes	Femmes	Total
0-4	5.3	5.4	5.3
5-9	7.0	7.1	7.0
10-14	6.9	6.9	6.9
15-19	6.8	6.5	6.7
20-24	8.4	7.8	8.1
25-29	10.5	9.9	10.2
30-39	15.7	13.7	14.7
40-64	15.2	13.1	14.2
65 et plus	17.5	11.5	14.2
Total	11.0	9.8	10.4

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Pour les groupes d'âges des plus jeunes (jusqu'à l'âge 20) la différence entre le bilinguisme des hommes et celui des femmes est minime et ne vaut pas la peine d'être discutée. Pour les groupes d'âges des plus âgés, les différences selon le sexe augmentent régulièrement.

Comme nous l'avons déjà montré dans nos analyses des effets de l'éducation, le bilinguisme officiel s'explique surtout par "l'apprentissage dans la rue" car il n'existe pas de différence systématique remarquable selon le niveau d'éducation. Nous pouvons supposer que, de façon générale, les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'"apprendre dans la rue", ce qui nous inciterait à prévoir que la différence entre le bilinguisme des hommes et celui des femmes augmente avec l'âge.

4.3.2. Bilinguisme non officiel-anglais par âge et par période d'immigration

Si l'argument de "l'apprentissage dans la rue" est exact, nous devrions naturellement constater que la relation observée entre le bilinguisme et l'âge est, dans une large mesure, fonction de la durée de la résidence au Canada, c'est-à-dire qu'une plus longue résidence devrait avoir pour effet d'augmenter la prévalence du bilinguisme. L'âge ne devrait avoir aucune relation systématique avec le bilinguisme non officiel dans le cas des personnes nées au Canada. Considérons le tableau 4.14.

TABLEAU 4.14. Pourcentages de bilingues non officiels-anglais par âge et par période d'immigration, Canada, 1971

Groupe d'âges	Période d'immigration					Nés au Canada	Total
	1966-1971	1961-1965	1956-1960	1946-1955	Avant 1946		
0-4	15.0	xxx	xxx	xxx	xxx	5.1	5.3
5-9	29.7	25.0	xxx	xxx	xxx	5.9	7.0
10-14	36.6	34.1	28.6	xxx	xxx	5.4	6.9
15-19	40.5	44.3	36.4	29.9	xxx	4.2	6.7
20-24	34.5	50.8	45.8	40.3	xxx	3.2	8.1
25-29	32.0	45.5	54.4	41.9	16.4	4.0	10.2
30-39	32.5	39.8	55.3	61.0	32.3	6.1	14.7
40-64	22.3	30.0	44.5	53.5	29.2	7.0	14.2
65 et plus	11.7	14.6	26.6	44.0	31.1	4.4	14.2
Total	30.2	37.0	46.1	51.0	30.2	5.4	10.4

"xxx" indique qu'aucun cas n'est possible dans cette case.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Comme toujours, nous constatons que les caractéristiques qui s'en dégagent sont plus complexes que nous ne l'avions prévu. Nos prévisions sur les personnes nées au Canada étaient justes. Tout d'abord, pour chaque groupe d'âges et quelle que soit la période d'immigration, le bilinguisme non officiel est moins répandu chez les personnes nées au Canada que chez celles qui sont nées à l'étranger. Nous avons également prévu correctement que nous ne trouverions pas de relation systématique entre l'âge et le bilinguisme non officiel pour les personnes nées au Canada. Cette colonne du tableau montre en réalité de très importantes fluctuations qui n'indiquent aucune tendance évidente.

Pour les personnes nées à l'étranger, les relations attendues entre l'âge, la période d'immigration et le bilinguisme sont plus compliquées que prévu. Nous nous attendions à constater, dans chaque groupe d'âges, une corrélation positive entre le bilinguisme non officiel et la durée de la résidence au Canada. Nous devrions ajouter, en passant, que les immigrants d'avant-guerre devraient probablement faire exception parce qu'une proportion très forte de ceux-ci sont venus de régions anglophones. La caractéristique prévue est en effet vérifiée pour les groupes d'âges les plus âgés, c'est-à-dire que pour tous les groupes d'âges des 30 ans et plus, nous trouvons que les pourcentages

de bilingues augmentent selon la durée de la résidence, sauf pour ceux des groupes composés de personnes ayant immigré avant 1946. Pour les groupes d'âges des plus jeunes, particulièrement entre les âges 5 et 19, nous trouvons des écarts par rapport aux caractéristiques prévues. Les immigrants les plus anciens sont un peu moins bilingues que les immigrants qui les ont suivis. En effet, la corrélation est même complètement négative pour le groupe d'âges 10-14. Plus systématiquement, on peut dire qu'il y a une corrélation négative entre le bilinguisme et la durée de la résidence au Canada pour tous les groupes d'âges entre 10 et 29 ans.

Considérons maintenant ce que ces catégories étudiées selon l'âge et la période d'immigration ont en commun. Pour tout groupe d'âges, plus il y a de temps que les personnes sont arrivées, plus elles étaient jeunes à l'arrivée. Il semble donc que les plus jeunes qui arrivent au Canada soient moins susceptibles de devenir des bilingues non officiels. En outre, il est douteux qu'elles soient vraiment moins susceptibles d'apprendre l'anglais; on prévoit donc qu'elles sont moins susceptibles de conserver leur langue maternelle "autre". Pour le vérifier, considérons le tableau 4.15.

TABLEAU 4.15. Pourcentages d'unilingues anglais chez les immigrants, pour certains groupes d'âges, par période d'immigration, Canada, 1971

Groupes d'âges	Période d'immigration				
	1966-1971	1961-1965	1956-1960	1946-1955	Avant 1946
0-4	57.3	xxx	xxx	xxx	xxx
5-9	54.9	60.8	xxx	xxx	xxx
10-14	48.8	50.0	54.5	xxx	xxx
15-19	32.4	31.1	40.1	46.6	xxx
20-24	37.0	21.4	31.5	38.3	xxx
25-29	41.0	28.4	25.7	42.3	66.6

"xxx" indique qu'aucun cas n'est possible dans cette case.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

En effet, nous trouvons pour les catégories en question que les proportions d'unilingues anglais augmentent selon la durée de résidence. Observons que la relation entre la durée de résidence et la tendance à toujours comprendre sa langue maternelle n'apparaît plus dans le coin inférieur gauche du tableau 4.15. Dans ces catégories, il s'agit de personnes arrivées au Canada à la fin de l'adolescence ou au début de l'âge adulte, c'est-à-dire que la relation entre la tendance à conserver leur langue maternelle "autre" et l'âge à l'arrivée au Canada n'est pas linéaire: elle est très prononcée jusqu'à l'âge 15 ou à peu près, mais ne paraît pas exister chez les groupes d'âges des plus âgés.

Nous avons pensé qu'il était possible que l'association entre l'âge d'arrivée au Canada et la prédominance de l'unilinguisme anglais provienne du fait que les immigrants arrivés au Canada comptent

une forte proportion de personnes des groupes d'âges des plus jeunes originaires de pays anglophones et de personnes des groupes d'âges des plus âgés originaires de pays non anglophones. Nous avons vérifié cette hypothèse à l'aide de données extraites des rapports annuels portant sur les Statistiques sur l'immigration pour les années 1956 à 1971 (Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, 1956-1965, Ministère de la main-d'oeuvre et de l'Immigration, 1966-1971). Ces données permettent de classer les immigrants par âge d'arrivée au Canada et par pays de dernière résidence permanente. Nous avons constaté que les immigrants des pays anglophones (Îles Britanniques, Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis, Antilles anglaises) étaient surreprésentés dans les groupes d'âges des plus jeunes, mais que le degré de cette surreprésentation n'était pas suffisant pour expliquer une grande partie de la forte association entre l'âge d'arrivée au Canada et l'unilinguisme anglais indiquée par le tableau 4.15.

4.3.3. Bilinguisme non officiel-anglais par âge, par période d'immigration et par pays de naissance

On pourrait soutenir que les caractéristiques que nous avons observées dans les paragraphes précédents résultent de la modification de la composition par pays de naissance de l'ensemble des personnes nées à l'étranger. Nous avons déjà indiqué que cela pouvait être démontré pour les immigrants d'avant-guerre. Continuons dans cette voie et étudions les immigrants nés dans les pays du Sud de l'Europe: Italie, Espagne et Portugal. Nous avons montré dans le tableau 4.12 que cette catégorie d'immigrants comprend les plus forts pourcentages de bilingues non officiels-anglais et les plus faibles pourcentages d'unilingues anglais. Si nos déductions sur les répercussions de l'âge au moment de l'immigration sont valides, elles devraient être corroborées par les résultats des analyses portant sur les immigrants nés dans ces trois pays, ce que montre le tableau 4.16.

TABLEAU 4.16. Pourcentages de multilingues et de bilingues non officiels-anglais par âge et période d'immigration, pour les personnes nées en Italie, en Espagne ou au Portugal, Canada, 1971

Groupe d'âges	Période d'immigration				
	1966-1971	1961-1965	1956-1960	1946-1955	Avant 1946
0-4	33.9	xxx	xxx	xxx	xxx
5-9	75.2	83.8	xxx	xxx	xxx
10-14	87.0	90.3	88.2	xxx	xxx
15-19	71.6	93.2	92.3	83.9	xxx
20-24	52.3	78.9	91.9	85.3	xxx
25-29	49.8	69.1	85.6	88.9	74.0
30-39	42.1	59.8	73.9	84.2	67.0
40-64	22.2	33.4	53.0	72.9	76.4
65 et plus	10.8	14.0	14.7	35.2	78.8
Total	49.8	63.4	70.4	77.0	76.8

"xxx" indique qu'aucun cas n'est possible dans cette case.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Les caractéristiques générales observées dans le tableau 4.14 se retrouvent pour les personnes nées dans le sud de l'Europe, mais les relations ne sont pas si prononcées que celles pour l'ensemble des immigrants. D'autre part, la relation relative aux immigrants d'avant-guerre n'est plus "inversée". Sauf pour les immigrants âgés de 30 à 39 ans en 1971, il existe une corrélation positive entre la durée de résidence au Canada et le bilinguisme pour les groupes d'immigrants les plus âgés. Pour les immigrants arrivés tout jeunes au Canada, nous trouvons ici aussi une corrélation positive entre l'âge à l'arrivée et le bilinguisme.

Considérons enfin les immigrants arrivés le plus récemment au Canada, c'est-à-dire deux qui ont immigré au cours des 10 années qui ont précédé le recensement de 1971. Nous trouvons une relation très distincte entre l'âge et le bilinguisme pour ces catégories. Sauf pour les deux premiers des groupes d'âges des plus jeunes arrivés après 1965, il y a une très forte corrélation négative entre l'âge et le bilinguisme. En ce qui concerne les groupes d'âges des plus âgés, nous constatons que la tendance à apprendre l'anglais est plus faible (d'où les plus fortes proportions d'"unilingues autres") alors que chez les deux groupes d'âges des plus jeunes, il se pourrait que les parents élèvent d'abord leurs enfants dans "l'autre" langue maternelle et que ceux-ci n'apprennent l'anglais que plus tard, par exemple, après être entrés dans le système scolaire. Nous pouvons, par conséquent, nous attendre à trouver de plus fortes proportions d'"unilingues autres" et en fait, nous trouvons que, dans le cas des immigrants arrivés entre 1966 et 1971, environ 58 % du groupe d'âges des plus jeunes et environ 86 % du groupe d'âges des plus âgés sont dans la catégorie "unilingues autres", alors que cette proportion n'est que de 42 % pour l'ensemble des groupes d'âges.

4.4. Conclusions

Nous avons, dans le présent chapitre, attiré l'attention sur le bilinguisme non officiel, catégorie des personnes qui parlent deux langues ou plus, dont l'une au moins n'est ni l'anglais ni le français. Deux sous-groupes de cette catégorie présentent un intérêt spécial: les bilingues non officiels-anglais, qui connaissent et peuvent parler l'anglais et une langue autre que le français et les bilingues non officiels-français, qui connaissent et peuvent parler le français et une langue autre que l'anglais.

Nous avons montré que la population canadienne contient à peu près autant de bilingues "non officiels" que de bilingues "officiels" fait qui semble avoir échappé à la plupart des chercheurs qui étudient les caractéristiques linguistiques du Canada. Nous avons, par des analyses poussées, montré les grandes différences qui existent entre ces deux groupes de bilingues. Les bilingues non officiels, qui appartiennent presque tous à la variété non officielle-anglaise, sont concentrés en Ontario et dans les provinces de l'Ouest alors que les bilingues officiels sont concentrés au Québec et au Nouveau-Brunswick. Contrairement à la répartition par âge des bilingues officiels, celle des bilingues non officiels présente une fréquence généralement plus forte du bilinguisme chez les personnes plus âgées, cette valeur atteignant son maximum pour le groupe d'âges 30-39. Alors que nous avons montré qu'il y a corrélation marquée entre le bilinguisme officiel et l'éducation, il ne semble pas que cette corrélation existe dans le cas des bilingues non officiels. Il semble évident que la durée de l'éducation n'augmente pas la probabilité que les personnes de langue maternelle "autre" acquièrent une connaissance pratique de l'anglais ou du français.

Alors que le niveau de formation scolaire atteint n'a aucune relation systématique avec la propension à apprendre l'anglais, plusieurs facteurs relatifs au lieu de naissance en ont une. Pour les immigrants, il y a corrélation entre la prédominance du bilinguisme non officiel et la durée de la résidence au Canada, et cette prédominance est associée à certains pays d'origine. Des analyses plus approfondies ont montré que la prédominance du bilinguisme non officiel était également reliée à l'âge auquel les personnes nées à l'étranger sont arrivées au Canada: la tendance à devenir unilingues anglais est plus forte chez les personnes arrivées très jeunes que chez celles qui sont arrivées à un âge plus avancé.

CHAPITRE 5

CONSERVATION ET CHANGEMENT DE LANGUE

5.1. Introduction

Nous analysons dans le présent chapitre les phénomènes complémentaires de la conservation et du changement de langue. Le "changement de langue" a été défini par les linguistes comme étant "... le passage d'une langue d'usage à une autre ..." (Weinreich, 1952:68). Il s'ensuit logiquement que la "conservation de la langue" est l'absence de changement de langue ou, autrement dit, l'usage habituel de la même langue.

Nous avons observé dans le chapitre 2 que les recherches effectuées jusqu'à présent à partir des données du recensement canadien ont porté principalement sur la relation existant entre l'origine ethnique et la langue maternelle. La relation entre l'origine ethnique et les langues officielles a également été étudiée, mais de façon moins approfondie. Le grand principe appliqué dans ces analyses est que toute divergence entre l'origine ethnique et la langue maternelle d'une personne constitue un changement de langue et que, dans le cas où ce changement s'effectue vers l'anglais ou le français, il est considéré comme une "assimilation". (Voir par exemple Henripin et al., 1966; et Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (C.R.E.B.B.), vol. I et IV.)

Dans cette approche, la difficulté à surmonter est qu'il y a déjà plusieurs générations que l'assimilation de nombreux groupes ethniques a eu lieu. Rappelons que dans la question sur l'origine ethnique, il est demandé aux recensés de remonter dans leur ascendance paternelle jusqu'au premier ancêtre masculin arrivé en Amérique du Nord, ce qui oblige de nombreuses personnes, en particulier celles qui appartiennent aux catégories ethniques allemande, néerlandaise et scandinave, à remonter au siècle précédent ou même avant (voir C.R.E.B.B., vol. IV, 1969:19-35). Il est par conséquent possible qu'en parlant de l'assimilation linguistique des personnes d'origine ethnique allemande, nous parlions de quelque chose qui s'est produit il y a plus d'un siècle. Rappelons également que la question sur la langue maternelle porte sur la première langue apprise dans l'enfance et encore comprise. Dans le cas d'une personne d'origine ethnique allemande et de langue maternelle anglaise, par exemple, il s'agit d'un individu qui a appris comme première langue l'anglais dans son enfance. Il est évident que, dans la plupart des cas, l'anglais était déjà parlé à la maison et que les parents du recensé était probablement déjà passés de l'allemand à l'anglais. On peut concevoir, en fait, que ce changement s'est produit au cours d'une génération antérieure. Parce que nous ne pouvons indiquer au cours de quelle génération ce changement s'est effectué et qu'il s'est presque certainement produit chez les ascendants du recensé, nous appellerons cette forme de changement de langue: "changement par les ascendants". L'absence de "changement de langue par les ascendants" est naturellement la "conservation de la langue par les ascendants", ce qui est le cas lorsque la langue maternelle d'une personne correspond à son origine ethnique.

Même en se rappelant que ces changements se sont produits il y a longtemps, nous devons encore faire preuve de prudence en utilisant ces données. Tout d'abord, il a été observé que la validité des données sur l'origine ethnique de plusieurs des groupes principaux, qui ont été recueillies au cours des recensements précédents, est pour le moins douteuse. Ryder (1955) et de Vries (1974) ont traité

de façon assez approfondie des problèmes spéciaux présentés par les données sur l'origine ethnique des Allemands, Néerlandais et Ukrainiens. Deuxièmement, il est impossible de relier un à un à une même langue maternelle tous les membres de certains groupes ethniques. Parmi les personnes originaires de l'Europe centrale (par exemple les Hongrois, Tchèques, Slovaques et Polonais), nous trouvons de nombreux individus dont la langue d'usage était l'allemand; la langue d'usage d'une petite proportion des personnes d'origine finnoise (probablement environ 10 %), était le suédois et, parmi les personnes d'origine britannique, nous trouvons des personnes de langue galloise ou gaélique ainsi, peut-être, que des personnes qui parlaient des langues aussi peu communes que le cornouaillais ou le dialecte de l'Île de Man.

Nous nous intéressons principalement aux changements de langue des différents groupes ethniques "autres" vers l'anglais et le français plutôt qu'aux changements, apparents ou réels, intervenus entre les différents groups "autres". Par exemple, en considérant la proportion des personnes d'origine ethnique hongroise de langue maternelle anglaise, nous ne nous intéresserons pas au fait qu'il est possible que certaines d'entre elles ou leurs ancêtres ait autrefois parler l'allemand, le roumain ou le hongrois.

La question sur la langue du recensement de 1971 nous procure une autre mesure du changement de langue: elle nous permet de comparer les données sur la langue parlée à la maison et les données sur la langue maternelle. Nous avons considéré que la question sur la langue parlée à la maison constitue une mesure de l'utilisation courante de la langue (avec certaines insuffisances admises) alors que celle sur la langue maternelle est une mesure de la langue utilisée par le recensé dans son enfance. Toute différence entre les réponses à ces deux questions peut être considérée comme constituant une mesure du changement actuel de langue, c'est-à-dire que si un changement de langue s'est produit, ce doit être au cours de la vie du répondant.

5.2. Analyse du changement de langue par les ascendants

5.2.1. Répartition globale

L'analyse des caractéristiques du changement de langue par les ascendants montre l'influence de l'histoire sur l'immigration: les groupes d'immigrants "les plus anciens" sont, dans une grande mesure, passés à l'anglais, même quand les répondants au questionnaire du recensement de 1971 étaient encore dans l'enfance. Le tableau 5.1 montre que la grande majorité des personnes d'origine scandinave, juive, allemande et néerlandaise sont maintenant de langue anglaise. Il est possible que certains des aspects de leur culture d'origine aient encore un certain sens pour elles, mais la langue ne fait certainement pas partie de ceux-ci.

La coïncidence entre l'origine ethnique et la langue maternelle atteint sa plus forte valeur chez les personnes d'origine britannique ou française. Dans la mesure où la langue est considérée comme étant un élément primordial de la culture, les données sur l'origine ethnique du recensement peuvent être traitées comme un indicateur valide de la conservation ou du changement de culture ancestrale chez les Britanniques et les Français. On se rappellera que dans notre critique de la question sur l'origine ethnique, au chapitre 2, nous avons cité l'opinion de Ryder (1955) qui dit que, pour les catégories autres que celles-ci, on peut mettre en doute l'utilité d'analyser les données de la

TABLEAU 5.1. Population par groupe ethnique et langue maternelle, Canada, 1971

Groupe ethnique	Total	Langue maternelle				Langue maternelle correspondant au groupe ethnique		Autres	
		Anglais		Français					
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Britannique[1]	9,624,115	9,402,135	97.7	148,630	1.5	xxx	xxx	73,350	0.8
Français	6,180,120	644,715	10.4	5,516,915	89.3	xxx	xxx	18,490	0.3
Autrichien[2]	42,120	22,555	53.5	495	1.2	16,485	39.1	2,585	6.1
Chinois	118,815	24,195	20.4	610	0.5	90,925	76.5	3,085	2.6
Tchèque et Slovaque	81,870	36,595	44.7	720	0.9	39,630	48.4	4,925	6.0
Finlandais[3]	59,215	23,625	39.9	305	0.5	33,135	56.0	2,150	3.6
Allemand	1,317,195	813,145	61.7	19,860	1.5	472,820	36.0	11,370	0.9
Hongrois[4]	131,895	52,265	39.6	1,465	1.1	70,875	53.7	7,290	5.5
Italien	730,820	183,400	25.1	27,695	3.8	514,800	70.4	4,925	0.7
Japonais	37,260	20,390	54.7	120	3.3	15,755	42.3	995	2.7
Juif[5]	296,945	206,950	69.7	11,215	3.8	49,175	16.6	29,605	10.0
Indien et Inuit	312,765	126,685	40.5	13,515	4.3	168,655	53.9	3,910	1.2
Néerlandais[6]	425,945	262,795	61.7	2,870	0.7	137,820	32.4	22,460	5.3
Polonais[7]	316,430	164,525	52.0	4,360	1.4	121,420	38.4	26,125	8.3
Russe[8]	64,475	30,370	47.1	650	1.0	23,875	37.0	9,580	14.9
Scandinave	384,795	299,195	77.7	2,485	0.6	76,990	20.0	6,125	1.6
Ukrainien	580,660	281,665	48.5	3,270	0.6	283,660	48.8	12,065	2.1

"xxx" indique qu'aucun cas n'est possible dans cette case.

[1]Présumés de langue maternelle anglaise.

[2]Langue maternelle associée: allemand; la plupart des "autres" sont des Ukrainiens.

[3]La plupart des "autres" parlent suédois (aucun changement de langue).

[4]La plupart des "autres" parlent allemand.

[5]Langue maternelle correspondante présumée: yiddish; la plupart des "autres" parlent hongrois, polonais, ou allemand.

[6]Les données sur le groupe ethnique sont faussées par celles d'un sous-groupe important qui est en réalité allemand.

[7]Les "autres" sont ukrainiens ou allemands.

[8]La plupart des "autres" parlent allemand.

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 92-736 au catalogue, bulletin 1.4-8, tableau 21.

question sur l'origine ethnique. Si l'on nous demandait d'ajouter à notre échantillon, en plus des catégories britannique et française, des catégories pour lesquelles les données sur l'origine ethnique du recensement indiquent des caractéristiques indiscutables de conservation ou de changement de la culture à l'échelle nationale, nous ajouterions probablement celles des Chinois et des Italiens parce que moins de 30 % d'entre eux indiquent l'anglais comme langue maternelle.

Il s'ensuit qu'à notre avis, la question sur la langue maternelle constitue une mesure plus valide de l'attachement à la culture que la question sur l'origine ethnique. Nous comprenons bien que la langue ne constitue qu'une des bases de l'affiliation et de l'identité culturelles, mais, dans cette étude, nous ne traitons que des données du recensement du Canada et nous étudions les réponses aux questions posées pour découvrir ce qu'elles indiquent sur la conservation de la culture. Lorsque nous trouvons que l'origine ethnique et la langue qui lui est associée coïncident, nous disons qu'il y a une plus grande probabilité que la culture ancestrale ait été conservée que lorsque l'origine ethnique et la langue maternelle sont différentes. À titre d'exemple, ramenons à trois groupes la classification de l'origine ethnique: Britanniques, Français et "autres". Nos données montrent que le groupe d'origine ethnique britannique ne contient pas de proportion importante de personnes de langue maternelle non anglaise. Nous voyons également que le groupe ethnique français contient environ 10 % de personnes qui ne sont pas de langue maternelle française, mais une erreur de cette importance peut être tolérée. Toutefois, l'association entre la plupart des origines ethniques "autres" et les "autres" langues n'est pas aussi disctincte. Nous savons que la moitié des personnes de la catégorie ethnique "autre" sont de langue maternelle anglaise. Bien qu'on ne puisse démontrer que ces personnes ne sont aucunement attachées aux cultures de leurs ancêtres, il est vraisemblable qu'une proportion considérable d'entre elles ne peuvent être distinguées des autres Nord-Américains anglophones que par leurs prénoms de consonance "ethnique".

Le tableau 5.1 montre de façon frappante dans quelle mesure l'attraction de l'anglais dépasse celle du français en ce qui concerne l'assimilation linguistique des immigrants. Pratiquement toute la population de langue maternelle française est d'origine ethnique française. De très grands nombres de personnes d'origine ethnique autre que britannique sont de langue maternelle anglaise, alors que seuls les groupes d'origine ethnique britanniques (148,630) et italienne (27,695) sont représentés de façon importante dans le segment de langue maternelle française.

Enfin, la colonne de droite du tableau 5.1 montre l'importance de l'hétérogénéité linguistique chez les personnes d'origine ethnique russe, polonaise, autrichienne, néerlandaise, hongroise, juive, tchèque et slovaque. Nous répétons que les causes de cette hétérogénéité ne sont pas identiques pour tous ces groupes. Pour les Russes, les Polonais, les Hongrois et les Juifs, elles sont reliées à la véritable diversité linguistique du groupe ethnique d'origine; pour les Autrichiens, elles résultent du démembrement de l'ancien empire austro-hongrois; tandis que, pour les Néerlandais, elles proviennent de ce que certaines personnes d'origine ethnique allemande ("Deutsch") ont indiqué qu'elles étaient d'origine ethnique "Dutch" (néerlandaise). Ryder (1955) et de Vries (1974) ont analysé cette question de façon approfondie.

5.2.2. Caractéristiques par province

D'après notre étude, il apparaît distinctement que la plus grande partie du changement de langue par les ascendants que nous avons pu observer est dû à l'assimilation par le milieu anglais de certaines origines ethniques non britanniques. Nous avons remarqué, de plus, une certaine assimilation par le milieu français, mais cette caractéristique ne s'applique qu'à des nombres relativement petits de personnes d'origine ethnique britannique, italienne ou allemande. Nous avons enfin noté un certain changement chez des personnes d'origine ethnique française qui déclarent être de langue maternelle anglaise. Puisque nous consacrons le présent chapitre aux changements de langue, nous avons "comprimé" cette information dans les tableaux qui suivent. Les pourcentages indiqués sont généralement ceux des personnes d'origine ethnique autre que britannique qui répondent être de langue maternelle angalise et, dans certains cas, des personnes d'origine ethnique autre que française qui répondent être de langue maternelle française. Nous présentons les caractéristiques correspondantes par province dans les tableaux 5.2 et 5.3.

Étudions d'abord les données du tableau 5.2; nous constatons que l'importance du changement (origine française et langue maternelle anglaise) augmente à mesure qu'on s'éloigne du Québec. Même au Québec, 1.9 % des personnes d'origine ethnique française sont de langue maternelle anglaise, mais ceci est plus que compensé par les 16.5 % de personnes d'origine ethnique britannique qui sont de langue maternelle française, comme le montre le tableau 5.3. Les provinces dans lesquelles, au cours des années antérieures (c'est-à-dire au cours de la vie des ascendants des recensés), la diminution du groupe de langue maternelle française est la plus forte sont Terre-Neuve, la Colombie-Britannique, le Yukon, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et l'Alberta. Hors du Québec, ce n'est qu'au Nouveau-Brunswick que le groupe ethnique français semble se maintenir mais, même dans cette province, 12.3 % du groupe ethnique français sont de langue maternelle anglaise, et ce pourcentage n'est que très faiblement compensé par les 2.1 % du groupe d'origine ethnique britannique de langue maternelle française. Dans le chapitre 3, nous avons indiqué que le bilinguisme officiel a une valeur plus forte chez les personnes de langue maternelle française à mesure qu'on s'éloigne du Québec. Il est évident que la caractéristique décrite dans le chapitre 3 n'est que la continuation d'un processus qui a débuté au cours des générations précédentes: dans les provinces où le changement de langue par les ascendants du français vers l'anglais était déjà fort, le groupe proportionnellement petit de langue maternelle française est fortement bilingue. Dans la partie suivante de ce chapitre, nous verrons dans quelle mesure ces deux phénomènes sont reliés au changement actuel de la langue maternelle française à l'anglais, langue parlée à la maison.

En étudiant l'ensemble du pays, nous constatons que la valeur de l'assimilation par l'anglais est la plus forte dans les provinces de l'Atlantique, où l'on ne trouve que des groupes ethniques non britanniques relativement petits et une immigration généralement très "ancienne", de sorte que la durée moyenne au cours de laquelle le changement a pu se produire est plus longue que la durée correspondante dans d'autres provinces.

Au Québec, nous constatons que la proportion de tous les groupes ethniques qui est passée à l'anglais langue maternelle est inférieure à celle que nous avons trouvée pour tout le pays. Ce phénomène est dû dans une certaine mesure au fait qu'il existe dans cette province deux communautés linguistiques, l'une francophone et l'autre anglophone. Toutefois, si nous additionnons les

pourcentages des personnes qui passent à l'anglais et de celles qui passent au français, nous constatons qu'en général, au Québec, la proportion des personnes qui changent de langue maternelle est encore inférieure à celle qui est relevée pour le reste du pays, ou est à peu près la même. Le pourcentage combiné des personnes qui changent de langue est très inférieur au Québec à ce qu'il est dans le reste du pays pour les groupes ethniques allemand, italien, polonais et ukrainien, et il est à peu près le même pour les groupes ethniques néerlandais, juif et scandinave. En étudiant les provinces de l'Ouest du pays, nous constatons que le Manitoba présente le degré de plus faible d'assimilation des ascendents de toutes les provinces, sauf le Québec. Toutefois, au Canada, les régions les plus favorables à l'assimilation, après les provinces de l'Atlantique, sont les régions ouest et nord du Manitoba. Comme le montre le tableau 5.2, le passage des personnes de la plupart des origines ethniques à la langue maternelle anglaise est très prononcé en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du nord.

Nous voyons dans le tableau 5.2 que le pourcentage de chaque origine ethnique qui change de langue maternelle est généralement constant dans toutes les provinces, c'est-à-dire que dans toutes les provinces une grande proportion des personnes d'origine scandinave, juive, allemande et néerlandaise changent de langue maternelle, à l'exception des Allemands et des néerlandais du Manitoba; on sait qu'un grand nombre de ces derniers sont en fait d'origine ethnique allemande, comme nous l'avons montré précédemment. À l'extrémité inférieure de l'échelle de l'assimilation selon la langue maternelle, nous trouvons les Italiens dans la plupart des provinces. Nous nous attendions également à trouver une forte conservation de la langue maternelle chez les personnes d'origine ethnique chinoise dans toutes ou la plupart des provinces (voir tableau 5.1), mais les données disponibles ne nous permettent malheureusement pas de vérifier cette hypothèse. Au niveau des provinces et aux niveaux régionaux, les tableaux du recensement regroupent les Chinois avec les Japonais et, en certains cas, ces deux groupes sont regroupés avec les Arabes et les Indo-Pakistanais en une catégorie appelée "Asiatiques", qui ne constitue pas un groupe permettant d'extraire des renseignements utiles sur l'origine ethnique ou la langue maternelle.

Comparons enfin les données du tableau 5.2 sur le Québec à celles du tableau 5.3. De tous les immigrants, seuls les Italiens sont passés en plus grande proportion à la langue maternelle française qu'à la langue maternelle anglaise. Les autres groupes ont eu plus tendance à passer à l'anglais qu'au français. Ce phénomène se constate, dans l'ordre décroissant de différence suivant, chez les groupes d'origine ethnique juive, scandinave, néerlandaise, ukrainienne, polonaise et allemande. Au Québec, les groupes ethniques allemand et néerlandais présentent un contraste intéressant: alors que le degré général d'assimilation linguistique à l'anglais ou au français au Québec et à l'anglais dans le reste du pays est très constant (à quelques points de pourcentage près), les Néerlandais du Québec montrent une tendance beaucoup plus grande que les Allemands à passer à la langue maternelle anglaise et ces derniers ont beaucoup plus tendance à passer à la langue maternelle française que les premiers. Parce que nous traitions de changement de langue par les ascendants, il nous semblait vraisemblable que ce phénomène soit dû au fait que des Allemands se sont installés au Québec il y a très longtemps, certains d'entre eux étant arrivés au XVII[ème] siècle (voir C.R.E.B.B., vol. IV:22), dans des régions où la prédominance du français était très forte. Toutefois, en étudiant les données des recensements effectués depuis 1871, nous avons constaté que le nombre des personnes d'origine allemande n'a jamais dépassé 13,000 au Québec avant 1961, ce qui nous a obligé à conclure que la raison que nous avions

TABLEAU 5.2. Déplacement, en pourcentage, d'un groupe ethnique donné vers la langue maternelle anglaise, par province, Canada, 1971

Province	Groupe ethnique							
	Français	Allemand	Italien	Juif	Néer-landais	Polonais	Scandinave	Ukrainien
Terre-Neuve	80.3	80.4	83.8	80.8	80.6	84.2	92.8	52.8
Île-du-Prince-Édouard	54.6	89.0	86.4	----	71.9	71.4	85.2	88.0
Nouvelle-Écosse	53.9	96.1	66.6	85.0	87.8	81.3	84.0	81.4
Nouveau-Brunswick	12.3	87.0	58.8	85.0	86.9	55.8	82.5	80.8
Québec	1.9	30.2	8.8	63.0	48.3	29.2	58.6	33.9
Ontario	39.3	65.5	27.2	73.9	62.0	47.8	73.5	50.2
Manitoba	35.5	43.1	30.2	67.4	46.3	52.2	73.9	41.0
Saskatchewan	47.4	62.2	51.6	73.2	63.5	57.7	78.8	40.8
Alberta	54.1	63.8	38.2	76.5	62.3	60.1	82.0	50.3
Colombie-Britannique	65.4	61.4	45.1	80.0	62.0	69.3	77.8	68.1
Yukon	65.4	69.1	51.5	----	76.0	73.5	85.9	76.2
Territoires du Nord-Ouest	51.3	71.1	26.0	----	74.6	70.4	86.1	70.1
Canada	10.4	61.7	25.1	69.7	61.7	52.0	77.7	48.5

"----" indique moins de 100 personnes dans cette catégorie.

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 92-736 au catalogue, bulletin 1.4-8, tableau 23.

TABLEAU 5.3. Déplacement, en pourcentage, d'un groupe ethnique donné vers la langue maternelle française, province de Québec, 1971

Groupe ethnique	Pourcentage
Britannique	16.5
Allemand	27.7
Italien	14.4
Juif	7.7
Néerlandais	14.3
Polonais	11.7
Scandinave	17.8
Ukrainien	8.3

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 92-736 au catalogue, bulletin 1.4-8, tableau 23.

avancée est fausse. Il faudra faire d'autres recherches pour expliquer pourquoi les Allemands ont plus tendance que les Néerlandais ou les membres de la plupart des autres groupes ethniques à passer à la langue maternelle française au Québec.

5.2.3. Changement de langue par les ascendants, par âge

Le tableau 5.4 présente les caractéristiques du changement de langue par les ascendants vers la langue maternelle anglaise et du changement par les ascendants des personnes d'origine ethnique britannique vers la langue maternelle française. Nous constatons que le pourcentage des membres de chaque groupe ethnique qui passe à la langue maternelle anglaise diminue avec l'âge. L'explication paraît être très simple pour tous les immigrants (c'est-à-dire pour tous les groupes à l'exception des Français et des Indiens autochtones): les groupes d'âges des plus jeunes comportent de plus grandes proportions de personnes nées au Canada. Les personnes nées au Canada ont naturellement été exposées la plus grande partie de leur vie, sinon toute leur vie, à l'anglais (et, dans le cas des résidents du Québec, au français). Cet effet dû à l'âge est plus fort chez les groupes ethniques qui ont immigré en masse au début du siècle et qui n'ont accueilli que de petits nombres d'immigrants au cours des dernières décennies, comme le groupe ethnique ukrainien; il est évidemment le plus faible chez des groupes comme les Italiens, qui n'ont commencé que récemment à immigrer en grands nombres.

TABLEAU 5.4. Déplacement, en pourcentage, d'un groupe ethnique donné vers la langue maternelle anglaise, par groupe d'âges, Canada, 1971

Groupe d'âges	Britannique vers le français[1]	Français	Allemand	Italien	Néerlandais	Polonais	Scandinave	Ukrainien	Indien et Inuit
0-4	1.5	14.2	80.7	34.3	89.8	81.3	95.8	81.0	45.8
5-9	1.3	13.2	81.2	39.6	89.5	81.0	95.3	78.6	47.8
10-14	1.3	12.0	78.8	39.3	86.3	77.8	95.2	73.7	46.6
15-19	1.5	11.3	75.4	34.2	77.5	70.4	92.1	67.5	45.2
20-24	1.9	11.6	72.8	23.6	57.4	64.3	88.3	66.1	43.9
25-29	2.2	10.2	64.1	20.0	45.4	63.9	84.9	60.6	44.1
30-39	2.0	9.3	49.8	13.8	37.1	52.3	80.3	45.5	38.4
40-64	1.5	7.8	44.9	16.4	37.7	29.4	64.7	25.3	32.2
65 et plus	1.0	6.7	39.2	10.9	46.6	15.3	36.3	8.7	24.9
Total	1.0	10.4	61.7	25.1	61.7	52.0	77.8	48.5	40.5

[1] Déplacement des personnes d'origine britannique vers la langue maternelle française.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Nous trouvons généralement pour chaque groupe d'âge le même ordre de valeur que celui que nous avons trouvé pour la répartition globale. De façon générale, nous trouvons les plus fortes proportions de personnes ayant changé de langue maternelle dans le groupe ethnique scandinave, puis dans les groupes néerlandais et allemand. Les Italiens viennent en dernière position. Les groupes polonais et ukrainiens ont tendance à occuper des positions intermédiaires.

Il existe quelques exceptions à ces caractéristiques générales. Des groupes d'âges entre 20 et 39, la catégorie des Néerlandais comporte de moins fortes proportions de changement de langue par les ascendants par rapport à la répartition globale. Ce phénomène pourrait être relié à la grande quantité d'immigrants néerlandais arrivés au Canada après la guerre, surtout au cours des années 1950. Il est intéressant de remarquer que le groupe des Ukrainiens présente la caractéristique presque inverse: des groupes d'âges 20 à 39, ils changent un peu plus de langue maternelle qu'on ne pourrait le prévoir d'après la répartition globale. Les Ukrainiens des groupes d'âges des plus jeunes ont, en outre, une plus forte tendance à changer de langue maternelle qu'on ne pourrait s'y attendre.

Alors que certaines des différences et caractéristiques indiquées ci-dessus peuvent être reliées à l'histoire de l'immigration des différents groupes ethniques, nous ne pouvons certainement pas utiliser les mêmes explications pour les Indiens autochtones. Ce groupe présente le même gradient de changement par âge que les groupes d'immigrants, avec des valeurs généralement de 10 % à 20 % plus fortes que celles des Italiens. Deux causes possibles viennent à l'esprit. On peut tout d'abord soutenir que le besoin d'apprendre l'anglais a augmenté progressivement avec le temps de sorte que de plus fortes proportions des cohortes des plus jeunes ont appris l'anglais comme langue maternelle par rapport aux cohortes des plus âgées. Il se pourrait également que les caractéristiques observées soient dues à ce qu'une plus grande proportion de jeunes d'origine ethnique indienne se déclarent maintenant d'origine ethnique britannique de sorte que, pour les groupes d'âges des jeunes, les plus fortes proportions de langue maternelle anglaise/origine ethnique indienne autochtone pourraient résulter de plus fortes fréquences relatives de la langue maternelle anglaise ou de plus faibles fréquences relatives de l'origine ethnique indienne autochtone.

Considérons enfin les changements de langue par les ascendants des groupes d'origine ethnique britannique et français vers le français ou l'anglais respectivement. Nous remarquons que le changement de l'origine ethnique britannique à la langue maternelle française est très faible et ne présente aucune relation distincte avec l'âge. Il semble que ce changement suive certaine relation curvilinéaire qui atteint ses valeurs maximums chez les groupes d'âges des jeunes adultes. Présentement, nous ne pouvons proposer aucune explication simple pour expliquer ce phénomène.

Au contraire, le changement de l'origine ethnique française à la langue maternelle anglaise présente les mêmes caractéristiques par âge que celles que nous avons observées chez les autres groupes ethniques. Ce phénomène ne peut être dû à l'histoire parce que l'élément né à l'étranger du groupe ethnique français est très faible. Il peut s'agir des effets des migrations internes des personnes d'origine ethnique française parties du Québec pour s'installer dans les autres provinces où l'anglais exerce une pression plus forte. Il est également possible que nous devrions faire appel à l'explication suggérée pour les Indiens autochtones.

5.2.4. <u>Changement de langue par les ascendants, par lieu de naissance</u>

Nous avons déjà indiqué qu'une grande partie des différences entre les valeurs du changement de langue maternelle par les ascendants des différents groupes était due à la variation des proportions de leurs membres nés au Canada. Le tableau 5.5 indique séparément les taux de changement de langue par les ascendants chez les personnes nées à l'étranger et celles qui sont nées au Canada.

TABLEAU 5.5. Déplacement, en pourcentage, d'un groupe ethnique donné vers la langue maternelle anglaise, par lieu de naissance, Canada, 1971

Groupe ethnique	Nés au Canada			Nés à l'étranger		
	Total	Langue maternelle anglaise		Total	Langue maternelle anglaise	
		Nombre	Pourcentage		Nombre	Pourcentage
Britannique[1]	8,434,535	144,085	1.7	1,189,580	4,550	0.4
Français	6,068,130	624,755	10.3	111,990	19,960	17.8
Allemand	993,370	760,060	76.5	323,830	53,085	16.4
Italien	334,940	162,715	48.6	395,880	20,685	5.2
Juif	186,450	166,410	89.3	110,495	40,540	36.7
Néerlandais	275,025	235,600	85.7	150,920	27,190	18.0
Polonais	210,915	149,200	70.7	105,510	15,325	14.5
Scandinave	300,085	271,075	90.3	84,710	28,120	33.2
Ukrainien	474,250	271,575	57.3	106,410	10,145	9.5

[1]Déplacement des personnes d'origine britannique vers la langue maternelle française.

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 92-736 au catalogue, bulletin 1.4-8, tableau 22.

Il est évident que l'ordre constaté précédemment (les Scandinaves, Néerlandais, Allemands et Juifs passant à l'anglais dans des proportions plutôt fortes, les Italiens dans une proportion plutôt faible) ne saurait s'expliquer qu'en partie par les proportions de "nés au Canada" et de "nés à l'étranger" des différents groupes. Si la seule explication était le lieu de naissance ou la durée de résidence au Canada du groupe ethnique, nous devrions obtenir le même classement, au moins approximativement, pour les personnes nées à l'étranger, mais pas nécessairement pour les personnes nées au Canada. Il peut naturellement y avoir certains effets de l'âge et nous allons maintenant introduire la variable du lieu de naissance des parents pour déterminer ces relations avec plus de précision. Il est toutefois tout à fait évident d'après les données brutes du tableau 5.5 que nous obtenons approximativement les mêmes groupements lorsque nous considérons séparément les éléments nés au Canada et nés à l'étranger. Nous observons dans les deux cas que les plus fortes valeurs du changement de langue par les ascendants sont celles des personnes d'origine ethnique scandinave et juive, que les plus faibles sont celles des individus d'origine ethnique italienne et ukrainienne et que les personnes d'origine ethnique néerlandaise, allemande et polonaise se classent, dans l'ordre, derrière les deux groupes dont les valeurs sont les plus fortes.

Il convient de faire quelques commentaires au sujet des origines ethniques britannique et française. Alors que nous avions déjà remarqué que le passage à la langue maternelle française n'est pas très commun pour les personnes d'origine ethnique britannique, nous remarquons que cette caractéristique est encore moins forte chez celles de ces personnes qui sont nées à l'étranger: 0.4 % d'entre elles seulement, contre 1.7 % des personnes d'origine ethnique britannique nées au Canada, indiquent un changement de langue maternelle de l'angalis au français par les ascendants. Par contre, pour ce

qui est de l'élément né à l'étranger d'origine ethnique française, 17.8 % de ces personnes, contre seulement 10.3 % de l'élément né au Canada, sont passés à l'anglais langue maternelle.

5.2.5. Autres analyses sur les effets du lieu de naissance

Nous avons indiqué qu'il est nécessaire de raffiner la variable lieu de naissance et de ne pas se contenter de la division en "nés au Canada" et "nés à l'étranger". Premièrement, nous pouvons introduire comme variable le facteur lieu de naissance des parents des recensés et étudier ainsi l'effet de la "génération précédente". Deuxièmement, nous avons vu que, dans le segment des personnes nées au Canada, nous devrions distinguer les personnes nées au Québec de celles qui sont nées dans le reste du Canada. En introduisant simultanément ces deux facteurs, nous obtenons une classification à neuf classes: quatre classes de personnes nées au Québec (distinguées par le lieu de naissance des parents: deux parents nés au Canada, père seulement né au Canada, mère seulement née au Canada, deux parents nés à l'étranger); quatre classes de personnes nées ailleurs au Canada (distinguées entre elles de la même façon) et la classe des personnes nées à l'étranger. Nous pourrions naturellement diviser cette dernière classe de la même façon que les deux éléments précédents, mais l'utilité de cette opération est douteuse. Telle quelle, la division des données du tableau 5.5 en neuf catégories a réduit le nombre des personnes classées dans certaines cases de la plupart des origines ethniques. Par exemple, 100 personnes seulement sont classées dans la catégorie: "origine ethnique ukrainienne, langue maternelle anglaise, nées au Québec, père seulement né au Canada". En dépit du problème de fiabilité soulevé par les petits nombres de cas classés dans certaines cases, nous pensons qu'il vaut la peine de présenter la relation entre le changement de langue par les ascendants et le lieu de naissance des parents car aucune analyse de ce type n'a été publiée jusqu'à présent. Les tableaux 5.6 et 5.7 présentent les résultats de cette répartition "raffinée".

Plusieurs caractéristiques ressortent de ces tableaux. Considérons d'abord le groupe des "immigrants" exposés au risque de devenir de langue maternelle anglaise. Nous avons indiqué qu'une partie des différences du changement de langue observé pourrait résulter du lieu de naissance des parents. Nous constatons que, dans une mesure limitée, cette hypothèse est vérifiée. Le tableau 5.5 montre que, parmi les personnes nées au Canada, la proportion de celles qui passent à l'anglais langue maternelle varie entre 48.6 % pour l'origine ethnique italienne et 90.3 % pour l'origine ethnique scandinave. Dans le tableau 5.6 nous voyons que les différences entre les personnes nées "ailleurs au Canada", c'est-à-dire dans une autre province que le Québec, sont faibles quand au moins le père est né au Canada. Pour les personnes dont les parents sont nés au Canada, les différences sont encore moindres, soit de 74.2 % (valeur minimum) pour les personnes d'origine ukrainienne à 95.5 % (valeur maximum) pour les personnes d'origine scandinave. Nous obtenons des chiffres très semblables pour les personnes nées ailleurs au Canada de père né au Canada et de mère née à l'étranger. Pour la plupart des groupes ethniques, il y a très peu de différence entre les deux catégories des personnes dont l'un des parents est né au Canada (c'est-à-dire les personnes des colonnes "père seulement" et "mère seulement"). Seule fait exception à cette observation la catégorie des personnes d'origine ethnique ukrainienne nées "ailleurs au Canada". Pour des raisons que nous ne pouvons encore expliquer, les Ukrainiens nés de mère née au Canada et de père né à l'étranger ont moins tendance à passer à la langue maternelle anglaise que les autres catégories de personnes dont l'un des parents est né au Canada.

TABLEAU 5.6. Déplacement, en pourcentage, d'un groupe ethnique donné vers la langue maternelle anglaise, par lieu de naissance détaillé, Canada, 1971

Groupe ethnique	Personnes nées au Québec				Personnes nées ailleurs au Canada				Personnes nées à l'étranger
	Parents nés au Canada	Père seulement	Mère seulement	Parents nés à l'étranger	Parents nés au Canada	Père seulement	Mère seulement	Parents nés à l'étranger	
Britannique[1]	21.5	4.3	13.1	1.9	0.6	0.2	0.3	0.2	0.4
Français	1.7	13.9	4.0	8.5	38.1	70.1	52.7	52.1	17.8
Allemand	33.3	67.0	62.3	55.8	86.3	84.4	82.0	52.0	16.4
Italien	24.2	46.9	21.7	10.8	84.3	89.9	90.1	41.3	5.2
Néerlandais	69.6	90.8	72.0	68.7	84.1	88.0	92.2	86.3	18.0
Polonais	52.6	65.1	54.6	40.2	85.8	85.4	79.7	52.0	14.5
Scandinave	62.2	85.2	76.3	81.4	95.5	93.6	95.3	79.2	33.2
Ukrainien	64.7	76.6	50.0	32.6	74.2	74.0	53.5	31.8	9.5
Indien et Inuit	11.6	37.0	23.3	58.3	44.7	86.0	67.3	70.8	68.7

[1]Déplacement des personnes d'origine britannique vers la langue maternelle française.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 5.7. Déplacement, en pourcentage, d'un groupe ethnique donné vers la langue maternelle française, personnes nées au Québec, par lieu de naissance des parents, Canada, 1971

Groupe ethnique	Lieu de naissance des parents			
	Parents nés au Canada	Père seulement	Mère seulement	Parents nés à l'étranger
Britannique[1]	21.5	4.3	13.1	1.9
Allemand	61.8	25.3	34.0	5.4
Italien	51.3	21.8	54.8	10.1
Néerlandais	25.3	9.2	26.8	11.1
Polonais	25.0	12.0	30.6	6.1
Scandinave	34.5	7.4	22.6	1.7
Ukrainien	18.3	0.8	19.4	3.6
Indien et Inuit	34.2	40.7	69.8	27.8

[1]Déplacement des personnes d'origine britannique vers la langue maternelle française.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Enfin, en lisant transversalement les colonnes des catégories "ailleurs au Canada", nous voyons que le principal facteur de changement de langue maternelle est d'avoir au moins un parent né au Canada. Pour la plupart des groupes ethniques d'immigrants, la plus grande différence par catégorie est celle qui existe entre les immigrants dont les deux parents sont nés à l'étranger et les trois autres catégories.

Pour étudier les groupes d'immigrants nés au Québec, il nous fait combiner les données du tableau 5.6 et celles du tableau 5.7. Il est évident que nous étudions ainsi le phénomène général du passage à l'anglais ou au français langue maternelle.

Ces données combinées correspondent généralement aux mêmes schémas que ceux que nous avons déjà trouvés pour le passage à la langue maternelle anglaise chez les personnes nées ailleurs au Canada: les différences entre groupes ethniques sont beaucoup plus petites chez les personnes nées de deux parents nés au Canada que chez celles des autres catégories. Nous constatons à nouveau, de plus, l'importance d'avoir au moins un parent né au Canada.

En ce qui concerne le changement de l'origine ethnique française vers la langue maternelle anglaise, nous trouvons un effet inhabituel encore plus prononcé; les personnes d'origine étrangère ont plus tendance à avoir passé à l'anglais langue maternelle que les personnes d'origine canadienne. Ce phénomène est, bien sûr, encore plus marqué chez les personnes d'origine ethnique française nées au Québec, mais il se manifeste même chez les personnes nées hors du Québec. Nous constatons de plus, assez curieusement, que la plus forte tendance à passer à la langue maternelle anglaise se trouve chez les personnes nées de père né au Canada et de mère née à l'étranger. Ceci est curieux parce que ces personnes ne diffèrent de celles dont les parents sont nés au Canada que par le fait que leur mère est née à l'étranger; toutefois, l'effet du changement vers la langue maternelle anglaise qui en résulte est beaucoup plus fort. Il est également plus fort que le changement observé chez les personnes dont les parents sont nés à l'étranger. Cette caractéristique ne peut avoir, selon nous, qu'une seule explication, aussi peu évidente qu'elle soit: c'est le phénomène connu sous le nom "des épouses de guerre". Une grande partie des couples dont le mari est né au Canada et la femme à l'étranger est sans aucun doute constituée de couples qui se sont mariés pendant ou peu après la Seconde Guerre mondiale, alors que des militaires canadiens ont fait connaissance à l'étranger de femmes européennes. Il est vraisemblable que l'anglais était la "linga franca" (sans jeu de mot) des couples dont le mari était d'origine ethnique française, que c'est cette langue qu'ils ont enseignée à leurs enfants et qu'elle est devenue ainsi la langue maternelle de ces derniers.

Deux autres catégories ethniques méritent d'être étudiées. Il y a tout d'abord le passage des personnes d'origine ethnique britannique à la langue maternelle française. Nous remarquons, premièrement, qu'il n'existe pas de différence apparente entre les personnes nées à l'étranger et les personnes nées au Canada hors du Québec. Le lieu de naissance des parents n'apporte pas de différence notable pour ce dernier groupe, mais il crée des différences chez les personnes nées au Québec. Nous constatons que plus d'un cinquième de celles dont les deux parents sont nés au Canada sont devenues de langue maternelle française. L'effet du lieu de naissance de la mère paraît être plus fort que celui du lieu de naissance du père: un peu plus de 13 % des personnes dont la mère seule est née au Canada et seulement 4.3 % de celles dont le père seul est né au Canada deviennent de langue maternelle anglaise.

Le dernier groupe à étudier est celui des Indiens autochtones. Nous ne comparerons pas les Indiens nés au Canada à ceux qui sont nés à l'étranger, parce que cette dernière catégorie est trop petite. Contrairement à ce qu'il en est pour les groupes d'immigrants, il apparaît que, pour cette catégorie, le facteur important est d'être né de deux parents nés au Canada. Pour cette dernière catégorie, le changement vers la langue maternelle anglaise est bien moindre que pour les trois autres catégories dont l'un des parents au moins est né à l'étranger. Il est évident que très peu de personnes nées hors du Canada peuvent parler l'une des langues des Indiens du Canada, à moins qu'ils puissent parler l'une des langues indiennes semblables parlées aux États-Unis. Nous pouvons faire la même observation au sujet des Indiens nés dans le reste du Canada et de ceux qui sont nés au Québec, en y incluant ou non le passage à la langue maternelle française. Nous attirons de nouveau l'attention des lecteurs sur le fait que certaines cases ne contiennent que de petits nombres de cas, en particulier celles qui correspondent à des personnes d'origine indienne autochtone ou inuit nées hors du Canada[1].

5.2.6. Changement de langue par les ascendants, par période d'immigration

Nous pouvons faire des recherches plus approfondies sur la nature du changement de langue par les ascendants en introduisant la variable pour la période au cours de laquelle les recensés ont immigré pour la première fois au Canada. Étant donné que nous traitons du changement par les ascendants, c'est-à-dire du passage de personnes d'une origine ethnique autre que britannique à l'anglais langue maternelle, nous ne devons pas nous attendre à trouver une relation très marquée. En fait, à moins d'admettre que des recensés puissent "oublier" leur langue maternelle, nous devrions trouver des valeurs proches de zéro dans toutes les cases du tableau 5.8. (Il faut remarquer que nous prévoyons des valeurs proches de zéro mais non égales à zéro, car nous devons tenir compte du fait que certaines personnes ont migré par étapes; ce sont par exemple des personnes d'Europe de l'Est qui ont d'abord immigré en Europe de l'Ouest, puis ensuite au Canada. Nous devons également tenir compte des cas de certaines personnes nées hors du Canada de parents Indiens ou Inuit.) Quoi qu'il en soit, considérons le tableau 5.8.

TABLEAU 5.8. Déplacement, en pourcentage, d'un groupe ethnique donné vers la langue maternelle anglaise, par période d'immigration, population immigrante âgée de cinq ans et plus, Canada, 1971

Groupe ethnique	Période d'immigration			
	Avant 1946	1946-1955	1956-1960	1961-1971
Britannique[1]	0.5	0.3	0.3	0.3
Français	19.1	16.8	17.2	16.4
Allemand	23.7	8.0	10.0	28.4
Italien	12.3	5.0	4.1	4.7
Ukrainien	8.6	7.4	19.8	24.6
Indien et Inuit	59.4	52.6	67.6	75.4
Autres	24.7	14.6	13.9	22.7

[1]Déplacement des personnes d'origine britannique vers la langue maternelle française.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Voir note(s) à la page 143.

Il est évident que très peu de cases de ce tableau contiennent des valeurs proches de zéro. En fait, les trois quarts des cases, soit 18 des 24 cases, qui indiquent l'importance du passage par les ascendants à la langue maternelle anglaise, contiennent des valeurs égales ou supérieures à 10 %, ce qui ne va à l'encontre de l'idée selon laquelle il n'y a pas eu changement de langue maternelle par les ascendants chez les immigrants. Il semble que le changement de langue par les ascendants est quelque peu plus élevé chez les personnes qui ont immigré au Canada avant 1946. Il se pourrait, en fait, que nous nous trouvions ici en présence de cas de personnes ayant "oublié" leur langue maternelle, possibilité que nous avons discutée dans le chapitre 3.

Les chiffres des immigrants d'après-guerre sont généralement un peu plus faibles que ceux des immigrants d'avant-guerre d'origine ethnique comparable. Les immigrants récents (1961-1971) d'origine ethnique allemande et ukrainienne constituent des exceptions inexpliquées: ils sont passés à la langue maternelle anglaise en proportions encore plus fortes que celles des immigrants d'avant-guerre appartenant aux mêmes groupes ethniques. Nous ne pouvons actuellement expliquer ces caractéristiques de façon plausible. Les chiffres indiqués dans le tableau 5.8 jettent toutefois un doute sur la fiabilité des données sur la langue maternelle.

5.2.7. Effets simultanés de l'âge et du lieu de naissance

Dans les paragraphes précédents du présent chapitre, nous avons indiqué qu'une partie des variations par âge du changement par les ascendants résulteraient du lieu de naissance parce que les groupes d'âges des plus jeunes contiendraient de plus fortes proportions de personnes nées au Canada que les groupes d'âges des plus âgés. Nous avons vu qu'en général, le degré de passage des ascendants à la langue maternelle anglaise est plus faible chez les personnes nées à l'étranger que chez celles qui sont nées au Canada.

Lorsque nous introduisons simultanément les variables pour l'âge et le lieu de naissance, nous devrions constater que les différences par âge diminuent dans chacune des catégories de lieu de naissance. Nous ne nous attendons pas à ce que ces caractéristiques disparaissent complètement: il est évident que l'effet de la "génération précédente", mentionné dans un paragraphe précédent du présent chapitre, se fait encore sentir. Donc, pour les personnes nées au Canada, nous nous attendions à voir une diminution avec l'âge de la proportion de personnes dont les ascendants ont changé de langue puisqu'il est vraisemblable que la proportion des personnes nées de parents nés à l'étranger soit plus grande chez les personnes âgées que chez les personnes jeunes. En ce qui concerne les personnes nées à l'étranger, nous ne nous attendions pas à voir une grande partie du gradient d'âge persister puisqu'il est vraisemblable que l'effet de la "génération précédente" n'ait joué aucun rôle. Les tableaux 5.9 à 5.12 donnent l'information pertinente.

Une partie des données correspondent à ce que nous attendions. Considérons d'abord le tableau 5.10, qui concerne les personnes nées au Canada hors du Québec. Nous trouvons, comme nous l'avons prévu, des différences dans le changement de langue par les ascendants selon l'âge qui suivent un gradient dont la pente est généralement moins forte que celle du gradient de l'ensemble du groupe ethnique (voir le tableau 5.4). Cette observation est valable pour les personnes d'origine ethnique allemande, néerlandaise, polonaise, scandinave et ukrainienne. Les caractéristiques des Italiens sont plus complexes: le changement par les ascendants augmente d'abord avec l'âge jusqu'à l'âge 24, puis

TABLEAU 5.9. Déplacement, en pourcentage, d'un groupe ethnique donné vers la langue maternelle anglaise, par âge, personnes nées au Québec, Canada, 1971

Groupe d'âges	Britannique[1]	Français	Allemand	Italien	Néerlandais	Polonais	Scandinave	Ukrainien
0-4	17.7	2.1	47.2	9.2	68.2	48.3	66.1	56.7
5-9	14.9	2.0	52.8	13.3	74.0	52.9	76.5	57.4
10-14	15.4	1.9	51.7	17.0	68.7	51.3	77.9	51.9
15-19	17.0	1.9	47.5	21.7	74.2	45.2	76.2	45.4
20-24	21.3	2.2	37.1	28.6	69.1	54.2	70.8	52.2
25-29	24.6	1.9	37.1	24.9	62.7	45.7	63.4	54.2
30-39	22.1	1.8	35.6	21.9	68.3	46.3	66.7	45.6
40-64	16.3	1.7	34.0	18.0	73.8	40.2	67.4	40.0
65 et plus	11.1	1.8	41.0	16.7	71.4	35.3	65.5	32.0

[1]Déplacement des personnes d'origine britannique vers la langue maternelle française.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 5.10. Déplacement, en pourcentage, d'un groupe ethnique donné vers la langue maternelle anglaise, par âge, personnes nées au Canada hors du Québec, Canada, 1971

Groupe d'âges	Britannique[1]	Français	Allemand	Italien	Néerlandais	Polonais	Scandinave	Ukrainien
0-4	0.5	50.6	82.6	42.3	91.5	83.9	97.0	81.5
5-9	0.4	48.3	84.3	53.3	92.1	84.6	97.0	79.3
10-14	0.4	45.3	81.9	56.4	89.8	83.7	96.9	74.8
15-19	0.5	43.2	82.5	69.0	85.9	79.4	96.2	69.2
20-24	0.5	44.2	86.2	85.1	86.6	82.5	96.3	71.5
25-29	0.6	40.2	82.1	82.1	85.5	79.5	95.8	64.1
30-39	0.6	36.0	73.3	76.2	64.9	64.9	92.3	47.3
40-64	0.5	29.7	66.0	67.3	51.5	51.5	78.6	31.3
65 et plus	0.5	24.6	65.6	55.7	40.9	40.9	61.8	22.5

[1]Déplacement des personnes d'origine britannique vers la langue maternelle française.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 5.11. Déplacement, en pourcentage, d'un groupe ethnique donné vers la langue maternelle anglaise, par âge, personnes nées hors du Canada, Canada, 1971

Groupe d'âges	Britannique[1]	Français	Allemand	Italien	Néerlandais	Polonais	Scandinave	Ukrainien
0-4	0.7	26.3	55.2	17.3	50.2	53.1	73.6	79.7
5-9	0.5	25.3	46.0	13.7	49.3	46.3	67.4	69.4
10-14	0.4	30.8	44.4	11.9	46.0	31.0	70.3	53.1
15-19	0.4	26.5	29.6	9.3	40.5	29.4	51.2	35.7
20-24	0.3	18.8	25.4	7.2	28.2	29.3	38.1	20.0
25-29	0.3	19.2	18.5	4.7	17.5	26.3	34.7	22.5
30-39	0.3	11.4	9.2	2.9	11.3	12.5	22.5	15.2
40-64	0.4	15.1	11.9	3.3	11.8	10.5	32.3	8.5
65 et plus	0.4	15.6	18.2	5.4	21.2	9.9	29.4	5.3

[1]Déplacement des personnes d'origine britannique vers la langue maternelle française.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 5.12. Déplacement, en pourcentage, d'un groupe ethnique donné vers la langue maternelle française, par âge, personnes nées au Québec, Canada, 1971

Groupe d'âges	Allemand	Italien	Néerlandais	Polonais	Scandinave	Ukrainien
0-4	31.0	14.8	14.9	18.8	22.3	13.9
5-9	27.8	17.2	17.8	18.3	18.1	13.1
10-14	31.6	20.4	19.3	16.5	18.2	9.7
15-19	40.2	33.2	15.9	16.2	22.5	9.0
20-24	58.7	46.0	21.8	17.5	28.3	13.2
25-29	56.6	46.7	26.7	16.5	31.2	15.9
30-39	56.0	45.4	26.9	13.3	27.1	8.0
40-64	57.3	40.2	19.4	13.2	24.4	8.3
65 et plus	44.0	38.6	23.2	21.6	27.3	16.0

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

diminue. Il se pourrait que nous soyions ici en présence de deux "vagues" d'immigration italienne, l'une antérieure et l'autre postérieure à 1946.

En ce qui concerne les personnes nées au Québec, nous devons combiner les valeurs des tableaux 5.9 et 5.12, qui nous donnent respectivement les pourcentages du passage à la langue maternelle anglaise et à la langue maternelle française. En additionnant ces valeurs, nous obtenons les pourcentages des personnes ayant remplacé leur langue maternelle par la langue maternelle anglaise ou française. Les caractéristiques qui en résultent ne sont pas aussi marquées que celles du tableau 5.10. Les proportions des personnes dont les ascendants ont changé de langue restent assez constantes chez les personnes d'origine ethnique néerlandaise ou scandinave. Dans le cas des Ukrainiens on observe en générale un certain déclin avec l'âge tout comme chez les Polonais, mais dans une moindre mesure. Dans le cas des Italiens et des Allemands, la relation entre le changement de langue par les ascendants et l'âge est curvilinéaire, ce que nous avons déjà remarqué chez les Italiens nés ailleurs au Canada, sans pouvoir expliquer clairement ce phénomène.

Alors qu'on pourrait dire que nous n'étions pas loin de la vérité dans nos prévisions sur le changement de langue par les ascendants chez les personnes nées au Canada, il semble que nos prévisions relatives aux personnes nées à l'étranger étaient fausses. En comparant le tableau 5.9 avec le tableau 5.11, nous constatons que les gradients par âge sont plus marqués chez les personnes nées à l'étranger que chez les personnes nées au Canada. De plus, les pourcentages de personnes ayant indiqué un changement de langue maternelle vers l'anglais par leurs ascendants sont très forts chez les groupes d'âges des plus jeunes des groupes ethniques ukrainiens et scandinaves et ils dépassent même 50 % chez le groupe d'âge des plus jeunes des groupes ethniques allemand, néerlandais et polonais.

Nous proposerons deux explications visibles à ce phénomène. Tout d'abord, il se peut qu'une importante proportion des personnes des groupes d'âges des jeunes ne soient pas nées dans les pays d'origine de ces groupes ethniques (comme l'Ukraine) mais dans d'autres pays, comme peut-être la Grande-Bretagne ou les États-Unis, où l'anglais est la langue dominante.

Par ailleurs, ces chiffres pourraient indiquer que les familles d'origine ethnique ukrainienne, scandinave, allemande ou polonaise immigrées récemment ont tendance à adopter l'anglais comme langue parlée à la maison peu après leur arrivée au Canada, mais qu'il n'en est pas de même des familles d'origine ethnique italienne.

5.3. Analyse du changement actuel de langue maternelle

5.3.1. Généralités

Les personnes qui s'intéressent au type de caractéristiques que nous analysons dans la présente étude et qui connaissent la littérature publiée récemment en ce domaine peuvent avoir compris que ce que nous avons appelé le "changement actuel de langue" est identique à ce qui est appelé "transfert linguistique" (language transfer) dans l'étude schématique de Kralt et qu'il y a également identité entre notre expression "conservation de la langue" et l'expression de Kralt: "stabilité linguistique (language retention), (voir Kralt, 1976:36). Il existe quelques différences entre l'approche que nous avons utilisée et celle qui est suivie dans l'étude de Kralt. Premièrement, une grande partie

de l'analyse de Kralt est basée sur la répartition du nombre total des personnes ayant fait l'objet d'un transfert, par langue parlée à la maison, par langue maternelle et par lieu de résidence (voir, Kralt, 1976:38). Par contre, notre analyse est basée strictement sur le principe de "l'exposition au risque", c'est-à-dire que notre variable dépendante est la proportion (ou le pourcentage) de personnes ayant changé de langue maternelle dans un groupe particulier.

Deuxièmement, à l'inverse de Kralt et comme dans les analyses précédentes, nous avons introduit d'autres variables explicatives pour essayer d'expliquer les caractéristiques observées. L'approche utilisée par Kralt est de nature beaucoup plus descriptive.

5.3.2. Répartition globale

Pour commencer notre analyse du changement actuel de langue maternelle, nous fournissons les données pour 18 langues maternelles dans le tableau 5.13. En étudiant celui-ci, nous constatons que les observations que nous avions faites pour le changement par les ascendants se retrouvent régulièrement dans nos analyses du changement actuel: plus grande attraction de l'anglais que du français pour les membres des deux "groupes caractéristiques" (de langue maternelle anglaise ou française) et ceux des autres groupes linguistiques de la population canadienne. Par exemple, 6.0 % des personnes de langue maternelle française indiquent qu'elles parlent le plus souvent anglais à la maison et, par contre, seulement 0.5 % des personnes de langue maternelle anglaise utilisent le plus souvent le français à la maison.

En ce qui concerne les autres langues, seules les personnes de langue maternelle italienne indiquent un certain attrait pour le français et même chez celles-ci, 3.5 % seulement parlent le français à la maison. De façon générale, nous trouvons de plus forts degrés de conservation de la langue chez les groupes d'immigrants récents, comme les Italiens, chez les groupes d'immigrants fortement ségrégués, comme les Chinois ou chez les groupes fortement ségrégués d'Indiens autochtones et d'Inuit.

À l'autre extrémité de l'échelle, nous trouvons de très forts taux actuels de passage à l'anglais dans les groupes d'immigrants "anciens" comme les groupes de langue maternelle scandinave, néerlandaise, allemande et yiddish. Enfin, nous trouvons certains groupes linguistiques originaires d'Europe centrale ou de l'Est dont des proportions significatives sont passées à une autre langue à la maison: des Slovaques qui parlent tchèque, des Tchèques qui parlent slovaque, des Polonais qui parlent ukrainien ou yiddish et des Hongrois qui parlent allemand ou diverses langues de l'Europe de l'Est.

Il est plutôt intéressant de constater que l'intensité du changement actuel de langue par langue maternelle présente une très forte corrélation avec le changement de langue par les ascendants pour les groupes ethniques déjà étudiés dans le présent chapitre. Pour les 13 groupes qui peuvent faire l'objet d'une comparaison, l'indice tau de Kendall a la valeur de 0.92, ce qui indique une très forte corrélation. En fait, les valeurs des deux changements vers l'anglais sont très proches dans la plupart des cas. Font exception les Néerlandais et les Scandinaves, chez lesquels le changement actuel dépasse le changement par les ascendants de plus de 10 % et les Indiens et les Inuit, chez lesquels le changement par les ascendants dépasse le changement actuel de plus de 10 % également. Il est difficile de trouver une explication convaincante à cette covariation inhabituellement forte. On pourrait

TABLEAU 5.13. Répartition en pourcentage de la langue parlée à la maison, par langue maternelle, Canada, 1971

Langue maternelle	Total	Langue parlée à la maison: Anglais		Français		Même que la langue maternelle		Autres	
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Anglais	12,967,445	12,812,770	98.8	69,275	0.5	xxx	xxx	85,400	0.7
Français	5,792,710	347,345	6.0	5,436,375	93.8	xxx	xxx	8,990	0.2
Chinois	95,910	23,200	24.2	385	0.4	70,825	73.8	1,500	1.6
Tchèque	28,525	13,455	47.2	260	0.9	13,130	46.0	1,680	5.9
Slovaque	17,350	8,200	47.3	140	0.8	7,840	45.2	1,170	6.7
Danois	27,680	23,235	83.9	105	0.4	3,955	14.3	385	1.4
Islandais	7,705	6,805	88.3	20	0.3	760	9.9	120	1.6
Norvégien	27,650	25,415	91.9	40	0.1	1,825	6.6	370	1.3
Suédois	21,795	19,660	90.2	60	0.3	1,665	7.6	410	1.9
Inuktitut	15,195	1,315	8.7	10	0.1	13,775	90.6	95	0.6
Indien	163,350	48,890	29.9	500	0.3	113,150	69.3	810	0.5
Allemand	558,965	352,750	63.1	4,455	0.8	196,875	35.2	4,885	0.9
Italien	538,765	117,915	21.9	19,040	3.5	399,630	74.2	2,180	0.4
Hongrois	87,465	40,220	46.0	845	1.0	43,825	50.1	2,575	2.9
Néerlandais	146,690	112,875	77.0	605	0.4	31,295	21.3	1,915	1.3
Polonais	136,540	69,100	50.6	1,430	1.0	59,850	43.8	6,160	4.5
Ukrainien	309,890	176,655	57.0	715	0.2	129,990	42.0	2,530	0.8
Yiddish	50,320	30,305	60.2	395	0.8	8,845	37.4	775	1.5

"xxx" indique qu'aucun cas n'est possible dans cette case.

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 92-776 au catalogue, bulletin SP-6, tableau 1.

soutenir avec raison que le changement actuel de langue n'est, en fait, que la continuation historique du changement de langue par les ascendants. Il s'ensuivrait que les différents groupes ethniques présentant des degrés différents de "prédisposition" à l'assimilation linguistique (en vertu de valeurs culturelles ou de la position "typique" du groupe dans la structure de la société canadienne), qui subsistent de génération en génération. Alors, le changement actuel de langue ne serait que la dernière manifestation d'un processus qui a commencé par le changement de langue par certains des ascendants.

5.3.3. Caractéristiques par province

Comme dans notre analyse du changement par les ascendants, nous n'étudierons que le changement vers l'anglais, langue parlée à la maison, sauf au Québec où nous analyserons également le changement vers le français. Considérons les tableaux 5.14 et 5.15.

Nous voyons de nouveau des caractéristiques tout à fait semblables à celles que nous avons constatées pour le changement par les ascendants dans le tableau 5.2. Par exemple, la langue maternelle française disparaît de plus en plus à mesure qu'on s'éloigne du Québec, vers l'est ou l'ouest. Le degré de cette disparition était du même ordre dans les générations précédentes. Dans les provinces de l'Atlantique et en Ontario, nous constatons que le changement vers l'anglais par les ascendants était un peu plus accentué que ne l'est le changement actuel, alors que dans l'Ouest du Canada le changement actuel est un peu plus fort que ne l'était le changement par les ascendants, spécialement en Colombie-Britannique. On pourrait soutenir que ceci indique l'accélération du déclin du français dans les provinces de l'Ouest et le ralentissement du déclin de cette langue dans les provinces de l'Atlantique et en Ontario.

Nous remarquons de plus que, dans la plupart des groupes linguistiques, le changement actuel de langue est moins fort en Ontario que dans les autres provinces, alors que nous avions indiqué que le Manitoba était la province dans laquelle le taux de changement par les ascendants était généralement le plus faible. Il se peut que ce phénomène soit dû au fait que les immigrants récents ont tendance à s'installer en Ontario. La Saskatchewan semble être la province dans laquelle le degré de changement actuel vers l'anglais est le plus fort pour la plupart des groupes "d'immigrants".

Remarquons que, dans la plupart des provinces, l'ordre dans lequel nous avons identifié les données pour l'ensemble du pays est conservé, c'est-à-dire que nous pouvons observer d'importants changements actuels dans toutes les provinces chez les personnes qui ont pour langue maternelle l'une des langues scandinaves, le néerlandais ou l'allemand, et de faibles changements actuels chez les Italiens et les Chinois.

En comparant les tableaux 5.14 et 5.15, nous remarquons plusieurs faits importants. Tout d'abord, les changements vers l'anglais, langue parlée à la maison, sont généralement un peu moins accentués au Québec que dans le reste du pays. Comme nous l'avons constaté dans notre analyse du changement par les ascendants au Québec, même les valeurs additionnées (changements vers l'anglais et vers le français) sont encore inférieurs à ce qu'elles sont dans les autres provinces. Mais l'ordre général est encore conservé: importants changements chez les personnes de langue maternelle danoise, néerlandaise ou allemande, faibles changements chez les personnes de langue maternelle italienne ou

TABLEAU 5.14. Déplacement, en pourcentage, d'une langue maternelle donnée vers l'anglais langue parlée à la maison, par province[1], Canada, 1971

Langue maternelle	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Français	43.4	43.2	34.1	8.7	29.9	36.9	51.9	53.7	73.1
Chinois	----	----	----	----	21.2	33.2	27.3	27.1	26.9
Tchèque	----	----	----	----	41.6	45.8	76.1	54.9	56.1
Slovaque	----	----	----	----	44.2	----	----	62.0	58.9
Danois	----	----	----	----	79.4	89.8	92.5	88.7	85.9
Islandais	----	----	----	----	----	86.4	----	----	91.1
Norvégien	----	----	----	----	85.2	90.8	94.6	95.5	91.6
Suédois	----	----	----	----	82.1	93.7	95.8	95.8	90.3
Indien	----	----	18.6	19.1	31.5	24.2	24.3	31.7	58.8
Allemand	----	----	79.6	71.2	57.6	53.6	77.1	69.6	69.3
Italien	----	----	55.2	----	22.8	30.4	57.6	37.9	44.4
Hongrois	----	----	----	----	42.4	48.9	72.3	53.2	56.8
Néerlandais	----	----	82.1	----	78.4	63.9	77.3	76.7	80.6
Polonais	----	----	----	----	45.7	61.0	67.7	61.0	70.3
Ukrainien	----	----	----	----	48.3	56.3	57.5	65.1	78.4
Yiddish	----	----	----	----	61.5	68.3	----	77.2	80.0

"----" indique moins de 100 cas recensés pour cette langue maternelle dans cette province.

[1] Les données pour la province de Québec sont présentées au tableau 5.15.

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 92-776 au catalogue, bulletin SP-6, tableau 2.

TABLEAU 5.15. Déplacement, en pourcentage, d'une langue maternelle donnée vers l'anglais ou le français langue parlée à la maison, province de Québec, 1971

Langue maternelle	Vers l'anglais	Vers le Français	Déplacement total
Anglais	xxx	6.2	6.2
Français	1.5	xxx	1.5
Chinois	17.1	3.1	20.2
Tchèque	35.1	7.7	42.8
Slovaque	37.5	4.9	42.4
Danois	69.9	6.1	76.0
Inuktitut	1.5	0.1	1.6
Indien	15.6	1.9	17.5
Allemand	47.8	11.3	59.1
Italien	10.7	12.5	23.2
Hongrois	31.8	5.6	37.4
Néerlandais	60.8	9.6	70.4
Polonais	35.2	7.4	42.6
Ukrainien	31.8	4.6	36.4
Yiddish	16.3	11.0	27.3

"xxx " indique qu'aucun cas n'est possible dans cette case.

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 92-776 au catalogue, bulletin SP-6, tableau 2.

chinoise. Le groupe de langue maternelle yiddish au Québec constitue une exception intéressante. Contrairement à ce qu'il en est dans les autres provinces, un assez petit pourcentage de ces personnes changent de langue pour adopter l'anglais ou le français: 27.3 % au Québec contre 61.5 % en Ontario et 60.2 % pour l'ensemble du pays. Cette différence n'est pas apparue dans notre analyse du changement par les ascendants.

Enfin, nous remarquons de nouveau la faible attraction de la langue française, même au Québec, pour les immigrants des autres langues maternelles. Ce n'est que dans le groupe des Italiens qu'un plus grand nombre de personnes passent au français plutôt qu'à l'anglais mais, même dans ce cas, la différence est faible et, comme nous allons le voir, elle est encore plus faible chez les personnes appartenant au groupe d'âges des plus jeunes. Dans les autres groupes linguistiques, seules les données des personnes de langue maternelle allemande, yiddish ou néerlandaise présentent un changement significatif vers le français, mais dans tous ces cas le changement vers l'anglais est beaucoup plus fort.

5.3.4. Changement actuel par âge

Le tableau 5.16 montre les caractéristiques du changement actuel de la langue maternelle vers l'anglais langue parlée à la maison (et du changement actuel vers le français langue parlée à la maison pour les personnes de langue maternelle anglaise), selon l'âge et la langue maternelle.

TABLEAU 5.16. Déplacement, en pourcentage, d'une langue maternelle donnée vers l'anglais langue parlée à la maison, par âge, Canada, 1971

Groupe d'âges	Anglais[1]	Français	Allemand	Italien	Néerlandais	Polonais	Scandinave	Ukrainien
0-4	0.4	2.5	29.7	12.3	43.1	30.8	50.5	53.2
5-9	0.4	3.1	49.8	25.4	69.2	50.8	73.7	61.1
10-14	0.4	3.3	60.6	30.4	76.5	54.5	81.6	57.9
15-19	0.4	4.1	66.4	30.0	80.6	53.4	85.7	60.5
20-24	0.6	6.6	69.7	25.5	85.8	58.1	85.7	67.3
25-29	0.7	7.7	68.5	22.4	85.0	62.4	80.3	78.5
30-39	0.7	8.5	69.2	18.4	85.1	62.7	85.4	80.3
40-64	0.6	8.3	66.7	19.4	74.7	52.0	91.0	59.5
65 et plus	0.5	6.7	54.1	26.7	49.6	34.1	91.0	21.6

[1] Déplacement de la langue maternelle anglaise vers le français langue parlée à la maison.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Ces données indiquent plusieurs tendances. De façon générale, la proportion du changement vers l'anglais langue parlée à la maison est plus faible dans le groupe d'âges des plus jeunes. Ce n'est pas surprenant: considérons les personnes du groupe d'âges 0-4, c'est-à-dire les enfants de moins de cinq ans. Nous avons des raisons de croire qu'un grand nombre d'entre eux ont déjà abandonné une certaine langue maternelle (le polonais, par exemple) pour adopter l'anglais comme langue d'usage à la

maison. Du fait que le questionnaire stipulait que la langue maternelle est la première langue apprise dans l'enfance et encore comprise, ces enfants sont déjà bilingues polonais-anglais avant leur cinquième anniversaire. Ces proportions sont extrêmement fortes dans les groupes dont la langue maternelle est l'une des langues scandinaves ou l'ukrainien, soit de 50.5 % et 53.2 % respectivement. Toutefois, même dans le groupe qui a le moins changé de langue maternelle, les Italiens, nous constatons que 12.3 % du groupe d'âges des plus jeunes est de langue maternelle anglaise. Dans un article récent, Duchesne (1978:11) a montré qu'au Québec le changement de langue des très jeunes Italiens se fait vers l'anglais plutôt que vers le français.

Le groupe ukrainien constitue une exception à la caractéristique générale des âges des plus jeunes. Alors que pour les autres groupes linguistiques le pourcentage de changement du groupe d'âges des plus jeunes est bien inférieur au pourcentage moyen du même groupe, il n'est que légèrement inférieur à celui-ci chez les Ukrainiens.

En général, dans les groupes de langue maternelle, les proportions de changement vers l'anglais langue parlée à la maison sont plus fortes au début de l'âge actif. La proportion de changement est plus forte que la moyenne chez les Allemands âgés de 15-64 ans, les Italiens âgés de 5-29 ans, les Néerlandais âgés de 15-39 ans et les Polonais et les Ukrainiens âgés de 5-64 ans. Les personnes dont la langue maternelle est l'une des langues scandinaves font exception et ne présentent pas cette caractéristique générale: le degré de changement de langue est inférieur à la moyenne chez celles qui ont moins de 40 ans et supérieure à celle-ci chez celles qui ont 40 ans et plus.

Il apparaît que, dans tous les groupes, un grand nombre de parents transmettent initialement leur "autre" langue maternelle à leurs enfants comme langue parlée à la maison mais qu'ils changent ensuite assez rapidement de langue et utilisent ensuite l'anglais à la maison. Le groupe de langue maternelle néerlandaise en est le meilleur exemple: 43 % du groupe d'âges 0-4 sont passés du néerlandais langue maternelle à l'anglais langue parlée à la maison, alors que la valeur correspondante atteint 69 % dans le groupe d'âges 5-9.

5.3.5. Changement actuel par lieu de naissance

Comme dans notre analyse du changement par les ascendants, nous avons analysé le changement actuel par lieu de naissance en répartissant ici aussi les recensés en trois catégories: nés au Québec, nés dans le reste du Canada et nés à l'étranger. Le tableau 5.17 montre les variations du changement actuel par lieu de naissance.

Comme dans le cas des variations du changement par les ascendants, les variations du changement actuel vers l'anglais langue parlée à la maison ne peuvent être expliquées uniquement en fonction du lieu de naissance. Dans chacune des trois catégories de lieu de naissance, nous trouvons les tendances des groupes classées approximativement dans le même ordre en ce qui concerne leur degré actuel de changement: les Scandinaves en tête, suivis par les Néerlandais et les Allemands; les Polonais et les Ukrainiens occupent une position intermédiaire et les Italiens présentent le degré le plus faible de changement. Dans les deux catégories de personnes nées hors du Québec, les Français se comportent approximativement comme les Italiens.

TABLEAU 5.17. Déplacement, en pourcentage, d'une langue maternelle donnée vers l'anglais langue parlée à la maison, par lieu de naissance, Canada, 1971

Langue maternelle	Lieu de naissance		
	Québec	Reste du Canada	Hors du Canada
Anglais[1]	6.0	0.2	0.3
Français	2.0	26.7	15.8
Allemand	43.0	72.0	56.4
Italien	19.0	41.8	16.2
Néerlandais	62.7	72.9	77.9
Polonais	53.0	75.8	38.2
Scandinave	58.5	93.7	86.4
Ukrainien	50.0	71.7	26.2

[1]Déplacement de la langue maternelle anglaise vers le français langue parlée à la maison.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Il est évident que le lieu de naissance explique une partie de la différence: nous trouvons presque invariablement les plus fortes proportions de changement actuel chez les personnes nées au Canada hors du Québec. Chez les personnes nées au Québec, on observe des valeurs intermédiaires pour les personnes de langue maternelle italienne, polonaise et ukrainienne et de faibles valeurs pour celles dont la langue maternelle est l'allemand, le néerlandais ou l'une des langues scandinaves. La catégorie des Néerlandais semble faire exception à cette règle: le changement vers l'anglais langue parlée à la maison est plus fort chez les personnes nées à l'étranger que chez celles qui sont nées au Canada. Ceci pourrait être causé par la répartition rurale/urbaine des Néerlandais, car les immigrants les plus récents s'installent dans les villes alors que de grands nombres de ceux qui les ont précédés se sont installés dans des fermes ou des villages ruraux, où ils ont tenu à conserver leurs coutumes et à les transmettre à leurs enfants (voir, par exemple, Ishwaran, 1971). Les données dont nous disposons ne nous permettent pas de vérifier cette hypothèse.

Enfin, le tableau 5.17 montre le "nivellement" ou l'effet de convergence du lieu de naissance "Canada", particulièrement chez les personnes nées au Canada hors du Québec. En d'autres termes, lorsqu'on considère les transferts linguistiques vers la langue anglaise, la gamme des différences est plus étroite pour les personnes nées au Canada que pour celles qui sont nées à l'étranger.

5.3.6. Analyse plus approfondie des effets du lieu de naissance

Comme dans l'analyse du changement par les ascendants, nous pouvons étudier les effets du lieu de naissance des parents des recensés sur le changement actuel de langue. Nous utilisons la classification à neuf classes utilisée dans le tableau 5.6. Le tableau 5.18 montre les données ainsi obtenues.

TABLEAU 5.18. Déplacement, en pourcentage, d'une langue maternelle donnée vers l'anglais langue parlée à la maison, par lieu de naissance détaillé, Canada, 1971

Langue maternelle	Personnes nées au Québec				Personnes nées ailleurs au Canada				Personnes nées à l'étranger
	Parents nés au Canada	Père seulement	Mère seulement	Parents nés à l'étranger	Parents nés au Canada	Père seulement	Mère seulement	Parents nés à l'étranger	
Anglais[1]	7.8	2.9	3.5	1.7	0.2	0.1	0.1	0.1	0.3
Français	1.9	5.8	5.8	9.0	25.3	46.9	47.3	55.1	15.8
Allemand	32.5	45.5	70.0	49.7	64.7	75.8	80.5	76.0	56.4
Italien	34.3	40.6	34.2	14.1	78.8	79.8	76.4	34.6	16.2
Néerlandais	81.6	----	----	53.8	67.7	76.5	68.6	78.1	77.9
Polonais	52.9	57.1	63.2	51.8	80.4	78.6	86.1	73.0	38.2
Scandinave	56.7	----	----	59.6	92.1	91.5	96.4	94.1	86.4
Ukrainien	54.1	48.4	47.9	49.2	75.8	78.6	75.7	68.0	26.2
Indien autochtone	15.0	66.7	----	----	30.8	65.8	64.0	60.7	52.0

"----" indique moins de 100 personnes dans cette catégorie.

[1]Déplacement de la langue maternelle anglaise vers le français langue parlée à la maison.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Comme dans nos analyses de l'influence du lieu de naissance sur le changement par les ascendants, nous constatons que ce lieu a également une influence sur l'importance du changement actuel. Toutefois, les schémas obtenus ne sont pas aussi marqués que dans notre analyse précédente. Nous trouvons ici encore que le lieu de naissance a un "effet de nivellement". La gamme des différences du degré de changement actuel vers l'anglais langue parlée à la maison est considérablement plus étroite pour les personnes des différentes langues maternelles nées au Canada d'au moins un parent né au Canada et elle est un peu plus étendue pour les personnes nées au Canada de deux parents nés à l'étranger. En fait, pour les personnes nées au Canada, hors du Québec, de deux parents nés au Canada, l'ordre auquel nous sommes habitués est complètement modifié. Alors que nous trouvons encore le plus fort degré de changement actuel chez les Scandinaves, nous constatons que les degrés de changement les plus faibles sont ceux des Néerlandais et des Allemands. En ce qui concerne le groupe allemand, il se pourrait qu'il s'agisse ici des Mennonites et des Huttérites, deux groupes germanophones fortement ségrégués des autres groupes de la société canadienne.

Pour plusieurs des groupes étudiés, il semble que le facteur important soit que les recensés aient ou non au moins un parent né au Canada. Le changement actuel de langue est beaucoup plus fort chez les personnes ayant au moins un parent né au Canada si elles sont de langue maternelle italienne. Le même effet se manifeste, mais dans une moindre mesure, chez les personnes de langue maternelle polonaise ou ukrainienne. Il ne semble pas qu'il y ait de relation avec le lieu de naissance chez les personnes de langue maternelle scandinave. En ce qui concerne les personnes de langue maternelle française, nous remarquons de nouveau le comportement quelque peu différent de celles qui sont nées au Canada. Nous voyons, contrairement à ce qu'il en est dans le segment italien, que le degré actuel de

changement vers l'anglais langue parlée à la maison est le plus fort pour les recensés nés de deux parents nés à l'étranger (que les répondants soient nés au Québec ou dans le reste du Canada), qu'il occupe une place intermédiaire pour les recensés nés d'un parent né à l'étranger (que ce parent soit le père ou la mère) et qu'il est le plus faible pour les recensés nés au Canada de deux parents nés au Canada.

Cette caractéristique se retrouve chez les Indiens autochtones, qui se comportent comme les personnes de langue maternelle française en ce qui concerne le changement actuel de langue. Il apparaît clairement, dans les deux cas, que nous sommes en présence de deux cultures nord-américaines aptes à survivre et qui n'absorbent pas facilement les éléments qui leur sont étrangers, même lorsque ceux-ci parlent la langue associée à cette culture. C'est pourquoi les immigrants de langue française sont évidemment plus enclins à se laisser absorber par la société nord-américaine de langue anglaise que ne le sont les francophones nés au Canada, tout au moins au Québec.

Nous devons considérer enfin les caractéristiques aberrantes présentées par le groupe des Néerlandais. Nous avons déjà indiqué que le degré de changement actuel est plus fort chez ceux qui sont nés à l'étranger que chez ceux qui sont nés au Canada. Cette relation paraît maintenant encore plus compliquée; lorsque nous comparons les quatre sous-ensembles de personnes nées dans le reste du Canada, nous remarquons l'absence des caractéristiques observées chez les Italiens, les Polonais et les Ukrainiens. La façon la plus facile de décrire les caractéristiques des Néerlandais est de dire que la valeur du changement actuel vers l'anglais langue parlée à la maison est d'environ 10 % plus forte pour ceux dont la mère est née à l'étranger. Les Néerlandais nés au Québec constituent une exception, mais nous traitons alors de fréquences très petites. Dans les cinq autres catégories du tableau 5.18, nous voyons que le degré actuel de changement est compris entre 76.5 % et 78.1 % lorsque la mère est née à l'étranger et entre 67.7 % et 68.6 % lorsqu'elle est née au Canada. Les raisons de ces caractéristiques inattendues, comme celles des nombreuses autres caractéristiques imprévues, doivent faire l'objet de recherches plus approfondies.

5.3.7. Changement actuel de langue par période d'immigration

Nous étudions les effets de la durée de la résidence sur le changement actuel de langue chez les personnes nées à l'étranger. Le bon sens indique que nous devrions nous attendre à ce que le degré de changement actuel varie selon la durée de résidence. Plus l'immigration est ancienne (ou plus la durée de résidence est longue), plus la période d'exposition au risque d'assimilation est longue. L'un des aspects de cette assimilation est que les sujets utilisent de plus en plus la langue de la société réceptrice, spécialement à la maison (que nous pouvons considérer comme étant le domaine le plus privé d'utilisation de la langue). Les données du tableau 5.19 mettent clairement cette relation en évidence.

À l'exception du changement de l'anglais langue maternelle au français langue parlée à la maison, qui est de toute façon minime, nous trouvons que les pourcentages d'immigrants qui passent à l'anglais langue parlée à la maison augmentent selon la durée de la résidence.

TABLEAU 5.19. Déplacement, en pourcentage, d'une langue maternelle donnée vers l'anglais langue parlée à la maison, par périodc d'immigration, Canada, 1971

Langue maternelle	Période d'immigration				Nés au Canada
	Avant 1946	1946-1955	1956-1960	1961-1971	
Anglais[1]	0.3	0.3	0.3	0.4	0.6
Français	22.1	21.7	15.9	9.1	5.8
Allemand	69.5	56.9	54.9	38.5	71.2
Italien	47.4	21.4	15.4	8.4	35.0
Néerlandais	84.7	82.3	78.6	54.4	72.6
Polonais	47.3	40.4	32.0	21.6	73.5
Scandinave	93.4	87.4	82.2	57.3	93.1
Ukrainien	30.1	20.3	20.4	17.0	71.0
Indien autochtone	69.8	60.8	61.8	44.8	29.6

[1]Déplacement de la langue maternelle anglaise vers le français langue parlée à la maison.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Les effets du lieu de naissance se font également sentir dans le tableau 5.19. Le tableau 5.17 indiquait que les degrés de changement vers l'anglais langue parlée à la maison sont généralement plus forts chez les personnes nées au Canada que chez celles qui sont nées à l'étranger. Il existe toutefois plusieurs exceptions qu'il convient de souligner. Nous avons discuté du contraste qui existe entre les immigrants de langue maternelle française et les personnes de langue maternelle française nées au Canada. Comme nous l'avons mentionné antérieurement, les immigrants de langue maternelle française, à l'exception des immigrants arrivés avant 1946, se comportent de façon très semblable à celle des immigrants de langue maternelle italienne en ce qui concerne le changement actuel de langue.

L'autre exception, que nous avons également déjà mentionnée, est constituée par le groupe de langue maternelle néerlandaise, dans lequel le degré actuel de changement vers l'anglais langue parlée à la maison est plus fort chez les personnes immigrées après 1961 que chez les personnes nées au Canada. Rien ne nous indique clairement si l'anomalie est constituée par un degré de changement plus fort que le degré habituel chez les immigrants néerlandais ou par un degré moins fort que prévu chez les personnes de langue maternelle néerlandaise nées au Canada.

Enfin, nous devons faire remarquer que les différents groupes linguistiques sont de nouveau classés dans le même ordre général lorsque nous introduisons la variable pour la durée de résidence. Pour toutes les périodes d'immigration, nous trouvons que le degré de changement vers l'anglais langue parlée à la maison est plus fort chez les groupes dont la langue maternelle est l'une des langues scandinaves, le néerlandais ou l'allemand, et qu'il est relativement faible chez les groupes de langue maternelle italienne ou ukrainienne. Nous avons remarqué que la gamme se rétrécit considérablement chez les groupes nés au Canada, sauf chez le groupe de langue maternelle italienne. Il existe très

évidemment entre les différents groupes de langue maternelle des variations résiduaires très importantes qui ne peuvent être expliquées par le lieu de naissance ou la durée de résidence. Il est possible que la proportion de personnes qui parlaient déjà l'anglais en arrivant au Canada était plus forte chez les groupes qui s'assimilent plus rapidement que chez ceux qui s'assimilent plus lentement mais, en l'absence de données, ceci n'est qu'une supposition.

5.3.8. Effets de l'éducation

En plus des effets du lieu de naissance, nous nous attendons à trouver une certaine influence de la durée de l'éducation sur le degré de changement vers l'anglais langue parlée à la maison. Au moins en ce qui concerne les personnes éduquées au Canada, un plus grand nombre d'années d'études signifie un plus fort degré d'exposition à l'utilisation de l'anglais en milieu scolaire (sauf pour celles qui ont été éduquées en français au Québec). En ce qui concerne celles qui ont été éduquées hors du Canada, il est vraisemblable qu'à un plus grand nombre d'années d'études corresponde une probabilité plus grande qu'elles aient appris l'anglais en milieu scolaire.

TABLEAU 5.20. Déplacement, en pourcentage, d'une langue maternelle donnée vers l'anglais langue parlée à la maison, par niveau de scolarité, population âgée de cinq ans et plus, Canada, 1971

Langue maternelle	Niveau de scolarité					
	Aucune scolarité	1ère - 8e année	9e - 11e année	12e année	13e année	Université
Anglais[1]	0.7	0.6	0.6	0.4	0.2	0.5
Français	4.8	4.9	7.5	8.7	28.7	8.2
Allemand	41.6	58.7	71.0	72.3	63.9	74.8
Italien	10.2	17.7	36.8	46.3	44.7	41.4
Néerlandais	44.7	71.0	83.2	83.9	79.1	80.9
Polonais	26.5	45.0	62.1	63.1	49.8	56.3
Scandinave	77.6	89.4	90.6	88.5	82.5	86.4
Ukrainien	18.7	49.2	73.2	75.8	47.2	66.0
Indien autochtone	12.8	30.6	47.8	54.3	59.2	54.7

[1] Déplacement de la langue maternelle anglaise vers le français langue parlée à la maison.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Le tableau 5.20 nous montre qu'en général plus l'éducation est longue, plus le degré de changement vers l'anglais langue parlée à la maison est fort. Cette relation n'est toutefois pas linéaire; en fait, elle n'est même pas monotone. Il semble que, pour la plupart des groupes, il existe une relation positive entre le changement actuel vers l'anglais langue parlée à la maison et le niveau d'éducation atteint, jusqu'à la 12e année. Pour tous les groupes sauf les Anglais et les Français, il existe de grandes différences dans le degré de changement actuel des personnes sans aucune éducation et de celles qui ont 1-8 années d'études. De plus, ici encore, il existe des différences

marquées entre le degré de changement actuel des personnes ayant 1-8 années de scolarité et celles ayant 9-11 années de scolarité dans tous les groupes, à l'exception des Scandinaves. La différence entre le degré de changement actuel des personnes ayant une 12e année et de celles ayant 9-11 années d'études n'indique aucune relation définie, mais on note une certaine augmentation chez la plupart des groupes avec la durée des études. Comme nous l'avons mentionné dans notre analyse des effets de l'éducation sur le bilinguisme officiel dans le chapitre 3, il y a distorsion de la structure régulière pour la catégorie "13e année". Chez les personnes de langue maternelle française, il y a une énorme différence de degré de changement actuel de langue entre les personnes ayant une 12e année et celles ayant une 13e année (l'"effet Ontario"), alors que dans la plupart des autres groupes, le degré de changement actuel vers la langue anglaise est plus faible chez les personnes ayant une 13e année que chez celles ayant une 12e année. Enfin, chez les personnes ayant au moins commencé les études universitaires, ce degré tend à être le plus fort des degrés observés chez les personnes des niveaux moyens de scolarité, c'est-à-dire celles ayant entre 9 et 13 années d'études.

Cette fois encore, l'ordre des degrés de changement actuel de langue par groupe de langue maternelle ne change presque pas lorsque nous introduisons la variable pour l'éducation. Les plus forts degrés de changement sont ceux des Scandinaves, Néerlandais et Allemands, le plus faible est celui des Italiens et ceux des autres groupes occupent des positions intermédiaires. Ainsi, nous nous trouvons de nouveau face à une variation résiduelle que nous ne pouvons expliquer par la différence des niveaux d'éducation atteints.

5.3.9. Effets du lieu d'éducation

Nous pouvons étudier les effets de l'éducation de façon quelque peu différente en analysant la relation entre le changement actuel de langue et le lieu de la fin des études élémentaires ou secondaires. Pour simplifier cette analyse, nous avons subdivisé les recensés qui ont terminé leurs études au Canada en deux catégories, au Québec ou dans le reste du Canada. Le tableau 5.21 montre les résultats obtenus.

TABLEAU 5.21. Déplacement, en pourcentage, d'une langue maternelle donnée vers l'anglais langue parlée à la maison, par lieu où le plus haut niveau de scolarité (élémentaire ou secondaire) a été atteint, population âgée de 15 ans et plus, Canada, 1971

Langue maternelle	Québec	Reste du Canada	Hors du Canada	Aucune scolarité
Anglais[1]	7.2	0.2	0.4	1.4
Français	2.2	33.0	15.9	8.5
Allemand	58.4	80.6	50.5	42.8
Italien	26.4	56.7	11.6	9.3
Néerlandais	73.3	87.2	73.5	41.2
Polonais	59.0	78.3	32.1	26.1
Scandinave	78.9	94.8	84.9	78.4
Ukrainien	53.1	72.7	18.9	16.0
Indien autochtone	22.8	39.7	50.6	11.7

[1]Déplacement de la langue maternelle anglaise vers le français langue parlée à la maison.
Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Nous voyons qu'en général, le lieu ainsi que le nombre d'années d'études ont une influence sur la tendance à passer à l'anglais langue parlée à la maison. De façon générale, le degré de changement de langue des personnes sans formation académique est plus faible que celui des personnes ayant au moins quelques années d'études. Font exception les personnes de langue maternelle anglaise qui passent au français et celles de langue maternelle française qui passent à l'anglais.

Pour les personnes ayant au moins quelques années d'études, le degré le moins fort est observé chez celles qui ont atteint leur plus haut niveau d'éducation primaire ou secondaire hors du Canada; cette tendance est plus marquée chez les personnes de langue maternelle italienne ou ukrainienne et moins marquée chez celles dont la langue maternelle est l'une des langues scandinaves ou le néerlandais.

En ce qui concerne les personnes ayant terminé leurs études élémentaires ou secondaires au Québec, nous constatons que le degré du changement de la langue maternelle anglaise à la langue française parlée à la maison est très supérieur au degré moyen observé pour le même groupe, alors que le contraire est vrai pour le changement de la langue maternelle française à la langue anglaise parlée à la maison. Les Italiens éduqués au Québec constituent un groupe intéressant: en dehors de 26 % d'entre eux qui sont passés à l'anglais langue parlée à la maison, 29 % sont passés au français langue parlée à la maison. Il est par conséquent évident que le changement de la langue maternelle italienne au français parlé à la maison est fortement influencé par les effets combinés de "vivre au Québec" et "d'avoir terminé ses études au Québec".

5.3.10. Effets combinés du lieu de naissance et du lieu d'éducation

Dans des paragraphes précédents du présent chapitre, nous avons indiqué qu'il existe des relations marquées entre le lieu de naissance et le changement actuel de langue (pour la plupart des groupes de langue maternelle, le degré de changement vers l'anglais est le plus fort chez les personnes nées au Canada hors du Québec et plus faible chez les personnes nées à l'étranger) et entre le lieu de fin des études et ce même changement actuel de langue (pour la plupart des groupes de langue maternelle, le degré de changement vers l'anglais est le plus fort chez les personnes qui ont terminé leurs études au Canada hors du Québec et le plus faible chez celles qui ont été éduquées hors du Canada). Dans la présente section, nous allons étudier les effets combinés de ces deux facteurs. Dans cette analyse, nous n'avons pas tenu compte du très petit groupe de personnes nées au Canada qui ont terminé leurs études hors du Canada. Nous nous trouvons ainsi en présence d'une classification à sept classes: personnes nées au Québec (subdivisées en éduquées au Québec et éduquées ailleurs au Canada), personnes nées dans le reste du Canada (subdivisées de la même façon) et personnes nées à l'étranger (subdivisées en éduquées hors du Canada, éduquées au Québec et éduquées ailleurs au Canada). Le tableau 5.22 montre les résultats obtenus.

Pour les groupes d'immigrants (Allemands, Italiens, Néerlandais, Scandinaves, Polonais et Ukrainiens), nous constatons que les facteurs reliés au "ailleurs au Canada" ont un effet de renforcement: dans tous les groupes exceptés les Néerlandais et, dans une très faible mesure, les Ukrainiens, le degré actuel de changement est le plus fort chez les personnes nées et éduquées au Canada hors du Québec. Les Néerlandais constituent encore une exception. Dans la plupart des catégories qui les concernent au tableau 5.22, le degré de changement actuel de langue se situe à un niveau presque constant, sauf pour ceux qui sont nés à l'étranger et qui ont terminé leurs études au Canada hors du Québec.

TABLEAU 5.22. Déplacement, en pourcentage, d'une langue maternelle donnée vers l'anglais langue parlée à la maison, par lieu de naissance et lieu où le plus haut niveau de scolarité (élémentaire ou secondaire) a été atteint, Canada, 1971

Langue maternelle	Nés au Québec		Nés ailleurs au Canada		Nés à l'étranger		
	Éduquées:		Éduquées:		Éduquées:		
	Au Québec	Ailleurs au Canada	Au Québec	Ailleurs au Canada	Au Québec	Ailleurs au Canada	Hors du Canada
Anglais[1]	8.1	1.8	3.8	0.2	3.9	0.1	0.3
Français	2.0	24.1	10.7	34.0	6.4	49.3	17.1
Allemand	42.3	72.3	76.4	81.0	68.9	79.3	50.5
Italien	33.3	67.7	58.2	78.4	18.6	43.2	11.5
Néerlandais	75.0	----	----	76.2	71.8	92.6	73.5
Polonais	61.8	66.7	75.9	83.4	53.2	67.9	32.1
Scandinave	66.7	----	----	95.3	87.7	94.1	84.9
Ukrainien	54.8	68.3	74.8	74.5	39.8	58.1	18.4
Indien autochtone	22.0	21.6	34.3	39.8	----	66.7	49.0

"----" indique moins de 100 personnes dans cette catégorie.

[1]Déplacement de la langue maternelle anglaise vers le français langue parlée à la maison.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

En comparant les effets réciproques (lieu de naissance et lieu de fin des études) de deux facteurs, nous parvenons à la conclusion qu'on ne peut dire que l'un soit plus "efficace" que l'autre. Le lieu de naissance semble avoir un effet plus fort pour les Allemands, les Polonais et les Ukrainiens et le lieu d'éducation semble avoir un effet plus fort pour les Italiens.

En introduisant la variable pour le lieu de fin des études, nous constatons que le changement vers l'anglais langue parlée à la maison est généralement plus fort chez les personnes nées au Canada que chez celles qui sont nées à l'étranger, sauf chez les Allemands nés au Québec (quel que soit le lieu où ils ont été éduqués). En introduisant la variable pour le lieu de naissance, nous constatons que le degré de changement est le plus fort chez les personnes éduquées dans le reste du Canada et le plus faible chez celles qui ont terminé leurs études hors du Canada.

Nous voyons également l'importance respective des deux facteurs chez les personnes de langue maternelle anglaise passées au français langue parlée à la maison. La proportion des personnes de langue maternelle anglaise nées et éduquées au Québec et passées au français langue parlée à la maison atteint un peu plus de 8 %. Pour cette catégorie, les effets du facteur éducation sont très visiblement plus fort que ceux du lieu de naissance. Le pourcentage des personnes qui ne sont pas nées au Québec mais qui y ont été éduquées et qui sont passées au français langue parlée à la maison est un peu inférieur à 4 %; il tombe à 1.8 % pour les personnes nées au Québec et éduquées ailleurs au Canada et entre 0.1 % et 0.3 % pour celles qui ne sont pas nées au Québec et n'y ont pas été éduquées.

En ce qui concerne le changement du français langue maternelle à l'anglais langue parlée à la maison, nous retrouvons les caractéristiques quelque peu inhabituelles des personnes nées à l'étranger. Le plus fort degré de changement est celui des personnes nées à l'étranger qui ont terminé leurs études au Canada hors du Québec. Les lieux de naissance et d'éducation ont un effet sur ce groupe et sur les autres groupes, mais celui du lieu d'éducation est plus fort que celui du lieu de naissance. Pour les personnes éduquées au Canada hors du Québec, le pourcentage des personnes qui ont changé de langue est compris entre 24 % et 29 % alors que chez celles qui ont été éduquées au Québec, il est compris entre 2 % et environ 11 %.

Nous constatons enfin les effets du lieu de naissance chez les Indiens autochtones. Les degrés de changement actuel des Indiens nés à l'étranger (dont presque la moitié sont nés aux États-Unis) sont nettement plus forts que ceux des Indiens nés au Canada et les degrés les plus faibles sont ceux des Indiens nés au Québec. L'éducation semble n'avoir que relativement peu d'effet sur le degré de changement actuel de langue chez les membres de ce groupe[1].

5.4. Conclusions

Dans notre analyse, nous avons montré qu'il était possible de mesurer le changement de langue de deux façons en le divisant en ce que nous avons appelé "changement de langue par les ascendants" et "changement actuel de langue". Nous avons montré que le changement par les ascendants vers l'anglais langue maternelle présente des variations systématiques selon le lieu de résidence: il est fort dans les provinces périphériques de l'Est et de l'Ouest, intermédiaire au Manitoba et en Ontario et le plus faible au Québec. Nous avons montré que le changement par les ascendants varie également selon l'âge (il est plus fort chez les jeunes personnes), le lieu de naissance (plus fort chez les personnes nées au Canada) et le lieu de naissance des parents (le plus fort lorsqu'un parent au moins est né au Canada). Nous avons montré, de plus, que le changement par les ascendants augmente généralement avec la durée de la résidence chez les personnes nées à l'étranger.

En ce qui concerne le changement actuel de langue, nous avons trouvé des variations systématiques selon la province de résidence, l'âge, le lieu de naissance (du recensé et des parents), la période d'immigration pour les personnes nées à l'étranger et, le niveau des études et le lieu où celles-ci ont été terminées.

Dans le résumé ci-dessus, les constatations les plus importantes sont, à notre avis, les suivantes:

1. La persistance des différences entre les groupes. Comme l'ont montré nos analyses, aucune des autres variables introduites n'a réduit les variations systématiques du changement de langue entre les catégories au point où elles n'auraient plus été classées dans un ordre établi. Presque invariablement, le changement était le plus fort chez les Scandinaves, puis chez les Néerlandais et les Allemands. À l'autre extrémité de l'échelle nous trouvons, presque invariablement, les Italiens, alors que les Polonais et les Ukrainiens

Voir note(s) à la page 143.

occupent des positions intermédiaires. Il semble qu'il existe un certain "résidu culturel" qui persiste quelle que soit la variable statistique introduite. Toutefois, comme nous le voyons dans le paragraphe 3 ci-dessous, il existe également un processus de nivellement ou de convergence qui réduit les différences de génération en génération.

2. L'analogie entre les changements par les ascendants et le changement actuel. Nous avons trouvé qu'en général, les valeurs du changement par les ascendants et du changement actuel sont très semblables. On peut interpréter ce fait en disant que nous étudions des processus relativement constants dont le changement actuel ne constitue que la phase la plus récente.

3. L'effet de nivellement de la troisième génération. Comme nous l'avons vu dans nos analyses approfondies des effets du lieu de naissance, ce n'est que chez les personnes nées au Canada d'au moins un parent né au Canada que les différences de degré de changement de langue entre individus d'origines ethniques différentes ou de langues maternelles différentes sont fortement réduites jusqu'au point où la classe d'origine (origine ethnique pour le changement par les ascendants, langue maternelle pour le changement actuel) ne suffit plus pour expliquer le phénomène.

4. La convergence entre groupes vers l'anglais mise en évidence dans nos analyses du changement actuel de langue par âge. Les différences entre groupes ethniques (ou groupes de langue maternelle) diminuent à mesure que de plus fortes proportions de membres de ces groupes sont nés au Canada et ont au moins un parent né au Canada.

Ce phénomène de convergence est plus particulièrement visible chez les Ukrainiens. On croit généralement au Canada que le degré de conservation de la langue est plutôt fort dans le groupe ukrainien par rapport à ce qu'il est dans des groupes qui s'assimilent rapidement comme les Scandinaves, les Allemands et les Néerlandais. Nos analyses ont montré que ces différences entre groupes diminuent pour les groupes d'âges des plus jeunes et pour ceux dont un parent au moins est né au Canada. Ce n'est que dans les groupes d'âges des plus âgés et chez les Ukrainiens nés à l'étranger, ou nés au Canada de parents nés à l'étranger, que le degré de changement de langue est réellement plus faible. Il est possible de conclure, de ce fait, que le fort degré de conservation de la langue qu'on reconnaît aux Ukrainiens du Canada tent à s'atténuer avec le temps. (Voir des analyses plus approfondies des données du recensement du Canada sur les Ukrainiens dans de Vries, à venir.)

NOTE

[1]Il convient d'être prudent en faisant des recoupements entre l'origine ethnique des Indiens autochtones et des Inuit et leur lieu de naissance. Le recensement de 1971 révèle que 4,895 Indiens autochtones et Inuit sont nés à l'extérieur du Canada (Recensement du Canada de 1971, bulletin 1.4-10, tableau 28). Vu les nombreux mouvements entre les États-Unis et le Canada, il n'est pas étonnant que 2,685 Indiens autochtones et Inuit (environ 55 %) sont nés aux États-Unis. Mais ce qui est surprenant et difficile à expliquer, c'est que 1,930 ont déclaré qu'ils étaient nés en Europe, dont 980 dans le Sud de l'Europe. D'autre part, 460 ont indiqué l'Asie comme lieu de naissance et 820 "ailleurs". Il nous semble peu probable qu'un si grand nombre de personnes dont les "premiers ancêtres paternels" étaient des Indiens autochtones ou des Inuit soient nées dans le Sud de l'Europe et en Asie. Si des erreurs se sont glissées dans nos chiffres, il nous est impossible d'en déterminer la source avec certitude.

CHAPITRE 6

UTILISATION DES LANGUES PAR LES BILINGUES

6.1. Introduction

Dans le présent chapitre, nous analysons les caractéristiques de l'utilisation des langues. Comme nous l'avons indiqué précédemment dans cette étude les données du recensement ne donnent pas une très bonne mesure du comportement linguistique actuel des recensés, car la seule question sur la langue utilisée est celle appelée "langue parlée à la maison", et celle-ci présente des lacunes à plus d'un titre. Premièrement, les recensés ne sont questionnés que sur la langue qu'ils utilisent dans un seul domaine, qui est la maison. Ils n'ont pas l'occasion de mentionner les langues utilisées dans d'autres domaines comme l'école, le lieu de travail, l'église, etc. Deuxièmement, ils n'ont pas la possibilité de mentionner plus d'une langue. Il est évident que dans de nombreux ménages, on parle plusieurs langues à des fréquences plus ou moins égales. On a demandé aux recensés de déterminer quelle langue ils parlaient le plus souvent. En fait, lorsque les recensés ont indiqué plus d'une langue, les méthodes d'édition de Statistique Canada décrites dans le chapitre 2 ont ramené ces mentions multiples à une seule catégorie. Troisièmement, avant de passer à nos analyses, il nous faut encore rappeler qu'il est vraisemblable que dans la plupart des ménages, une seule personne ait fourni les données du recensement pour tous les membres qui les composent. C'est pourquoi nous pensons que, dans les ménages où l'on parle plusieurs langues, une seule personne a déterminé celle qui était parlée le plus souvent. Il n'est par conséquent pas certain que les données sur la langue utilisée décrivent des individus; dans les ménages où l'on parle plusieurs langues, il est vraisemblable que les données indiquent la langue parlée le plus souvent dans le ménage et non par les individus qui le composent.

Nous nous sommes bornés à étudier dans le présent chapitre, les personnes qui ont la possibilité de parler plusieurs langues, c'est-à-dire que les données sur celles qui répondent en indiquant la même langue (par exemple: langue maternelle: anglais, langue officielle: anglais seulement et langue parlée le plus souvent à la maison: anglais) ne sont pas comprises dans nos analyses, malgré que leur présence puisse avoir évidemment une forte influence sur le choix de langues fait par les bilingues. Nous considérerons deux catégories de personnes: (i) celles qui indiquent une capacité de ne parler que l'anglais et le français, que nous avons appelées "bilingues officiels"; et (ii) celles qui indiquent une capacité de parler une langue officielle et une "autre" langue, qui forment la catégorie des "bilingues non officiels", étudiée de façon approfondie dans le chapitre 4. La grande majorité de ces bilingues non officiels indiquent l'anglais comme langue officielle; le nombre de ceux qui indiquent le français est plutôt petit et ils sont concentrés au Québec.

6.2. Analyse des caractéristiques de l'utilisation des langues

6.2.1. Répartition globale

Pour commencer, considérons la répartition totale des caractéristiques de l'utilisation des langues des deux types de personnes bilingues. Étudions d'abord les bilingues officiels. Nous constatons, d'après le tableau 6.1, qu'environ les deux tiers d'entre eux parlent le plus souvent

français à la maison. Si nous nous rappelons qu'une écrasante majorité des bilingues officiels de la population canadienne est de langue maternelle française, il est évident que l'acquisition de l'anglais par des personnes de langue maternelle française n'implique pas que ces personnes changent automatiquement de langue et parlent anglais à la maison. D'autre part, alors que 73 % des bilingues officiels sont de langue maternelle française, seulement 63 % d'entre eux parlent le plus souvent français à la maison. Il est donc évident qu'il existe un changement de langue net de la langue maternelle française à l'anglais langue parlée à la maison chez les bilingues, comme nous l'avons déjà indiqué dans le chapitre 5.

TABLEAU 6.1. Répartition en pourcentage des langues parlées à la maison indiquées par les bilingues officiels, population âgée de cinq ans et plus, Canada, 1971

Langue parlée à la maison	Bilinques officiels	Bilingues non officiels-anglais	Bilingues non officiels-français	Multi-lingues
Anglais	36.7	54.2	xxx	30.9
Français	63.3	xxx	28.4	8.1
Allemand	xxx	7.9	1.4	5.5
Italien	xxx	9.6	45.1	18.5
Ukrainien	xxx	5.5	0.7	4.6
Autres	xxx	22.9	24.3	32.4

"xxx" indique qu'aucun cas n'est possible dans cette case.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

En ce qui concerne les populations de bilingues non officiels, ceux qui utilisent l'anglais ou le français (mais pas les deux) et une autre langue, nous devons remarquer le contraste que présentent les sous-groupes anglais et français. Un peu moins de la moitié du sous-groupe anglais parle le plus souvent anglais à la maison alors qu'un peu plus du quart du sous-groupe français parle le plus souvent le français à la maison. Il est évident que l'acquisition de l'anglais par des personnes de langue maternelle "autre" implique une plus forte probabilité de changement vers l'anglais comme langue parlée à la maison, que l'acquisition du français en ce qui concerne le français, langue parlée à la maison. Avant de conclure que le pouvoir d'attraction du français est moindre que celui de l'anglais, nous devons nous souvenir que le bloc le plus important de bilingues non officiels dont le français est la langue officielle est celui des personnes de langue maternelle italienne. La plupart d'entre elles sont des immigrants arrivés beaucoup plus récemment que leurs homologues allemands et ukrainiens du segment bilingue non officiel-anglais.

Il nous faut remarquer que, dans les deux segments de bilingues non officiels, les personnes parlant les plus souvent italien à la maison composent le plus important des groupes linguistiques "autre" (c'est-à-dire autre que français ou anglais). Bien qu'il soit possible que plus de personnes de langue maternelle italienne acquièrent le français que les membres des autres groupes linguistiques, il semble également que la langue italienne reste la langue parlée à la maison dans une plus grande mesure que la langue maternelle des autres groupes d'immigrants. Mais nous devons de nouveau rappeler que les Italiens ont immigré relativement récemment, ce qui peut expliquer la persistance relativement forte de la langue italienne.

L'attraction plus forte de l'anglais par rapport à celle du français est mise en évidence par les valeurs indiquées pour le groupe multilingue. La grande majorité des personnes de cette catégorie consiste en personnes de langue maternelle "autre" qui ont appris l'anglais et le français. Cependant, les multilingues qui indiquent parler le plus souvent anglais à la maison sont presque quatre fois plus nombreux que ceux qui indiquent parler le plus souvent français à la maison. Dans cette catégorie encore une fois, l'italien est plus utilisé que le français, mais moins que l'anglais.

6.2.2. Répartition par province

En raffinant les analyses de l'utilisation des langues, nous ignorerons les caractéristiques du groupe bilingue non officiel-français sauf pour les caractéristiques du Québec. De plus, nous présenterons séparément les données des bilingues officiels et celles des autres groupes. Les caractéristiques par province sont contenues dans les tableaux 6.2 à 6.5.

Étudions d'abord les bilingues officiels. Nous retrouvons une caractéristique familière: la puissance croissante de l'anglais lorsqu'on s'éloigne du Québec vers l'est ou l'ouest. Ce n'est qu'au Québec et au Nouveau-Brunswick que plus de bilingues officiels utilisent le français que l'anglais à la maison, bien que la Nouvelle-Écosse et le Manitoba suivent d'assez près. Comme dans toute mesure comparant l'utilisation de l'anglais et du français, les provinces périphériques de Terre-Neuve et de la Colombie-Britannique présentent une plus grande prédominance de l'anglais, le Yukon étant semblable à la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest aux Prairies. Rappelons que des proportions croissantes de bilingues officiels sont de langue maternelle française à mesure qu'on s'éloigne du Québec. Il est donc évident que le tableau 6.2 indique que, dans les minorités périphériques, l'acquisition de l'anglais implique presque automatiquement l'utilisation de l'anglais à la maison et, par conséquent, la transmission presque inévitable aux enfants de l'anglais comme langue maternelle.

L'attraction de l'anglais pour les personnes qui parlent également une "autre" langue est démontrée dans le tableau 6.3. Nous trouvons encore une fois que les proportions de personnes qui parlent le plus souvent anglais à la maison croissent à mesure que nous nous éloignons du Québec vers l'est ou vers l'ouest, bien que les différentielles ne soient pas aussi fortes qu'elles ne le sont pour les bilingues officiels. Nous trouvons, par région, des variations plutôt marquées dans l'utilisation des "autres" langues. Dans les Prairies, on note une surreprésentation de l'allemand et de l'ukrainien en plus de la surreprésentation de l'anglais que nous avons déjà remarquée. Nous devons également prendre note de la surreprésentation de l'italien comme langue parlée à la maison en Ontario, ainsi que de celle des langues "autres" dans les Territoires du Nord-Ouest, les Maritimes, le Québec et l'Ontario. Dans ces deux dernières provinces, les valeurs indiquent la présence d'un bon nombre d'immigrants récents par rapport aux Prairies. Bien qu'un bon nombre d'immigrants au Québec et en Ontario puissent parler l'anglais, cette langue n'est pas encore celle qu'ils utilisent le plus souvent à la maison. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les "autres" sont presque exclusivement des Indiens autochtones ou des Inuit, qui ont appris l'anglais mais qui, pour la plupart, n'utilisent pas souvent cette langue à la maison.

Le Québec ne peut être comparé qu'aux autres régions du pays en ce qui concerne les données sur les bilingues non officiels dont le français est la langue officielle, parce que les analyses plus raffinées donnent des nombres trop petits et non significatifs. Comme le montre le tableau 6.4, le contraste entre le Québec et le reste du pays est des plus intéressants. Contrairement à ce que nous

TABLEAU 6.2. Répartition en pourcentage des langues parlées à la maison indiquées par les bilingues officiels, par province, population âgée de cinq ans et plus, Canada, 1971

Province	Pourcentage utilisant l'anglais	Pourcentage utilisant le français
Terre-Neuve	80.8	19.2
Île-du-Prince-Édouard	58.6	41.4
Nouvelle-Écosse	56.0	44.0
Nouveau-Brunswick	27.3	72.7
Québec	20.1	79.9
Ontario	60.4	39.6
Manitoba	54.2	45.8
Saskatchewan	67.5	32.5
Alberta	74.2	25.8
Colombie-Britannique	89.5	10.5
Yukon	90.1	9.9
Territoires du Nord-Ouest	73.7	26.3

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 6.3. Répartition en pourcentage des langues parlées à la maison utilisées par les bilingues non officiels-anglais, par province, population âgée de cinq ans et plus, Canada, 1971

Province	Langue parlée à la maison				
	Anglais	Allemand	Italien	Ukrainien	Autres
Terre-Neuve	47.4	4.4	0.5	0.3	47.6
Île-du-Prince-Édouard	65.5	2.3	0.0	0.5	31.4
Nouvelle-Écosse	57.7	2.5	4.0	1.1	34.7
Nouveau-Brunswick	51.1	2.9	1.0	0.4	44.6
Québec	36.0	5.8	10.2	3.2	44.8
Ontario	46.8	6.7	17.1	3.7	25.6
Manitoba	56.8	13.8	1.5	12.4	15.5
Saskatchewan	68.3	8.1	0.3	11.0	12.3
Alberta	66.0	8.7	2.3	7.9	15.1
Colombie-Britannique	64.7	7.8	4.4	1.4	21.6
Yukon	72.5	4.7	0.6	0.6	21.6
Territoires du Nord-Ouest	32.8	1.0	0.8	0.2	65.2

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 6.4. Répartition en pourcentage des langues parlées à la maison utilisées par les bilingues non officiels-français, par région, population âgée de cinq ans et plus, Canada, 1971

Région	Langue parlée à la maison				
	Français	Allemand	Italien	Ukrainien	Autres
Provinces de l'Atlantique	47.2	2.8	2.8	2.8	41.7
Québec	27.7	1.2	46.8	0.6	23.7
Ontario	36.5	2.2	33.3	1.7	26.8
Provinces des Prairies	36.7	7.4	10.7	4.1	40.2
Colombie-Britannique	19.1	7.4	25.0	1.5	48.5

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 6.5. Répartition en pourcentage des langues parlées à la maison utilisées par les multilingues, par région, population âgée de cinq ans et plus, Canada, 1971

Région	Langue parlée à la maison					
	Anglais	Français	Allemand	Italien	Ukrainien	Autres
Provinces de l'Atlantique	49.2	8.0	6.4	5.7	1.0	29.7
Québec	35.8	15.6	4.5	9.6	2.8	31.7
Ontario	31.4	2.2	6.6	12.4	4.7	42.7
Manitoba	33.2	3.2	12.6	3.3	17.2	30.5
Saskatchewan	39.1	3.9	10.1	1.9	20.3	24.8
Alberta	41.2	2.7	7.6	4.5	13.4	30.7
Colombie-Britannique	45.2	2.3	9.3	5.2	3.0	34.9

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

attendions, l'usage du français à la maison par les bilingues non officiels est plus faible au Québec que dans le reste du pays, à l'exception de la Colombie-Britannique. Nous expliquons cette constatation inattendue par la grande proportion d'Italiens chez les bilingues non officiels-français du Québec qui, comme nous l'avons indiqué, ont une forte tendance à parler l'italien à la maison. Il est également possible qu'en dehors du Québec, de nombreux immigrants de la catégorie "bilingues non officiels-français" soient des personnes qui ont grandi dans des pays étrangers multilingues dans lesquels le français est l'une des langues officielles, comme la Belgique ou la Suisse, et qu'elles aient déjà parlé le français à la maison avant d'arriver au Canada.

Considérons enfin les variations par région de l'utilisation des langues par les multilingues selon le tableau 6.5. Nous remarquons à nouveau la prédominance de l'anglais, qui augmente à mesure qu'on s'éloigne du Québec vers l'est ou vers l'ouest, en même temps que diminue l'attraction du français. Remarquons que, même au Québec, la proportion des multilingues qui utilisent l'anglais à la maison est plus de deux fois plus forte que celle des multilingues qui utilisent le français. Au Québec comme en Ontario, nous trouvons encore une forte proportion de multilingues qui parlent italien à la maison. Dans les provinces de l'Ouest, nous remarquons une proportion relativement forte de multilingues qui parlent l'ukrainien ou l'allemand. Nous devons tenir compte du fait qu'un grand nombre des personnes qui parlent l'ukrainien à la maison ne sont probablement pas des multilingues ukrainien-anglais-français mais sont vraisemblablement des personnes de langue maternelle "autre" (comme le polonais ou le russe) qui ont pris l'habitude de parler ukrainien après s'être mariées avec une personne parlant cette langue, ce qui implique que ces personnes sont probablement trilingues ukrainien-anglais-polonais, ou quelque chose comme cela.

6.2.3. Répartition par langue maternelle

Il ressort distinctement des analyses précédentes que les bilingues continuent dans une forte mesure à parler leur langue maternelle à la maison. Étudions d'abord les bilingues officiels; nous voyons dans le tableau 6.6 qu'une écrasante majorité d'entre eux parlent leur langue maternelle à la maison. C'est spécialement le cas des bilingues de langue maternelle anglaise, dont seulement 10.6 % parlent le plus souvent français à la maison. Cette tendance est un peu plus faible chez les bilingues de langue maternelle française: 17.6 % d'entre eux parlent le plus souvent l'anglais à la maison. Rappelons que, dans le chapitre 3, nous avons déterminé que les personnes de langue maternelle française ont beaucoup plus tendance à être bilingues que celles dont l'anglais est la langue maternelle. Bien que le passage à l'anglais ne soit pas excessivement fort, il apparaît clairement que l'acquisition de l'autre langue officielle comporte un risque plus fort d'utilisation de cette langue à la maison pour les personnes de langue maternelle française que pour les personnes de langue maternelle anglaise.

En ce qui concerne les bilingues non officiels-anglais, nous retrouvons l'ordre familier apparu dans nos chapitres précédents. Il est tout à fait vraisemblable que les personnes dont la langue maternelle est l'une des langues scandinaves, le néerlandais ou l'allemand utilisent le plus souvent l'anglais à la maison, alors que celles dont la langue maternelle est l'italien ont beaucoup plus tendance que les autres à parler leur langue maternelle à la maison.

TABLEAU 6.6. Répartition en pourcentage des langues parlées à la maison utilisées par les bilingues et les multilingues, par langue maternelle, Canada, 1971

Langue maternelle	Bilingues officiels		Bilingues non officiels-anglais		Bilingues non officiels-français		Multilingues			
	Anglais	Français	Anglais	Langue maternelle	Français	Langue maternelle	Anglais	Français	Langue maternelle	Autres
Anglais	89.4	10.6	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	100.0
Français	17.6	82.4	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	100.0
Allemand	xxx	xxx	66.3	33.7	86.1	13.9	52.6	7.6	24.5	15.2
Italien	xxx	xxx	33.0	67.0	26.0	74.0	22.1	13.1	61.9	2.8
Néerlandais	xxx	xxx	79.8	20.2	69.7	30.3	58.9	4.4	19.7	17.1
Polonais	xxx	xxx	57.4	42.6	46.2	53.8	31.4	5.4	28.9	34.3
Scandinaves	xxx	xxx	90.7	9.3	xxx	xxx	49.9	5.5	8.8	35.8[1]
Ukrainien	xxx	xxx	60.4	39.6	30.3	69.7	39.0	3.9	40.1	17.0
Indien	xxx	xxx	38.1	61.9	6.0	94.0	35.4	7.6	32.5	24.5
Autres	xxx	xxx	46.2	53.8[2]	37.5	62.5[2]	41.5	10.4	48.1[2]	xxx

"xxx" indique qu'aucun cas n'est possible dans cette case.

[1] La langue parlée à la maison et la langue maternelle de ces personnes sont la plupart du temps deux langues scandinaves différentes (par exemple deux langues parmi les langues suédoise, norvégienne, danoise ou islandaise).

[2] Pourcentage complémentaire d'anglais ou de français, langue parlée à la maison. Certaines de ces personnes peuvent être des quadrilingues dont la langue parlée à la maison n'est ni l'anglais, ni le français, ni la langue maternelle. Toutefois, ce dernier segment est très petit.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

En comparant les deux populations de bilingues non officiels nous voyons que, sauf pour ceux qui sont de langue maternelle allemande, l'acquisition de l'anglais comporte une beaucoup plus forte probabilité de changement de langue vers la langue acquise parlée à la maison que l'acquisition du français. Les caractéristiques particulières des personnes de langue maternelle allemande peuvent s'expliquer de la façon suivante: une partie importante des bilingues non officiels-anglais de langue maternelle allemande est constituée de Mennonites et d'Huttérites, groupes qui sont fortement concentrés dans des secteurs ruraux du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta et les personnes de langue maternelle allemande qui ont acquis seulement le français n'appartiennent pas à ces groupes religieux. Enfin, les caractéristiques des multilingues sont assez semblables à celles des bilingues non officiels-anglais. Une grande proportion de ceux dont la langue maternelle est l'allemand, le néerlandais ou l'une des langues scandinaves parlent le plus souvent l'anglais à la maison, par rapport à de beaucoup plus faibles proportions de personnes de langue maternelle italienne, polonaise ou ukrainienne. Comme l'indique le tableau 6.1, les multilingues éprouvent une attraction plus forte pour l'anglais que pour le français. Ce n'est que chez les personnes de langue maternelle italienne que la proportion de ceux qui parlent le plus souvent français à la maison dépasse 10 % mais, même dans ce groupe, l'anglais est bien plus utilisé que le français.

La colonne "autre" du groupe des multilingues fournit une mesure des erreurs contenues dans l'information linguistique relative à certains de ces groupes. Les proportions assez fortes des catégories de personnes de langue maternelle néerlandaise ou allemande proviennent en partie de la classification erronée des langues maternelles ("Dutch", néerlandais au lieu de "deutsch", allemand) et en partie de ce que le néerlandais et le flamand sont traités comme deux langues différentes. Les fortes valeurs des catégories polonaise et ukrainienne proviennent du degré relativement fort d'intégration entre ces deux groupes, dont les langues sont quelque peu semblables et dont les membres se marient d'un groupe à l'autre en assez fortes proportions. La forte valeur de la catégorie "scandinaves" provient de ce que la classe des langues scandinaves englobe les langues suédoise, norvégienne, danoise et islandaise. Les personnes qui parlent les trois premières d'entre elles se comprennent mutuellement. Ici aussi à cause des grandes similitudes existantes entre les groupes composants et du fort taux de mariages mixtes, une forte proportion de ces personnes sont bilingues parce qu'elles parlent deux des langues scandinaves.

6.2.4. Caractéristiques de l'utilisation des langues par âge

Pour étudier la répartition par âge des langues utilisées par les bilingues et les multilingues, nous nous bornerons à comparer ceux qui parlent le plus souvent l'une des langues officielles à la maison et ceux qui parlent le plus souvent une autre langue. Nous ne ferons pas de différence selon la langue entre ceux qui parlent la plupart du temps une langue "autre" (allemand, italien, ukrainien, etc.) à la maison. Les fréquences sont trop petites et trop variables, compte tenu du grand nombre des sources d'erreurs dans les chiffres obtenus, pour qu'il soit justifié de procéder à une analyse par langue.

Bien qu'il existe des fluctuations considérables dans les caractéristiques par âge du tableau 6.7, nous pouvons en tirer sans crainte quelques conclusions. En considérant l'utilisation de l'anglais par les bilingues officiels, nous remarquons que des valeurs supérieures à la valeur moyenne du groupe d'âges sont obtenues pour tous les groupes d'âges de moins de 25 ans, mais pour aucun groupe

d'âges des plus âgés. Il est indubitable que les bilingues plus jeunes sont plus enclins à parler l'anglais à la maison que les bilingues plus âgés. Nous ne pouvons, pour le moment, fournir d'explication définitive à ce phénomène. Il est possible qu'il annonce une disparition progressive de la langue française parce qu'à mesure que les cohortes des jeunes atteindront l'âge de la reproduction, elles seront plus enclines que les cohortes des plus âgés à transmettre l'anglais comme langue maternelle à leurs enfants; d'autre part, il est possible qu'il s'explique par une plus forte proportion de personnes de langue maternelle anglaise dans les groupes d'âges des plus jeunes bilingues officiels. Il est indubitable que d'autres explications aussi plausibles peuvent être fournies; nous en fournirons une vers la fin du présent chapitre.

TABLEAU 6.7. Répartition en pourcentage des langues parlées à la maison utilisées par les bilingues et les multilingues, par groupe d'âges, Canada, 1971

Groupe d'âges	Bilingues officiels		Bilingues non officiels-anglais		Bilingues non officiels-français		Multilingues		
	Anglais	Français	Anglais	Autres	Français	Autres	Anglais	Français	Autres
0-4	40.8	59.2	36.4	63.6	36.7	63.3	14.5	5.6	79.9
5-9	40.4	59.6	40.1	59.9	35.5	64.5	13.5	5.6	80.9
10-14	42.1	57.9	45.5	54.5	37.9	62.1	22.9	4.9	72.2
15-19	43.2	56.8	49.7	50.3	40.4	59.6	32.2	4.5	63.3
20-24	38.5	61.5	52.9	47.1	29.7	70.3	33.3	6.6	60.0
25-29	35.1	64.9	55.6	44.4	30.6	69.4	33.3	9.5	57.2
30-39	34.2	65.8	56.8	43.2	22.4	77.6	30.9	10.4	58.7
40-64	34.4	65.6	59.7	40.3	24.9	75.1	34.9	9.8	55.3
65 et plus	32.8	67.2	50.7	49.3	37.9	62.1	23.9	6.6	69.5

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Les caractéristiques des bilingues non officiels-anglais sont différentes. Les proportions des groupes d'âges des moins de 25 ans qui utilisent l'anglais sont inférieures à la proportion moyenne pour toute la catégorie, celles des personnes âgées de 25-64 ans sont supérieures à cette moyenne et celles du groupe des 65 ans et plus sont inférieures à la moyenne. Les valeurs maximales sont celles des groupes d'âges des 40-64 ans. Il est tentant d'avancer une explication liée au mode de vie. La plupart des personnes des groupes d'âges des plus jeunes vivent encore chez leurs parents, dont un grand nombre sont nés à l'étranger et dont la capacité de parler l'anglais peut être limitée. Ces enfants seraient ainsi obligés de parler dans leur langue maternelle (c'est-à-dire dans une langue autre que l'anglais ou le français) avec leurs parents. En étudiant les groupes d'âges des plus âgés de ces enfants, il se pourrait que nous observions les effets de l'école et des groupes de jeunes de leur âge. Il se pourrait que ces enfants soient progressivement plus exposés à utiliser l'anglais hors de la maison, qu'ils parlent leur langue maternelle de moins en moins facilement et qu'ils aient de plus en plus tendance à parler l'anglais à la maison. On pourrait également dire qu'en général, les parents des enfants plus âgés ont résidé plus longtemps au Canada que les parents des enfants plus jeunes et que, par conséquent, ils parlent vraisemblablement mieux l'anglais. Il n'est pas invraisemblable que ces deux facteurs agissent simultanément et, en fait, qu'ils se renforcent l'un l'autre.

Plusieurs facteurs pourraient expliquer les caractéristiques des adultes de 20-64 ans. Premièrement, une grande partie d'entre eux travaillent et font partie de divers groupes, ce qui les incite à parler plus l'anglais dans tous les domaines. Deuxièmement, il est possible que les mariages mixtes avec des personnes dont la langue maternelle est différente jouent un rôle: l'anglais pourrait être la seule langue commune aux conjoints ou pourrait être adopté comme linga franca.

Enfin, on peut trouver plusieurs explications à la structure du groupe d'âges des plus âgés (c'est-à-dire à la diminution de l'utilisation de l'anglais par les personnes de 65 ans et plus). On peut d'abord dire que les personnes âgées reviennent à leur comportement linguistique initial après avoir cessé de prendre part à un grand nombre d'activités sociales auxquelles elles participaient plus activement antérieurement. La retraite, le départ des enfants ou le décès du conjoint resserrent le cercle des contacts sociaux. Il est possible, de ce fait, que ces personnes utilisent moins fréquemment l'anglais.

On pourrait également soutenir que ces personnes âgées ont immigré depuis longtemps et n'ont jamais autant utilisé l'anglais que les cohortes des plus jeunes. Pour vérifier cette hypothèse, il faudrait évidemment pouvoir comparer nos données avec des données comparables des recensements précédents, mais ces dernières n'existent malheureusement pas.

Le structure du groupe des bilingues non officiels-français est quelque peu différente. On constate une certaine augmentation de l'utilisation du français dans les groupes d'âges des plus jeunes mais elle est minime. Remarquons que la gamme de leurs valeurs est comprise entre 35.5 % et 40.4 % alors qu'elle est comprise entre 36.4 % et 49.7 % pour les groupes comparables de bilingues non officiels-anglais. Puis, les caractéristiques des âges adultes changent de façon considérable. Le français est beaucoup moins utilisé par les personnes âgées de 20-64 ans que par les personnes plus jeunes. Enfin, la proportion de personnes qui utilisent le français augmente considérablement chez le groupe d'âges des plus âgés. L'explication des caractéristiques quelque peu inattendues des groupes d'âges des adultes réside dans la composition de ces groupes. Le tableau 6.8 donne la répartition détaillée des bilingues non officiels-français âgés de 10-29 ans par groupe d'âges quinquennaux.

TABLEAU 6.8. Composition par langue parlée à la maison de la catégorie des bilingues non officiels-français, pour certains groupes d'âges, Canada, 1971

Langue parlée à la maison	Groupe d'âges			
	10-14	15-19	20-24	25-29
Français	1,255	1,140	1,390	1,725
Allemand	75	60	85	50
Italien	610	485	1,995	2,455
Ukrainien	35	25	5	5
Autres	1,335	1,115	1,200	1,400
Total	3,310	2,825	4,675	5,635

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Comme le montre ce tableau 6.8, la cause du déclin de la proportion de ces personnes qui parlent le plus souvent français à la maison est la très grande différence de dimension du segment italien, qui constitue moins de 20 % des bilingues non officiels-français âgés de 10-19 ans et un peu plus de 40 % de ceux âgés de 20-29 ans.

Chez les multilingues, comme chez les bilingues non officiels-anglais, nous constatons que l'utilisation de l'anglais augmente avec l'âge; elle ne change pratiquement pas entre les âges 15 et 64. Le pourcentage de personnes parlant français à la maison est plus fort chez les personnes âgées de 25-64 ans que chez les personnes plus jeunes ou plus âgées.

Les données du tableau 6.7 confirment l'hypothèse que nous avons formulée au début du présent chapitre. Les personnes de langue maternelle "autre" (que l'anglais ou le français) qui apprennent l'anglais sont beaucoup plus susceptibles de parler à la maison la langue officielle acquise que celles qui apprennent le français. En combinant cette constatation et celle que nous avons faites au chapitre 4, où nous avons montré la probabilité d'apprentissage de l'anglais plutôt que du français par les personnes de langue maternelle "autre", nous pouvons voir que ces deux facteurs agissent conjointement pour donner plus d'attrait à l'anglais qu'au français aux yeux des immigrants. Il apparaît, en fait, qu'une forte proportion des personnes qui apprennent le français apprennent simultanément l'anglais ou l'apprennent ensuite.

Ces observations montrent que, même si des immigrants apprennent le français de préférence à l'anglais, il n'y a que de faibles probabilités qu'ils l'adoptent ensuite comme langue d'usage à la maison. Il semble plus vraisemblable que l'acquisition du français est accompagnée ou suivie de celle de l'anglais, et que cette dernière langue est ensuite parlée à la maison.

6.2.5. Répartition des langues utilisées par période d'immigration

Afin de déterminer les effets de la durée de la résidence au Canada, nous pouvons étudier la relation qui existe entre le choix par les bilingues de la langue parlée à la maison et la période au cours de laquelle ils ont immigré. En considérant d'abord les bilingues officiels nous constatons, d'après le tableau 6.9, que l'anglais domine chez les personnes nées à l'étranger. Il apparaît qu'il n'existe que des différences très petites entre les différentes catégories de période d'arrivée. Les pourcentages de personnes utilisant l'anglais sont compris entre 60.5 % et 73.0 %. Le degré d'utilisation de l'anglais, langue parlée à la maison, est quelque peu plus faible chez les immigrants arrivés après 1960, mais les différences avec ceux des immigrants arrivés antérieurement ne sont pas très grandes. Par contre, la plus grande partie des bilingues officiels nés au Canada (65 %) parlent le plus souvent français à la maison. Nous pouvons de nouveau constater ici la persistance de la langue maternelle, car il faut se rappeler que la grande majorité des bilingues officiels nés au Canada sont de langue maternelle française.

Nous pouvons voir distinctement les effets de la durée de la résidence chez les bilingues non officiels-anglais. La plus forte proportion de ceux qui utilisent l'anglais à la maison est celle du segment des personnes de ce groupe nées au Canada. Bien que ces personnes n'aient pas nécessairement résidé plus longtemps au Canada que certaines personnes des groupes de personnes nées à l'étranger, il n'en est pas moins vrai que pratiquement tous les bilingues non officiels-anglais nés au Canada ont

été exposés à l'anglais pendant toute leur vie ou la plus grande partie de celle-ci. Il est vraisemblable qu'ils aient été éduqués dans des écoles canadiennes et qu'ils vivent dans des régions à prédominance anglophone du pays.

TABLEAU 6.9. Répartition en pourcentage des langues parlées à la maison utilisées par les bilingues et les multilingues, par période d'immigration, population âgée de cinq ans et plus, Canada, 1971

Période d'immigration	Bilingues officiels		Bilingues non officiels-anglais		Bilingues non officiels-français		Multilingues		
	Anglais	Français	Anglais	Autres	Français	Autres	Anglais	Français	Autres
Nés au Canada	34.9	65.1	66.1	33.9	54.0	46.0	37.9	11.4	50.7
Immigrés:									
Avant 1946	62.0	38.1	60.0	40.0	31.8	68.2	37.8	7.2	55.0
1946-1955	73.0	27.0	51.5	48.5	18.6	81.4	35.0	6.4	58.6
1956-1960	70.0	30.0	43.1	56.9	14.6	85.4	28.5	5.5	66.0
1961-1971	60.5	39.5	28.3	71.7	19.5	80.5	18.8	8.0	73.2

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

En ce qui concerne les bilingues non officiels-anglais nés à l'étranger, nous constatons que l'utilisation de la langue anglaise augmente proportionnellement à la durée de la résidence. Plus de la moitié de ceux qui vivaient au Canada depuis au moins 15 ans au moment du recensement (arrivés avant 1956) parlaient l'anglais à la maison. Chez les immigrants plus récents qui pouvaient parler l'anglais ainsi qu'une autre langue, seuls 28.3 % en étaient arrivés à parler le plus souvent l'anglais à la maison. Chez les bilingues non officiels-français, nous voyons le même rapport entre la propension à parler le plus souvent le français à la maison que l'anglais chez les bilingues non officiels-anglais, bien que les valeurs "françaises" soient toujours inférieures aux valeurs "anglaises" correspondantes.

Enfin, nous voyons chez les multilingues le même rapport entre la durée de la résidence et la propension à parler le plus souvent l'anglais à la maison que chez les bilingues non officiels-anglais: presque 38 % de ceux qui ont immigrés au Canada avant 1946 utilisent l'anglais à la maison. Ce pourcentage est presque égal à celui que nous avons trouvé pour les multilingues nés au Canada. Il n'y a pas de relation correspondante entre la durée de la résidence et la propension à parler français chez les multilingues nés à l'étranger; les plus fortes valeurs correspondent aux plus anciens et aux immigrants plus récents, mais les pourcentages sont inférieurs à ceux des bilingues non officiels-français nés au Canada.

6.2.6. Répartition des langues utilisées par niveau de scolarité

Nous avons vu dans des chapitres précédents que le niveau d'études est relié à la capacité de parler l'anglais et le français (voir le tableau 3.16 du chapitre 3), mais il n'est pas du tout lié à l'acquisition de l'anglais par les personnes de langue maternelle "autre" (voir tableau 4.10 du chapitre 4). Nous allons maintenant étudier la question de savoir si, étant donné la capacité d'une

personne de parler une deuxième langue, il existe une relation entre le plus haut niveau de scolarité atteint et la tendance à utiliser l'anglais à la maison (ou le français, dans le cas des multilingues). Le tableau 6.10 montre les données pertinentes.

TABLEAU 6.10. Répartition en pourcentage des langues parlées à la maison utilisées par les bilingues et les multilingues, par niveau de scolarité, population âgée de cinq ans et plus, Canada, 1971

Niveau de scolarité	Bilingues officiels		Bilingues non officiels-anglais		Bilingues non officiels-français		Multilingues		
	Anglais	Français	Anglais	Autres	Français	Autres	Anglais	Français	Autres
Aucune scolarité	38.5	61.5	31.6	68.4	20.1	79.9	10.7	5.2	84.1
1ère - 8e année	32.3	67.7	46.9	53.1	23.0	77.0	18.4	8.2	73.4
9e - 11e année	33.9	66.1	65.8	34.2	45.2	54.8	33.9	9.3	56.8
12e année	53.5	46.5	67.8	31.2	51.5	48.5	37.9	8.2	53.9
13e année	75.9	24.1	56.8	43.2	41.3	58.7	41.8	5.1	53.0
Université	50.2	49.8	60.2	39.8	43.7	56.3	45.1	8.0	46.9

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Nous y distinguons plusieurs caractéristiques. Étudions d'abord les bilingues officiels. Nous remarquons que les plus forts pourcentages de personnes qui utilisent le plus souvent l'anglais à la maison sont ceux des trois plus fortes catégories de scolarité. Nous écarterons les valeurs de la catégorie "13e année" de scolarité. Comme nous l'avons déjà indiqué, presque tous ont atteint ce niveau en Ontario, où ils ont étudié en anglais. Dans les autres catégories toutefois, il est évident qu'avoir étudié au moins pendant 12 ans a un important effet sur l'utilisation de l'anglais à la maison par les bilingues officiels.

Nous remarquons également que l'anglais est quelque peu plus utilisé par les bilingues officiels sans formation académique; il faut rappeler que ce phénomène est, dans une grande mesure, un effet de l'âge. La plupart des enfants de moins de cinq ans sont compris dans ce groupe et nous avons déjà remarqué que le degré d'utilisation de l'anglais par les jeunes enfants est quelque peu supérieur à la moyenne.

En ce qui concerne les bilingues non officiels-anglais, nous constatons que l'utilisation de l'anglais tend à augmenter de façon monotone jusqu'à 12 années de scolarité, qu'elle décline ensuite légèrement, mais reste au dessus de la moyenne pour le groupe. Nous avons montré que le niveau de scolarité n'influe pas distinctement sur la probabilité d'apprendre l'anglais. Toutefois, si l'anglais a été acquis, atteindre les niveaux de scolarité les plus élevés semble augmenter la probabilité que l'anglais soit parlé à la maison. Il est possible qu'il soit nécessaire d'être déjà assimilé à l'anglais dans une certaine mesure pour faire des études secondaires ou supérieures. Il est également possible que l'anglais utilisé dans les établissements secondaires ou supérieurs soit un peu plus complexe que celui qui est utilisé dans les écoles élémentaires et que cette complexité ait un "effet de déplacement" sur la ou les autres langues parlées par les recensés. On ne peut expliquer de façon

simple pourquoi les valeurs du groupe ayant atteint le plus haut niveau de scolarité, le niveau universitaire, sont quelque peu plus faibles. Il se pourrait que les personnes qui ont atteint ce niveau fassent des efforts spéciaux pour conserver leur langue maternelle.

Nous voyons chez les multilingues à peu près les mêmes caractéristiques d'utilisation de l'anglais que chez les bilingues non officiels: les valeurs augmentent de façon monotone à mesure que le niveau de scolarité s'élève. Le seuil critique semble être le niveau 8e année d'études. Le pourcentage de multilingues qui utilisent l'anglais augmente brusquement après ce niveau. On ne peut observer les mêmes caractéristiques pour l'utilisation du français par les multilingues. Il semble encore que les plus hauts niveaux de scolarité impliquent un usage un peu plus intensif de l'anglais ou de codes plus compliqués qui paraissent remplacer la langue utilisée à la maison. Il ne semble pas que l'utilisation du français ait les mêmes effets. Nous constatons chez les bilingues non officiels-français que l'utilisation du français augmente également à mesure que le niveau de scolarité s'élève. Cette augmentation est loin d'être systématique après la 8e année, mais des pourcentages de personnes supérieurs à la moyenne parlent le français à la maison dans les quatre niveaux de scolarité les plus élevés.

Pour résumer de façon générale la relation entre l'utilisation des langues et l'éducation, nous dirons qu'il existe une relation positive entre le niveau de scolarité et l'utilisation de l'une des langues officielles à la maison. En ce qui concerne les groupes de bilingues non officiels-autres le niveau critique semble être huit années d'études, après lequel le pourcentage des personnes qui utilisent une langue officielle à la maison semble augmenter d'environ 20 %. On retrouve ce même schéma pour l'utilisation de l'anglais par les multilingues, mais la différence n'est que d'environ 15 %. Il n'existe par de relation comparable pour l'utilisation du français par les multilingues. En ce qui concerne les bilingues officiels, il semble qu'il y ait une corrélation positive entre les études et la propension à parler l'anglais à la maison, et que cette corrélation comporte également un "niveau critique" au-dessus duquel les pourcentages sont beaucoup plus forts que dans les niveaux inférieurs. Ce niveau critique se situe à la 11e année en ce qui concerne l'utilisation de l'anglais par les bilingues officiels; l'utilisation de l'anglais à la maison augmente ensuite d'environ 20 % chez les personnes ayant atteint des niveaux de scolarité plus élevés.

6.2.7. Effets simultanés de la langue maternelle, de l'âge et de l'éducation sur la langue parlée à la maison par les bilingues officiels

Nous avons montré qu'il est plus vraisemblable que les bilingues officiels de langue maternelle française parlent l'anglais à la maison que les bilingues officiels de langue maternelle anglaise parlent français chez eux. Nous avons vu que le degré d'utilisation de l'anglais est plus fort que la moyenne chez les bilingues officiels de moins 25 ans et plus faible que la moyenne chez ceux qui sont âgés de 25 ans et plus. Nous avons également vu qu'en général, plus le niveau de scolarité est élevé, plus l'anglais est parlé à la maison. Il est évident que ces variables explicatives dépendent les unes des autres. Il existe, de façon générale, une relation négative entre l'âge et le niveau moyen de scolarité atteint (sauf, naturellement, chez les personnes de moins de 15 ans qui n'ont, pour la plupart, pas encore terminé leurs études). Le niveau de scolarité des personnes de langue maternelle anglaise est, en général, quelque peu plus élevé que celui des personnes de langue maternelle

française. Le tableau 6.11 donne les pourcentages des personnes qui parlent l'anglais à la maison après que nous ayions introduit simultanément trois variables de contrôle explicatives indépendantes.

Comme on peut le constater, au tableau 6.11, il nous faut modifier quelque peu les trois groupes de caractéristiques identifiés dans nos analyses à deux variables. Rappelons que le tableau 6.11 indique les pourcentages des personnes qui utilisent l'anglais. Pour comparer les bilingues qui utilisent l'anglais et ceux qui utilisent le français, il faut commencer par soustraire de 100 les valeurs indiquées dans la partie (a), puis comparer les différences avec les valeurs correspondantes de la partie (b) du tableau. Rappelons que nous avons indiqué qu'il est plus vraisemblable que des bilingues officiels de langue maternelle française utilisent l'autre langue officielle à la maison que des bilingues officiels de langue maternelle anglaise. La comparaison case par case des valeurs des parties (a) et (b) du tableau 6.11 indique que cette hypothèse est vérifiée sauf dans les cas suivants: (i) personnes des groupes d'âges 5-9 et 20-24 sans aucune scolarisation, et (ii) personnes âgées de 15-39 ans et personnes de 65 ans et plus ayant 1-8 années d'études. Ces exceptions ont quelque chose de spécial. Ignorons les personnes des groupes d'âges 5-9 sans aucune scolarisation (la plupart d'entre elles étaient simplement trop jeunes pour avoir fréquenté une école quelconque au moment du recensement); on peut considérer que toutes les autres personnes de cette catégorie "exceptionnelle" ont terminé leurs études et il est évident qu'elles n'ont atteint que des niveaux de scolarité très faibles. Cependant, dans les observations faites dans le chapitre 3 sur l'éducation et l'acquisition de la deuxième langue, nous avons démontré qu'avoir une éducation supérieure à la 8e année est en corrélation positive avec la probabilité de devenir bilingue et nous avons conclus que la principale cause de cette acquisition est, pour les niveaux de scolarité plus élevés, "l'apprentissage à l'école". Nous avons également indiqué qu'en ce qui concerne les niveaux de scolarité les plus faibles, le principal mécanisme d'acquisition de la deuxième langue est "l'apprentissage dans la rue". Il est presque certain que la grande majorité des personnes des groupes qui composent nos "exceptions" sont devenues des bilingues officiels par "apprentissage dans la rue". Il semble ainsi que nos exceptions nous indiquent qu'il est plus vraisemblable que "l'apprentissage dans la rue" soit relié au changement de la langue maternelle anglaise au français, langue parlée à la maison, qu'au changement de la langue maternelle française à l'anglais, langue parlée à la maison. Bien que ces indications ne soient que des déductions, elles nous incitent à penser qu'il existe une certaine relation entre le mode d'apprentissage des langues et le comportement linguistique ultérieur. De plus, parce qu'il existe une très forte corrélation positive entre le niveau de scolarité et la classe sociale, nous pouvons conclure qu'il pourrait exister une chaîne de relations entre les caractéristiques suivantes: statut socio-économique inférieur - faible scolarité - apprentissage dans la rue de la deuxième langue - adoption de la deuxième langue comme langue parlée à la maison. Il est certain que les données du recensement ne nous permettent pas de vérifier empiriquement ces relations et qu'il est nécessaire de disposer de données plus spécifiques pour poursuivre les recherches dans cette direction.

Nous avons également indiqué que l'utilisation de l'anglais est plus forte que la moyenne chez les bilingues officiels de moins de 25 ans et plus faible que la moyenne chez ceux qui ont plus de 25 ans. En introduisant simultanément les variables de contrôle pour la langue maternelle et l'éducation, nous nous apercevons que cette conclusion est fausse. Pour suivre notre raisonnement, il suffit de comparer âge par âge les pourcentages de personnes qui utilisent l'anglais à la maison avec les valeurs moyennes (obtenues après avoir introduit les variables pour la langue maternelle et l'éducation)

TABLEAU 6.11. Pourcentage de bilingues officiels utilisant l'anglais comme langue parlée à la maison, par âge, niveau de scolarité et langue maternelle, population âgée de cinq ans et plus, Canada, 1971

Groupe d'âges	Niveau de scolarité					
	Aucune scolarité	1ère- 8e année	9e- 11e année	12e année	13e année	Université
			Partie (a) - Langue maternelle anglaise			
5-9	68.6	82.1	xxx	xxx	xxx	xxx
10-14	xxx	89.3	94.0	90.9	xxx	xxx
15-19	56.7	79.5	94.5	96.3	99.0	98.8
20-24	52.8	72.8	85.8	91.3	98.4	98.0
25-29	64.0	74.7	83.9	89.6	97.7	96.6
30-39	70.7	75.6	87.8	87.5	97.6	95.9
40-64	76.4	81.4	89.8	90.3	97.4	96.6
65 et plus	75.6	79.2	86.8	88.3	96.5	94.9
Total	71.7	82.4	90.1	91.8	98.0	97.0
			Partie (b) - Langue maternelle française			
5-9	27.7	24.0	xxx	xxx	xxx	xxx
10-14	xxx	20.1	12.0	12.9	xxx	xxx
15-19	48.0	19.3	13.0	8.4	21.0	10.5
20-24	40.3	21.3	14.8	13.8	34.1	10.0
25-29	40.6	21.6	16.3	18.2	39.2	10.7
30-39	39.2	21.3	19.2	18.0	35.1	11.2
40-64	30.4	19.1	18.9	16.7	38.3	12.3
65 et plus	27.3	19.0	17.7	15.9	37.8	13.1
Total	29.7	20.2	16.7	14.9	35.0	11.2

"xxx" indique qu'aucun cas n'est possible dans cette case.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

indiquées sur la dernière ligne des parties (a) et (b) du tableau 6.11. En commençant par le plus facile, nous pouvons voir que la relation entre l'âge et l'anglais, langue parlée à la maison n'est pas vraie pour les personnes de langue maternelle française. En général, les niveaux de scolarité étant constants, l'importance de l'anglais langue parlée à la maison est plus forte chez les personnes de langue maternelle française de 25 ans et plus qu'elle ne l'est chez les personnes de langue maternelle française de moins de 15 ans. La structure initiale reste en partie vraie pour les bilingues officiels de langue maternelle anglaise. En général, les niveaux de scolarité étant constants, les bilingues officiels de langue maternelle anglaise des plus jeunes âges comptent de plus fortes proportions parlant l'anglais à la maison que ceux des âges plus âgés. Le "point critique" (c'est-à-dire l'âge au-dessus duquel les valeurs deviennent inférieures à la moyenne du groupe) suit la scolarité: c'est l'âge 14 pour les personnes ayant 1-8 années d'études, l'âge 19 pour celles qui ont 9-12 années d'études et l'âge 24 pour celles qui ont 13 années d'études ou ont fait des études universitaires. Il n'existe pas de "point critique" chez les personnes des groupes d'âges des jeunes sans aucune scolarisation, ce qui indique que ces points critiques sont en rapport avec l'âge auquel les personnes quittent l'école ou, peut-être, leur famille d'origine. Il est très probable que les personnes de langue maternelle anglaise qui vivent chez leurs parents utilisent le plus souvent l'anglais à la maison. S'ils fréquentent encore une école à plein temps, il est très vraisembalble que celle-ci est anglophone. Lorsqu'ils quittent le milieu de leur enfance, ils sont plus exposés au risque de devoir utiliser l'autre langue, comme au travail, lorsqu'ils cherchent un conjoint, etc.

Il ne devrait pas être difficile, à partir de ces observations, de remettre de l'ordre dans le chaos que nous venons de créer. Considérons un moment ce qu'implique ce que nous venons de dire au sujet des groupes de personnes de langue maternelle française. Nous avons indiqué que, dans ce groupe, l'utilisation de l'anglais augmente avec l'âge (ce qui est contraire à la relation générale entre l'âge et l'anglais, langue parlée à la maison). Nous pouvons modifier cette indication et dire que les degrés de conservation de la langue maternelle sont plus forts chez les personnes des groupes d'âges des jeunes de langue maternelle française ce qui est, naturellement, exactement ce que nous venons de constater également, avec certaines modifications et certaines exceptions, dans les groupes de langue maternelle anglaise. Nous trouvons ainsi que, pour les bilingues officiels, le degré d'utilisation de l'anglais, langue parlée à la maison, n'augmente pas avec l'âge, et qu'il existe plutôt une relation négative entre la conservation de l'usage de la langue maternelle à la maison et l'âge. Cette nouvelle caractéristique est plus constante pour les catégories des niveaux de scolarité les plus élevés, c'est-à-dire à partir du groupe 9e- 11e année. Les exceptions deviennent plus nombreuses pour les niveaux de scolarité inférieurs. Sans vouloir pousser ce raisonnement trop loin, il est tentant de considérer encore une fois le mécanisme "d'apprentissage dans la rue" comme un facteur possible.

Enfin, nous avons indiqué que les niveaux de scolarité les plus élevés étaient généralement associés avec une plus grande importance de l'anglais, langue parlée à la maison. Nous devons modifier également cette indication. Chez les bilingues officiels de langue maternelle anglaise, nous avons trouvé une très bonne similitude entre les structures moyennes et celles que nous avons obtenues après avoir introduit la variable pour l'âge. En ce qui concerne la population de langue maternelle française, nous avons généralement obtenu une bonne similitude entre les caractéristiques plus spécifiques du tableau 6.11 et les caractéristiques globales correspondantes. Nous devons naturellement exclure

de cette analyse les personnes qui ont 13 années d'études. Comme nous l'avons déjà indiqué précédemment, les personnes pour lesquelles la 13e année d'études constitue le plus haut niveau de scolarité ont presque toutes été éduquées en Ontario, province dans laquelle la concentration d'anglophones est telle que la probabilité de passer à l'anglais, langue parlée à la maison, est très forte. Si, comme nous l'avons fait dans l'analyse de la relation entre la langue parlée à la maison et l'âge, nous inversons la relation pour le groupe de langue maternelle française et parlons de la conservation de la langue maternelle, nous obtenons une très bonne similitude entre celle-ci et la scolarité. En introduisant les variables pour l'âge et la langue maternelle, nous trouvons que chez les bilingues officiels le degré de scolarité croît avec le degré de conservation de la langue. Remarquons, de plus, que cette caractéristique est vraie pour les bilingues officiels de langue maternelle française et ceux de langue maternelle anglaise. Pour les groupes d'âges des jeunes, disons jusqu'à 24 ans, on pourrait de nouveau expliquer cette relation en notant l'âge auquel les individus quittent le milieu familial et le système scolaire. En introduisant la variable pour l'âge nous pourrions soutenir que la prolongation de la scolarité, au moins chez les groupes des plus jeunes, est associée à une plus forte probabilité qu'un jeune vive avec ses parents et utilise sa langue maternelle à la maison. Mais il faut remarquer que cette caractéristique est presque aussi vraie pour les individus qui ont terminé leurs études et ne vivent en général plus avec leurs parents. Il se pourrait que des différences entre "l'apprentissage à l'école" et "l'apprentissage dans la rue" soient, une fois de plus, responsables des caratéristiques observées.

6.3. Conclusions

Nous avons montré que le choix de la langue parlée à la maison fait par les bilingues et les multilingues peut être expliqué par un certain nombre de facteurs relativement simples. Des analyses ont montré que, dans la plupart des circonstances, le pouvoir d'attraction de l'anglais est très fort sur les personnes de langue maternelle anglaise et sur celles dont la langue maternelle est autre que l'anglais. On ne peut en dire autant du français. Nous avons montré que l'utilisation de la langue, indiquée par la langue parlée à la maison suit, par province, un schéma semblable à celui que nous avions déjà noté pour l'importance du bilinguisme, le changement de langue par les ascendants et le changement actuel de langue.

Les implications de l'influence simultanée de ces caractéristiques régionales sur la survivance des minorités linguistiques régionales sont très graves. Considérons, par exemple, le groupe de langue maternelle française en Colombie-Britannique. Nous avons vu au tableau 3.20 que 96 % des personnes de ce groupe sont des bilingues officiels. Il apparaît clairement, selon la présente analyse, qu'un fort pourcentage de ces bilingues parlent le plus souvent l'anglais à la maison et que, par conséquent, ils élèveront leurs enfants en anglais et contribueront ainsi au déclin de la minorité de langue maternelle française en Colombie-Britannique. Nous avons trouvé que, chez les bilingues non officiels, l'acquisition de l'anglais tend à être associée à de fortes probabilités que l'anglais soit adopté comme langue parlée à la maison, ce qui facilite par conséquent l'assimilation culturelle des immigrants dont la langue maternelle est autre que l'anglais et, de façon encore plus marquée, celle de leurs enfants. Nous avons montré qu'on ne pouvait dire la même chose du français. Le pourcentage des personnes qui ont acquis le français comme deuxième langue et qui l'utilisent à la maison est généralement assez faible.

Nous avons montré que, chez les bilingues non officiels-anglais nés à l'étranger, l'utilisation de l'anglais, langue parlée à la maison présente une forte corrélation avec la durée de la résidence au Canada. La même corrélation existe, mais à un degré bien moindre, pour l'utilisation du français, langue parlée à la maison par les bilingues non officiels-français.

Enfin, nous avons raffiné nos analyses des déterminants du choix des langues chez les bilingues officiels en considérant simultanément la relation qui existe entre l'importance de l'anglais, langue parlée à la maison et la langue maternelle, l'âge et l'éducation. Nos constatations nous ont mené à postuler que les deux modes d'acquisition de la deuxième langue, que nous avions appelés dans le chapitre 3 "apprentissage à l'école" et "apprentissage dans la rue", ont des effets différents. Nous avons indiqué que l'apprentissage à l'école mène moins vraisemblablement à changer de langue maternelle que l'apprentissage dans la rue.

Au risque de nous répéter, rappelons que, selon nous, les effets différents de ces deux modes d'apprentissage peuvent avoir d'importantes conséquences sur les recherches ultérieures ainsi que sur les politiques sociale et linguistique, sujet que nous étudions de nouveau dans le chapitre 8.



CHAPITRE 7

CARACTÉRISTIQUES DES MARIAGES MIXTES

7.1. Introduction

Il existe deux façons d'aborder l'analyse des mariages mixtes d'après les données du recensement de 1971. La première consiste à considérer les origines ethniques des époux et des épouses et à étudier le degré selon lequel les membres d'un groupe ethnique donné sont mariés à des épouses du même groupe ethnique. Le principal inconvénient de cette approche est qu'elle utilise une variable qui, comme nous l'avons déjà démontré, est plutôt imparfaite comme mesure des caractéristiques linguistiques des recensés. Cette approche est, d'une autre côté, la seule qui permette une certaine continuité avec les analyses antérieures des mariages mixtes au Canada basées sur les données des recensements. Pour des raisons qui sont pour nous des mystères, toutes les analyses existantes des mariages mixtes au Canada basées sur les recensements ne portent que sur les mariages interethniques (voir Rapport de la C.R.E.B.B., volume IV, 1969).

La deuxième approche consiste à considérer les mariages mixtes en se basant sur les langues maternelles de l'époux et de l'épouse. Comme nous l'avons indiqué auparavant, le critère de la langue maternelle est une mesure beaucoup plus valide de l'affiliation linguistique réelle. Le principal inconvénient de cette approche est qu'elle ne permet pas de comparer les constatations faites actuellement avec d'autres plus anciennes.

Avant de commencer nos analyses, nous devons expliquer plusieurs points de notre méthode. Premièrement, nos analyses ne portent que sur des études de coupes basées sur les données du recensement. Idéalement, les études de mariages mixtes devraient être basées non seulement sur les données "statiques" fournies par le recensement mais également sur des données "dynamiques" ou exclusivement sur celles-ci (voir dans de Vries, 1977:20-25, l'explication des expressions "données statiques", et "données dynamiques"), c'est-à-dire que nous devrions utiliser les statistiques démographiques sur le mariage comme base pour étudier les mariages mixtes actuels. Les statistiques démographiques du Canada ne contiennent malheureusement pas l'information nécessaire pour faire des analyses de ce type. Nous devons, par conséquent, nous limiter à faire des constatations dynamiques à partir des données statiques du recensement, malgré tous les problèmes que cela comporte.

Deuxièmement, nous devons nécessairement nous limiter à analyser les mariages mixtes dans les familles époux-épouse, c'est-à-dire les familles recensées dont les époux vivent ensemble. Nous nous trouvons ainsi en présence de "groupes résiduaires" dans la composition desquels entrent des tendances particulières inconnues. Supposons, par exemple, que des mariages interlinguistiques soient quelque peu moins stables que les mariages linguistiquement homogènes. Puisque nous considérons seulement une population que nous pourrions appeler, "mariés, époux présents", un taux plus élevé de divorce chez les couples linguistiquement mixtes tendrait à donner des valeurs excessives aux mariages linguistiquement homogènes de la population étudiée. Le fait que les taux de mortalité pourraient être différents dans les groupes linguistiques étudiés pourrait également introduire des erreurs systématiques dans la composition de la population survivante. Enfin, le fait que les taux de nuptialité et la composition par âge des groupes linguistiques pourraient être différents pourrait encore avoir des répercussions

importantes sur les résultats de nos analyses. Nous ne connaissons malheureusement pas la valeur de la plupart de ces facteurs et nous n'avons pas accès aux données nécessaires pour évaluer leurs effets. Nous ne pouvons donc analyser que les familles époux-épouse. Pour les raisons que nous avons mentionnées, il faudra interpréter les constatations faites avec beaucoup de précautions.

À propos de notre méthode d'analyse, il convient de souligner que nous considérons la structure analytique du problème[1] des mariages mixtes, il est évident qu'elle est analogue à celle de la mobilité de la société. Nous traitons dans les deux cas de relations entre deux structures. Il devrait par conséquent être possible d'analyser les mariages mixtes de la même façon que la mobilité de la société. Cette approche a l'avantage de permettre d'utiliser une méthode qui a fait ses preuves au cours des 30 dernières années. On trouve dans Norris (1978) un exemple de la première analyse des mariages mixtes au Canada faite selon cette approche. En dépit des avantages offerts par l'approche "mobilité de la société" pour la présente analyse, nous nous bornerons à utiliser des tableaux de pourcentages en introduisant des variables explicatives pour déterminer les relations exactes qui les unissent. Premièrement, cette méthode est simple et facile à comprendre. Deuxièmement, l'approche "mobilité de la société" exige un certain travail de manipulations de données que nous n'avons pas l'occasion de faire actuellement.

7.2. Mariages interethniques

7.2.1. Répartition globale

Commençons par considérer les tableaux à double entrée des origines ethniques des époux et des épouses des familles époux-épouse. D'après les tableaux 7.1 et 7.2, il est évident qu'il existe chez les membres d'une catégorie ethnique donnée une forte tendance à épouser une personne de la même origine ethnique. Cette observation s'applique également aux hommes et aux femmes. Nous trouvons l'ordre de classement auquel nous somme habitués: la plus petite proportion des individus qui se marient avec une personne appartenant à la même catégorie ethnique est celle des Scandinaves, qui sont suivis par ordre croissant d'endogamie des personnes d'origine ethnique polonaise, allemande, néerlandaise, ukrainienne, indienne autochtone, italienne, britannique et française. Cet ordre est approximativement le même pour les hommes et pour les femmes. La catégorie italienne présente la plus forte déviation: le degré d'endogamie ethnique est beaucoup plus fort chez les femmes que chez les hommes de cette origine ethnique.

Le degré d'endogamie des personnes d'origine ethnique britannique n'est si forte que parce que la catégorie de cette origine ethnique est de loin la catégorie ethnique le plus importante du pays. Même si les personnes d'origine ethnique britannique choisissaient leur conjoint au hasard (c'est-à-dire sans tenir compte de son origine ethnique), environ 45 % des mariages uniraient des personnes d'origine ethnique britannique. La proportion réelle de mariages endogamiques est donc environ deux fois plus forte que celles que nous prévoirions d'après un modèle de choix aléatoire. Par comparaison, la proportion observée pour les personnes d'origine ethnique française est un peu plus de trois fois plus forte que celle qu'on pourrait attendre d'après ce modèle et les valeurs pour les Italiens sont environ 25 fois plus fortes que les valeurs prévisibles.

Voir note(s) à la page 184.

TABLEAU 7.1. Répartition en pourcentage du groupe ethnique des épouses, par groupe ethnique des époux, familles époux-épouse, Canada, 1971

Groupe ethnique de l'époux	Groupe ethnique de l'épouse			
	Britannique	Français	Même que l'époux	Autres
Britannique	80.9	6.3	...	12.8
Français	10.0	86.2	...	3.8
Allemand	33.0	5.4	49.2	12.4
Italien	11.3	6.2	76.5	6.0
Néerlandais	31.2	3.7	52.5	12.6
Polonais	23.8	5.2	43.3	27.8
Scandinave	47.2	5.0	26.9	20.9
Ukrainien	21.5	4.3	54.0	20.2
Indien et Inuit	10.8	6.4	73.9	9.0
Autres	14.6	4.1	67.9	13.5

"..." non applicable.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLEAU 7.2. Répartition en pourcentage du groupe ethnique des époux, par groupe ethnique des épouses, familles époux-épouse, Canada, 1971

Groupe ethnique de l'épouse	Groupe ethnique de l'époux			
	Britannique	Français	Même que l'épouse	Autres
Britannique	79.5	5.8	...	14.7
Français	10.4	84.4	...	5.2
Allemand	29.7	4.6	51.1	14.6
Italien	8.1	3.5	83.5	4.9
Néerlandais	27.7	3.3	56.0	13.0
Polonais	22.5	4.3	45.5	27.7
Scandinave	44.7	4.6	28.5	22.2
Ukrainien	20.9	3.4	54.5	21.2
Indien et Inuit	14.8	7.3	65.9	12.0
Autres	12.5	2.4	74.9	10.2

"..." non applicable.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Il nous faut de nouveau avertir le lecteur, cette fois à propos de la catégorie ethnique "autre". Les valeurs de 67.9 % et 74.9 % sont quelque peu trompeuses. Nous avons supposé ici que tous les mariages dont l'époux et l'épouse appartenaient à des catégories "autres" étaient endogames, ce qui n'est certainement pas une hypothèse justifiable. Un grand nombre de ces mariages sont naturellement interethniques. Les valeurs indiquées constituent, par conséquent, des estimations systématiquement excessives de l'endogamie chez les catégories ethniques "autres". Il nous est impossible d'indiquer l'importance de cet excès en nous basant sur les données disponibles.

Dans les mariages interethniques, nous constatons l'importance des mariages entre les membres de la plupart des catégories ethniques et des personnes d'origine ethnique britannique. Nous retrouvons de nouveau l'ordre habituel: les personnes d'origine ethnique scandinave présentent le plus fort degré de mariage interethnique avec des personnes d'origine ethnique britannique et sont suivies, par ordre décroissant, des membres des catégories ethniques allemande, néerlandaise, polonaise, ukrainienne, "autre", italienne, indienne autochtone et française. Les femmes d'origine ethnique italienne constituent encore une exception: leur degré d'exogamie est inférieur à celui des femmes d'origine ethnique française ou indienne autochtone.

Comme dans toutes nos analyses précédentes, nous remarquons le faible degré d'attraction de la catégorie ethnique française. Entre 3.7 % et 6.4 % des hommes des autres catégories ethniques ont épousé des femmes d'origine ethnique française alors que les valeurs correspondantes pour les femmes sont de 2.4 % et 7.3 %.

Il convient enfin, d'étudier la dernière colonne des tableaux 7.1 et 7.2. Il existe des variations considérables dans le degré selon lequel des membres d'une catégorie ethnique particulière épousent une personne d'une catégorie ethnique autre que britannique ou française. Ces valeurs sont spécialement fortes pour les personnes d'origine ethnique polonaise, scandinave ou ukrainienne, ce qui va dans le sens de ce que notre hypothèse sur l'erreur systématique des valeurs relatives à l'origine ethnique. Dans les familles époux-épouse d'origine ethnique scandinave, ukrainienne ou polonaise, de très fortes proportions d'enfants sont nés de parents d'origine ethnique mixte, et par conséquent, si l'origine ethnique définie d'après l'origine ethnique des ascendants paternels est imposée à tous les descendants de ces familles, leur origine mixte est masquée.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, il existe des analyses antérieures portant sur les mariages interethniques au Canada. Les recensements de 1961 et 1951 nous fournissent des données comparables. De plus, des données pour les hommes ont été produites à partir des registres des naissances en 1941. Le tableau 7.3 nous permet de comparer les taux d'endogamie par origine ethnique de 1941 à 1971.

Ce tableau donne lieu à plusieurs observations. Premièrement, nous remarquons un degré relativement fort de persistance dans le classement des taux d'endogamie ethnique. La comparaison des données de 1961 et de 1971 donne une valeur, de l'indice tau de Kendall, des taux d'endogamie de 0.93 pour les hommes et de 0.88 pour les femmes, alors que la comparaison des données de 1951 et 1961 donne des valeurs quelque peu inférieures: 0.71 pour les hommes et 0.81 pour les femmes. La

comparaison des données pour les hommes de 1941 et de 1951 donne des valeurs encore inférieures: l'indice tau a une valeur de 0.60 pour les six groupes ethniques pour lesquels on dispose de données en 1941 et en 1951.

TABLEAU 7.3. Taux d'endogamie par groupe ethnique et sexe, Canada, 1941, 1951, 1961 et 1971

Groupe ethnique	1941[1]	1951		1961		1971	
	Hommes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Britannique	..	85.1	85.6	81.3	81.5	80.9	79.5
Français	93	89.7	87.7	88.3	85.1	86.9	84.4
Allemand	58	52.0	52.3	52.0	51.0	49.2	51.1
Italien	55	..	..	76.7	82.3	76.5	83.5
Néerlandais	53	42.7	42.9	55.0	55.6	52.5	56.0
Polonais	51	55.7	56.7	49.0	53.1	43.2	45.5
Scandinave	..	36.5	39.4	31.2	32.5	26.9	28.5
Ukrainien	80	74.8	70.9	61.8	60.6	54.0	54.5

".." non indiqué dans les tableaux de la C.R.E.B.B.

[1]Les données pour les femmes ne sont pas disponibles pour 1941.

Source: Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, volume IV, Annexe A:289-310; et Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

En étudiant ces quatre observations portant sur 30 ans, nous trouvons de façon régulière des faibles valeurs d'endogamie ethniques pour les Scandinaves et de fortes valeurs pour les Italiens, alors que les autres catégories occupent des positions intermédiaires. Les Néerlandais ont tendance à présenter des valeurs d'endogamie quelque peu plus fortes que celles euxquelles on pourrait s'attendre en se basant sur nos analyses antérieures, alors que les valeurs pour les Polonais semblent être quelque peu inférieures aux valeurs prévisibles.

Ce que nous avons dit à propos de l'isolement relatif des Français en ce qui concerne les mariages interethniques s'applique à toute la période étudiée. Leur degré d'endogamie est invariablement le plus fort, bien que les valeurs paraissent avoir un peu diminué au cours de cette période de 30 ans. Il est vraisemblable que ce déclin est en corrélation directe avec l'arrivée d'immigrants au Québec à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Si nous considérons les tendances des autres catégories ethniques en fonction du temps, nous y retrouvons l'histoire de leur immigration. Les Italiens sont arrivés en grands nombres à partir de 1951 (voir tableau A-1, Rapport de la C.R.E.B.B., volume IV, 1969.) C'est pourquoi nous constatons une augmentation de l'endogamie ethnique chez les Italiens entre 1941, alors que les personnes d'origine ethnique italienne étaient nées au Canada dans une proportion relativement forte et 1961, époque à laquelle elles étaient nées à l'étranger dans une proportion beaucoup plus forte.

Nous trouvons chez les Ukrainiens des pourcentages croissants de personnes nées au Canada au cours de ces dernières années, qui correspondent à des valeurs systématiquement décroissantes d'endogamie ethnique. Nous pouvons faire la même observation à propos des Scandinaves, dont les valeurs sont plus faibles et décroissent encore.

Il y a eu augmentation de l'endogamie dans la catégorie des Néerlandais entre 1951 et 1961. Nous savons que les années au cours desquelles sont arrivés au Canada les plus grands nombres d'immigrants d'origine ethnique néerlandaise sont 1951, 1952 et 1953. L'endogamie des Polonais a augmenté de façon semblable entre 1941 et 1951: les plus fortes années d'immigration de ce groupe ont été 1948, 1949 et 1951.

Cette explication plutôt simple des changements en fonction du temps de l'endogamie ethnique n'est plus valable pour les Allemands. Dans cette catégorie, l'endogamie ethnique a diminué de 1941 à 1951, puis elle est restée pratiquement stable jusqu'à 1971. Cependant, les plus fortes années d'immigration des Allemands ont été 1951, 1952, 1953, 1954, 1956 et 1957. On pourrait expliquer le déclin de l'endogamie ethnique chez les Allemands entre 1941 et 1951 par l'erreur d'identification de l'origine ethnique de ces personnes dans les recensements effectués pendant la guerre (voir explication dans Ryder, 1955). Il est possible que la sous-estimation de l'origine ethnique allemande de 1941 ait été plus forte dans les mariages interethniques que dans les mariages endogames des Allemands. Cette différence de sous-estimation aurait pour résultat d'augmenter la mesure de leur endogamie ethnique.

La dernière catégorie à considérer est la catégorie britannique, dont les taux d'endogamie déclinent graduellement de 1951 à 1971. Il est vraisemblable que cette tendance provient de ce que des proportions croissantes de personnes d'autre origine ethnique sont nées au Canada. En d'autre termes, ce phénomène est probablement causé par le fait qu'il y a de plus en plus de chances qu'une personne célibataire d'origine ethnique britannique rencontre des célibataires du sexe opposé appartenant à une autre catégorie ethnique. En termes démographiques, nous pourrions dire que la population exposée au risque d'exogamie ethnique avec un partenaire d'origine britannique a augmentée. En outre, ce phénomène peut indiquer une croissance de l'assimilation des personnes des autres origines ethniques dans la société canadienne.

7.2.2. Caractéristiques des mariages interethniques selon la province

Comme dans nos analyses précédentes, nous commençons par étudier les données au niveau des provinces pour déterminer les caractéristiques des mariages interethniques. Comme on peut le voir d'après leur titre, les tableaux 7.4 et 7.5 ne contiennent que des proportions de mariages endogames, selon l'origine ethnique et la province.

En étudiant transversalement les données de chaque province, plusieurs structures se dessinent; nous voyons que, en général, les taux d'endogamie sont plus faibles dans les provinces de l'Atlantique et les provinces de l'Ouest et en particulier chez les Français, ce qui confirme la structure familière qui indique que le degré de conservation de la culture française diminue à mesure qu'on s'éloigne du Québec. Comme dans les analyses précédentes, nous constatons que ce n'est qu'au Québec et au Nouveau-Brunswick que les collectivités de personnes d'origine ethnique française se maintiennent. Dans la

TABLEAU 7.4. Pourcentages des époux mariés à une épouse de même groupe ethnique, par groupe ethnique et province, Canada, 1971

Province	Groupe ethnique							
	Britannique	Français	Allemand	Italien	Néerlandais	Polonais	Scandinave	Ukrainien
Terre-Neuve	96.9	35.3	20.0	15.0	25.0	----	6.7	----
Île-du-Prince-Édouard	92.1	62.8	14.6	----	34.5	----	----	----
Nouvelle-Écosse	87.0	50.0	37.3	30.5	26.9	19.9	16.3	19.0
Nouveau-Brunswick	86.9	85.7	17.8	20.3	18.8	17.2	21.5	6.9
Québec	65.4	95.0	39.6	76.1	38.3	56.9	22.3	53.2
Ontario	84.5	58.5	47.7	80.7	56.4	51.8	25.0	49.3
Manitoba	74.5	57.3	61.9	67.8	61.8	39.3	28.7	62.6
Saskatchewan	68.6	45.9	56.3	42.5	43.3	31.8	30.1	61.6
Alberta	69.3	38.2	48.9	59.5	53.7	31.4	26.7	57.4
Colombie-Britannique	77.6	27.3	46.9	59.0	49.5	25.1	27.4	34.6
Territoires	64.8	35.3	35.2	----	23.1	23.8	20.9	24.5

"----" indique moins de 11 cas pour cette catégorie.

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 93-720 au catalogue, bulletin 2.2-8, tableau 63.

TABLEAU 7.5. Pourcentages des épouses mariées à un époux de même groupe ethnique, par groupe ethnique et province, Canada, 1971

Province	Groupe ethnique							
	Britannique	Français	Allemand	Italien	Néerlandais	Polonais	Scandinave	Ukrainien
Terre-Neuve	96.3	39.3	24.2	----	29.6	----	10.8	----
Île-du-Prince-Édouard	91.4	61.9	19.4	----	45.2	----	----	----
Nouvelle-Écosse	85.6	49.1	41.2	38.1	29.3	21.7	20.3	19.4
Nouveau-Brunswick	87.3	83.1	20.7	30.2	20.6	18.5	24.0	6.3
Québec	67.0	93.3	43.3	84.9	43.5	62.9	25.3	59.2
Ontario	82.6	56.7	49.4	86.8	60.6	55.0	26.6	51.0
Manitoba	73.5	54.8	65.3	74.4	64.8	41.6	28.8	61.9
Saskatchewan	66.2	43.4	58.5	47.5	43.5	33.1	31.2	62.9
Alberta	67.5	36.2	50.2	67.6	56.3	33.3	28.1	57.4
Colombie-Britannique	76.3	26.8	48.5	64.9	52.8	24.3	29.5	32.9
Territoires	67.8	37.3	34.9	----	29.0	21.7	24.4	26.0

"----" indique moins de 11 cas pour cette catégorie.

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 93-720 au catalogue, bulletin 2.2-8, tableau 63.

plupart des autres provinces, seulement la moitié ou moins de ces personnes se marient avec une personne de la même catégorie ethnique.

Dans le groupe ethnique britannique, nous trouvons des taux d'exogamie supérieurs à la moyenne au Québec et dans toutes les provinces situées à l'ouest de l'Ontario. Dans les provinces de l'Ouest, nous sommes en présence de proportions relativement fortes de groupes de "premiers colons" comme les Scandinaves et les Ukrainiens. L'exogamie du groupe britannique dans ces provinces est par conséquent fonction de l'hétérogénéité ethnique du milieu. Au Québec, l'exogamie britannique implique principalement un conjoint d'origine ethnique française. Une partie de ces personnes exogames est constituée de personnes d'origine ethnique britannique qui se sont assimilées à la communauté culturelle et linguistique du Québec; cette assimilation remonte, dans de nombreux cas, "aux ascendants" et date de plusieurs générations. Il suffit de mentionner comme exemples des politiciens québecois bien connus comme Robert Burns, feu Daniel Johnson, Louis O'Neill et Claude Ryan.

De façon générale, nous pouvons observer que le degré d'endogamie d'une catégorie ethnique est plus fort dans les provinces où la population est plus concentrée. Il suffit de mentionner les valeurs des Britanniques dans les Maritimes, celles des Français au Québec et au Nouveau-Brunswick, celles des Allemands au Manitoba et celles des Ukrainiens au Manitoba et en Saskatchewan. Il est évident qu'il conviendrait de procéder à une analyse plus approfondie en comparant les valeurs indiquées dans les tableaux 7.4 et 7.5 et les valeurs prévisibles obtenues en utilisant un modèle de choix aléatoire. Toutefois, cette analyse n'a pas été effectuée.

Nous devons souligner la grande similitude entre les valeurs correspondantes des tableaux 7.4 et 7.5. De façon générale, les différences entre les valeurs d'endogamie des hommes et des femmes d'un même groupe ethnique sont petites. La catégorie italienne constitue la principale exception à cette caractéristique: comme nous l'avons déjà remarqué, les taux d'endogamie sont beaucoup plus forts chez les femmes que chez les hommes. Cette différence existe dans toutes les provinces. Les dénominateurs des taux pour les hommes et les femmes étant identiques, les valeurs plus fortes de l'endogamie chez les femmes signifient que le nombre des femmes mariées d'origine ethnique italienne est plus faible. Ce qui peut provenir en partie du fait que les nombres des femmes de cette origine ethnique sont plus faibles. Il est également possible que les normes de sélection des conjoints soient plus strictes pour les femmes que pour les hommes chez les Italiens. Voir dans Boissevain (1970:43) certains arguments à l'appui de ce dernier point.

L'autre partie de l'analyse des mariages interethniques par province porte sur le degré selon lequel des membres des autres groupes ethniques épousent des personnes du groupe ethnique britannique. Il apparaît distinctement que les caractéristiques du tableau 7.6 constituent de façon générale le complément de ce que nous avons trouvé dans les tableaux 7.4 et 7.5. Les proportions de mariages mixtes avec des épouses d'origine ethnique britannique sont plus fortes en Ontario, dans les provinces de l'Atlantique et en Colombie-Britannique et, de façon générale, elles sont quelque peu plus faibles au Manitoba et en Saskatchewan que dans les provinces situées à l'est ou à l'ouest de celles-ci. Dans ces deux provinces, nous trouvons des valeurs plus fortes que d'habitude pour les mariages mixtes entre membres des "autres" groupes ethniques (par exemple, les Polonais et les Ukrainiens). Ceci

souligne l'hétérogénéité ethnique de ces populations, spécialement de celle du Manitoba, que nous avons signalée antérieurement.

TABLEAU 7.6. Proportion des époux mariés à une épouse d'origine ethnique britannique, par groupe ethnique de l'époux et province, Canada, 1971

Province	Groupe ethnique de l'époux						
	Français	Allemand	Italien	Néerlandais	Polonais	Scandinave	Ukrainien
Terre-Neuve	61.3	68.7	70.0	62.5	----	81.7	----
Île-du-Prince-Édouard	36.0	79.2	----	58.2	----	----	----
Nouvelle-Écosse	43.1	49.8	51.5	55.5	63.8	64.7	55.0
Nouveau-Brunswick	13.1	64.0	40.5	65.2	48.3	61.6	72.4
Québec	3.6	18.3	4.0	32.3	11.9	40.8	14.6
Ontario	32.2	38.9	11.4	31.7	24.3	51.1	26.9
Manitoba	23.5	20.7	15.1	19.4	18.2	44.0	15.2
Saskatchewan	27.1	24.5	26.9	29.1	19.5	42.1	14.4
Alberta	33.6	30.6	18.7	25.1	23.5	45.2	18.6
Colombie-Britannique	46.3	34.2	25.1	32.0	39.4	49.2	35.6
Territoires	33.1	35.9	----	38.5	42.9	44.0	32.1

"----" indique moins de 11 cas pour cette catégorie.

Source: Recensement du Canada de 1971, n° 93-720 au catalogue, bulletin 2.2-8, tableau 63.

7.2.3. Mariages interethniques selon le lieu de naissance du chef de famille

Il est vraisemblable que les différences entre les mariages interethniques selon l'origine ethnique sont dues, au moins en partie, aux différences entre les pourcentages de personnes des différentes catégories ethniques nées au Canada. Il est vraisemblable que les personnes nées au Canada et qui se sont probablement mariées au Canada ont eu plus d'occasions de communiquer avec des personnes des autres origines ethniques que les personnes nées hors du Canada. C'est pourquoi nous prévoyons que l'endogamie sera plus forte chez les personnes nées à l'étranger que chez celles qui sont nées au Canada.

Les données du tableau 7.7 ccrrespondent de façon générale à cette prévision. Les proportions d'endogamie sont plus fortes chez les hommes nés à l'étranger que chez ceux qui sont nés au Canada pour toutes les origines ethniques, à l'exception des origines ethniques française et indienne autochtone. La gamme des valeurs des différentes catégories est plus étroite pour les hommes nés à l'étranger et plus étendue pour ceux qui sont nés au Canada. Cette constatation est toutefois quelque peu trompeuse: chez les hommes nés à l'étranger, la gamme se rétrécit également de façon considérable si nous omettons les catégories britannique, française et indienne autochtone.

TABLEAU 7.7. Pourcentages des époux mariés à une épouse de même groupe ethnique, par groupe ethnique et lieu de naissance de l'époux, Canada, 1971

Groupe ethnique de l'époux	Nés au Canada	Nés à l'étranger
Britannique	79.7	86.3
Français	86.5	74.7
Allemand	38.3	68.3
Italien	30.1	88.0
Néerlandais	26.9	68.9
Polonais	24.1	62.8
Scandinave	13.6	36.6
Ukrainien	45.0	76.4
Indien et Inuit	74.6	42.9
Autres	50.6	72.2

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Nous avons déjà remarqué les différences du comportement des personnes d'origine ethnique française selon qu'elles sont nées au Canada ou à l'étranger. Ces dernières semblent être quelque peu moins fortement attachées à la culture française que les premières.

Nous avons aussi remarqué le comportement linguistique quelque peu erratique des Indiens autochtones nés à l'étranger. Il se peut que ce phénomène soit causé en partie par le fait que la plupart d'entre eux sont, en fait, des Indiens des États-Unis dont, apparemment, le degré d'endogamie ethnique est plus faible que celui des Indiens nés au Canada.

Il apparaît donc qu'à l'exception des Britanniques, des Français et des Indiens autochtones, les hommes nés au Canada se marient très fréquemment hors de leur groupe ethnique alors que les hommes nés à l'étranger, sauf les Scandinaves et les Indiens autochtones sont en grande majorité endogames. Nous savons que certaines des personnes nées à l'étranger étaient déjà mariés avant d'arriver au Canada et que ces couples ont plus de chances d'être endogames que ceux qui sont formés de personnes nées au Canada.

7.2.4. Caractéristiques des mariages interethniques selon l'âge de l'époux

Étant donné que les tendances des personnes nées à l'étranger et de celles qui sont nées au Canada sont différentes, nous devons nous attendre à ce que l'endogamie augmente avec l'âge dans la plupart des origines ethniques. De façon générale, les personnes nées au Canada sont plus jeunes que celles qui sont nées à l'étranger, surtout si nous introduisons la variable pour l'origine ethnique. Le tableau 7.8 présente les données des mariages interethniques selon l'âge.

TABLEAU 7.8. Pourcentages des époux mariés à une épouse de même groupe ethnique, par groupe ethnique et âge de l'époux, Canada, 1971

Âge de l'époux	Groupe ethnique de l'époux								
	Britannique	Français	Allemand	Italien	Néerlandais	Polonais	Scandinave	Ukrainien	Indien et Inuit
15-19	75.1	65.0	26.0	44.1	20.8	11.1	18.5	31.0	72.7
20-24	73.8	78.4	29.3	56.4	25.4	15.0	9.8	23.9	62.9
25-29	75.4	84.0	34.9	64.9	34.8	21.3	12.9	30.7	66.8
30-34	75.8	84.8	40.6	74.3	43.1	24.4	12.6	34.8	72.5
35-39	77.2	85.7	48.0	78.6	55.5	28.0	16.3	37.8	74.0
40-44	79.1	86.5	54.1	81.4	63.2	37.1	19.1	44.6	76.1
45-49	81.4	86.8	53.8	80.5	62.7	48.1	22.1	55.5	77.3
50-54	83.7	87.1	52.9	76.9	58.1	49.2	21.9	59.3	77.1
55 et plus	87.4	90.0	60.3	81.7	58.0	61.6	31.8	79.1	81.6
Total	80.9	86.2	49.2	76.5	52.5	43.2	26.9	54.0	73.9

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

De façon générale, les données du tableau 7.8 indiquent que les degrés d'endogamie croissent avec l'âge, à de petites exceptions près. On doit évidemment en conclure que l'endogamie ethnique a diminué au cours des dernières années. On peut supposer sans crainte de se tromper que les mariages des groupes des plus jeunes sont également les mariages les plus récents. Mais il faut se souvenir que nous avons observé que ces données ne décrivent que le "reste" de la population mariée, dont les segments des veufs et des divorcés ont été retranchés. Il se pourrait, par conséquent, qu'une partie de l'augmentation de l'endogamie avec l'âge représente plutôt un plus fort taux de divorce pour les mariages interethniques. Il est permis de supposer qu'il y a de plus fortes chances que les mariages interethniques réunissent également des personnes de langues et de religions différentes que les mariages endogames.

Quelle que soit l'explication, il semble clair que, pour tous les groupes ethniques, les structures selon l'âge sont de deux types: un groupe de plus jeunes pour lequel tous les taux d'endogamie sont inférieurs à la moyenne de la catégorie ethnique correspondante et un groupe de plus âgés, pour lequel ils sont tous supérieurs à cette moyenne. L'âge séparant les "jeunes" et les "vieux" est de 44 pour les catégories britannique, polonaise et ukrainienne, de 39 pour les catégories allemande et française, de 34 pour les catégories néerlandaise, italienne et indienne et de 54 pour les Scandinaves. Nous observons dans toutes les catégories ethniques une augmentation presque parfaitement uniforme de l'endogamie ethnique avec l'âge. Il existe quelques petits écarts par rapport à cette structure, la plupart d'entre eux étant de nature à renforcer l'endogamie réelle par rapport à l'endogamie prévue dans le groupe d'âges des plus jeunes. On peut observer ces écarts chez les personnes d'origine ethnique britannique, scandinave, ukrainienne ou indienne autochtone. Il faut rappeler que la population mariée âgée de 15-19 ans ne représente que les mariages les plus précoces dans ce groupe d'âges. Il existe de bonnes raisons de croire que les mariages précoces sont différents des mariages contractés par des personnes plus âgées. Les données du tableau 7.8 nous portent à croire que, tout au moins

chez les hommes d'origine ethnique britannique, scandinave ou ukrainienne, les mariages précoces ont plus de chances d'être endogames que les autres. Il est intéressant de remarquer que le contraire est vrai pour les personnes d'origine ethnique française.

Dans chaque groupe d'âges, les degrés d'importance de l'endogamie ethnique ont tendance à se trouver dans le même ordre dans chaque catégorie ethnique. Sauf dans la cohorte des plus jeunes, les personnes d'origine ethnique française présentent le degré d'endogamie ethnique le plus fort; ils sont suivis, dans la plupart des cohortes, par les personnes d'origine ethnique britannique, italienne et indienne autochtone. Les taux d'endogamie de toutes ces classes, à l'exception du groupe d'âge des Italiens les plus jeunes, sont supérieurs à 50 %. Classées par ordre décroissant d'endogamie ethnique, viennent ensuite les personnes d'origine ethnique ukrainienne, néerlandaise et allemande. L'ordre de ces groupes ethniques varie selon les groupes d'âges. Chez les Ukrainiens, l'importance de l'endogamie est relativement faible entre les groupes d'âges 20 et 44, mais elle est relativement forte dans les deux catégories d'âges des plus âgés. Dans ces trois catégories ethniques, un peu moins de la moitié des taux d'endogamie par groupe d'âges sont supérieurs à 50 %. Enfin, dans l'ordre indiqué, dans la catégorie ethnique polonaise un seul taux d'endogamie selon le groupe d'âges dépasse 50 %.

Les caractéristiques observées semblent indiquer que la ségrégation ethnique diminue progressivement dans la société canadienne. En d'autres mots, il est vraisemblable que non seulement la société canadienne est devenue plus hétérogène d'après les mesures indiquées dans les recensements de la population, mais encore que ses membres des origines ethniques autres que britannique ou française s'assimilent de plus en plus à la société canadienne et sont devenus des conjoints acceptables pour les personnes d'origine ethnique britannique. L'ordre dans lequel ces personnes ont été "acceptées" est, à une exception près, indiqué par le taux d'endogamie ethnique qui est le suivant en commençant par le plus faible: d'abord les personnes d'origine ethnique scandinave, puis celles qui sont d'origine ethnique allemande, néerlandaise ou ukrainienne (sans ordre particulier) et enfin les personnes d'origine ethnique indienne autochtone ou italienne.

Les personnes d'origine ethnique polonaise font exception: ils présentent de faibles taux d'endogamie ethnique, mais ces valeurs ne sont pas compensées par des taux comparablement forts de mariage avec des femmes d'origine ethnique britannique. Le tableau 7.1 nous en donne la raison. La proportion d'hommes d'origine ethnique polonaise mariés à des épouses d'origine ethnique "autre" (que britannique, française ou polonaise) est exceptionnellement forte. Comme on le sait, les Polonais ont eu une forte tendance à épouser des personnes appartenant eux peuples voisins de la Pologne, en particulier des personnes d'origine ethnique ukrainienne.

Avant de terminer notre analyse des mariages interethniques, il nous faut commenter les implications de l'augmentation de l'hétérogénéité ethnique chez les mariages les plus récents. Il est évident que les enfants issus de ces mariages exogames peuvent être, dans la plupart des cas, solidaires avec deux catégories ethniques, mais qu'il est probable qu'ils se sentiront moins solidaires avec l'une ou l'autre. Les constatations antérieures relatives au déclin de l'utilisation des langues non officielles à la maison viennent confirmer cette hypothèse. À mesure que les grands-parents "ethniques" de ces enfants hybrides meurent, il est vraisemblable que les contacts de ces enfants avec

leur culture ethnique diminuent, en particulier dans les groupes non renforcés par un apport continu d'immigrants. Si ces suppositions sont exactes, elles impliquent deux conséquences qu'il convient de considérer. Premièrement, nous pouvons dire que la société canadienne deviendra inévitablement le "melting pot" qu'un mythe populaire attribue aux États-Unis mais pas au Canada. Plusieurs études laissent déjà entendre que le Canada est peut-être déjà un "melting pot" au même degré que les États-Unis. (Voir, par exemple, dans Falsetto, 1975 et Veltman, 1976, des données et des points de vue sur cette question.)

La deuxième conséquence est beaucoup plus terre à terre. Les caractéristiques du tableau 7.8 confirment ce que nous avons déjà expliqué dans les chapitres précédents, la question sur l'origine ethnique du recensement du Canada ne peut servir à mesurer le pluralisme culturel de la société canadienne. Nous ferons une déclaration encore plus explicite que la conclusion de Ryder au sujet des statistiques sur l'origine ethnique: une classification plus fiable des origines ethniques ne devrait probablement comporter que quatre catégories: autochtone (divisée peut-être en indienne et inuit), britannique, française et "autre". Toutefois, même un tel classement n'éliminerait pas le "bruit parasite" dans les données sur l'origine ethnique.

7.3. Mariages interlinguistiques

7.3.1. Répartition globale

Nous devons nous attendre à trouver, en général, des taux d'endogamie linguistique supérieurs aux taux d'endogamie ethnique. Comme nous l'avons déjà indiqué, l'origine ethnique est une caractéristique qu'on hérite d'un ascendant paternel. De plus, comme nous l'avons montré dans nos analyses de l'origine ethnique, il n'existe au plus, chez de nombreuses catégories ethniques, que des relations ténues entre l'origine ethnique d'une personne, mesurée comme dans le recensement du Canada, et les affinités et le mode de vie résultant des différents éléments de la culture de cette personne. Bien qu'il soit reconnu que des individus puissent également passer de leur langue maternelle à une autre langue (et la langue maternelle ne constitue également, par conséquent, qu'un indicateur imprécis des affinités pour une culture et un mode de vie), il est certain qu'il existe habituellement une relation marquée entre la langue maternelle d'une personne et le milieu linguistique de ses années d'enfance. Il existe par conséquent deux raisons de s'attendre à ce que le processus de sélection d'un conjoint se fasse plus selon la langue maternelle que selon l'origine ethnique. Premièrement, on suppose généralement que des époux tendent à se ressembler par un grand nombre de caractéristiques socio-économiques et culturelles. Si, par conséquent, les cultures de l'enfance sont semblables, il y a plus de chances qu'il existe des similitudes culturelles au moment du mariage, ce qui augmente la probabilité que des mariages endogames soient contractés. Deuxièmement, on peut supposer sans crainte de se tromper que les futurs époux doivent parler au moins une langue commune. Il s'ensuit que deux personnes de langue maternelle identique (spécialement lorsque cette langue est déterminée selon la question du recensement) n'ont pas besoin d'utiliser une autre langue pour communiquer. Par contre, de deux personnes de langue maternelle différente, l'une au moins doit connaître une deuxième langue pour que les deux puissent se parler.

TABLEAU 7.9. Répartition en pourcentage de la langue maternelle des épouses, par langue maternelle des époux, familles époux-épouse, Canada, 1971

Langue maternelle de l'époux	Langue maternelle de l'épouse			
	Anglais	Français	Même que l'époux	Autres
Anglais	93.9	2.9	...	3.2
Français	6.2	92.8	...	1.1
Allemand	23.0	2.7	68.4	5.9
Italien	8.7	3.7	85.3	2.4
Néerlandais	21.6	1.4	72.4	4.6
Polonais	17.6	2.9	60.3	19.2
Scandinave	44.3	2.2	37.7	15.7
Ukrainien	18.6	2.3	68.6	10.5
Indien autochtone	6.3	0.7	92.2	0.8
Autres	13.1	2.6	75.4	8.9

"..." non applicable.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

La comparaison des colonnes des endogames des tableaux 7.2 et 7.9 montre que l'endogamie linguistique est vraiment plus forte que l'endogamie ethnique pour toutes les catégories correspondantes. Par exemple, l'endogamie linguistique pour la langue anglaise est de 93.9 % alors que l'endogamie ethnique des personnes d'origine ethnique britannique n'est que de 79.5 %. Les différences sont très faibles pour les Italiens et le groupe "autre". Il existe naturellement chez les Italiens une très forte concordance entre l'origine ethnique et la langue maternelle, parce qu'ils ont immigré relativement récemment. Il est vraisemblable que de fortes proportions de la catégorie de langue maternelle "autre" et de la catégorie d'origine ethnique "autre", comme les Portugais, les Espagnols et les Grecs, sont également composées d'immigrants récents.

En étudiant l'endogamie linguistique, nous trouvons l'ordre qui nous est familier: plus forts degrés d'endogamie dans les catégories anglais, français, indien autochtone et italien, plus faibles degrés dans la catégorie scandinave et degrés intermédiaires dans les catégories néerlandais, allemand, ukrainien et polonais.

En étudiant les mariages interlinguistiques, nous trouvons de nouvelles preuves du fort degré d'isolement du segment français de la population canadienne: pas plus d'environ 4 % des époux de langue maternelle autre que le français sont mariés à une épouse de langue maternelle française. Bien qu'on n'en ait pas la preuve, il semble même qu'une petite partie seulement des hommes de langue maternelle italienne qui ont appris le français épousent une femme de langue maternelle française.

7.3.2. Répartition des mariages interlinguistiques par province

En analysant l'importance des mariages interlinguistiques par province, nous constatons que le taux d'endogamie chez les Anglais est le plus fort dans les provinces de l'Atlantique, à l'exception du Nouveau-Brunswick. Le degré d'endogamie linguistique le plus faible est celui des Anglais au Québec. Les valeurs de l'endogamie linguistique des Anglais de l'Ontario et des provinces de l'Ouest sont un peu plus faibles que celles des provinces de l'Atlantique. Il est vraisemblable que la variation de l'endogamie chez les personnes de langue maternelle anglaise varie à l'inverse de celle de l'hétérogénéité selon la langue maternelle dans la province. Le même schéma décrit, à des degrés plus faibles, l'endogamie ethnique chez les Britanniques, bien que les provinces de l'Est et de l'Ouest présentent des différences beaucoup plus grandes pour l'endogamie ethnique que pour l'endogamie linguistique par langue maternelle.

TABLEAU 7.10. Pourcentages des époux mariés à une épouse de même langue maternelle, par langue maternelle de l'époux et par province, familles époux-épouse, Canada, 1971

Province	Langue maternelle de l'époux								
	Anglais	Français	Allemand	Italien	Néerlandais	Polonais	Scandinave	Ukrainien	Indien autochtone
Terre-Neuve	99.5	55.1	35.9	----	----	----	----	----	100.0
Île-du-Prince-Édouard	97.2	76.1	----	----	68.0	----	----	----	----
Nouvelle-Écosse	97.2	67.4	42.6	52.8	68.6	31.0	40.4	38.7	93.8
Nouveau-Brunswick	92.8	90.9	43.8	40.6	55.8	----	40.4	----	94.7
Québec	81.7	97.3	60.2	85.3	60.1	69.5	42.0	71.0	93.3
Ontario	95.0	71.1	69.9	87.4	74.4	66.1	42.6	65.6	90.1
Manitoba	91.8	67.6	77.1	79.9	73.4	52.8	40.5	73.8	94.7
Saskatchewan	92.1	57.7	68.8	62.1	66.1	45.3	34.1	72.8	94.4
Alberta	92.8	52.7	65.0	75.8	72.3	46.7	32.6	69.3	91.8
Colombie-Britannique	94.5	38.9	65.3	72.8	69.2	45.7	38.8	52.1	87.2
Yukon	92.6	33.3	48.6	----	----	----	----	----	90.0
Territoires du Nord-Ouest	87.4	50.0	46.2	----	----	----	----	----	95.0

"----" indique moins de 11 cas pour cette catégorie.
Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

L'endogamie des Français est conforme aux structures qui nous sont familières: forte endogamie au Québec (aussi forte que celle des Anglais dans les provinces de l'Atlantique), assez forte au Nouveau-Brunswick, diminuant à mesure qu'on s'éloigne du Québec. Ce gradient est-ouest est plus prononcé vers l'ouest, la valeur des Territoires du Nord-Ouest étant semblable à celle de l'Alberta, et celle du Yukon semblable à celle de la Colombie-Britannique. Vers l'est, les positions relatives de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse sont interverties par rapport à celles que nous avons constatées dans nos études précédentes (voir, par exemple, les caractéristiques décrivant l'importance du bilinguisme officiel par province, décrites dans le tableau 3.2). Remarquons, en passant, qu'en Colombie-Britannique et au Yukon, plus de la moitié des époux de langue maternelle française ont des épouses de langue maternelle autre que le français!

Dans les autres catégories de langue maternelle, l'Ontario a tendance à être la province dont le degré d'endogamie par langue maternelle est le plus fort; elle est suivie par ses voisines, le Québec et le Manitoba. Ceci résulte, dans une grande mesure, des structures de l'établissement des immigrants de ces catégories de langue maternelle. C'est également la raison pour laquelle les pourcentages d'endogamie de la plupart des catégories autres que les catégories anglaise et française sont très faibles dans les provinces de l'Atlantique.

7.3.3. Caractéristiques des mariages interlinguistiques selon le lieu de naissance de l'époux

Comme l'ont indiqué les caractéristiques selon la province, il semble que l'importance de l'endogamie linguistique chez les catégories de langue maternelle soit en corrélation avec la proportion des époux nés à l'étranger. Si, par conséquent, nous séparons les époux nés au Canada de ceux qui sont nés à l'étranger, nous devrions voir rétrécir la gamme de ces différences, en particulier celle des époux nés à l'étranger. Le tableau 7.11 présente les données pertinentes.

TABLEAU 7.11. Pourcentages des époux mariés à une épouse de même langue maternelle, par langue maternelle et lieu de naissance de l'époux, familles époux-épouse, Canada, 1971

Langue maternelle de l'époux	Nés au Canada	Nés à l'étranger
Anglais	93.8	94.3
Français	93.1	83.4
Allemand	62.1	71.8
Italien	48.1	88.1
Néerlandais	70.1	72.6
Polonais	37.8	67.6
Scandinave	26.1	41.9
Ukrainien	60.5	81.8
Indien autochtone	92.5	77.8
Autres	56.6	78.9

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Comme dans nos analyses de l'endogamie ethnique, introduire la variable pour le lieu de naissance de l'époux a pour résultat de faire rétrécir légèrement la gamme des pourcentages chez les époux nés à l'étranger et d'élargir notablement celle des époux nés au Canada. De façon générale, l'ordre par valeur croissante de l'endogamie linguistique par langue maternelle reste à peu près le même. Chez les époux nés à l'étranger, nous obtenons, dans l'ordre, les langues scandinaves, polonaise, allemande, néerlandaise, indienne autochtone, "autre", ukrainienne, française, italienne et anglaise alors que chez les époux nés au Canada, nous obtenons les langues scandinaves, polonaise, italienne, "autre", ukrainienne, allemande, néerlandaise, indienne autochtone, française et anglaise. Certaines distorsions par rapport à l'ordre initial sont causées par les degrés relativement forts d'endogamie des Néerlandais et Allemands nés au Canada et les degrés relativement faibles d'endogamie des Italiens nés au Canada et des Français et Indiens autochtones nés à l'étranger. Des analyses plus approfondies

des caractéristiques des mariages mixtes chez les Néerlandais et les Allemands nés au Canada ont montré que les valeurs au niveau national sont faussées principalement en raison du comportement inhabituel des personnes nées au Canada, de langue maternelle allemande ou néerlandaise, qui habitaient dans les divisions de recensement numéros 1 et 2 du Manitoba. Ces deux divisions de recensement ne contenaient ensemble que 0.3 % des familles époux-épouse dont le chef de famille est né au Canada mais également 8 % et 15 % des familles époux-épouse dont les chefs de famille étaient respectivement de langue maternelle allemande et néerlandaise. La solution de ce problème est que ces Néerlandais et ces Allemands nés au Canada sont vraisemblablement des Mennonites, groupe qui se tient à l'écart des autres et dont le degré d'endogamie est très fort. Incidemment, il nous faut rappeler quc si ces Néerlandais et ces Allemands sont en fait des Mennonites, leur langue maternelle est l'allemand ("deutsch") (voir Ryder, 1955).

Dans nos analyses précédentes, nous avons signalé à nos lecteurs le comportement quelque peu idiosyncrasique des Français et des Indiens autochtones nés à l'étranger. La même caractéristique aberrante se retrouve dans les mariages interlinguistiques de ces deux catégories. Les époux nés à l'étranger sont moins endogames que ceux qui sont nés au Canada.

7.3.4. Caractéristiques des mariages interlinguistiques selon l'âge de l'époux

Etant donné que nous avons trouvé en général de plus forts degrés d'endogamie chez les époux nés à l'étranger et que ceux-ci sont généralement plus âgés que ceux qui sont nés au Canada, nous devrions nous attendre à ce que l'endogamie augmente avec l'âge. Les données du tableau 7.12 nous permettent de vérifier cette hypothèse.

TABLEAU 7.12. Pourcentages des époux mariés à une épouse de même langue maternelle, par âge et langue maternelle de l'époux, familles époux-épouse, Canada, 1971

Âge de l'époux	Langue maternelle de l'époux								
	Anglais	Français	Allemand	Italien	Néerlandais	Polonais	Scandinave	Ukrainien	Indien autochtone
15-19	94.2	79.7	28.2	59.5	----	----	----	----	92.3
20-24	93.3	89.6	35.2	68.6	32.8	29.4	10.3	35.5	87.6
25-29	93.1	92.0	45.9	77.4	44.1	45.5	28.5	43.4	89.6
30-34	92.7	92.1	54.8	83.3	55.8	42.7	32.0	44.7	90.6
35-39	92.8	92.2	63.1	86.0	70.8	42.0	34.3	49.5	91.2
40-44	93.0	92.6	71.1	88.9	81.3	51.3	39.0	56.3	92.9
45-49	93.9	93.0	74.3	89.6	87.1	58.3	41.1	66.0	94.5
50-54	94.4	93.2	74.9	88.5	87.2	61.3	37.6	70.6	93.2
55 et plus	95.5	94.6	79.0	86.9	85.3	70.7	39.6	86.3	94.4
Tous les âges	93.9	92.8	68.4	85.3	72.4	60.3	37.7	68.6	92.2

"----" indique moins de 50 cas pour cette catégorie.

Source: Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Comme dans notre analyse des mariages interethniques selon l'âge, nous constatons que, pour chaque langue maternelle, l'endogamie augmente généralement avec l'âge. Il existe, ici encore, quelques très petits écarts par rapport à une relation qui serait autrement presque parfaitement monotone. Ces exceptions sont: un pourcentage décroissant d'endogamie chez les époux de langue maternelle anglaise âgés de 15-34 ans et un léger déclin de l'endogamie chez les époux italiens âgés de 50 ans et plus, les Néerlandais âgés de 55 ans et plus, les Polonais âgés de 30-39 ans, les Scandinaves et les Indiens autochtones âgés de 50-54 ans. Enfin, le degré d'endogamie des époux les plus jeunes de langue maternelle indienne autochtone est quelque peu plus fort qu'on pourrait le prévoir en se basant sur le rapport général entre l'endogamie et l'âge.

Comme dans notre analyse de l'endogamie ethnique, nous trouvons que les caractéristiques de l'endogamie linguistique selon l'âge suivent généralement l'ordre croissant observé dans pratiquement toutes nos analyses. Le degré d'endogamie le plus faible est celui des époux dont la langue maternelle est l'une des langues scandinaves; il est suivi, sans ordre fixe, par ceux des époux de langue maternelle polonaise, ukrainienne, allemande et néerlandaise (dans cet ordre pour la plupart des groupes d'âges), puis par ceux des époux de langue maternelle italienne et enfin, par ceux des époux de langue maternelle indienne autochtone, française et anglaise (le plus souvent dans cet ordre).

Nous en tirons de nouveau la conclusion que la ségrégation linguistique semble décliner chez les époux canadiens des différentes langues maternelles, spécialement chez ceux d'origine scandinave, néerlandaise, allemande, polonaise ou ukrainienne. Les enfants issus de ces mariages interlinguistiques sont très vraisemblablement élevés en anglais et perdent ainsi contact avec la communauté linguistique à laquelle au moins certains de leurs ascendants appartenaient.

7.4. Conclusions

Nos analyses des mariages interethniques et interlinguistiques, bien que superficielles, ont mis en évidence des caractéristiques précises. Nous avons trouvé que, dans les deux types d'endogamie, les variations entre les catégories ethniques et linguistiques ont été expliquées, en partie, par le lieu de naissance et qu'en général, les personnes nées au Canada sont plus portées à se marier hors de leur propre groupe que celles qui sont nées à l'étranger. Par conséquent, si le nombre des immigrants qui arrivent au Canada continue de façon générale à diminuer, nous pouvons nous attendre à voir augmenter les mariages mixtes et à ce que le "melting pot" produise une population de culture de plus en plus homogène. Semblent devoir faire exception les populations autochtones (dont le gradient du taux d'endogamie selon l'âge est faible et dont les degrés d'endogamie selon l'âge sont très forts) et les personnes de langue maternelle française au Québec. Il est vraisemblable que ces mariages mixtes feront augmenter la proportion de la population de langue maternelle anglaise, au moins au cours de la prochaine génération.

Il convient de mentionner, en passant, que les analyses au niveau provincial indiquent qu'il serait possible d'utiliser un modèle analogue au modèle de migration élaboré d'abord par Stouffer (modèle des "immigrants concurrents" et des "occasions de rencontre") pour analyser les endogamies ethniques et linguistiques (Stouffer, 1940). Si nous construisions ce modèle analogue, nous postulerions que les variations de l'endogamie sont en rapport positif avec le nombre des personnes disponibles de l'autre sexe appartenant au même groupe, en rapport négatif avec la distance moyenne qui

sépare de ces personnes; en rapport négatif avec le nombre des personnes disponibles de l'autre sexe appartenant à des groupes différents et en rapport positif avec la distance moyenne qui sépare de ces dernières. Ce modèle prévoirait de forts degrés d'endogamie pour les personnes de langue maternelle anglaise dans toutes les provinces, sauf au Québec et au Nouveau-Brunswick (les degrés les plus forts seraient ceux des provinces périphériques) et pour les personnes de langue maternelle française au Québec et au Nouveau-Brunswick (les degrés les plus faibles seraient ceux des provinces périphériques); les degrés les plus forts seraient ceux des autochtones des Territoires du Nord-Ouest et, en général, ceux des groupes d'immigrants des provinces centrales (Québec, Ontario et Manitoba). Le même modèle produirait, des résultats concordants avec les forts degrés d'endogamie observés chez les personnes de langue maternelle néerlandaise ou allemande nées au Canada dans le sud du Manitoba (proportionnellement peu d'"occasions de rencontre"). Il est certain qu'il faudrait faire des analyses plus approfondies portant sur des données spatiales plus raffinées par province pour développer complètement et tester ce modèle.

NOTE

[1]"Problème" prend ici la signification de "problème scientifique" (c'est-à-dire une situation à analyser et à expliquer, et non de problème "social").

CHAPITRE 8

RÉSUMÉ

Nous allons discuter à présent certaines des conséquences de nos constatations et faire quelques suggestions pour les recherches futures. Plusieurs faits ressortent de nos analyses des différents aspects de la situation des langues au Canada et il convient de les répéter.

D'abord et avant tout, nous avons montré la forte attraction de la langue anglaise sur les personnes des autres langues maternelles, même dans les régions du pays dans lesquelles ont aurait pu croire que le français présentait plus d'attrait que l'anglais. Ce fait a été démontré empiriquement dans toutes nos analyses. Les conséquences de cette attraction sur les différentes minorités du Canada sont faciles à voir: à moins d'être régulièrement renforcées par de grands nombres de nouveaux venus (c'est-à-dire par un afflux important et continu d'immigrants) ou à moins de se ségréguer fortement des segments anglophones de la société nord-américaine (comme le font les Indiens autochtones et les Inuit, les francophones au Québec et les Mennonites et les Hutterites dans l'Ouest du Canada), ces minorités seront éventuellement absorbées par la société anglophone nord-américaine dans laquelle les seuls vestiges de la mosaïque de cultures originales pourraient bien être des groupes de danseurs folkloriques, des chorales et différents types d'artisanat. Des forces compensatrices doivent être développées et cultivées afin d'accroître les chances de survivance de ces minorités. Même si ces forces compensatrices sont appliquées l'aptitude à survivre, des minorités francophones hors du Québec et de la "ceinture bilingue" ainsi que des minorités ukrainienne, allemande, néerlandaise et polonaise dans la plupart des régions du pays, est douteuse.

Deuxièmement, nous avons montré la relation qui existe entre l'éducation et l'acquisition de la deuxième langue officielle du pays. Cette relation est positive dans le sens que, en moyenne, un plus fort degré d'éducation correspond à une plus forte propension à devenir bilingue officiel. Nous avons montré également, toutefois, que cette relation est complexe. Il serait bon que les chercheurs qui viendront établissent la relation qui existe entre le bilinguisme et le lieu, le contenu et la période de scolarité. Il se pourrait bien, de plus, que la relation causale entre le bilinguisme et le niveau de scolarité soient l'inverse de celle que le bon sens semble indiquer.

Les chercheurs qui étudieront les données du recensement pourraient utiliser des approches dont nous n'avons pas essayé de tirer parti dans cette étude. Par exemple, nous avons montré que le schéma provincial des langues parlées à la maison était semblable à celui que nous avons observé pour l'importance du bilinguisme, du changement de langue par les ascendants et du changement actuel de langue. Il est évident que ces trois aspects de la question sont reliés logiquement. Considérons la chaîne de variables suivante: (a) langue maternelle -- (b) bilinguisme -- (c) langue parlée à la maison. Les variables (a) et (b) portent sur l'importance des bilinguismes par catégorie de langue maternelle, les variables (b) et (c) portent sur le choix de la langue parlée à la maison par les bilingues et enfin, les variables (a) et (c) représentent le produit des deux autres processus sur le changement actuel de langue. Si nous convertissions en logarithmes les différentes valeurs obtenues pour ces divers processus, nous obtiendrions un modèle additif du changement actuel de langue. On pourrait

utiliser des méthodes d'analyse récemment inventées, comme les techniques linéaires logarithmiques, pour analyser ce type de modèles.

Nos analyses nous ont amenés à élaborer certaines explications qui donnent à réfléchir, mais qui reposent sur des preuves empiriques qui ne sont pas ambiguës. Bien qu'elles s'appuient toutes sur les données du recensement de 1971, un grand nombre d'entre elles dépendent de l'existence de phénomènes qui n'ont pas été mesurés.

Nous avons postulé qu'à quelques exceptions près, dans les communautés plurilinguistiques, l'interaction traverse les frontières linguistiques. Nous aurions besoin de beaucoup plus de renseignements sur les caractéristiques des interactions des personnes qui appartiennent aux différents groupes linguistiques et qui vivent dans les différents types de communautés.

Pour répondre aux très nombreuses questions auxquelles nous n'avons pas répondu ou auxquelles nous n'avons répondu que partiellement, il faudrait obtenir des données qu'on ne peut trouver dans les rapports du recensement et faire appel à des recherches en psycholinguistique et en d'autres spécialités. Dans le chapitre 3, par exemple, nous avons évoqué la possibilité que certaines personnes qui ont déjà été bilingues puissent avoir oublié leur deuxième langue. Cette hypothèse trouve une certaine justification dans l'étude d'Edwards (1977) sur la rétention de la deuxième langue par les fonctionnaires fédéraux, qui est la première du genre. Il a constaté que l'absence de milieu "favorable" résulte en une tendance à la "perte" de la capacité de communiquer en français chez les fonctionnaires anglophones (Edwards, 1977:6, 7, 102s). Si des constatations comme celle-ci étaient "confirmées" et présentées sous une forme plus généralisable, elles constitueraient des contributions très importantes nous aidant à déterminer quels sont les facteurs qui causent les variations du bilinguisme selon l'âge, le sexe, la langue maternelle et le lieu de résidence.

Certaines de nos analyses nous ont laissé croire que l'apprentissage des langues par des moyens "non scolaires" (que nous avons appelé "apprentissage dans la rue" d'après la terminologie de MacNamara) est suivi d'un comportement linguistique différent de celui qui résulte de l'apprentissage dans le système scolaire. Nous devrions évidemment pouvoir établir dans quels domaines les recensés ont appris leur langue et si la relation que nous avons trouvée peut, en fait, être attribuée au mode d'apprentissage de la langue. Dans le cours de nos analyses, nous avons formulé l'hypothèse que "l'apprentissage dans la rue" est plus commun chez les hommes que chez les femmes et dans les classes inférieures que dans les classes moyennes et supérieures. De façon plus générale, il faudrait multiplier les recherches plus approfondies sur les relations entre les classes sociales, l'apprentissage dans la rue, le comportement linguistique et le comportement politique (manifesté, par exemple, par le nationalisme). S'il est vrai que les personnes qui "apprennent dans la rue" sont nombreuses dans les classes inférieures et si elles ont de fortes chances de changer de langue, nous pouvons nous demander s'il ne faut pas remettre en question leur allégeance à des causes politiques associées à la conservation de la langue. Des analyses précédentes du nationalisme québecois, faites dans une perspective tout à fait différentes, ont laissé entrevoir des associations de ce type parmi les variables (voir, par exemple, Guindon, 1964). Ici encore, les données du recensement nous permettent d'apercevoir que des relations de ce type existent, mais le recensement ne contient pas les données qui nous permettraient de vérifier les différentes hypothèses.

En dépit de ces insuffisances, les données du recensement ont prouvé leur utilité pour l'étude des caractéristiques linguistiques d'une population. Les différents aspects étudiés dans les chapitres chapitres 3 à 7 de notre étude ont tendance à donner des structures très régulières. Nous sommes d'avis que cette régularité et les explications que nous avons fournies constituent une base solide pour d'autres recherches. Les quatre ou cinq points principaux que nous avons répétés dans ce résumé semblent constituer une étape prometteuse sur le chemin de la compréhensions du comportement linguistique des Canadiens. Nous espérons les avoir expliqués de façon convaincante.

BIBLIOGRAPHIE

Aboud, F. 1977. Discussion of The Functions of Language in Canada. Dans Coons et al.:77-89.

Anderson, A. B. 1977. Linguistic Trends Among Saskatchewan Ethnic Groups. Dans Martin L. Kovacs (éd.), Ethnic Canadians: Culture and Education: Canadian Plains Studies, 8, Canadian Plains Research Centre, University of Regina:63-86.

Arès, R. 1972. Francophones et anglophones au Canada. Le recensement de 1971 et l'évolution des 40 dernières années. Relations, 372:170-172.

Arès, R. 1975. Les positions ethniques, linguistiques et religieuses des Canadiens français à la suite du recensement de 1971. Montréal: Bellarmin.

Barrados, M. et Van Dine, M. Multilingualism of Natives in the Mackenzie District: An Analysis of Data from the Northern Manpower Survey Program. Ottawa: Ministère des affaires indiennes et du Nord (reprographié). À venir.

Barth, F. (éd.). 1959. Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Cultural Differences. Boston: Little, Brown.

Beattie, C. 1975. Minority Men in a Majority Setting. Toronto: McClelland et Stewart.

Boissevain, J. 1970. Les Italiens de Montréal; l'adaptation dans une société pluraliste. Ottawa: Information Canada.

Brackstone, G. J. 1977. The Reliability of the 1971 Census Language Data. Dans Lamy:23-37.

Breton, R. 1964. Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants. American Journal of Sociology, 70:193-205.

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1964. Recensement du Canada de 1961, Population, Classement recoupé des caractéristiques. Volume 1, partie 3. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Canada. Statistique Canada. 1973. Recensement du Canada de 1971, Population, Langue officielle et langue d'usage. N° 92-726 au catalogue, bulletin 1.3-5. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1974a. Recensement du Canada de 1971, Population, Fréquentation scolaire et scolarité. N° 92-720 au catalogue, bulletin 1.2-8. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1974b. Recensement du Canada de 1971, Population, Langue par groupe d'âge. N° 92-733 au catalogue, bulletin 1.4-5. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1974c. Recensement du Canada de 1971, Population, Langue selon le groupe ethnique. N° 92-736 au catalogue, bulletin 1.4-8. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1974d. Recensement du Canada de 1971, Population, Groupes ethniques selon le lieu de naissance. N° 92-738 au catalogue, bulletin 1.4-10. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1974e. Recensement du Canada de 1971, Population, Caractéristiques des personnes nées à l'extérieur du Canada. N° 92-740 au catalogue, bulletin 1.4-12. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1975a. Recensement du Canada de 1971, Population, Statistique sur la stabilité et l'instabilité linguistique. N° 92-776 au catalogue, bulletin spécial SP-6. Ottawa: Information Canada.

Canada. Statistique Canada. 1975b. Recensement du Canada de 1971, Familles époux-épouse. N° 93-720 au catalogue, bulletin 2.2-8. Ottawa: Information Canada.

Cartwright, D. 1976. Language Zones in Canada. A Reference Supplement to the Report of the Second Bilingual Districts Advisory Board. Ottawa: Information Canada.

Castonguay, C. 1976a. Les transferts linguistiques au foyer. Recherches Sociographiques, 17(3): 341-351.

Castonguay, C. 1976b. Pour une politique des districts bilingues au Québec. Revue d'études canadiennes, 11(3):50-59.

Castonguay, C. 1976c. Quelques remarques sur les données du recensement de 1971 concernant la langue et l'origine ethnique. Cahiers Québécois de Démographie, 5(3) spécial:211-241.

Castonguay, C. 1977. Opportunities for the Study of Language in the 1971 Census. Dans Lamy.

Charbonneau, H. et Maheu, R. 1973. Les aspects démographiques de la question linguistique. Québec: Éditeur Officiel du Québec.

Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. 1967. Volume I: Les langues officielles. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. 1969. Volume IV: L'apport culturel des autres groupes ethniques. Ottawa: Imprimeur de la Reine.

Conseil consultatif des districts bilingues. 1975. Rapport du deuxième conseil consultatif des districts bilingues. Ottawa: Information Canada.

Coons, W. H. et al. (éds). 1977. L'individu, la langue et la société au Canada. Ottawa: Conseil des Arts du Canada.

Coons, W. H. 1977. L'individu, la langue et la société: portée et définition. Dans Coons et al.: 3-7.

Coulombe, P. Carrière militaire et dynamique culturelle. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (reprographié).

Darbelnet, J. 1977. Discussion of Languages in Contact: A Review of Canadian Research. Dans Coons et al.:37-43.

Darnell, R. 1977. Discussion of Language Planning in Canada: Politics and Practices. Dans Coons et al.:403-411.

de Vries, J. 1974. Language Maintenance and Shift among Canadian Ethnic Groups, 1971. Ottawa: Secrétariat d'État (reprographié).

de Vries, J. 1975. Structural Determinants of Bilingualism. Dissertation de doctorat non publiée. Madison: Université du Wisconsin, Département de Sociologie.

de Vries, J. 1977. Languages in Contact: A Review of Canadian Research. Dans Coons et al.:15-36.

de Vries, J. Explorations in the Demography of Language: The Case of the Ukrainians in Canada. Language Problems and Language Planning. À venir.

de Vries, J. et Vallee, F.G. 1975. Data Book on Aspects of Language Demography for the Conference on the Individual, Language and Society. Ottawa: Université de Carleton, Département de Sociologie.

Driedger, L. 1977. Structural, Social and Individual Factors in Language Maintenance in Canada. Dans Coons et al.:213-241.

Duchesne, L. 1978. Portrait démolinguistique des Italo-Québécois. Étude présentée à l'Association des Démographes du Québec, Ottawa, mai 1978.

Edwards, G. 1977. Second Language Retention in the Public Service of Canada. Ottawa: Commission de la Fonction Publique du Canada.

Falsetto, T. 1975. The Assimilation of Italians in Canada and the United States. Thèse de maîtrise non publiée. Ottawa: Université de Carleton, Département de Sociologie et d'Anthropologie.

Fishman, J. A. 1966. Language Loyalty in the United States: The Maintenance and Perpetuation of Non-English Mother Tongue by American Ethnic and Religious Groups. The Hague: Mouton.

Fishman, J. A. et Terry, C. 1969. The Validity of Census Data on Bilingualism in a Puerto Rican Neighbourhood. American Sociological Review, 34:636-650.

Gardner, R. C. 1977. Social Factors in Second Language Acquisition and Bilinguality. Dans Coons et al.:105-148.

Gendron, J. D. 1972. Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. Québec: Éditeur Officiel du Québec.

Greenberg, J. H. 1956. The Measurement of Linguistic Diversity. Language, 32:109-115.

Gryz, Z. J. 1977. A Modification of Lieberson's Technique for Estimating Inter-generational Language Shift. Dans Lamy:95-113.

Guindon, H. 1964. Social Unrest, Social Class and Quebec's Bureaucratic Revolution. Queen's Quarterly, 71:150-162.

Henripin, J., Charbonneau, H. et Mertens, W. 1966. Étude des aspects démographiques des problèmes ethniques et linguistiques au Canada. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (reprographié).

Henripin, J. 1974. L'immigration et le déséquilibre linguistique. Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada. Ottawa: Information Canada.

Henripin, J. 1975. L'avenir des francophones au Canada. Mémoires de la Société Royale du Canada, Série 4, Tôme 13:133-139.

Hobart, C. 1977. Language Planning in Canada: Politics and Practices. Dans Coons et al.:364-402.

Hurd, B. 1929. Origin, Birthplace, Nationality and Language of the Canadian People. Ottawa: Imprimeur du Roi.

Hurd, B. 1937. Racial Origins and Nativity of the Canadian People. Ottawa: Imprimeur du Roi.

Hurd, B. 1941. Ethnic Origin and Nativity of the Canadian People. Ottawa: Imprimeur du Roi.

Ishwaran, K. 1977. Family, Kinship and Community: A Study of Dutch Canadians. Toronto: McGraw-Hill Ryerson.

Jackson, J. D. 1977. The Functions of Language in Canada: On the Political Economy of Language. Dans Coons et al.:61-76.

Johnstone, J. C. 1969. Young People's Images of Canadian Society. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Joy, R. J. 1967. Languages in Conflict. Ottawa: publié par l'auteur. Réimprimé par McClelland et Stewart, Toronto, 1972.

Joy, R. J. 1977. Some Weaknesses of the Census Publications, with particular reference to those affecting the Study of Language Transfer. Dans Lamy:55-60.

Kralt, J. 1976. Les langues au Canada. Recensement du Canada de 1971, n° 99-707 au catalogue, bulletin 5.1-7. Ottawa: Information Canada.

Kralt, J. 1977. Origine ethnique des Canadiens. Recensement du Canada de 1971, n° 99-709 au catalogue, bulletin 5.1-9. Ottawa: Information Canada.

Krotki, K. 1965. Some Comments on Norman Ryder's Article on Ethnic Origin. Ottawa: Bureau fédéral de la statistique, secteur du recensement, Note technique n° 3 (reprographié).

Lamy, P. (éd.). 1977. Language Maintenance and Language Shift in Canada. Ottawa: Ottawa University Press.

Lamy, P. 1977. The Validity of the 1971 Census Language Data. Dans Lamy:35-53.

Lieberson, S. 1966. Language Questions in Censuses. Sociological Inquiry, 36:262-279.

Lieberson, S. 1970. Language and Ethnic Relations in Canada. New York: Wiley.

MacKey, W. F. 1970. A Typology of Bilingual Education. Foreign Language Annals, 3:596-608.

MacNamara, J. 1973. Nurseries, Streets and Classrooms: Some Comparisons and Deductions. Modern Language Journal, 57:250-254.

Maheu, R. 1970. Les Francophones du Canada, 1941-1991. Montréal: Éditions Parti Pris.

Moriyama, E. M. et Guralnick, L. 1956. Occupational and Social Class Differences in Mortality. Milbank Memorial Fund:61-73.

Neuwirth, G. 1969. A Weberian Outline of a Theory of Community: Its Application to the 'Dark Ghetto'. British Journal of Sociology, 20:148-163.

Norris, J. 1978. Linguistic Intermarriage in Canada. Thèse de maîtrise non publiée. Ottawa: Université de Carleton, Département de Sociologie et d'Anthropologie.

O'Bryan, K. et al. 1975. Les langues non officielles; étude sur le multiculturalisme au Canada. Ottawa: Approvisionnements et services, Canada.

Porter, J. A. 1965. The Vertical Mosaic. Toronto: University of Toronto Press.

Porter, M. R. et al. 1973. Does Money Matter? Prospects for Higher Education. Toronto: Université York.

Ryder, N. B. 1955. The Interpretation of Origin Statistics. Canadian Journal of Economics and Political Science, 21:466-479.

Shryock, H. S. and Siegel, J. 1973. The Methods and Materials of Demography. Washington: Government Printing Office.

Stouffer, S. A. 1940. Intervening Opportunities: A Theory Relating Mobility and Distance. American Sociological Review, 5, Déc.:845-867.

Taeuber, K. E. et Taeuber, A. F. 1965. Negroes in Cities. Chicago: Aldine.

Vallee, F. G. et de Vries, J. 1978. Issues and Trends in Bilingualism in Canada. Dans Fishman, J. A. (éd.), Advances in the Study of Multilingual Societies. The Hague: Mouton.

Vallee, F. G. et Dufour, A. 1974. The Bilingual Belt: A Garrotte for the French? Dans Bernard, Guy (éd.), Bilinguisme, lance ou défi? Édition spéciale, Laurentian University Review, volume VI.2, février.

Veltman, C. J. 1976. Les leçons étonnantes des statistiques sur l'assimilation linguistique aux États-Unis et au Canada. Le Devoir, août 9:5-6.

Weinreich, V. 1952. Languages in Contact. New York: Linguistic Circle of New York.

